TEMPERATURE
CE MIDI
Aujourd'hui
MAXIMUM . . . 22
MINIMUM 6
L'AN DERNIER
MAXIMUM . . . 35
MINIMUM . . . 22
Baromètre: 30.16
Voyez l'Annonce de Murphy, Page 5

La Patrie

42e ANNEE—No 288—DEMAIN BEAU ET FROID | MONTREAL, LUNDI 7 FEVRIER 1921 | LE NUMERO: DEUX CENTINS

NOTRE PATRIOTISME

Que votre patriotisme soit éclairé et réponde à l'idéal qui anima toujours la race. Que notre amour du sol et des institutions de chez nous s'inspire de l'exemple des grandes vertus ancestrales.

Amateurs de sensations malsaines à la morgue

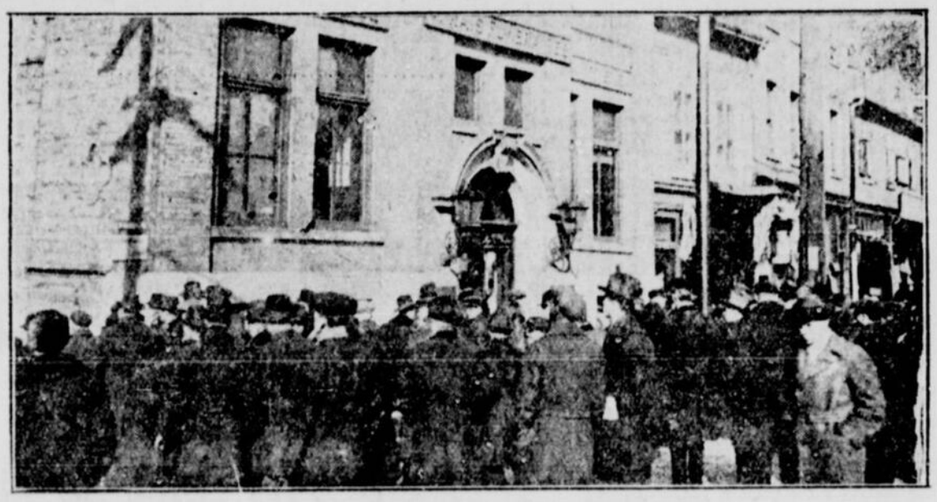

Spectacle que présentaient ce matin les abords de l'immeuble de la morgue, durant le temps que s'instruisait l'enquête du coroner sur l'assassinat de mademoiselle Adeline Malherbe. Toute cette foule devisait sur le crime et émettait des opinions sur le mobile du meurtrier. A midi et demi la foule était encore plus intense, mais elle était très paisible. Cliché de la PATRIE.

UN CRIME HORRIBLE A WESTMOUNT

"C'EST BIEN SA FIGURE, DIT LE TEMOIN, C'EST LUI..."

C'est la déclaration sensationnelle faite à l'enquête du coroner, ce matin, sur l'assassinat de Mlle Adeline Malherbe, par un témoin, Jean Paul Madère, au désignant l'oncle de la victime.

JACQUES DEMEURE IMPASSIBLE

(Voir autres détails en dernière page)

"Voici l'homme que j'ai rencontré vendredi soir près du viaduc de l'avenue Green. Ses allures étaient louches, un objet qu'il dissimulait dans une des poches de son paletot qu'emprisonnait sa main droite ont fait naître chez moi des soupçons. Cet individu qui est actuellement à la barre se promenait lentement et semblait attendre quelqu'un."

Telle est la déclaration sensationnelle faite par un témoin, Jean-Paul Madère, à l'enquête du coroner ce matin, relativement à l'assassinat de Adeline Malherbe. Madère accompagna sa déclaration d'un geste du doigt qui indiquait Arthur Jacques, l'oncle de la victime.

Celui-ci demeura impassible et les regards qui se portèrent sur lui à cette minute ne l'émurent pas. Sa physionomie n'accusa la moindre défaillance.

Petit de taille, les épaules trapues, la figure rouge, les cheveux d'un blond fadasse, Jacques semble plus âgé que 23 ans.

La salle des enquêtes du coroner était remplie jusqu'au faite, tellement que M. MacMahon dut faire évacuer l'enceinte, en ordonnant que seuls les témoins devaient être présents.

Aux abords de la morgue, le trottoir était rempli d'une foule de personnes qui grossissait à chaque minute.

A part la déclaration du jeune Madère, les autres témoins qui l'ont précédé ou l'ont suivi, ont répété en substance ce que la chronique sait déjà.

La mère de la victime et la sœur du prévenu Arthur Jacques n'a rien divulgué de nouveau. Questionnée sur la provenance de la hache, sur la brisure du manchon, elle n'a répondu qu'évasivement, déclarant ne pas se rappeler exactement quand on s'était servi de cet instrument. Le témoin paraissait affaissé complètement.

Mlle Girard a redit l'histoire du crime, tel qu'elle a pu l'apercevoir à travers les carreaux de sa fenêtre.

Un autre témoin a dit que la victime ne vécut que quelques minutes après le coup fatal.

Selon le docteur Derome, qui a fait l'autopsie du cadavre, on n'a constaté aucune tentative malhonnête sur le corps de la malheureuse. Celle-ci a succombé à une fracture du crâne. La boîte du cerveau était de plus à demi-fracassée.

L'enquête s'est clos à une heure pour être reprise jeudi prochain. Durant ce temps, la police poursuivra ses recherches pour éclaircir cette affaire mystérieuse.

LE Dr DEROME TEMOIGNE

Les docteurs Dérome et McTaggart, médecine légistes ont été les premiers témoins entendus.

C'est le Dr Dérome qui est d'abord interrogé.

—Docteur, lui dit le coroner MacMahon, c'est vous avec votre collègue le Dr McTaggart qui avez fait l'autopsie du cadavre?

—Oui.

—Et qu'avez-vous trouvé?

—La victime ne porte qu'une seule marque de violence sur la tête. C'est une plaie profonde qui va jusqu'à l'os.

—Croyez-vous que c'est une arme qui a causé la mort?

—Le coup a été donné par un objet contondant.

Ici le coroner McMahon fait produire la hache meurtrière et demande au Dr Dérome si cette arme aurait pu causer une telle blessure.

Le témoin répond qu'en effet, cette hache a pu causer la mort et ici il explique que c'est avec la tête de la hache que le coup a été porté, mais non avec le taillant. Le crâne a été fracturé et le cerveau est meurtri.

Aucune autre marque de violence n'est perceptible et le Dr Dérome déclare de plus que la fille était vierge et que de ce côté il n'y a pas eu aucune violation.

—D'après-vous, docteur, le coup aurait été porté?

—Par en arrière.

—Voyez-vous quelque trace de sang sur cette hache?

Le Dr Dérome prend la hache dans ses mains et à première vue il constate qu'il y a là une tache qui lui paraît être du sang.

L'AGENT AIMES

L'agent de police Georges Aimes de Westmount est alors appelé par le coroner qui lui demande si c'est bien la hache qu'il a trouvé près du cadavre et qu'il a remise au chef de police Moffitt.

Le policier déclare que c'est bien la même hache.

M. John Norris, 1 rue Prospect est le témoin suivant.

UN CRI DE FEMME

Il déclare que vendredi soir alors qu'il revenait de la rue Green vers les onze heures, il entendit tout-à-coup le cri d'une femme.

Il se lança dans la direction de la rue Prospect et il vit une masse sur le trottoir. S'étant approché, il vit le cadavre la figure contre neige et il courut donner l'alarme chez M. Girard où on lui apprit que Mlle Girad avait vu de sa fenêtre la lutte entre le meurtrier et sa victime et qu'on avait téléphoné à la police et à l'hôpital pour demander l'ambulance.

—Avez-vous quelqu'un se sauver, lui demanda le coroner.

—Non, je n'ai vu personne, seulement j'ai vu la fille étendue sur le trottoir.

—J'ai aussi vu du sang près du cadavre et à environ quinze pieds plus loin, j'ai aperçu la hache et le témoin déclare que c'est bien la même qu'il a vue près du cadavre.

MADEMOISELLE MARIE GIRARD

Mlle Marie Giard, qui demeure au No 4 rue Prospect, juste vis-à-vis de l'endroit où la tragédie s'est déroulée, est alors appelée comme témoin.

Mlle Girard, qui est âgée d'environ vingt ans, a répondu d'une manière très explicite au coroner.

CE QUE SES YEUX ONT VU

Elle a déclaré que durant la soirée du crime, elle était dans sa chambre à écrire quand tout à coup elle entendit un cri plaintif. Elle se rendit alors dans sa fenêtre et aperçut deux personnes qui luttaient ensemble. Elle ne se rendit pas compte tout de suite que c'était un homme et une femme. Ce dernière était crispée au corps de son assaillant comme pour se défendre. Elle la vit tout à coup choir sur le trottoir, puis elle aperçut un homme se sauver dans la direction de la voie du Pacifique.

IL AURAIT TRAINE LA VICTIME

Elle l'avait vu quelques instants

(Suite à la Page 3.)

LA VICTIME

Mlle ADELINE MALHERBE, la victime de la tragédie de Westmount.

Sept cardinaux seront créés au Consistoire de mars

Presse associée canadienne
ROME, 7. — On a appris que six ou sept nouveaux cardinaux seront créés lors du prochain consistoire. Les noms des prélats qui seront honorés du Chapeau Rouge ne sont pas encore connus mais l'on a appris que le chapelier du Saint-Siège avait reçu une commande de six chapeaux.

On ne sait pas encore si le consistoire aura lieu dans la première quinzaine de mars ou après Pâques, mais on croit que la date de la cérémonie sera annoncée d'ici peu.

Dépêches-Eclair

(Presse Associée Canadienne)

Pétition coréenne.

Tokio, 7.—Le président de l'Association coréenne a quitté Séoul pour Tokio armé d'une pétition qu'il a charge de remettre à la Diète, au texte de laquelle plus de 3,000 Coréens revendiquent le privilège de participer au gouvernement de l'Empire.

—:o:—

Sincères désirs de paix.

Constantinople, 7.—Le gouvernement nationaliste turc d'Angora a envoyé le message suivant aux Alliés: "Le gouvernement et l'Assemblée nationale ottomane désirent sincèrement la paix. Notre délégué à la conférence de Londres est à la veille de son départ. Il a instruction de faire connaître nos termes de paix."

—:o:—

Veto de Wilson.

Washington, 7. — Le président Wilson a refusé aujourd'hui de se rendre à la requête des délégués des cheminots syndiqués. Ces derniers revendiquaient une enquête sur la déclaration des directeurs de chemins de fer à l'effet que les salaires devaient être réduits si non les voies ferrées se verraient réduites à la banqueroute.

—:o:—

Belle souscription.

New-York, 7.—Les églises catholiques de l'archidiocèse de New-York ont souscrit $102,425 au fonds de secours de l'Irlande.

Pour éviter le dernier péril jaune

Vendez vos oeufs pendant qu'ils sont frais.

Il y a certains produits qui s'améliorent avec l'âge, alors que d'autres se détériorent. Le vin et le fromage sont des premiers. Dans la liste interminable des autres, il faut noter les oeufs parmi les plus périssables.

Il est facile de comprendre que le vin et le fromage coûtent plus cher après qu'ils ont atteint une certaine maturité et le consommateur paie avec plaisir un prix plus élevé pour la satisfaction qu'il en retire d'abord et ensuite pour le remboursement des frais d'entreposage et l'intérêt accru sur le capital inactif représenté par une marchandise qu'il faut laisser fermenter lentement et dans des conditions si spéciales qu'il leur faut être constamment sous la surveillance d'experts dont le travail mérite rémunération.

C'est parce que le producteur, ou même l'entremetteur, sont forcés de réaliser immédiatement en tout ou en partie, les fonds avancés, qu'il est plus facile de trouver sur le marché des fromages frais, des vins jeunes et autres produits pour lesquels l'âge est une qualité.

Si, quand il était frais, l'oeuf avait été offert au consommateur, il aurait rapporté un prix raisonnable pour le consommateur et profitable pour le producteur. Au lieu de cela le producteur, pour maintenir les prix, a préféré vendre à des accapareurs. Ceux-ci, après les

Il en est différemment de la plupart des autres produits. Ils se vendent plus cher quand ils sont frais. Les oeufs, par exemple, sont toujours recherchés du consommateur, quand ils sont frais, et le producteur ou l'entremetteur, ne peut avoir d'intérêt à les laisser vieillir avant de les offrir à la consommation.

Contrairement à ce qui en est pour les vins et les fromages, la quantité d'oeufs âgés offerte à la consommation, est toujours plus considérable que la quantité d'oeufs frais. De fait, depuis quelques années, il ne s'est pas trouvé une époque à laquelle il y ait eu sur le marché local assez d'oeufs frais pour répondre à toute la demande, mais il n'y a plus de telle saison, puisque de l'oeuf frais on a fait une bouchée de roi, qu'on s'arrache à n'importe quel prix. Les oeufs plutôt mûrs sont toujours en abondance et à un prix presque abordable.

Il est impossible de prétendre que les poules pondent plus de vieux oeufs que d'oeufs frais. Il se peut que certaines races donnent de meilleurs oeufs que les autres et que certains régimes améliorent également le produit, ou lui fasse conserver plus longtemps sa fraîcheur, mais il est indéniable que tous les oeufs ont été frais, au moins une fois.

avoir gardés dans des entrepôts frigorifiques pendant des mois, ce qui est dispendieux, après avoir payé de fortes sommes pour le mirage, le chaulage et autres opérations dont ils ont le secret, après avoir subi les pertes causées par la casse et par la putréfaction, trouvent le moyen de vendre ces oeufs à un prix qui aurait été raisonnable quand ils étaient frais, mais ils ne le sont plus. Il faut que les entremetteurs aient payé un prix assez bas pour réaliser un profit quand même.

Les propriétaires de basse-cour, qui se plaignent comme tout le monde du coût élevé de la vie, auraient meilleure grâce s'ils ne complotaient pas de cette manière pour affamer le consommateur.

Il y a plus. La saison de la ponte est commencée. Puisque tout est à la baisse, les producteurs d'oeufs feraient acte de sagesse en se rappelant que tout baisse aujourd'hui et qui si au lieu d'offrir leurs oeufs au consommateur ils les dirigent vers les cold storages, ils courent le risque de vendre plus tard les oeufs frais aux prix des vieux oeufs, ou de tuer complètement leur petite industrie.

Si on continue à forcer le public à ne manger que des oeufs de six mois ou plus, il en contractera l'habitude, y habituera son goût et consommera les oeufs de Chine ou du Japon qui prennent déjà une place importante sur le marché.

KALOGEROPOULOS A LA TETE DES DELEGUES GRECS A LONDRES

L'Angleterre a réussi à faire écarter Gounaris. — Critiques de la presse vénizéliste.

L'ATTITUDE NATIONALISTE

(Presse Associée Canadienne)

ATHENES, 7. — La délégation grecque à la Conférence qui s'ouvrira à Londres à la fin du mois sur la question d'Asie Mineure, sera présidée par le nouveau premier ministre, M. Kalogeropoulos. Le ministre la guerre Gounaris n'ira pas à Londres, à cause de l'opposition britannique. La presse vénizéliste d'Athènes critique vertement M. Gounaris pour le rôle qu'il a joué durant la crise ministérielle. Le ministre de l'Agriculture Georges Baltazzia sera premier ministre intérimaire durant l'absence de M. Kalogeropoulos.

L'ATTITUDE NATIONALISTE.

CONSTANTINOPLE, 7. — Une dépêche d'Angora sous-entend que Mustapha Kemal Pacha et les autres nationalistes sont revenus sur leur refus de participer à la conférence de Londres sur les problèmes d'Asie Mineure et que leurs délégués partiront aujourd'hui même pour Londres en suivant l'itinéraire d'Adalia et de Brindes.

GOUNARIS DEVIENT MINISTRE.

LONDRES, 7. — M. Gounaris, dont la rupture avec le premier ministre Rhallia a précipité une crise ministérielle en Grèce la semaine dernière, détient le portefeuille de la Guerre dans le nouveau cabinet Kalogeropoulos qui a été assermenté hier.

200 EMIGRES RUSSES RENTRENT FORTUNES DANS LEUR PATRIE

(Presse Associée Canadienne)

Boston, Mass., 7.— Deux cents Russes débarqués ici sans un sou vaillant il y a 7 ans, s'apprêtent à retourner dans leur patrie avec les épargnes qui se totalisent à près de $500,600 et plus de $250,000 de bijoux. Ils s'embarqueront pour Libau et de là iront se réunir à leurs familles qui les attendent à l'intérieur des terres. Ces Russes ont été plusieurs années durant à l'emploi des firmes industrielles de Lynn, et leur prospérité est due aux gages élevées du temps de guerre, à leur vie frugale et à leur esprit d'économie. Ils croient qu'au taux du change actuel, les quelque $2,000 à $5,000 en argent américain qu'ils emportent les autoriseront à se prétendre riches chez eux.

22 joueurs en Cour.

Yonkers, N.-Y., 7.— Vingt-deux prisonniers, dont un facteur, ont comparu en cour ce matin sur l'accusation d'avoir fréquenté une maison de jeu.

Cette maison était située à la porte voisine du poste de police locale.

Le résultat de l'élection, ce soir dans Peterboro

La Patrie affichera ce soir, sur ses bulletins, le résultat des élections dans West Peterboro. Ceux qui voudront se renseigner par téléphone devront appeler Est 6142.

Jubilé Sacerdotal

M. L'ABBE J. O. MOUSSEAU, curé de Saint-Zotique, qui célèbre son 25ème anniversaire d'ordination sacerdotale.

VENIZELOS SUPPLIE LES ALLIES DE NE PAS REVISER LE TRAITE DE SEVRES

Reconstituer l'Empire turc, déclare-t-il, c'est consentir à de nouveaux massacres de Grecs et d'Arméniens.

CONSTANTIN

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 7.—L'ex-premier ministre Venizelos, dans une interview données aujourd'hui, a préconisé l'exécution intégrale du traité de Sèvres, dont la revision doit être discutée à la Conférence de Londres, le 21 février.

"Ce traité", a-t-il dit, "est l'unique garantie de paix stable."

Il a réclamé aux Alliés la continuation de leur aide à la Grèce, déclarant que le parti libéral était sans réserve et de tout cœur dévoué à leur cause, et que les autres partis n'étaient pas anti-alliés. Le peuple dans son ensemble, a-t-il dit, est pro-allié. Il est vrai que les amis de l'Allemagne qui forment l'entourage du trône ainsi que la propagande basée sur le mythe de l'invincibilité allemande ont jeté du discrédit sur l'attitude grecque durant la guerre, mais les événements ont dessillé les yeux du peuple grec.

"Le résultat le plus pratique de la guerre n'a pas été seulement la réduction de l'Allemagne à l'impuissance, le démembrement de l'Autriche-Hongrie, et la désagrégation de la Russie, mais la dissolution de l'Empire ottoman. Arméniens et Grecs n'ont pas été seulement asservis en Turquie, mais un million des premiers et un demi-million des seconds ont été déportés durant et depuis la guerre. Il serait incroyable que l'Empire turc pût être rétabli à un degré quelconque que par la revision du traité de Sèvres."

Se constituant le défenseur du peuple qui l'a récemment chassé, Venizelos a déclaré qu'il entendait continuer à servir la Grèce en qualité de simple membre du Parlement.

"Constantin", a-t-il affirmé, "est un misérable impotent de 54 ans, assujetti à des crises de maladies chroniques, et il n'en a pas pour longtemps à régner. Durant ce temps, l'Allemagne n'aura pas le temps de redresser la tête."

En terminant, Venizelos a avoué que la rentrée de Constantin était regrettable, mais qu'elle n'avait qu'une importance domestique, et que les Alliés ne devaient pas laisser influencer leur politique par cet événement.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE

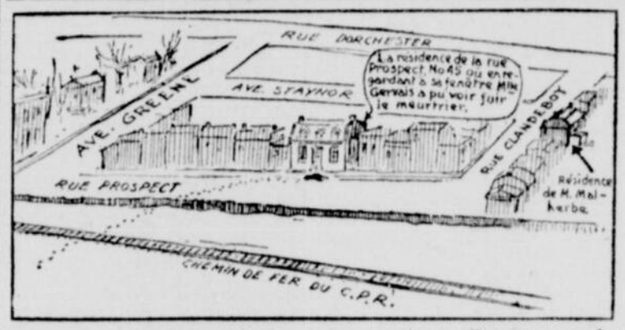

Diagramme de l'endroit où le drame fut commis, rue Prospect, avec le tracé de la route suivie par l'assassin lorsqu'il s'est enfui. Rue Clandeboye, à deux minutes de marche du No 45 rue Prospect, habite la famille Malherbe.

LORD DESBOROUGH SERAIT PROMU GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA

Le "Daily Mail" dit qu'il acceptera cette charge. — Il a visité le Canada l'automne dernier.

SA CARRIERE

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 7 — Le "Daily Telegraph" déclare ce matin que le titre de gouverneur-général du Canada sera offert à Lord Desborough en remplacement du Duc de Devonshire, et sous-entendu qu'il l'acceptera. Lord Desborough est âgé de 66 ans et l'un des sportsmen anglais les plus éminents. Il a visité le Canada l'automne dernier et s'y est fait une foule d'amis.

William Henry Grenfel, premier baron de Desborough, a été élevé à la pairie en 1915. Il a fourni une carrière éminente et s'est acquis une belle réputation d'athlète à Oxford. Il a siégé à la Chambre durant plusieurs termes et a déjà été secrétaire privé de Sir William Harcourt, à l'Echiquier. Il a été aussi président de la Chambre de Commerce de Londres et du Conseil impérial du Commerce. Durant la guerre, il exerça la présidence de la flotte aérienne et territoriale, ce qui lui fournit l'occasion de présenter trois avions au Canada. Il appartint également à la Commission du Trésor, qui lança les émissions de certificats d'épargne de guerre.

HAUT FONCTIONNAIRE DECEDE

LE LIEUT.-COL. F. W. HIBBARD, président de la Commission des Services Publics décédé hier matin, après une courte maladie. (Voir détails ailleurs).

LE VOTE SERA CONSIDERABLE DANS W.-PETERBORO

(Presse Associée Canadienne)

PETERBORO, Ont., 7 — Dès l'aube, ce matin, la cité de Peterboro a offert l'aspect animé et fiévreux des jours d'élection. Les électeurs affluent en grand nombre aux bureaux de votation pour y fixer leur choix sur l'un des cinq candidats en présence dans la division de West Peterboro. Tous les véhicules ont été réquisitionnés par les candidats dans une périphérie de quatre milles et les rues sont envahies par une longue théorie de voitures de toute description, depuis les lourds camions automobiles jusqu'aux simples attelages.

La campagne électorale a des ramifications dans toute la division et tout fait présager un vote considérable.

Les bureaux de votation ont ouvert à 6 h. a.m. pour se fermer à 6 h. p.m.

EMINENTS ORATEURS AU CONGRES DU BARREAU D'ONTARIO

(Presse associée canadienne)

TORONTO, 7 — D'éminents jurisconsultes et hommes d'Etat prendront la parole au meeting annuel de l'Association du barreau d'Ontario, à Osgoode Hall, les 9 et 10 février. L'hon. Henry W. Taft, de New-York ; Ferdinand Roy, bâtonnier général de Québec ; l'hon. Henry C. Walters, de Détroit ; l'hon. Humphrey S. Gray, de Benton Harbor, Mich.; l'hon. A. J. Montague, ex-gouverneur de la Virginie et J. A. Sullivan, K. C., de Montréal, sont inscrits sur la liste des orateurs.

MORT D'UN EMINENT CITOYEN DE TORONTO

(Presse Associée Canadienne)

Toronto, Ont. 7.—Llewellyn Rees surintendant des cours de musique dans les écoles primaires de Toronto, est mort à sa résidence de cette ville samedi.

UNE ELECTION QUI INQUIETE FORT LONDRES

C'est la 1ère fois que la sécession est le grand problème dans le

SUD-AFRICAIN

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 7. — Le "Times" d'aujourd'hui dans un éditorial consacré aux élections du Sud-Africain qui ont lieu demain, fait observer que c'est la première fois dans l'histoire des Dominions que la question de la sécession d'avec l'Empire a été un facteur influent. Deux partis sont opposés au général Smuts et à la coalition du parti du Sud-Africain et des unionistes: le général Hertzog et les nationalistes qui sont en faveur de la proclamation indépendante, et le parti ouvrier qui place au premier plan les problèmes sociaux et qualifie les velléités de sécession nationalistes d'idéal impossible.

Le résultat de l'élection est douteux. Les probabilités sont que le premier ministre Smuts s'assurera d'une majorité suffisante pour gouverner mais il ne faut pas non plus écarter les possibilités de défaite. Le chroniqueur ajoute que l'initiative des unionistes anglais, qui ont sacrifié leur identité politique afin de renforcer le parti de langue hollandaise du général Smuts est unique dans l'histoire et qu'elle a exercé le meilleur effet sur l'esprit de l'électorat.

Le "Daily Mail", dans un article sur la situation, appuie sur la loyauté du drapeau anglais manifestée par le parti ouvrier et en déduit que s'il advient que Smuts ne s'assure pas une majorité bien établie, il n'aura rien à craindre du prolétariat sur les problèmes d'ordre impérial. Le correspondant du "Mail" à Johannesburg est d'opinion que le général ne s'assurera pas de majorité substantielle, à moins de remporter quelques sièges sur le parti ouvrier.

IL RECEVRA 20 COUPS DE FOUET

(Presse Associée Canadienne)

Hamilton, Ont., 7.—Le magistrat George F. Jelfe, en condamnant samedi un étranger du nom de Bolis Blackovitch à deux mois de prison et 20 coups de fouet pour sévices contre son épouse, lui a déclaré : "Je m'en vais vous administrer une dose de votre propre médecine". Blackovitch s'était avoué à demi-coupable et à demi-innocent.

AUCUN CHANGEMENT CHEZ LES GREVISTES DES ABATTOIRS

LES DEUX PARTIES N'EN SONT PAS VENUES A UNE ENTENTE.

Il y a une semaine aujourd'hui que dure la grève des bouchers de la Montreal Abattoir Co. Aucun développement nouveau ne s'est produit dans les démarches faites pour en venir à un arrangement. Au cours d'une visite aux bureaux généraux des grévistes, 121 rue Bridge, ce matin, on a appris que deux abattoirs privés seraient ouverts incessamment. Ce qui permettra à bon nombre de grévistes de travailler.

Les officiers du département du Travail d'Ottawa, MM. A. G. Quirck et T. Bertrand se tiennent constamment à la disposition soit de la compagnie et des grévistes pour amener un règlement satisfaisant à ce sérieux conflit.

L'EMANCIPATION DE LA FEMME CHEZ LES JAPONAIS

Presse Associée Canadienne)

TOGIO, 7—Le féminisme vient de faire un pas décisif au Japon. La Chambre des représentants a en effet entamé aujourd'hui l'étude d'un rojet de loi tendant à annuler la loi qui interdit aux femmes du pays de faire partie d'associations politiques ou d'assister à des assemblées politiques. Le bill a des partisans dans tous les partis. Une pétition signée par des milliers de femmes a été déposée à la Chambre. Elle dit en substance que c'est une grave injustice que de refuser à la femme le droit de s'instruire des grandes questions du jour et que la loi actuelle est incompatible avec l'esprit moderne.

CONFERENCE NAVALE DANS LE PACIFIQUE

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 7 — Un message de Sydney au "Daily Telegraph" indique qu'une importante conférence des combattants d'escadres navales se déroulera sous peu à Singapore et qu'on y étudiera la question de la défense navale dans le Pacifique, particulièrement au point de vue de l'établissement de bases navales. Il est probable que les conclusions de la conférence seront étudiées à la prochaine conférence impériale, en juin.

MONDANITÉS

Mme L. Israël Tarte recevait samedi à l'heure du thé en l'honneur de Mme Langlois de Bruxelles.

Mme Bourassa donnera un thé dasant samedi pour ses filles Cécile et Claire.

Mme A. E. Labelle donnait samedi soir un bal travesti en l'honneur de sa fille Berthe. La salle à manger était décorée de jonquilles et Mmes A. Bazin, L. D. Mignault, Gustave Labelle servaient le café. Mlle Labelle portait un costume de "Folie". Les prix furent gagnés par Mlle Nantel, Mlle Crépeau, Mlle Bazin, M. Louis Lacoste et M. Rinfret. Les invités de Mme Labelle étaient MM. et Mmes Angers, Edouard Labelle, Jos Bastien, Henri Beaudry, Brodeur, Henri Baby, J. Hurtubise, Mlles Denise St-Onge, T. St-Arneau, Jeanne Tarte, Tougas, Berthe Taschereau, Jeanne Tétrault, Lucienne Villeneuve, Marie Vautelet, Marie Valiquette, Marcelle Wilson, Pauline Archer, H. Archambault, Pauline Bertrand, Blondin, O. Bruneau, G. Bazin, Jeannine Bessette, P. Bertrand, J. Boyer, M. Fiset, L. Brunelle Olga Bergevin, Diane Bergevin, B. Bernard, G. Bienvenue, Cécile Bourassa M. Brais, L. Beaubien Marie et Lucette Beaubien, C. Chagnon B. Chagnon A. Chalifoux Juliette et Marguerite Cardinal, R. Chaput, Pages, Crépeau Perrault, Duquette, Berthe Laurence, M. St-Laurent Yvette Marsan, Lorette et Adrienne Déary Marie Pinard, Simone Desjardins Simone Herbt, M. Lamothe, D. Boucher M. Brault, G. Gérard, C. Maseon A. Lemoine, G. Ostigny, Amoe, Simone Pariseau, Yvette Pariseau, Germaine Pariseau, Fernande Roy, Marguerite Rolland, Marie et Françoise Raymond, Berthe Robillard, J. Cholette, Juliette et Jeanne Cloutier H. Crépeau C. Carroll Françoise Chauvin, P. Cusson, M. Clément, M. de Tonnancour, G. de Tonnancour, L. Doré, E. Doré, A. De Bellefeuille V. Duverger, G. Duverger J. Delfausse Marie Delfosse J. Delfosse Mimie Dupuis P. Dussault, A. Dussault J. Desbarats, G. Décarie, G. Desjardins, F. Duffy, A. L. Décarie M. Demartigny, Juliette et Berthe Emard, M. Frechon Goudrault, Grenier, Jervais, R. Geoffrion, Cécile et Charlotte Harwood, Simone Desjardins, M. Deladurantye, M. Barthe, Gertrude Hébert, Hubert H. Kennedy, J. Lafontaise, P. Lorasger, Louise et Lucile Labelle, J. Leman, L. Lebel et Germaine Lebel, G. Nadeau, L. Masson, Carie Larue, G. Trudeau, Cécile Contant, M. St-Laurent R. Angers Leduc, M. Langlois, Gilberthe Gravel, Symoene Martineau, Marie-Paul Martineau, Marguerite Mizgault, Lucile Mongenais, R. Bertrand, L. Morgan, Dolly Morgan, Y. Mercier, Alphonsine Mercier, Marie Maréchal, Victoria Mount, R. Mercier, Germaine Masson, Antoinette Rancel, G. Portelance, P. Portelance.

MM. A. Monette, Maurice Marcelo, Constant Gendreau, Bernier Ostiguy, Pierre Amos, Paul Letondal, P. Desalaberry, Louis Robert, A. Nadeau, C. Dupuis, Deguise, Jean Louis Poirier, G. Fortin, J. Lamontagne, L. O. Sullivan, C. Cardasco, L. Carrier, L. St-Jacques, P. Murphy, J. Beaudry, Jean Herdt, Albert Bergevin, Garneau, William de Lotbinière Harwood, M. Fafard de Québec; Crépeau, L. Coderre, J. Coffin, J. Cartier, Hoffman, Cheney, Foy, D. Hubert, M. Plamondon, d'Ottawa; R. Montbriand, Papineau Mathieu, Charley Burroughs A. Marius, J. de La Durantaye, Ottawa; L. Lemaire, Ottawa; C. Melançon, Ottawa; Paul-Maurice Dubrûle, Maurice Lalonde, D. Desbarats, Louis Loranger, Godfroi Lamoyiolette, Edouard Fauteux, T. Savoyoie, H. St-Onge, Georges Saintmaurnault, R. Simrad, L. St-Jean, A. Taillefer, C. Taschereau, Henri Vautelet, C.-E. Valiquette, Maurice Ollivier, M.-G. Parizeau, G. Perron, Jean et Rémi Perrault, Jacques et Paul Panneton, Auguste Paquette, L. de G. Prévost, Henri Rainville, F. Rasette, — Roy, D. Roberge, Rial Panet, N. Raymond, Leduc, G. Lavigne, le docteur Langevin, N.-M. Win Larue, B. Langelier, Henri Laframboise, Wainright, Paul et Henri Lalonde, Jean Martineau, Bertrand Mignault, Brossard, W. Morgan, L. Mercier, H. Morin, Francis MacKay H. Lavoie, A. Paquette, G. Robert Morand, J. Fauteux, M. Fauteux, J.Roy, Louis Lacoste, Aymé et Jean Lafontaine, J. Marchildon, F. Racette, Jules de Lorimier, M. Barbeau, Emile Bruchési, H. Bertrand, J. Beaudry, A. Beaudry, J. Beaudry, G. Beaudry, R. Beaudry, Andrew Beaubien, Jos. Beaubien, Philippe Beaubien, Garceau, R. Brault, F. Birmingham, D. Bruneau, P. Brais, L. Brais, G. Bessette, J. Beauset, Paul Beauset, Jacques Beauset, L. Beaudry, Joseph Barcelo, Z. Barcelo, M. Bernard, R. Bienvenue, R. Bourassa, R. de la Durantaye, H. Desjardins, M. Donnahue, N. Décarie, Gil et Maurice Forget, P. Fleury, M. Goudriault, M. Gervais, C. Goudreault, Georges Garneau, M. Garnon, P. Gagnon, P. Gouin, P. Grenier, J. Grenier, R. Harwood, Charles Hébert, Adrien et Henri Hébert, Norman, Hamilton, H. Hamilton, W. Hamilton.

Mme Dumont Laviolette est à Québec l'invitée de Mme J. P. Landry.

Mme Louis Amos, Mlle Marie Laberge, M. L. LeBlanc, Mlle Jeanne Tarte, Mlle Gabrielle Bienvenu, Mlle Barry, M. Barry et M. J. Lavallée sont au nombre des souscripteurs au bal qui sera donné ce soir au Ritz Carlton par le Catholic Women's League.

Mme Joseph Masson, de Danville, est l'invitée de Mme J. J. Hannan.

Mlle Eveline Bolduc ira à Ottawa à la fin de la semaine.

M. et Mme L. S. Odell sont à Atlantic City.

M. René Théberge, M. Jacques Hébert, M. Jean Lallemand, M. A. Théberge, M. Martineau, ont accepté des billets pour le bal qui sera donné demain soir au Winsor au bénéfice du Montreal Children's Hospital.

Mme Gustave Grenier, née Beaudry, Alice, recevra pour la première fois depuis son mariage le jeudi 10 février.

Sir Lomer et lady Gouin sont arrivés à Naples.

Mme C. J. Doherty reviendra au Canada à la fin du mois. Mlles Doherty passeront l'été en Europe.

M. et Mme E. A. Robert sont partis pour Atlantic Clay.

Jeudi dernier Mme Henri Bourgie, de Valleyfield, recevait quelques intimes à l'occasion de l'anniversaire de son fils Jude. Les invités étaient MM. et Mmes Henri Bourgie, Roméo Bourgie, E. Monette, Mme J. Farmer de Hawkesbury, Alf. Durocher, Mme Alf. Théoret, Mme Chatel, Mme Langevin, Mlle Belleville, Mlles D. G. Theoret, Julienne et Gertrude Chatel, Marguerite Fitch, Berthe et Laurette Durocher, Catherine Monette, MM. Jos Blais, A. Théoret, Rolland Théoret, Mimi Théoret, Gaston Durocher, Georges L'Espérance.

Dernièrement a eu lieu chez M. et Mme E. Grenier une soirée dansante à laquelle étaient invités MM. et Mmes A. Dorais, C. Desjardins, A. Chaussé, J. Chevalier, F. Chaussé, Mlle M. Grenier, L. Parent, B. Perron, B. Emery, A. Lussier, L. Pouliot, A. Grenier, L. Grenier, G. Dorais, J. Emery, G. Emery, MM. A. Sabourin, G. E. Gosselin, D. Faubert, A. Grenier, B. Rivest, A. Contant, A. Lamoureux, P. Lamay, O. Meunier, F. Duck, P. Duck, J. Emery.

Une réunion a eu lieu samedi dernier chez M. et Mme Hormisdas Lapointe à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Lapointe. Parmi les personnes présentes on a remarqué : Mme Lapointe, mère de M. Lapointe, MM. et Mmes François Laviolette, E. Séguin, D. Jusseaume, sr, O. Jusseaume, jr, P. Beaudry, M. Caisse, J. Rainville, S. Jusseaume, Mlles G. Lapointe, B. Laviolette, C. Beaudry, A. Beaudry, M. Beaudry, L. Guérin, A. Lapointe, MM. O. Patry, R. Laviolette, J. B. Beaudry, O. Guérin, R. Lapointe, S. Guérin, O. Lapointe, P. E. Lapointe, M. Lapointe.

Mlle Chevrier est à Montréal pour quelques semaines.

Mme Adrien Beaudry et sa famille sont revenues samedi de Québec.

QUEBEC.

Mme Massue Fortier a donné un thé la semaine dernière, en l'honneur de Mme L.-A. Taschereau. Parmi les invités, on a remarqué lady Fitzpatrick, lady Lemieux, lady Fiset, Mme Taschereau, de la Beauce; Mlle Fitzpatrick, Mmes L.-P. Pelletier, H.-G. Carroll, E.-J. Flynn, Albert Malouin, Adélard Turgeon, A. Galipeault, J.-E. Perrault, L.-A. David, A. Beaudry, W.-G. Mitchell, Antoine Taschereau, Honoré Mercier, Linière Taschereau, J.-E. Fortier, Panet-Angers, Edmond Taschereau, Cyrille Delage, Georges Tessier, René Fortier, Albert Sévigny, Alleyn Taschereau, Eugène Taschereau, Jules Garneau, Noel Belleau, Arthur Amos, Cortland Fages, P.-A. Lavallée, N. Belleau, A. Demers, A. R. Auger, Louis Demers, Edouard Taschereau, Jos. de Varennes, Jos. Simard, Louis La Rue, Richard LaRue, Hughes Fortier, Arthur LaRue, Philippe Hamel, Jos Sirois, Eugène Roberge, Arthur Godbout, J. Lachance, G. Mirille - Déchêne, Georges Parent, René Lemoine, L. A. Richard, Jules Fremont.

Un thé a été donné vendredi après-midi par Mlle Germaine Samson, aux appartements de sa tante, Mme Adélard Turgeon, en l'honneur de Mlle Esther Doré, de Montréal. Le thé a été servi par Mmes Gérard et Charles Alleyn et Mme Caouette.

Mme Geo. E. Amyot a donné un déjeuner au Frontenac samedi.

Lady Fiset d'Ottawa, passe quelques jours à Québec.

Mlle Thérèse Lasdry recevait quelques amis a une soirée dansante la semaine dernière.

Mme Louis LaRue recevait hier à l'heure du thé en l'honneur de Mlles Esther Doré et Grace Carroll, de Montréal.

Mme P. J. Paradis a donné un déjeuner, jeudi, au club de la Garnison, en l'honneur des dames Montréalaises, actuellement à Québec pour le temps de la Session. Les invitées de Mme Paradis étaient Mmes L. A. Taschereau, Adélard Turgeon, J. E. Perrault, J. L. Perron, Athanase David, Honoré Mercier, Adrien Beaudry, Jos Lamarche Auguste Tessier, Cyrille Delâge, Mlle Fitzpatrick, Mmes J. P. Landry, D. O. L'Espérance Neuville Belleau, et Edmond Proulx de l'Original.

Mme Richard Larue recevait la semaine dernière à l'heure du thé, Mmes Albert Sévigny, Eugène C. Audet, Massue Fortier servaient le thé et les glaces aidées de Mlles Germaine Lavery, Aline Lavery, Juliette Chassé Gabrielle et Madeleine Barry, Alice Huot, Lucienne et Bernadette Rouillard, Jeanne Tanguay. Le salon était décoré de roses et de verdure, la table du thé d'oeillets de jonquilles.

Mme Lorenzo Montreuil a donné la semaine dernière une réception en l'honneur de Mme Alex. Taschereau, Mme P. A. Lavallée recevait avec Mme Montreuil, Mmes Lachance et Achille Paquet. Jos Vaillancourt et Henry Sharples servaient le thé et les glaces aidées de Mmes Porter, C. R. Paquin, René Turcot, René Plamondon, Placide Morency, Louis LaRue, Henri Gagnon, Paul Robitaille, J. E. Warrington, J. Sheedy, R. Potvin et Henri Lavigueur. Mlles Marcelle, Yvette et Rachel Montreuil.

A Ottawa.

Mlle Joan Cobbald qui est depuis plusieurs mois l'invitée de L. L. Exc. à Rideau s'embarquera avec la comtesse douairière de Minto à bord de l'Empress of Britain.

L'Elégance

Manteau de pluie pour fillette de 10 à 12 ans.

Manteau pour fillette en tissu anglais.

LES MÉFAITS DE CUPIDON

Marsan—Moss

Samedi a été célébré dans l'église Ste-Brigitte, le mariage de Mlle Marie-Rose Marsan, fille de M. et Mme Zéphirin Marsan, avec M. J. Laurence Moss, fils de M. et Mme J. Henri Moss. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. H. Lamarche, procureur du Collège de L'Assomption, oncle de la mariée. MM. Zéphirin Marsan et J. Henri Moss, servaient de témoins aux mariés.

La mariée portait un costume de serge bleu marine, avec parure de taupe. Un chapeau de velours noir, avec garniture de plumes d'autruche de fantaisie Son bouquet était d'American Beauties. Mlle Paulette Lortie, nièce du fiancé était bouquetière. Des petits pages accompagnaient la mariée. De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux jeunes époux. Pendant la messe, la chorale de Mme Boucher, exécuta un très beau programme musical.

Après la cérémonie un somptueux dîner fut servi chez Mme Marsan, et après les heureux époux sont partis pour voyage et à leur retour recevront chez eux, 111, rue Bréboeuf. Parmi les invités nous remarquions: Rév. J. A. Lamarche, Rév. J. Lorenzo Richer, S.J., M. et Mme J. Henri Moss, M. et Mme Eugène Bleau, M. et Mme J. A. Laurence, M. et Mme J. L. Lamarche, Mme C. Lapierre, Mme Désiré Corbeil, Mme Alfred Lamarche, M. et Mme A. Pauzé, M. et Mme Alfred Lortie, M. et Mme Aldéric Gutmet, M. Emile Lamarche, M. et Mme Arthur Charbonneau, M. et Mme Alex. Barbeault, M. et Mme Henry Moss, M. et Mme Avila Dufort, M. et Mme Ernest St-Cyr, M. et Mme André Leroux, M. et Mme Alfred J. Laurence, M. et Mme Lucien Brodeur, M. et Mme Nap. Walker, M. et Mme Eugène Bleau, jr, M. et Mme Georges Lebrun, M. et Mme Georges Bleau, M. et Mme Albert Bleau, M. et Mme Albert Barbeault, M. et Mme Rosaire Lebrun, Mme Eugène Archambault, Mlle Jeanne Lapierre, Mlle Thérèse Charbonneau, Mlles Marguerite et Paulette Lortie, M. René Charbonneau, M. Alfred Bleau, Mlles M. et B. Lefebvre, Mlles B. et E. Marsan, Mlle L. Lefebvre, Mlle Virginie Gravel, Mlle Ruth Clarke, Burlington, Vt., M. Maurice Charbonneau, Robert Charbonneau, Mlles Henriette Barbeau, Berthe Jetté, M. Roger Moss, Mlles D. Brulé, V. Lamoureux, A. Bédard, L. Brasseur, G. Gravel, F. Comte, C. Bélanger, L. Lefebvre.

M. et Mme J. Laurence Moss, photographie prise à la sortie de l'église samedi matin.

Drouin-Vermette

Ce matin dans l'église Saint-Enfant Jésus du Mile-End a été célébré le mariage de M. Jean Drouin avec Mlle Corinne Vermette.

Lafond-Lamy

Mercredi le 2 février 1921, en la chapelle de l'Immaculée Conception, a été célébré le mariage de M. Ephraim Lafond, fils de feu Aimé Lafond, et Victoria Therrien, à Jeanne-Felicia Lamy, fille unique de feu Alexandre Lamy et Jeanne Chataignier, tous deux de Montréal.

Blondin-Pepin

Ce matin a été célébré le mariage de Mlle Berthe Blondin, fille de M. J. A. Blondin, avec M. Roméo Pepin, fils de M. André Pepin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église Saint-Denis à 8 heures. Un très joli programme de chant fut exécuté pendant la messe par le choeur de la paroisse. MM. Pepin et Blondin servaient de témoins à leurs enfants. La mariée portait un costume de drap velours bleu marine avec parure de castor et étole en castor, chapeau de printemps bleu marine et bouquet d'American Beauties. Après la cérémonie le vin fut servi chez M. J. A. Blondin, père de la mariée, 544 rue Saint-Denis.

Prochain mariage

On annonce pour le 7 février prochain le mariage de M. Albert Leduc, fils de M. et Mme Alphonse Leduc, de Montréal, avec Mlle L. A. Patry, fille de M. et Mme Albert Patry, de Québec.

De retour

Dimanche, 23 janvier 1921, a eu lieu chez Mme Vve Albani DeGrandpré une réunion de famille à l'occasion du retour de voyage de noces de ses enfants, M. et Mme Lorenzo DeGrandpré, née Fleur-Ange Laforest, mariés la semaine dernière. Un grand nombre de parents et d'amis des mariés s'étaient rendus pour fêter le retour des heureux époux. La mariée était ravissante dans sa toilette de crêpe georgette champagne toute argentée. Un magnifique programme de chant et de musique fut exécuté. Un orchestre fit aussi de la bonne musique durant la soirée.

Mme et Mlles DeGrandpré servirent durant la soirée de délicieux rafraîchissements à plusieurs reprises. On se sépara tard dans la soirée en souhaitant aux nouveaux mariés de longues années de bonheur et en remerciant Mme DeGrandpré de sa généreuse hospitalité.

Plusieurs personnes présentes prirent part au programme. Parmi les invités, M. et Mme Dr Charles-Auguste Lambert M. et Mme Louis Laforest, M. et Mme Arthur DeGrandpré, M. et Mme J. Ed. Mousseau, M. et Mme Emile DeGrandpré, M. et Mme Edouard Gauthier, M. et Mme Louis Demarais, M. et Mme Joseph Laforest, M. et Mme Pierre Piette, fils, M. et Mme Wilfrid Drainville, M. et Mme Edouard Paquin, Mme Louise Guévremont, M. Paul Fernet, Mlle Corinne Laforest, M. Albert Drainville, M. Gabriel Fernet, M. Arthur Drainville.

—:o:—

Nous rappelons à nos lecteurs et lectrices que nous sommes complètement à leur disposition pour leur compte-rendu de mariages, fiançailles, noces d'or et d'argent.

CHEZ NOUS

R.—A un abonné de dix ans: 1o A peu près quatre ou cinq par jour. 2o Peut-être pas abondamment durant les grands froids, mais elles donneront néanmoins satisfaction si ce sont d'excellentes pondeuses.

R.—A Inquiet: Vous pourriez vous adresser à un numismate à ce sujet, vous auriez tous les renseignements nécessaires.

R.—A Petit Jean: Oui, il faut les transplanter au printemps.

—:o:—

La conscience est cette faculté qu'a l'homme de contempler ce qui se passe en lui, d'assister à sa propre existence, d'être pour ainsi dire spectateur de lui-même.—Guizot.

—:o:—

Philanthropes et inventeurs. — Linné (Charles), botaniste suédois, 1707-1778, à qui l'on doit la création d'une langue scientifique et d'une méthode ingénieuse pour la botanique. Fils d'un pasteur luthérien, Linné eut de bonne heure un goût prononcé pour les fleurs. Quand il termina ses études à l'Université d'Upsal, il conçut l'idée de classer les plantes d'après des considérations tirées des étamines et des pistils. Comme minéralogiste, il a dirigé l'attention des naturalistes sur les formes de cristaux; comme zoologiste on lui doit d'ingénieuses classifications.

Cervelles de mouton frites. — **Faites dégorger les cervelles dans l'eau froide; retirez-en les petites membranes et faites-les blanchir dans de l'eau salée additionnée d'un peu de vinaigre, dans laquelle vous aurez jeté un oignon, un peu de persil. Lorsque les cervelles sont cuites, retirez la casserole du feu et laissez refroidir le tout; il faut veiller à ce que les cervelles refroidissent, dans l'eau de la cuisson, car cela les raffermit.**

Mettez au fond d'une sauteuse, une fine tranche de lard, posez pardessus les cervelles arrosées d'un filet de vin blanc sec, d'une même quantité de bouillon; ajoutez du persil, de la ciboule et des tranches de citron dont vous aurez soigneusement enlevé le zeste et les pépins. Mettez le tout sur feu doux et laissez mijoter jusqu'à ce que les cervelles soient parfaitement cuties.

Retirez-les de la casserole, coupez-les en deux parties, trempez-les dans la pâte à frire puis jetez-les dans la friture bouillante. Lorsqu'elles auront pris belle couleur, faites-les égoutter et dressez-les en pyramide sur une serviette pliée; garnissez de persil frit.

Marguerite

On souhaita à l'Alliance de célébrer ses noces d'or, toujours sous la direction de son chef actuel, M. J.-J. Goulet.

LA REORGANISATION DE CARLETON PLACE

OTTAWA, 7 — Les autorités municipales de Carleton Place font une réorganisation qui se voit rarement en Canada. Des annonces de cette ville sont publiées dans les journaux locaux demandant un greffier, un trésorier, un chef de police et un commissaire de la voirie. Il ne doit rester personne en fonction de l'ancien personnel.

LE NOMBRE DE DIVORCES AUGMENTE

OTTAWA, 7 — Depuis la semaine dernière le nombre de divorces à être soumis au Sénat la prochaine session a été porté à 124. Au nombre des dernières demandes reçues est celle de M. H. M. Davies, de Sherbrooke, qui a épousé Mlle Florence à Dudley, demeurant actuellement à Fulford.

DES CHANGEMENTS AU CONSEIL DE POINTE GATINEAU

OTTAWA, 7 — Le conseil municipal de la Pointe Gatineau, a remplacé deux des trois conseillers qui ont donné récemment leur démission. Les nouveaux élus sont MM. Lorenzo Lamoreau et Mathias Lauzon. Leur terme d'office n'expirera qu'en janvier 1923. Le troisième sera choisi à une autre assemblée du conseil. Les autres conseillers élus sont MM. Marcel Plouffe, Calixte Charron et Clarence Fournier.

Bonheur et Bien-Etre Futurs

Ce qui en est la meilleure assurance

Tout jeune homme qui est prêt à se créer un foyer, cherchera, s'il est sérieux, une femme chez qui il reconnaîtra des qualités qui seront une garantie pour son propre bonheur et le bien-être futur de sa famille.

Son droit est donc d'exiger, chez la personne de son choix, ce que l'on considère comme la meilleure assurance de l'avenir: la santé. Que de jeunes filles, pourtant bien douées autrement, ont perdu de belles chances à cause de leur teint pâle, de leurs forces trop restreintes, en un mot, à cause de leur trop faible état de santé.

A celles-là nous apportons les paroles d'encouragement telles que consignées dans le témoignage de Mme H. Langevin, 372, rue Lartigue, Montréal. Qu'on le lise avec attention:

"Quelques mois avant mon mariage j'étais devenue anémique et je souffrais d'irrégularités. Cela me causait de gros malaises et des points dans les côtés. Je pouvais à peine travailler, tellement j'étais faible. Je n'avais plus d'appétit ni aucun souci pour prendre la moindre distraction.

J'essayai toujours sans succès, une foule de remèdes. Comme ma santé ne faisait que décliner, je croyais bien ne jamais pouvoir me marier car j'étais loin d'être en état d'entrer en ménage.

Un beau jour cependant, je commençai à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je sentis tout de suite que cela me faisait beaucoup de bien. Reprenant courage à mesure que mes forces revenaient, je continuai pendant quelques mois ce merveilleux traitement. Je ne puis que m'en féliciter. Tout mon mal fut vite disparu, mon teint s'améliora, mon appétit devint aussi bon qu'auparavant. Toutes mes souffrances n'étaient plus que chose du passé et mes fonctions s'étaient aussi parfaitement régularisées.

Grâce aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai recouvré ma pleine santé et mes forces d'autrefois.

Aujourd'hui mariée, je vis parfaitement heureuse et n'oublierai jamais que je dois certainement ce bonheur aux bons effets des Pilules Rouges que je recommande sincèrement à toutes les jeunes filles et femmes faibles ou malades. Après en avoir essayé plusieurs autres, je sais donc par expérience, qu'il n'est pas de meilleur remède pour les maladies de la femme."

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte.

ROBOL (TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux, guérit la constipation chez les hommes les femmes et les enfants. Epargnez-vous les maux de tête, les mauvaises digestions et un état bilieux en le prenant. Prix, 25 sous chez votre marchand ou par la poste. Pour toute information et consultation, adressez: Compagnie Chimique Franco-Américaine, Limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

LE NOBLE EFFORT DE NOS MUSICIENS

ON L'A MAGNIFIQUEMENT DEMONTRE AU BANQUET DES NOCES D'ARGENT DE L'ALLIANCE MUSICALE.

Si la musique instrumentale a fait des progrès réels à Montréal, depuis vingt-cinq ans ou plus, cela est surtout dû aux sacrifices que n'ont pas craint de s'imposer nos musiciens canadiens. Ceci a été magistralement démontré par M. Elzéar Pelletier, qui, au banquet de samedi soir, à l'arsenal de l'avenue des Pins, en l'honneur des noces d'argent de l'Alliance musicale, a fait l'historique de cette institution qui a formé la plupart de nos principaux instrumentistes, et que le bataillon des Carabiniers Mont-Royal est fier d'avoir come musique officielle. Cette fête de l'art avait réuni pas moins de deux cents convives. Commencée tard dans la soirée, elle se termina brillamment par une sauterie qui se prolongea jusqu'aux petites heures, dimanche matin. M. Elzéar Pelletier présidait et avait à ses côtés le lieut-col. Jos. Filiatrault, les majors V. Turdif et P.-E. Ranger; MM. J.-J. Gagnier, Gustave Comte, Fred Pelletier, le lieutenant J. J. Goulet, directeur de l'Alliance Musicale, à qui une baguette d'ivoire et argent fut présentée de la part de la Philharmonique de Saint-Hyacinthe par M. Lalumière, directeur et délégué; Ch. Molinari, président de l'union des musiciens de Montréal; Art. Cloutier, etc. Ces derniers proposèrent les santés de l'Alliance, des invités, du régiment, des anciens, de la musique et des dames. Le secrétaire, M. Charles Deivenne, lut des lettres d'excuses du premier ministre de la province, des honorables Galipeault et Médéric Martin; le sir Hosmisdas Laporte, des sénateurs David et Dandurand, du général Labelle et de M. Fernand Rinfret, empêchés d'assister à cette fête de l'art. Ce banquet fut un grand succès et les membres fondateurs de l'Alliance musicale, d'où est sortie la musique de Concordia, devenue subséquemment celle des Grenadiers, furent chaleureusement félicités de leur belle organisation.

LE MARQUIS DE PRRIOLA A L'ORPHEUM

La représentation de gala de l'Orpheum, samedi soir, fut un réel succès pour les Soirées artistiques françaises. Le public était nombreux et enthousiaste, et la représentation, commencée à l'heure annoncée, put se terminer un peu après deux heures La pièce d'Henri Lavedan, "le Marquis de Priola", qu'on n'avait pas entendue à Montréal depuis plusieurs années, fut consciencieusement jouée par tous les artistes de la troupe, recrutés parmi les meilleurs de nos principales scènes Les rôles étaient mieux sus que lors de "la Française", et la mise-en-scène avait été particulièrement soignée M. Becman ne laissa voir aucune absence de mémoire et il sut donner grande allure au rôle titre. Il fut du reste fort bien secondé par tous les autres interprètes de la distribution. Le public de Montréal semble se rendre compte de l'effort sérieux des Soirées artistiques françaises pour nous servir les grandes pièces du répertoire français, dans un cadre spécial, et c'est pourquoi il accourt à ces représentations bien qu'elles aient lieu à une heure plutôt avancée et incommode.

RUTH GORDON AURA LES JAMBES DROITES

CHICAGO, 7. — Il existe des artistes qui ne reculent devant aucun sacrifice pour parvenir au succès. L'actrice Ruth Gordon nous en donne une nouvelle preuve. Parce que ses jambes n'étaient pas droites, ce qui l'obligeait de porter des robes longues à la scène et lui nuisait dans son avancement, Ruth Gordon était malheureuse comme les pierres. Il y a quelques semaines, elle décidait le docteur Edwin Ryerson à lui briser les deux jambes à deux endroits, afin de les lui redresser ensuite, opération héroïque. Or, ledit docteur lui ayant déclaré ce matin que sa convalescente était en bonne voie, que ses jambes seraient droites comme des "I" et qu'elle pourrait porter des robes courtes et parvenir au succès tant rêvé, il ne se trouve pas de petite femme plus heureuse que Ruth Gordon, dans son fauteuil roulant.

DECES D'UN AMIRAL BOCHE

Berlin, 7.—L'amiral comte Friedrich von Baudissin, ancien chef de l'état-major de l'Amirauté allemande, est mort.

L'amiral von Baudissin fut un temps amiral de l'empereur allemand et pendant trois ans commanda le yacht impérial. Il entra dans la marine en 1873 et prit sa retraite en 1913. Il était âgé de 69 ans.

ETRANGERS

Les Canadiens-Français sont invités à venir à l'Hôtel Wilhelmina

L'Hôtel Wilhelmina procure de chaudes chambres de luxe, eau chaude continuellement: Plan européen, $1.25 et plus par jour; plan américain, $2.50 et plus par jour. Taux spécial à la semaine pour l'hiver. Excellente cuisine. 242 rue de la Montagne. Tél. Uptown 5346. 286-1no

MAISON D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c la leçon

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans.

Ecrire pour détails

Mlle BLANCHE FISHER

1264, Ave Lexington, New-York, N.Y. Dépt. 63 248-1no

VOS GARCONS et VOS FILLES

Comptent aujourd'hui sur VOUS

L'INTELLIGENCE, la santé et l'énergie de vos enfants dépendent en grande partie de ce qu'ils mangeront aujourd'hui. Rien n'est plus vrai que le proverbe: "Nous sommes faits de nos aliments".

L'AVOINE OGILVIE

La Meilleure du Canada

est l'aliment parfait pour les enfants qui grandissent. La nature y a mis en réserve, dans la proportion convenable, tout ce dont l'homme a besoin. Et l'avoine Ogilvie est délicieuse. A la pensée de leur "porridge" crémeux et léger, les bambins sautent du lit car ils ont faim.

Demandez le grand paquet tubulaire. Vous conviendrez que l'avoine Ogilvie est la meilleure et chacun conviendra avec vous.

Ogilvie Flour Mills Company Limited

MONTREAL.

AU BON MARCHE LETENDRE LIMITEE

625 RUE STE-CATHERINE EST

Occasions Spéciales au

Rayon des Soieries

SOIE TAFFETAS, d'un fini chiffon, qualité tout soie, sans apprêt, la soie à la mode pour la saison du printemps et de l'été dans les nuances de vert, mytre, taupe, émeraude, argent, héliotrope, prune, tabac, beige, drab, tête de nègre, acier, mais et noir. Largeur de 36 pouces. Valeur de 2.49. Pour le prix très spécial mardi, la verge..... 1.29

75 VERGES DE SOIE TAFFETAS NOIR, fini chiffon et brillante, très beau noir jais, une soie donnant une bonne durée. Largeur 38 pouces. Valeur courante de 2.25. Pour le prix très spécial mardi, la verge..... 1.95

Lingerie pour Dames

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES—Camisoles et caleçons tricot coton ouaté blanc, encolure haute et manches longues, grandeurs assorties pour dames. Spécial..... .98

TABLIERS (couvre-tout), indienne rayée, manches courtes, poche et ceinture, nuances pâles et foncées, grandeurs 34 à 44. Spécial..... .98

Palais du Bébé

ROBES POUR FILLETTES—Flanelle bleu marine, genre middy, garnies de braid rouge et bleu, jupe par plis, âges: 2 à 6 ans. Spécial..... 7.98

MANTEAUX POUR ENFANTS—Serge, cachemire blanc, unis et garnis de broderie de soie, lignes désassorties. Ages: 3 mois à 2 ans. Très spécial..... .98

Nouveaux Chapeaux pour Dames au

Salon des Modes

CHAPEAUX de satin noir et toutes les nouvelles couleurs, petits chapeaux toques ou Chin Chin, combinés paille et satin. Très bonne valeur à..... 9.95

Une autre ligne de chapeaux de satin dans les couleurs de noir, marine, taupe et brun. Très spécial à 6.95

Jupons à 4.98

En moirée, tricoline, styles fashionables, assortiment complet de couleurs et grandeurs. Mardi..... 4.98

Notice—A Bientôt la Célébration
DE NOTRE
42ième Anniversaire
PAR UNE
GRANDE MISE EN VENTE EXTRAORDINAIRE

Suivez nos annonces et vous apprendrez bientôt la date de cet événement commercial.

Solde de Manteaux Imperméables

Lignes brisées de notre stock régulier et quelques échantillons de la manufacture, faits de cachemire, couleurs tan, olive, marine et noirs. Grandeurs 34 à 40. Mardi..... 7.98

Grande Vente dans les

Cotons et Serviettes

COTON JAUNE, marque "Bengal", beau fini, fabrication canadienne. La grande demande pour draps, taies d'oreillers. Largeur 40 pouces. Ancien prix .39, maintenant..... .24

SERVIETTES de bain blanches, bonne épaisseur, fabrication canadienne. Dimension 20 x 40 pouces. Valeurs de 1.00 et 1.25 chaque, pour..... .59

Tissus à Robes de Couleur

TWEED unis tout laine, brun tabac, pour jupe, pardessus d'enfants ou manteaux pour dames, largeur de 54 pouces. Valeur de 4.00. En vente mardi à..... 2.59

DRAPS de dames, pour manteaux légers ou pardessus d'enfants, dans les teintes de gris fer, bleu marin, vert bouteille, brun tête de nègre, largeur 54 pcs. Val. de 3.50. En vente mardi à 1.98

HENRIETTA pour robes d'enfants, très beau noir, largeur de 36 pouces. Valeur de .90. En vente mardi à..... .59

Bonnes Valeurs au

Rayon des Garnitures de Maison

Prélart canadien, choix de dessins, 2 verges de largeur. Régulier .75. Spécial, la verge carrée..... .65

DOUILLETTES en satinette fleurie, garnies avec panneaux unis, 60 x 72 pouces. Rég. 9.50. Spécial..... 7.84

CARPETTES en caoutchouc convenables pour vestibule ou chambre de bain, 18 x 30 pcs. Rég. 1.49. Spécial chacun 1.14

MEDAILLE-SOUVENIR JEANNE-D'ARC.

Numéros gagnants Lun. 7 Fév. 1921

100700 35870
41071 24290

La Patrie

JOURNAL DU PEUPLE

42e ANNEE—No 288 MONTREAL, LUNDI 7 FEVRIER 1921

La Patrie

"Journal du Peuple"
Publiée par LA CIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

J. J. Tarte..........Président
Eugène Tarte..........Vice-Président
J. N. Perrault..........Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone Est 5800. Jours de fête et soirs: Est 6071. Administration, annonces et circulation.
Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "LA PATRIE", 120, rue Ste-Catherine Est.
New-York: 15, Est, 26ième Rue.
Chicago: Harris Trust Building.
Toronto: E. J. Guy, Edifice Banque Royale.
Londres: F. A. Smyth, 29, Ludgate Hill.

Prix d'abonnement:
Edition quotidienne — Canada: 1 an $6.00; 6 mois, $3.00.
Etats-Unis: 1 an, $4.20; 6 mois, $2.10.
Service de "La Presse Associée" Canadienne. Correspondance dans tous les grands centres de la Province de Québec et du Canada.

TEMPERATURE

Demain—Beau et modérément froid.

TORONTO, 7.—Des dépressions atmosphériques s'étendent au Texas et à la Colombie Anglaise septentrionale. Une autre dépression de plus grande envergure s'étend également à Terreneuve. De la neige accompagnée de vents violents est tombée depuis samedi dans les Provinces Maritimes et quelques chutes de neige locales sont tombées en Ontario.

Nos Meilleurs Souhaits

à l'hon. juge Rodolphe Roy, 62 ans aujourd'hui.
à M. J. Adonis Bleau, 51 ans aujourd'hui.

AUGMENTATION CONSIDERABLE DES LOYERS

Les contribuables de Montréal appelés à payer une augmentation considérable à cause de la hausse des loyers ne doivent pas perdre de vue que cette augmentation amène une augmentation proportionnelle dans la taxe d'eau. Cette taxe, en 1919, était de 5 pour cent et elle fut ensuite portée à 6 pour cent. Il est donc de la plus haute importance pour les contribuables de Montréal d'attirer l'attention des autorités municipales sur cette injustice criante. Quelque soit le loyer payé la consommation d'eau reste la même. Il faut les prier de réajuster cette taxe sur une base qui assurera à la ville le même revenu qu'elle obtenait de cette taxe en 1919, antérieurement à l'augmentation anormale des loyers de 25 à 150 p.c. Je crois que l'attention de la législature devrait être aussi attirée sur cette question.

UN APPEL DU MAIRE A TOUS LES CITOYENS

Plus de 150 chômeurs se présentent de nouveau chez le maire au cours de la matinée: c'est naturellement pour avoir du travail. "Je ne puis vous en donner", leur dit-il. Mais pour ne pas les renvoyer les mains vides, il leur fait distribuer la lettre suivante—qui est bilingue:

"A ceux qui les présentes verront: Le porteur est actuellement sans travail et vous lui renderiez un réel service en faisant en votre pouvoir pour lui en procurer.

"La ville fait tout ce qu'elle peut pour faire face à la situation, mais il nous faut aussi compter sur la coopération des citoyens qui peuvent, en leur procurant du travail, venir en aide à ceux qui en manquent.

"Espérant que vous pourrez faire quelque chose pour le porteur, je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué,
Le Maire de Montréal,
M. MARTIN".

UN INCIDENT

Remise la lettre aux chomeurs, le maire fait demander à son bureau un haut fonctionnaire municipal: il veut s'assurer si la ville ne peut rien faire pour ceux qui font antichambre.

"Priez donc M.... de bien vouloir venir ici', dit-il.

La commission est immédiatement faite et l'on rapporte la réponse suivante:

"Si le maire veut me voir, qu'il en demande l'autorisation à la Commission administrative.

Cette réponse, comme bien l'on pense, n'a pas eu l'heur de plaire au maire; aussi nous faisait-il quelques instants après la déclaration suivante:

"Cela ne finira pas comme ça. Je descends à Québec et j'irai protester contre cette insulte auprès du premier ministre."

SUGGESTION

Les travaux que la ville fait exécuter dans nos rues sont inutiles, de l'aveu même des autorités; aussi le conseiller Desroches suggère-t-il de venir en aide aux chômeurs en leur faisant faire les travaux suivants:

Le creusage des canaux nécessaires à la pose de conduites d'eau dans les quartiers excentriques, notamment du parc Molson où l'eau est encore charroyée à la tonne;

La réfection de la décharge de la rue Nicolet qui, en égard à sa construction qui date de 75 ans, est la cause des inondations dans le quartier Hochelaga.

UN CRIME HORRIBLE A WESTMOUNT

"C'EST BIEN SA FIGURE DIT LE TEMOIN, C'EST LUI..."

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

auparavant trainer la victime sur une courte distance.

Toute cette scène s'était déroulée si rapidement que le témoin, Mlle Girard, qui explique ce qu'elle a vu très nerveusement, fut comme pétrifiée de frayeur quand elle revint à elle elle cria de toutes ses forces et sa soeur vint la trouver.

QUELQUE CHOSE DE TERRIBLE S'EST PRODUIT

"Il y a quelque chose de terrible qui vient de se produire devant notre maison, cria-t-elle à sa soeur, vite, téléphones à la police et à l'ambulance, car un meurtre vient de se produire!" La police de Westmount fut prévenue immédiatement.

—Avez-vous vu quelque chose dans les mains de l'homme? lui demande le coroner.

—Oui, j'ai vu un objet qui est tombé de ses mains, mais il faisait noir et je n'ai pu distinguer ce que c'était. J'ai encore vu l'"assaillant saisir la victime à la gorge.

Elle, ne connaissait pas Mlle Malherbe intimement, mais de vue.

ELLE N'ENTENDIT AUCUNE CONVERSATION

A une autre question du coroner elle déclare qu'elle n'a pas entendu parler dans la rue, car sa fenêtre était fermée.

M. THOMAS J. FINNIE

M. Thomas J. Finnie, 53 rue Prospect est le témoin suivant.

Dans son témoignage, il déclare que vers onze heures moins un quart on sonna à sa porte et quand il l'ouvrit, il aperçut M. Norris qui lui appris qu'une femme venait d'être assassinée et qu'elle gisait sur le trottoir.

LA VICTIME VIVAIT ENCORE

Il s'empressa de suivre M. Norris et tous deux relevèrent la victime qui vivait encore, mais qui était inconsciente. Elle ne put prononcer un mot. On la transporta chez M. Wallen et le médecin qui fut aussitôt appelé, déclara à son arrivée que la femme était morte déjà.

—Avez-vous vu quelque arme près de la victime? lui demanda le coroner.

—Oui, j'ai vu une hache.

—Est-ce celle-ci? lui demande le coroner en lui montrant la hache meurtrière.

—Oui, c'est absolument la même. Je la reconnais bien et de plus j'ai demandé qu'on ne la touche pas parce que ce devoir incombait à la police.

DES VOIX!

M. Edmond J. Jones, 43 rue Prospect, le témoin suivant, déclare qu'il a entendu un bruit de voix très haute près de sa maison. Il ne savait pas d'où venait ces voix. C'est tout ce qu'il connait de l'affaire.

M. JOS. WALLER

Le témoin suivant est M. Jos. Waller, 47 rue Prospect, dont la demeure est voisine de celle de Mlle Girard, qui a vu le meurtrier se sauver. Il a témoigné à l'effet que la victime avait été transportée chez lui après l'attentat. Une jeune fille a sonné à sa porte et il lui a ouvert la porte. Il a vu la blessée comme on la montait chez lui. Elle était inconsciente. Il ne put l'identifier, car il ne la connaissait pas. Il a vu la hache trouvée près de la victime. Interrogé par le coroner McMahon, il déclare qu'il ne connaissait rien au sujet de cette affaire.

GEORGE HANE

George Hane, un constable de la police de Westmount, témoigne ensuite. Il a ramassé la hache sur le trottoir et il l'a déposée dans l'automobile du chef de police.

Il jure que c'est la même hache que celle qui a été produite devant la Cour du coroner. Il a vu la hache au poste un peu plus tard.

ALEX. RIDDOCH

Interrogé par le coroner:

Etiez-vous là quand on a ramassé la hache?

—Non.

—Vous êtes un des premiers constables qui aient répondu à l'appel?

—Oui.

—Quand vous êtes arrivé, où était la jeune fille?

—Elle était sur un sofa dans la maison de M. Waller.

—Vous avez eu des informations?

—Non.

—Comment avez-vous su que cette jeune fille avait été frappée?

—Je ne savais pas qu'elle avait été frappée par un homme.

—Personne ne vous l'a dit?

—Non.

—Vous avez fait une enquête?

—Oui.

—Qu'avez-vous découvert.

—J'ai appris que Mlle Girard avait vu un homme et une femme sur le trottoir. Le témoin ajoute qu'on lui a désigné la direction prise par le meurtrier. Il a vu les empreintes fraîches sur la neige. Le constable Samson a remarqué les empreintes avant lui. Il lui a expliqué que ces empreintes étaient celles de l'individu que Mlle Girard avait vu fuir. Un agent a été laissé sur les lieux pendant une partie de la nuit afin que l'on ne touche pas aux empreintes et il a été remplacé par un autre agent pour le reste de la nuit.

LE CHEF DE POLICE

Le chef de police Thomas Moffitt, de Westmount, est entendu ensuite.

Il a déclaré qu'il a transporté la hache dans son auto jusqu'au poste de police. Là la hache a été laissé sous la surveillance du lieutenant Salhouney. Le témoin a repris la hache le lendemain matin et l'a remise du chef Lepage qui a fait une marque dessus.

Le témoin identifie la hache. C'est lui-même qui l'a apporté à la Morgue hier après-midi.

Mme J. H. BOYER

Mme J. Aldéric Boyer, née Julia Holland, est le témoin suivant. Elle demeure No 1013 avenue Greene.

Elle connaissait très bien la victime. Elle était allé chez moi jeudi, dit-elle, mais je n'y étais pas. Elle est revenue vendredi. Elle est arrivée seule. Elle a causé longuement avec ma fille. Mme Paul René de Cotret, qui est sa compagne d'enfance. Elle est restée jusque vers 10 hrs 30. Dans la maison il y avait ma fille, Mme de Cotret, mon autre fille, mon mari et moi-même.

INTERROGE PAR LE CORONER

—D'après la conversation qu'elle a eue semblait-elle craindre quelqu'un ce soir-là.

—Non.

—A-t-elle fait des confidences?

—Non.

—Elle n'a jamais parlé de ses amours au cas où elle en aurait eues?

—Non.

—Vous n'avez jamais entendu dire qu'elle aurait éconduit quelqu'un qui voulait la courtiser?

—Non jamais.

—Avez-vous eu connaissance de difficultés qui se seraient produites dans sa familles?

—Non. Elle ne m'a jamais fait de confidences dans ce sens.

"Je me rappelle cependant que je lui ait fait remarquer ce soir-là qu'elle était bien pâle. Elle me dit qu'elle était fatiguée. "Un de nos oncles est mort, me dit-elle, et c'est moi qui l'ai soigné."

—Ma fille, qui était présente, lui a demandé si c'était son "petit" oncle qui autrefois venait la chercher. Elle répondit que non. "Il n'est pas mort, dit-elle. Il est parti de chez nous. Il donnait beaucoup de trouble à maman. Il est parti de lui-même quand il avait 21 ans. Maintenant il veut revenir mais papa s'y oppose parce qu'il a fait beaucoup de peine à maman."

On demande alors au témoin s'il peut reconnaitre cet homme dans la salle. Le témoin désigne le prisonnier et dit: "Je crois que c'est lui. Oui, c'est lui".

Mme Boyer raconte ensuite que la victime a quitté la maison en compagnie de Mme de Cotret.

Mme De COTRET

Mme Paul René de Cotret, née Alma Boyer, la fille du témoin précédent, corrobore le témoignage de sa mère touchant les déclarations faites par la jeune fille sur son oncle.

—Vous a-t-elle fait des confidences?

—Non, ce'st moi qui parlais presque toujours. Elle m'a reconduite chez moi. Je lui ai parlé à la porte de la maison. Elle a dit: "Je vais me coucher de bonne heure". Je ne puis jurer que je lui ai offert de la faire reconduire, mais généralement elle refusait en disant: "Je n'ai pas peur. Ce n'est pas loin." Je crois que je lui ai offert de la faire reconduire.

Le témoin ajoute qu'elle connaissait la victime depuis l'âge de 14 ans alors qu'elle fréquentaient l'Académie St-Paul, à Westmount.

TEMOIGNAGE EMOUVANT

Jean Paul Madère 20 ans, domicilié au No 1084 avenue Greene, a rendu un témoignage émouvant.

"Je n'ai pas vu l'attentat, dit-il, mais le même soir j'ai rencontré un individu qui paraissait suspect sur l'avenue Greene, un peu passé le viaduc."

"Il avait les "yeux en dessous" et il semblait tenir quelque chose dans la poche droite de son habit. Il était alors environ 10 heures 20. J'étais accompagné de mon jeune frère. L'individu se dirigeait vers la rue Prospect. Il était seul. Nous montions la même côte. Je l'ai bien remarqué. On aurait dit qu'il attendait quelqu'un. Je marchais avec mon frère du côté gauche de la rue et je l'ai vu de l'autre côté alors qu'il passait près d'une lumière électrique. Je ne puis dire s'il a tourné à la rue Prospect ou s'il a continué tout droit. Nous sommes rentrés chez nous."

C'EST SA FIGURE, C'EST LUI!

Le témoin ajoute qu'il a identifié le prisonnier au bureau de la Sûreté parmi plusieurs personnes comme étant l'individu qu'il avait rencontré ce soir-là. On demande au témoin s'il peut reconnaitre cet homme dans la salle. Le témoin désigne le prisonnier: "C'est bien sa figure, dit-il. C'est lui."

"Vous réalisez combien votre déclaration est grave, lui dit le coroner McMahon.

"Vous savez que votre témoignage par la suite pourra être cause que le prisonnier monte sur l'échafaud. Etes-vous prêt à répéter sous serment votre déclaration.

"JE JURE QUE C'EST LUI."

"Je jure que c'est lui, répondit le témoin en désignant de nouveau le prisonnier auquel le coroner avait donné ordre de se lever et de mettre sa casquette. Le témoin ajoute qu'il a vu aussi le prisonnier jeudi dernier au soir, à l'intersection des rues Greene et St-Antoine.

René Madère, 15 ans, le frère du témoin précédent, déclara qu'il n'a pas vu la figure de l'individu mais qu'il a remarqué qu'il portait une casquette grise comme celle que porte le prisonnier.

DES HISTOIRES INVENTEES.

M. Aim. Madère, le père, est entendu, ensuite. Il est contre-interrogé par Me James Crankshaw, qui représente le prisonnier.

—Est-il vrai, demande Mtre Crank shaw, que votre fils Jean Paul vous a déjà raconté des histoires inventées de toutes pièces.

—Je ne me souviens pas, répond le témoin. Le témoin a une autre transquestion répond que son fils est un peu prompt et qu'a certaine occasion il a menacé de quitter la demeure paternelle parce qu'on l'avait réprimandé.

LA MERE DE LA VICTIME

Mme Joseph Malherbe, née Elmina Dina Jacques, est appelée ensuite à rendre témoignage. Elle est la mère de la victime et la soeur du prisonnier. Elle est visiblement émue et son témoignage est entrecoupé de sanglots.

Elle ne connait personne qui pourrait en vouloir à sa fille. Elle jure que la victime n'a congédié aucun prétendant.

—Vous a-t-elle déjà parlé de son oncle? interroge le coroner.

—Elle m'a dit seulement que depuis quelque temps elle avait remarqué que son oncle passait dans le quartier. Elle a ajouté qu'elle ne l'avait pas vu depuis depuis longtemps.

—Vous ne l'avez pas vu rôder au tour de la maison?

—Je ne puis dire. J'aurais pu le voir le voir le soir près de la maison et ne pas le reconnaître vu l'obscurité.

C'EST MON FRERE!

—C'est votre frère et il a demeuré chez vous?

—C'est mon demi-frère. Il a demeuré chez moi jusqu'à il y a deux ans, au mois d'octobre.

—L'avez-vous mis à la porte.

—Non il pensait trouver mieux ailleurs. Il est parti de lui-même. Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis, si ce n'est au jour de Noël dernier alors que je reçus une carte postale portant ses souhaits pour la nouvelle année. J'ai trouvé ça étrange vu que je n'avais pas reçu de ses nouvelle depuis longtemps.

—Sa conduite vis-à-vis votre jeune fille laissait-elle à désirer?

—Non je ne me suis aperçu jamais d'une telle chose.

—Ils causaient souvent. Elle souriait lorsqu'elle lui parlait et lui aussi souriait.

—Avez-vous remarqué quelque chose d'étrange chez votre frère?

—Je sais qu'il riait toujours. Chaque fois qu'on lui parlait il riait. Je trouvais cela curieux.

LA HACHE!

—On vous a montré la hache trouvée près de l'endroit où votre jeune fille a été assommée?

—On m'a montré une hache. Je ne l'ai pas reconnu. Je ne me rappelle de rien.

—Vous n'avez jamais su qu'une hache ayant le manche cassée avait disparu de votre maison?

—Non.

Quand vous fendiez du bois, vous vous serviez d'une hache?

Le plus souvent on chauffait avec du bois. Pour le fendre on se servait plutôt d'un marteau.

Le témoin ne peut identifier la hache et son témoignage sur ce point est très vague.

J. J. MALHERBE

Le témoin suivant est Joseph-Jérôme Malherbe, 27 ans. Il est le frère de la victime.

Interrogé par le coroner:

—Pourquoi votre oncle a-t-il quitté la maison?

—Il avait volé et les détectives sont venus le chercher à la maison.

Le jeune homme ajoute qu'il ne connait pas beaucoup la cause. "C'est mon père, dit-il, qui s'est occupé de la chose."

—Avez-vous vu la hache trouvée près du corps de votre soeur?

—Oui, le détective Gorman me l'a montrée samedi. Le témoin ajoute qu'il ne peut positivement identifier cette hache comme étant celle qui se trouvait aurrefois chez lui. "Je sais dit-il, que nous en avions emprunté une chez le voisin. Le manche s'est cassé et j'ai dit: "Je vais faire faire un manche."

—En premier, lorsque les détectives m'ont montré la hache qu'ils ont trouvée, j'ai cru que c'était la même.

—Comment se fait-il que le manche de la hache était brisé?

—Je ne saurais dire. Je crois qu'il a du se briser quand j'ai fendu du bois très dur ou en donnant sur un noeud.

—Où mettiez-vous la hache après vous en être servi?

—Je la portais chez notre voisin, un M. Richardson.

—Où la mettait-il, ce M. Richardson?

—Je ne saurais dire.

—Laisez-vous la hache dans le hangar quand vous l'alliez porter chez le voisin?

—Je la mettais dans la cave. Je la remettais de main à main en passant par la cour et je disais à M. Richardson que je lui était très obligé.

Question posée par Me. Crankshaw.

—Quand vous dites, M. Malherbe, que votre oncle a volé, voulez-vous dire qu'il a volé votre père durant son séjour chez vous?

—Non. J'ai entendu dire que la victime avait été un buandier chinois.

Mlle JEANNE MALHERBE

Mlle Jeanne Malherbe, soeur de la victime, est assermentée, puis le coroner McMahon pose la première question. L'apparat de la cour la rend nerveuse.

—Demeurez-vous avec votre père

—Oui, Monsieur.

—Quel âge avez-vous?

—J'ai 24 ans.

—Votre soeur ne vous a-t-elle pas dit qu'elle craignait de rencontrer quelqu'un?

—Jamais, Monsieur.

Quand avez-vous vu pour la dernière fois votre oncle?

—Je l'ai vu il y a trois semaines mais lui ne m'a pas vu.

Pouvez-vous me dire mademoiselle, si on refusait l'entrée à votre oncle?

—Jamais. Il était toujours le bienvenu à la maison.

N'avez-vous pas eu connaissance de quelque secret entre la victime et votre oncle?

—Je n'ai rien appris de mystérieux; leurs relations étaient celles qui existent entre gens de la même maison.

Ne disait-on pas couramment que votre oncle était fou?

—On ne le disait pas.

Mlle GERMAINE MALHERBES.

Ce témoin, autre soeur de la victime est assermentée et donne plus calmement les réponses aux questions du coroner.

Quel âge avez-vous?

—J'ai 23 ans.

Connaissez-vous le motif apparent du crime?

—Je l'ignore, Monsieur.

Quelqu'un en voulait-il à votre soeur?

—Pas que je sache.

Votre soeur avait-elle un ami qu'elle aurait congédié?

—Elle n'a congédié personne.

Question posée par Mtre Gilmor, procureur de la Couronne:

Reconnaissez-vous la hache que l'on a produite?

—Je ne reconnais pas cette hache. Je sais bien qu'il y avait un marteau à la maison mais je ne reconnais pas cette ache.

L'AJOURNEMENT.

Le coroner McMahon a ensuite ajourné l'enquête à jeudi prochain, 10 février, à 10 heures, recommandant aux jurés d'être présents sous peine de pénalités prévues par le code.

Voir aussi dernière page.

1190 LOGIS FURENT CONSTRUITS EN 1920

De plus 1273 logements ont été transformés en maisons de rapport.

UN RAPPORT

D'après le dernier rapport annuel de M. J.-E. Carmel, surintendant du service municipal de l'inspection des bâtisses, il a été émis durant l'année 1920, 2,699 permis, dont 1,416 pour des constructions nouvelles, représentant une valeur de $11,157,591; et 1,283 pour des réparations, additions et modifications, représentant une valeur de $2,910,018, soit un total en valeur de $14,067,609 et une augmentation de $4,033,708 sur l'année 1919.

Cette somme de $11,157,597 pour des constructions nouvelles est répartie comme suit: janvier, $156,615; février, $254,300; mars, 599,975; avril, $2,019,703; mai, $1,315,227; juin, $1,945,015; juillet, $931,795; août, $1,183,896; septembre, $1,119,100; octobre, $546,881; novembre, $559,905; décembre, $543,180.

Le détail de la valeur des permis de constructions nouvelles, dans chacun des quartiers accordés par la ville en 19920, est comme suit: Notre-Dame de Grâce, $2,250,232; Saint-Georges, $896,965; Saint-Gabriel, $1,255,511; Laurier, $966,513; Saint-Laurent, $796,375; Mercier-Maisonneuve, $1,004,125; Hochelaga, $748,030; Saint-Marie, $489,350; Sainte-Anne, $419,280; Saint-Henri, $461,175; Saint-Louis, $361,390; Saint-Jacques $39,600; Ahuntsic-Bordeaux, $353,560; Saint-Jean-Baptiste, $284,805; Delorimier, $315,745; Saint-Denis, $240,490; Papineau, $99,115; Saint-Joseph, $46,850; Lafontaine, $60,800; Saint-André, $67,680, formant le total de $11,157,581.

Depuis l'année 1911, la valeur totale indiquée sur les permis de constructions et de réparations a été comme suit: En 1911, $34,579,952; en 1912, $19,408,690; en 1913, $27,032,690; en 1914, $17,638,446; en 1915 $8,511,221; en 1916, $5,334,184; en 1917, $4,387,638; en 1918, $4,882,873; en 1919, $10,033,901, et en 1920, $14067,609.

Les nouvelels constructions pour l'année 1920 se subdivisent comme suit: logements (comprenant des maisons transformées en maisons de rapport, 1,273; magasins, 35; théâtres, 5; entrepôts, 50; manufactures, 73; églises, 6; écoles, 9; glacières, 3; hôpitaux, 2; bureaux, 14; écuries, 30; hangars, 321; garages, 260; divers, 40.

Quant à la construction de nouveaux logements, les chiffres sont comme suit, dans les différents quartiers de la métropole: Notre-Dame de Grâce 415 nouveaux logements; St-Gabriel 60; Laurier 124; St-Laurent 75; Mercier-Maisonneuve 181; Hochelaga 64; Ahuntsic-Bordeaux 130; Delorimier 30; St-Louis 52; Papineau 30.

Des certificats ont été émis pour les industries, édifices publics et privilèges suivants: emmagasinage de combustibles divers 334; boutiques à bois, rembourreurs, tonneliers 275; boutiques de forge ..5; moteurs électriques et autres 3,228; réservoirs à gazoline 290; fonderies 24; emmagasinage de pièces pyrotecniques 92; théâtres et salles de vues animées 66; salles de réunions et d'amusements 98; divers 25.

M. J. E. Carmel dans son rapport suggère que M. La Parent, architecte de la ville, soit nommé assistant surintendant du service de l'inspection des bâtiments.

IMPORTANTE DECISION DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Au sujet de l'évaluation du matériel du chemin de fer, de son pouvoir de traction, etc.

M. TAFT DISSIDENT

La Commission d'arbitrage du Grand-Tronc a rendu jugement, à la séance de ce matin sur une importante question qu'elle avait prise en délibéré, vendredi après-midi.

On se souvient qu'à la séance de ce jour-là, Mtre Phippen, avocat du Grand-Tronc, interrogea M. H. H. Vaughan, un ingénieur expert, sur le coût du matériel du chemin de fer, son pouvoir de traction, etc.

Mtres Tilley et Lovett, procureurs du gouvernement, s'objectèrent fortement à cette manière de procéder, disant qu'il ne s'agissait pas d'établir la valeur physique des propriétés du Grand-Tronc mais bien l'achalandage de la compagnie. Mtre Lovett ajouta que si on commençait à s'enquérir des biens physiques, il faudrait faire la comparaison avec les autres lignes de chemins de fer, ce qui rendrait l'enquête longue et excessivement difficile.

La question était de la plus haute importance, car elle menaçait de donner à l'enquête une tournure toute autre que celle que se proposaient d'y donner les arbitres, ceux-ci remirent leur décision à ce matin.

Le jugement du tribunal n'est pas unanime, Sir Walter Cassels et Sir Thomas White donnant raison à Mtres Tilley et Lovett, M. Taft trouvant de son côté, qu'il est nécessaire d'établir la valeur physique des biens de la compagnie pour savoir à quoi s'en tenir pour déterminer le prix que le gouvernement devra payer pour s'en rendre acquéreur.

Les trois arbitres ont lu leurs notes. Celles de M. Taft couvraient une trentaine de pages clavigraphiées.

Après avoir donné des considérations au témoignage de M. Kelley, le président de la compagnie, Sir Walter et Sir Thomas sont d'avis que pour les fins d'établir la valeur du Grand-Tronc il suffit de déterminer non pas ce qu'il en coûterait aujourd'hui pour reconstruire le Grand Tronc, mais bien la capacité de rendement de la compagnie en tenant compte des circonstances.

La commission des chemins de fer qui a pour objet de déterminer les taux des compagnies d'utilité publique qui ne se base jamais sur ce qu'il en coûterait pour reconstruire par exemple un chemin de fer, mais bien, la capacité de rendement de ce chemin de fer.

M. Taft de son côté prétend que quand bien même l'enquête serait longue, il est important de savoir au juste la valeur physique des biens de la compagnie. Il est bon de savoir ce qu'il en coûterait aujourd'hui pour reconstruire le chemin de fer et d'en établir ainsi la valeur au prix actuel du marché. Il faut capitaliser le tout et déterminer un prix qui permette d'établir un dividende raisonnable et juste sur les montants placés dans l'entreprise.

Les chemins de fer sont au service du public et il n'est que juste qu'ils rapportent à leurs actionnaires un dividende raisonnable tout comme les autres compagnies commerciales.

Il n'y a pas de jurisprudence canadienne ou anglaise sur ce point, mais la jurisprudence américaine, d'après M Taft est à l'effet que dans l'évaluation d'un chemin de fer il faut se baser sur ce qu'il en coûterait pour la reconstruction, moins la dépréciation.

Mtre Phippen, après que le jugement eût été rendu, demanda à ce que l'enquête soit ajournée à demain matin.

Mtre Atwater de son côté déclara qu'il excipait respectueusement de la décision de la majorité.

LA POLICE A TERMINE L'AFFAIRE GARNEAU

(Presse associée canadienne)

QUEBEC, 7. — Le département du Procureur Général vient de terminer une cause des plus mystérieuses et des plus compliquées qui ait jamais été confiée à la police provinciale et ce soir ou demain les quatre hommes impliqués dans la tragédie du parc Victoria seront derrière les barreaux de la prison de Québec.

Les quatre hommes seraient Dubé, Duval, Cole et Binet. Les raisons pour lesquelles on a entouré de tant de discrétion et même de mystère les démarches que l'on faisait sont données d'une manière semi-officielle.

Jubilé Sacerdotal

M. L'ABBE LEON BOISMENU, vicaire de Saint-Zotique, organisateur des fêtes en l'honneur du curé J. O. Mousseau.

LE FONDATEUR DE VILLE-MARIE EST MOURANT

QUEBEC, 7. — Nous apprenons, ce matin, la maladie grave du Rév. Frère Moffet, de la congrégation des Oblats, mission de Ville-Marie, Témiscamingue. Le Rév. Frère Moffet, appartient désormais plus qu'à l'histoire de la colonisation de la province de Québec. Il est même entré dans la légende. Le Rév. Frère Moffet, que les sauvages du Témiscamingue appelaient "Mayakisis"—l'homme qui se lève matin—est considéré comme le véritable fondateur du Témiscamingue. Les circonstances de cette fondation de Ville-Marie, un matin de printemps, appartient en effet, autant à la légende qu'à l'histoire. Le frère Moffet, ce matin-là partit de la Mission de la Pointe à trois milles de l'endroit où se trouve aujourd'hui, Ville-Marie. Il était en chaland sur lequel malgré l'ordre de ses supérieurs il avait placé un cheval et quelques provisions. Il était accompagné de deux petits sauvages. Il descendit au fond de la Baie-des-Pères et après avoir défriché un petit morceau de terre, sema du blé. A l'automne le blé rapporta cent pour un. Les Pères transportèrent là bientôt leur mission. Ville-Marie était fondée.

Et maintenant l'on s'attend d'un moment à l'autre, aujourd'hui à la mort du bon et brave frère Moffet qui s'en ira avant, hélas! d'avoir vu arriver le chemin de fer dans son cher Témiscamingue. On ferait un volume des misères endurées par ce véritable apôtre de la colonisation.

NAISSANCES

BIENVENU — A Montréal, le 2 février 1921, au No 125B rue Bréboeuf, l'épouse de M Emmanuel Bienvenu, née Jeannette Frigon, une file baptisée Marie-Elmina - Madeleine - Marcelle.

BUJOLD — A Montréal, le 4 février 1921, au No 631 rue Bréboeuf, l'épouse de M. Chas.-B. Bujold, née Herminia Contant, un fils baptisé Philippe-Jean-Paul.

COUSINEAU—A Ste-Anne de Bellevue, le 3 Février, l'épouse de M. Oudilee Cousineau, née Aline Legault, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Colombe-Paulette.

Parrain M. Lorenzo Raymond; marraine, Mlle Aine Francoeur; Porteuse, Mme Victor Francoeur, tante de l'enfant. 287-2

DESMARAIS—A Montréal, le 2 février 1921 au No 137,8A rue Parthenais, l'épouse de M. Frank Desmarais, née Rose Goulet, un fils, baptisé Joseph-Francis-Adolphe-Marcel.

DE L'ETOILE — A Montréal, le 3 février, l'épouse de M. Honoré De L'Etoile, née Alice Meloche, un fils, baptisé Joseph Ludger-Honoré-Jean.

FECTEAU—A Montréal, le 31 janvier 1921, au No 458 rue St-Hubert, l'épouse de M. Emile Fecteau, née Laurette Pion, une fille baptisée Marie-Dolarice-Rollande.

LESPERANCE — A Montréal, le 2 février 1921 au No 1275 rue Ste-Catherine Est, l'épouse de M. Joseph Lespérance, née Flore Boileau, un fils baptisé Joseph-Donat-Blaise-Jacques.

NAISSANCES

POIRIER — A Montréal, le 3 février 1921, au No 2234B rue Delorimier, l'épouse de M. Euclide Poirier, née Rose-Anna Caron, un fils, baptisé Joseph - François - d'Assises-Raymand

SEGUIN — A Coteau du Lac, l'épouse d'Amédée Séguin, née Malvina Pichette, une file, baptisée Marie-Armandine-Jacqueline.

SAINT-JULIEN — A Montréal, le 2 février 1921, au No 2954 rue St-Hubert, l'épouse de M. Napoléon Saint-Julien, née Blanche Dandurand, un fils baptisé Joseph-Jean-Marie-Alma.

ST-PIERRE — A Montréal, le 2 février 1921, l'épouse de M. Eugène St-Pierre, née Alice Deslauriers, un fils, baptisé J.-Paul-Emile-Ovide.

TURENNE — A St-Paul l'Ermite, le 2 février 1921, l'épouse de M. Henri Turenne, née Dorina Chartrand, une fille baptisée Marie-Jeanne-d'Arc-Denise.

DECES

CHASSE—A Maisonneuve, le 5 courant, à l'âge de 63 ans et 2 mois, est décédée Hermine Roy, épouse de Geo. Chassé.

Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 413 rue Letourneux, à 6.45 heures pour se rendre à l'église du Très St-Nom de Jésus de Maisonneuve et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était dame de Sainte-Anne.

CLEMENT — A Oka, le 4 février 1921, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédée Mme Vve Evangeliste Clément.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

DESPAROIS — A Montréal, le 4 du courant à l'âge de 47 ans, décédé accidentellement aux usines Angus, M. Achille Desparois, époux d'Edna Drolet.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

JEAN — A Montréal, le 4 fév. 1921, à l'âge de 72 ans, 5 mois, est décédée Olive Grece, épouse de feu Jacob Jean.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

LANCTOT—A Montréal, le 6 courant, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédé Joël Lanctôt, bourgeois.

Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1327 rue St-Hubert, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALHERBE—Le 4 courant est décédée Adéline Malherbe, fille ainée bien-aimée de Joseph M. Malherbe, 67 Avenue Clandebaye, Westmount.

Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son père à 8.15 heures pour se rendre à l'église de St-Léon de Westmount et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

MEILLEUR — A Montréal, le 5 fév. 1921, à l'âge de 57 ans, 5 mois et 28 jours, est décédée Agnès Cousineau, épouse d'Hormisdas Meilleur.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

NOEL — A Montréal, le 4 février 1921, à l'âge de 23 ans, 4 mois, est décédée Ernestine Paradis, épouse d'Eugène Noël.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

PARE — A l'hôpital St-Jean de Dieu, le 20 janvier 1921, à l'âge de 25 ans, 6 mois, est décédée Emilienne, fille de Louis Paré.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

PRUD'HOMME—A Montréal, le 5 courant à l'âge de 29 ans, 9 mois et 14 jours, est décédé J. A. Ernest Prud'homme, associé de la Maison Prud'homme et Fils, époux de Germaine Marcoux.

Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant, le convoi funèbre partira de sa résidence No 976 rue St-Hubert, à 9.15 heures pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 287-2

ROCHON — A St-Augustin, le 6 courant, à l'âge de 14 ans 4 mois est décédée Cécile Rochon, fille bien-aimée d'Ernest Rochon, marchand.

Les funérailels auront lieu mercredi, le 9 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son père à 9½ hrs, après l'arrivée du train pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-2

REYNAUD — A Montréal, le 4 février 1921, à l'âge de 60 ans, 5 mois, est décédée Emilia Orsell, épouse de Henri Reynaud.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

TRUDEAU — A Hochelaga, le 4 février 1921, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédé Louis Trudeau, époux de Rosa Garand, et frère de Narcisse Trudeau, hôtelier.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

SERVICES ANNIVERSAIRES

ROLLAND — Mardi, le 8 courant à 8 hrs a. m., à l'église Ste-Madeleine, Outremont, sera chanté un service Anniversaire pour le repos de l'âme de feu Damien Rolland.

Parents et amis sont priés d'y assister. 287-2

Jetté & Lemieux

Importateurs de Nouveautés.
Tapis, Prélarts et Garnitures de Maison
Spécialités et Articles de Fantaisie.
—Tél. Bell Main 4842.—
342, Boul. Saint-Laurent.
Près Ste-Catherine.
Nous Vendons les Patrons "New Ideal"
287—1-l-l.u.o.

C'EST LE NEUF

Le 9 du mois courant—plus exactement mercredi—est le Jour du Poisson National et certes vous devez en suivre la coutume et manger du poisson. Nous nous sommes approvisionnés pour ce grand événement, qui arrive exactement le premier jour du Careme, et nous avons obtenu la meilleure qualité et le meilleur choix de poissons qu'il nous a été possible de nous procurer. Ils sont ce qu'il y a de mieux; ils nous sont délivrés venant directement de l'eau, sous des contrats qui rendent les prix matière à penser.

La qualité est au-dessus de toute comparaison. Les aiglefins sans arête maritimes, par exemple, sont un vrai délice. Vous ne devriez pas manquer d'en ajouter quelques-uns à votre commande. Nous avons pris des mesures pour que, durant tout le Carême, notre choix soit au-dessus de tout ce qu'on vous a déjà offert.

Harengs gras de Terreneuve, la doz.	60c	Beaux poissons blancs, pêchés en hiver, la livre	22c
Maquereau de choix, la livre	16c	Vrais harengs saurs anglais, 4 pour	25c
Dorés de choix, pêchés en hiver, la livre	20c	Spécialité d'aiglefins maritimes avec arêtes.	

Si vous demeurez hors de la ville, donnez-nous une commande permanente et notre département des commandes par la poste vous fera parvenir vos poissons frais, durant le Carême, les jours demandés.

Flétan	Aiglefin	Filets d'aiglefins frais.
Saumon de Gaspé	Soles de New-York	Eperlans.
Morue	Truite saumonée.	Dorade.
Achigans de mer	Achigans rayés.	Snapper rouge.
Porgies.	Soles anglaises.	Turbot anglais.
Eperlans—moules.	Homards bouillis et vivants.	Huitres sur mesure et en écaille.
Pétoncles.	Crevettes.	Filets fumés.
Harengs fumés.	Morue salée.	Viande de baleine.

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
8 Telephones-Uptown 6940

La Patrie

MONTREAL, 7 FEVRIER 1921

LE CAREME

Dans toutes les églises ont été hier annoncés les règlements du prochain carême.

Ces règlements sont sensiblement adoucis, en comparaison de ceux en force il y a seulement un demi-siècle. L'abstinence et le jeûne du carême étaient plus sévèrement prescrits à nos aïeuls, qui aussi les pratiquaient scrupuleusement. Les règles du carême ont été adoucies non seulement dans notre pays, mais dans l'univers catholique. Au troisième siècle, lorsque fut instituée cette période de pénitence, le jeûne consistait à ne faire qu'un seul repas par jour. Ce repas se prenait primitivement le soir, après le coucher du soleil, puis il fut avancé à trois heures, et plus tard, au temps de Charlemagne, à midi. Quelques personnes pratiquaient le samedi saint le jeûne absolu. Ce n'est qu'au seizième siècle que s'introduisit l'usage d'ajouter au repas quotidien unique une légère collation, laquelle se prenait le soir. Plus tard, la viande fut permise au principal repas, un, puis, deux, puis trois, et enfin, ces dernières années, quatre jours par semaine. Tout récemment a été permis l'usage de la viande et du poisson au même repas, et les pratiques de mortifications commandées par l'Eglise prennent maintenant fin à midi le samedi saint.

Ces adoucissements graduels sont concédés par l'Eglise, qui considère que, dans les conditions modernes de l'existence, les fidèles sont de moins en moins aptes à supporter, sans compromettre leur santé ou sans nuire à l'accomplissement de leurs travaux quotidiens, la privation d'aliments ou d'aliments gras. Les dispenses de l'Eglise indiqueraient ainsi un affaiblissement des forces physiques, résultant vraisemblablement du caractère artificiel de la vie moderne et aussi des préoccupations multiples et des travaux excessifs auxquels se livrent la plupart des hommes. De nos jours, les règlements du carême sont encore le plus généralement observés dans les campagnes, où la population est plus robuste et la vie plus calme et paisible. Une multitude de citadins sont au contraire dispensés du jeûne et de l'abstinence, soit à cause de leur santé fragile, soit à cause des travaux qu'ils ont à accomplir.

Le premier jour du carême coïncidera avec le "National Fish Day", où le ministre de la Marine et des Pêcheries recommande à toute la population du Dominion de consommer du poisson. Le poisson a une grande valeur alimentaire, et notre pays possède des pêcheries inépuisables qui devraient nous aider davantage à résoudre le problème de la subsistance.

LE PROBLEME DE L'HABITATION

Une délégation de la City Improvement League ira ce soir à Québec soumettre au gouvernement la proposition formulée par un comité de citoyens recommandant au gouvernement d'affecter une somme de vingt millions de dollars en prêts pour la construction de logements.

Nous avons déjà indiqué les avantages et les inconvénients de ce projet. Même si le gouvernement entrait dans les vues de la City Improvement League, il va de soi que ce projet ne remédierait pas immédiatement à la présente pénurie de maisons d'habitation et à la hausse extraordinaire des loyers.

L'hon. M. Taschereau, affirme-t-on, a promis de prendre en sérieuse considération la crise actuelle qui confronte les locataires, et d'y apporter un remède, s'il est possible d'en inventer un qui soit à la fois juste et pratique.

Le bill présenté par M. Bercovitch vise à corriger la grave situation actuelle, mais par une méthode qui, à notre avis, n'est pas rigoureusement juste et aussi peu pratique.

Cette mesure interdirait à tout propriétaire d'exiger une augmentation de loyer excédant vingt pour cent du loyer actuel. On fait justement observer qu'une telle augmentation peut être comparativement minime ou exagérée, suivant le cas. Lorsque le loyer actuel est régi par un bail datant du commencement de 1920, un relèvement de vingt pour cent serait excessif, car depuis un an, le coût de la construction et des matériaux a sensiblement baissé et il n'est intervenu aucun facteur justifiant une hausse quelconque. En revanche, lorsque doit expirer au mois de mai prochain un bail à long terme, de trois ans, de cinq ans ou plus, le propriétaire peut, pour l'avenir, se trouver inadéquatement rémunéré par une augmentation de vingt pour cent du loyer.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il nous paraît que, si l'on veut établir une règle équitable susceptible d'application dans tous les cas, il faudra fixer un rendement maximum du loyer basé sur la valeur des immeubles telle que constatée au rôle d'évaluation des municipalités. On assure que M. Miles, député de la division St-Laurent de Montréal, préconise cette méthode, et, si le gouvernement et la législature inclinent à intervenir, nous ne croyons pas qu'ils en puissent trouver de plus recommandable.

Inévitablement, la législature refusera d'établir un contrôle des loyers qui priverait les propriétaires du légitime rendement de leurs immeubles. Si l'on veut que la législature agisse, il faut la prier d'intervenir avec modération et justice. Dans ce mouvement de révolte des locataires, ceux-ci seront satisfaits si la législature réprime seulement les abus qui ne présentent aucune apparence de justification.

PETERBORO ET LAKESIDE

Deux élections partielles importantes ont lieu aujourd'hui, dans Peterboro, Ont., et Lakeside, Man. Dans la première, le sort du gouvernement Meighen n'est pas en jeu comme celui du cabinet Norris l'est dans Lakeside, mais les politiciens croient que le verdict de l'électorat aura tout de même un énorme retentissement à Ottawa. D'après les apparences, l'issue de la lutte est douteuse dans l'un et l'autre comté. Les journaux ministériels n'ont guère confiance dans Peterboro. Le "Star" et la "Gazette" disent que la bataille se livre entre M. Denne, candidat du gouvernement, et M. Gordon, libéral, et que les chances de M. Gordon paraissent plutôt bonnes. Le candidat des fermiers, M. Campbell, a fait une forte cabale, mais on doute qu'il soit ce soir à la tête de la liste victorieuse. On prédit même que M. Burnham va le devancer. M. Burnham n'a pratiquement pas fait la cour aux électeurs. Il s'est tout bonnement mis entre leurs mains. Il serait curieux de le voir triompher des efforts combinés des ministériels et des libéraux qui ont mis tout en oeuvre pour réussir.

Dans Lakeside, où un nouveau ministre, l'hon. col. McPherson, cherche à se faire réélire, le candidat des fermiers, M. Muir, se prétend sûr de l'emporter. La "Tribune", de Winnipeg, lui a été sympathique. Ce journal voudrait que le gouvernement manitobain retournât devant le peuple, parce qu'il n'a pas une majorité suffisante pour diriger efficacement les affaires de la province. Il est fort probable que le premier ministre Norris démissionnera si son candidat est battu.

UN DISCOURS DE M. FIELDING

L'hon. W. S. Fielding, ancien ministre des Finances, a protesté contre le compte rendu distribué aux journaux par la presse Associée Canadienne de son récent discours à Peterborp, compte rendu qu'il déclare inexact. Il nie particulièrement avoir prononcé la phrase suivante:

Ce nommé Meighen, qui essaie de faire passer les manufacturiers dans le camp ministériel avec l'épouvantail du libre échange, est le même homme qui a envoyé sir George Foster faire à Washington un "viril appel" pour obtenir que le tarif Fordney soit retiré.

M. Fielding dit que cette phrase donne l'impression qu'il s'est laissé aller à des personnalité désobligeantes, ce qui n'est pas sa manière de discuter les affaires politiques.

Et l'ancien ministre des Finances ajoute:

J'ai commenté pas tout-à-fait de la manière qu'on l'a rapporté un discours prononcé il y a quelques jours par sir George Foster à New-York, et non pas à Washington. Quand à M. Meighen, quoique j'aie critiqué sa politique et celle de son parti, je ne l'ai certainement pas désigné comme "ce nommé Meighen", ni n'ai-je mentionné son nom en méconnaissant la courtoisie qui lui est due à lui-même et à la position éminente qu'il occupe.

L'HON. L. J. GAUTHIER?

Le "Gazette" terminait son compte rendu du banquet Meighen par ces mots:

L'hon. L. J. Gauthier a aussi porté la parole. Les convives se sont dispersés à une heure très avancée de la nuit.

L'hon. L. J. Gauthier? Connais pas. Si le confrère veut désigner par cette formule M. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe-Rouville, est-ce dans le but de le ridiculiser qu'il l'affuble du titre d'honorable que l'on ne décerne habituellement qu'aux sénateurs et aux ministres du gouvernement?

M. Gauthier n'est pas sénateur. Il n'est pas ministre, et une opinion très répandue, c'est qu'il ne pourrait devenir ministre qu'en devenant sénateur, tandis que ce que M. Meighen recherche, pour en arrimer son ministère, c'est un Canadien français capable de se faire élire pour aller appuyer le gouvernement dans l'Assemblée Législative.

La "Gazette" possède-t-elle des informations inédites, ou a-t-elle simplement rêvé que la nomination de M. L. J. Gauthier dans le ministère est un fait accompli?

ELLE PAIERA

M. Lloyd George tient cette fois un langage clair et précis. "L'Allemagne, dit-il, peut payer, et elle paiera." Ces simples paroles ne laissent place à aucun équivoque possible.

Il est malheureux, cependant, que le premier ministre de l'Angleterre n'ait pas toujours pris une attitude aussi ferme et aussi résolue à l'endroit de l'Allemagne et de la Russie. Les Allemands auraient tout de suite compris qu'ils doivent se soumettrent à leur sort et le Bolchévisme serait sans doute aujourd'hui détruit et incapable de se répandre au dehors.

Si les Boches ne veulent pas remplir les conditions du traité de paix, s'ils refusent carrément et obstinément de désarmer et de payer l'indemnité de guerre qui a été fixée par les grandes puissances alliées, M. Lloyd George aura-t-il le courage d'appuyer la France, si cette dernière a recours aux grands moyens?

Malgré ses véhémentes protestations, ses grands cris d'indignation, l'Allemagne finira par plier l'échine, et complaire aux conditions qui lui sont faites, si les Alliés tiennent bon.

La conférence de Londres ne devra laisser aucune échappatoire.

NOTES

Bon citoyen — La mort du lt-col. F. W. Hibbard, C.R., président de la Commission des Utilités Publiques, sera regrettée de tous les citoyens de cette province qui avaient appris à apprécier ses excellentes qualités du coeur et de l'esprit. Les nôtres perdent en lui un ami sincère. En maintes circonstances, il s'est constitué notre défenseur. C'était un libéral dévoué et convaincu qui ne s'est jamais ménagé pour son parti. Sa mémoire vivra longtemps.

—:o:—

Teneo reum auribus — Il ne faudra plus trop le croire. Et les tares morphologiques de l'oreille n'ont pas, en crimonologie, une importance aussi grande que celle qu'on lui attribue volontiers. C'est du moins ce qui ressort d'une intéressante communication du docteur Galet à la Société anthropologique de Bruxelles. Chez 1,800 détenus des prisons de Bruxelles, les tares morphologiques de l'oreille ont été observées dans une proportion à peine supérieure à celle constatée chez 5,000 sujets non-délinquants. Si l'on considère l'ensemble des malformations et des déviations d'avec le type considéré comme normal, la différence des deux pourcentages est à peu près nulle. Les altérations morphologiques de l'oreille ne sont pas suffisamment spécifiques pour aider à la détermination des délits spécifiques, tout au plus leur pourcentage est-il plus élevé que la moyenne chez les récidivistes graves ou invétérés. Ainsi donc, on ne tiendra plus l'accusé par les oreilles. Il est vrai qu'un autre docteur, le docteur Vervaec, pense que ces conclusions sont trop absolues.

BREFS COMMENTAIRES

Le carême hâtif nous amènera-t-il un printemps hâtif?

—:o:—

Depuis samedi, on ne voit plus dans la rue une seule casquette grise.

—:o:—

Les Allemands déclarent qu'ils iront au diable plutôt que de se soumettre aux conditions des Alliés. Ils ont le choix.

—:o:—

Un citoyen de Détroit s'est suicidé afin de voir s'il y a une autre vie. L'ennui, c'est qu'après avoir satisfait sa curiosité, il ne pourra revenir.

—:o:—

La province d'Ontario finit l'année avec un déficit de deux millions de dollars. Voilà ce qu'elle gagne à ne pas prendre exemple sur la province de Québec.

—:o:—

La législature va se mettre sérieusement au travail cette semaine, annonce le "Canada". Voilà une bonne résolution, au commencement du carême.

CHRONIQUE

Quatre heures. Le petit garçon jette sa pelle dans l'avenue, renverse le traîneau qu'il vient de charger de neige, et sa bouche se crispe violemment. "Plus qu'une heure" soupire-t-il, en frottant vivement ses yeux, remplis de larmes, que ses mitaines marquent de grosses lignes rouges en barbouillant aussi petites joues rondes. "Une heure! ses et je n'ai pas trouvé!"... Il appuie sa tête sur le gros arbre glacé, témoin insensible de sa douleur, et il pleure le petit Jules; il pleure la belle journée de liberté, le congé qui achève, et avec lequel expire la trêve heureuse qui lui sourialt il y a quelques heures.

Dans son imagination aussitôt enfiévrée, il cherche le moyen d'échapper aux exigences de cette vie de collège et de cette vie d'étude, qui ne lui semblent qu'une vie de misères et d'épreuves. Il ne veut pas retourner là-bas, retrouver le grand réfectoire où il frissonne en entrant, la salle de récréation qui l'ennuie, le dortoir si triste où il pleure en regardant la veilleuse qui tremble dans l'ombre.

Non, non, il ne veut pas!... et pourtant, sans pitié l'heure passe, insouciante de son désespoir.

Ce bambin de huit ans qui pleure amèrement près du vieil arbre aux branches duquel se sont figées les larmes de l'hiver, se croit l'enfant le plus malheureux de la terre. Il s'imagine qu'aucun chagrin jamais ne lui sera plus cruel, et il trouve impitoyable cette obligation du travail que lui impose l'autorité paternelle. Il aime à jouer, à courir, à s'amuser, et là-bas, on l'oblige au silence, à l'étude et à la discipline. Il raffole des gâteaux, des crèmes et des bonbons, là-bas, hélas! point de friandises! Et Jules sent bouillonner en lui une révolte intense. Qu'a-t-il besoin de travailler d'ailleurs? "Papa est bien riche", murmure-t-il, et soudain sa frimousse s'éclaire d'un sourire radieux qui sèche aussitôt ses larmes. "Ma petite maman! pour soigner mon rhume elle va sûrement me garder, tiens... voilà!"

Maintenant Jules est heureux! L'orage est fini, le ciel est bleu et son coeur chante. Il court vers la tendresse maternelle... il vole vers le miracle... Comme c'est bon d'avoir le soleil dans on coeur! Mais cette joie qui lui fait oublier ses moments d'angoisses, n'est qu'un rayon fugitif qui lui cache la triste désillusion vers laquelle s'achemine son espérance. Car cette petite maman qui va tendre ses bras à sa détresse enfantine, c'est la Sagesse profonde qui va puiser dans son amour le courage de ne point s'alarmer de cette toux subite qui fait mal à la poitrine de Jules, juste à l'heure de la rentrée. C'est la Force admirable qui va trouver dans sa tendresse, la fermeté de voir pleurer son fils sans faiblir. C'est la Mère incomparable qui va chercher dans son devoir assez d'énergie pour faire respecter la volonté des parents.

Cette tendre petite maman, c'est la douceur qui apaise les crises capricieuses et qui répare les désastres. C'est la lumière qui guide l'enfance, c'est la sauvegarde de l'honneur, c'est le bonheur des familles. Cette douce petite maman, c'est elle qui comprend que "le Devoir ne revêt pas souvent la forme gracieuse d'une fleur, mais qu'il a surtout des épines. Et c'est celle-là et toutes celles qui lui ressemblent qui rendent vaillante, généreuse et belle, la jeunesse qui tient sa puissance magnifique du mystérieux secret que renferme la tendresse maternelle.

MARJOLAINE.

7 février 1921.

LETTRE PARLEMENTAIRE

L'école plus près de la vie.—La dernière réunion du conseil de l'Instruction publique

(André Laforest)

QUEBEC, 6 — L'Angleterre, comme la France et d'autres pays, revise avec peine à l'heure qu'il est le programme des études, et cherche laborieusement à le perfectionner. Mais quand le secrétaire provincial, faisant allusion à ce fait, parlait cette semaine, devant la Chambre, de la "crise de l'enseignement", sa pensée n'était peut-être pas si loin; et il se peut qu'il ait songé, à ce moment, à l'assemblée sans conclusion qu'a tenue, mercredi dernier, le conseil de l'instruction publique.

Les journaux, en effet, n'ont peut-être pas dit assez clairement, qu'après un vain palabre et une discussion qui dura toute la journée, cet éminent conseil a envoyé le sous-comité qui avait été chargé de préparer le programme de l'école complémentaire, et l'a simplement prié de recommencer son devoir.

Et quand le sous-comité, dont le rapporteur était l'abbé Desrosiers, a voulu des précisions et des indications sur les changements qu'il fallait faire, le conseil s'est récusé et a nié sa compétence.

Le sous-comité faisait part de deux recommandations essentielles, déduites de mémoires et de suggestions qui lui sont parvenus.

La première est à l'effet de porter le terme du cours complémentaire, fixé à deux ans, à trois ans au moins, et même quatre ans. On s'appuyait, pour le demander sur le fait que le programme de l'école élémentaire a déjà été beaucoup élagué, et qu'il en résulte, maintenant, un encombrement de matières dans le cours complémentaire, lesquelles ne sauraient être couvertes que de façon très superficielle dans le court espace de deux années.

Le comité, toutefois, ne se crut pas les attributions nécessaires pour recommander ce changement, qu'il laisse à la faculté du Conseil; il s'appliqua donc à diminuer encore les matières du cours complémentaire, et à simplifier davantage. Mais le conseil ne le trouva pas suffisant, et désire une simplification encore plus radicale.

La seule recommandation, transmise par le sous-comité, et dont il se fait le protagoniste, vise à une spécialisation encore plus accentuée.

Pour tout cela, on sacrifie bien des choses: l'histoire de France, et celle d'Angleterre, ne commenceront plus qu'au XVIIème siècle. On ne dit pas, toutefois, si on expliquera aux élèves de ces cours que des pays, des races, des nations, peuvent ainsi surgir par "génération spontanée..." Les filles n'apprendront plus l'arithmétique, comme si, dans l'époque où nous sommes, elles n'avaient plus besoin de compter!... On enlève aussi complètement, de l'enseignement de la physique, l'optique; ceci, sans doute, pour empêcher que les élèves même puissent reprocher aux réformateurs... leur courte vue. On relègue, enfin, la chimie à des sections très spéciales, comme si on craignait... les réactions!

Ceci, en vérité, est plus sérieux que nous n'avons l'air de le dire. Cet émondement acharné, ces amputations multiples n'atteindront-ils pas l'efficacité du système?

Sans doute, on obéit en cela au principe utilitaire. On veut rapprocher l'école de la vie. Mais encore faut-il se défier, comme dit Pierre Lasserre, du "falacieux utilitarisme d'une spécialisation prématurée."

On essalerait bien en vain de donner, dès l'école, l'aptitude et la maturation dont la vie seulement, l'expérience, la pratique et l'habitude peuvent imprégner des esprits préparés, et seulement qu'eux.

Le but de l'école, plutôt que de spécialiser exclusivement, n'est-il pas, comme l'ont dit tant d'éducateurs, de tendre à réaliser "le type humain le meilleur possible, et le plus grand nombre possible d'exemplaires de ce type?" Et nous nous servons ici des termes de M. Lanson, dont le nom scandalise encore, peut-être, mais qui peut bien avoir raison en ceci.

Il est excellent qu'on recommande la méthode intuitive, qu'on veuille apprendre à l'enfant à observer, qu'on diminue l'enseignement livresque. Ceci empêchera, dorénavant, qu'on puisse faire ici la classification que fit naguère un professeur, en France, à savoir celui qui a appris son métier de ses mains, celui qu'on dit inculte, qui a bien appris à travailler, mais ne sait pas se servir de sa langue; et l'autre, qu'on appelle cultivé, ayant appris à parler, mais qui ne sait se servir ni de sa langue, ni de ses yeux.

Mais encore ne faut-il pas, à ce compte, négliger de donner à l'individu un fonds solide et complet. Et puisque le sous-comité doit se remettre à l'ouvrage, et mettre au point le programme du cours complémentaire, ne nous serait-il pas permis de suggérerd qu'il vaudrait mieux, en vérité, prolonger la durée du cours, au lieu de trop sacrifier.

Il nous semble que l'opinion appuiera en cela le sous-comité, l'opinion qui, si on l'interroge, répondra que ce n'est pas tant à la simplification à outrance, à la spécialisation trop prompte et pressée qu'elle tient, à cette spécialisation trop prompte et pressée qu'elle lent, à cette spécialisaion qui donne à des bambins vraiment trop d'assurance et trop d'aplomb, dont elle doute de la valeur, et, qu'en tout cas, elle supporte mal. Ce qu'elle veut, au contraire, ce qu'elle exige, et exigera de plus en plus de nos éducateurs, c'est qu'on permette à l'enfant d'acquérir la science, beaucoup de science, sans lui ôter l'aptitude à la vie pratique.

A LA PRISON POUR LA VIE

(Presse Associée Canadienne)

Londres, 7. — Une dépêche de l'agence Centrale dit que tout le comité révolutionnaire de Sibérie a été jugé par le tribunal de Tomsk sous accusation de négociations secrètes et traitresses avec le Japon. M. A. Krasnochekoff, ministre des affaires étrangères, et cinq autres membres du comité ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

La dépêche ajoute que le gouvernement soviétiste est à négocier un accord avec la Chine contre le Japon.

LES VOYAGEURS BANQUETTENT A TORONTO

(Presse Associée Canadienne)

TORONTO, 7 — Son Excellence le duc de Devonshire, l'hon. Lionel H. Clarke, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Sir George E. Foster, ministre du commerce, l'hon. N. W. Rowell et l'hon. Dr Cody, ministre de l'éducation, ont prononcé des discours au banquet annuel de la Dominion Travelers Association. Ils ont tous déclaré qu'il fallait être optimistes dans les possibilités du Canada.

REMEDE TRES SIMPLE CONTRE LES MAUVAIS RHUMES

Laissez votre rhume prendre le dessus et vous ne pourrez l'empêcher de dégénérer en catarrhe.

Le Catarrhe ne séjourne jamais au même endroit—il s'infiltre dans les poumons, alors il est trop tard!

Extirpez les rhumes et le catarrhe de votre organisme quand vous en avez la chance.

C'est chose facile en aspirant Catarrhozone, qui, atteint instantanément la vraie source du mal, exactement là où les microbes vivants du catarrhe opèrent.

Catarrhozone

Un traitement commode pour aspiration est le remède approprié pour soulager.

Le graillonnement et l'expectoration cessent parce que l'accumulation est arrêtée. Les narines sont dégagées, la douleur est soulagée, l'haleine purifié. Toute trace de catarrhe, faiblesse des bronches et de la gorge sont soulagées pour toujours.

Fi des remèdes qui contiennent des drogues dangereuses — prenez un remède sûr, ordonné par les médecins en honneur dans les hôpitaux recommandé par des milliers que Catarrhozone a soulagés. Contre les affections hivernales rien n'est de moitié aussi bon.

Traitement de deux mois, grand format, prix $1 et garantie. Petit format, 50c, format d'essai 25c. Chez tous les marchands de partout. 34

—LES—
Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse, dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

UNE MISE AU POINT.

Nous recevons la lettre suivante:

M. le rédacteur de la "Patrie":

"Dans son ouvrage "Les Canadiens de l'Ouest", Joseph Tassé mentionne au sujet de la famille Rolette: à l'âge de trente ans Jean Joseph épousa à Québec, Angélique Lortie et il eût de cette union plusieurs enfants: Jean Joseph — l'objet de cette étude biographique, Charles Frédéric, Hippolyte, Laurent, Lucie, Julie et une autre dont le prénom nous est inconnue.

"La cadette, Marie Josepte, épousa un officier important de l'armée anglaise, le Major Holland. Il occupait près de Québec une magnifique résidence connue encore aujourd'hui sous le nom de "Holland House" et il aimait à y exercer une large hospitalité. Il se fit d'amitié avec le Duc de Kent durant son séjour en Canada de 1791 à 1794 et il reçut souvent sous son toit ce jeune et vaillant prince, le père de la reine Victoria.

"Lucie épousa à La Prairie du Chien, Jean Brunet, natif de Gascogne, qui fut nommé juge et forma partie de la Législature du Wisconsin. Julie épousa un anglais du nom de Grant dont elle n'eut que de mauvais traitements et une autre dont le prenom nous est inconnu, épousa un M. Hamilton et vécut ignorée dans une île."

Cette demoiselle dont le prénom est resté inconnu et qui vécut ignorée dans une île était l'aînée des filles de Jean Joseph Rolette et de Angélique Lortie. Ses prénoms étaient Charlotte, Angélique. Elle épousa un M. Hambleton et vint résider avec son mari, sur l'île Verte, comté de Témiscouata.

Le capitaine long courrier Charles Hambleton était à Québec en 1799 comme commandant le navire Cardwell. En 1809 il est nommé gardien du phare de l'île Verte par le gouverneur Sir James Craig.

Dans ma jeunesse j'ai souvent entendu parler par les anciens de la paroisse de l'île Verte, sur la rive sud, de la distinction native et de la bonté de coeur de madame Hambleton (on disait Hamilton par la loi du moindre effort).

Tous les étés, disaient-ils, des familles anglaises de Québec venaient en villégiature au phare. De nombreux partis d'officiers de la garnison venaient chasser aux alentours de l'île, les gibiers de mer, les outardes, les oies sauvages (brant) et les canards eider ou bien les becassines, les courlis et les aiguettes sur les vastes grèves de la rive sud.

Tous recevaient l'hospitalité chez le capitaine Hambleton qui allait souvent, avec sa famille, passer l'hiver en ville.

Donc, le sort de Madame Hambleton n'était pas tout à fait malheureux.

Dans les régistres de l'état civil de la paroisse de l'Isle Verte on voit à la date du 10 mars 1810, baptisée ce jour Marie, Charlotte, fille de Charles Hambleton et de Charlotte Angélique Rolette.

Le capitaine Hambleton mourut en avril 1827, tel que consigné au livre journal du phare. Il n'existe aucun acte de décès ou d'inhumation aux régistres de la paroisse de l'Isle Verte concernant le capitaine ou son épouse.

Il est à présumer qu'ils furent inhumés à Québec.

R. P. DUBE,
Mont-Joli, 2 février.

RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

LES ELECTIONS AUJOURD'HUI DANS PETERBORO-OUEST

PETERBORO, 7 — Les commentaires vont leur train quant au résultat des élections partielles qui ont lieu aujourd'hui dans le comté de Peterboro-Ouest où cinq candidats sont sur les rangs.

Tout semble indiquer que seuls les candidats des deux partis recevront un appui convenable de la part des électeurs, et que la lutte se fera surtout entre Roland Denne, candidat du gouvernement, et G. N. Gordon, candidat libéral. Mais lequel des deux remportera la victoire?

Bien que l'opinion générale soit que les élections d'aujourd'hui consisteront, ni plus ni moins en un duel électoral entre les candidats du gouvernement et du parti libéral, l'on ne concède pas moins en certains milieux que M. J. H. Burnham, lequel n'a pas fait de campagne, mais a voulu laisser le peuple se prononcer, a de grandes chances.

M. L. Corbett Campbell, le candidat fermier-uni, a mené sa campagne d'une façon très active et semble très confiant dans le résultat. Le comté, cependant, possède un nombre bien plus considérable de votes urbains que ruraux et l'on craint pour ce candidat.

Le candidat ouvrier, Thomas Mcmurray, n'a pas aussi bien mené sa campagne, mais il est confiant de remporter la victoire.

Les polls seront ouverts à six heures a.m. jusqu'à six heures p.m.

ACCIDENT FERROVIAIRE EN AUTRICHE

Vienne, 7.—Vingt-cinq personnes ont été tuées et quarante grièvement blessées samedi, lorsqu'un train de fret tiré par trois locomotives, est venu en collision avec l'express-Tarvis-Vienne, près de Félixdorf. L'accident est dû à une abondante chute de neige pesante qui, pendant trente-six heures avait désemparé le service.

DRAME DE LA MER

New-York, 7.—Le vapeur anglais "City of Auckland", en route pour la Nouvelle-Zélande, et le navire-réservoir "Bethridge", en route pour les Etats-Unis, en provenance des ports du nord de l'Afrique, est venu en collision de bonne heure hier au milieu d'un brouillard épais au large de Barnegat, N.J. Les poupes des deux navires ont été très endommagées, mais ils réussirent à se rendre au port d'eux-mêmes.

Abbey's EFFERVESCENT SALT

pour ces violents maux de tête

Prenez un verre de sels d'Abbey's, pétillant et rafraichissants et vous ne souffrirez plus de maux de tête.

Votre pharmacien vend le Sel Effervescent d'ABBEY.

Ford

La Force Motrice du Ford

LE premier moteur Ford modèle T fut fait en 1908. C'était le développement perfectionné des inventions de Henry Ford, lesquelles dataient d'audelà de seize ans, soit de 1892, alors qu'il construisait son premier petit moteur à cylindre.

Durant ces seize années les Autos Ford furent fabriqués dans de nombreux modèles, depuis les petits "teuf-teuf" à deux cylindres jusqu'aux autos d'un prix élevé à six cylindres.

Mais en 1908, les résultats accumulés de toutes ces années d'expérience et d'étude furent le modèle T, la force motrice du Ford d'aujourd'hui.

Et, depuis 1908, en treize années de mise à l'épreuve dans toutes les conditions d'usage, en temps de paix et en temps de guerre, dans tous les coins et recoins du globe, il ne s'est révélé aucun point faible, aucun besoin d'amélioration ni même de modification dans ce mécanisme dont sont munis la moitié des autos du monde entier.

La durabilité et la puissance étonnantes du moteur Ford, sa simplicité d'opération, son économie de combustible et sa faible dépense en réparations sont les raisons pour lesquelles l'auto Ford est celui que vous devez désirer posséder.

PRIX DES FORDS

Tourisme	$ 675	Sédan	$1,200
Routière	610	Châssis	550
Coupé	1,100	Châssis Camion	750

Démarreur et Système d'Eclairage Electrique $100 en plus.

Ces prix sont f.a.b. Ford, Ont.

Ford Motor Company of Canada, Limited
Ford, Ontario

44A

Coin de Polichinelle

MES FAVORIS

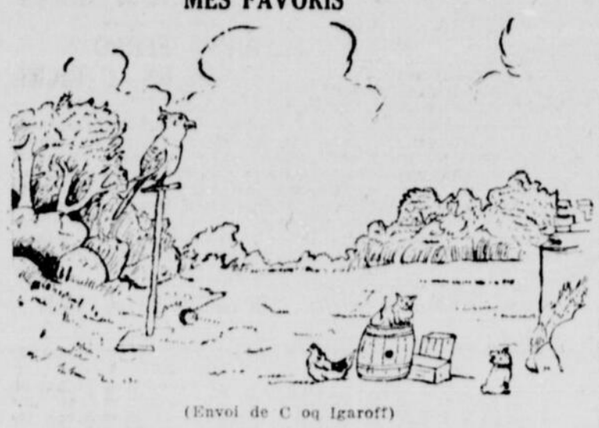

(Envoi de C oq Igaroff)

LA CHANDELEUR

En ce jour où docile arx lois du peuple hébreux
La Vierge Marie au Temple offrit deux tourterelles
Afin de racheter le premier-né de Dieu
Seigneur daignez bénir ces cierges blancs et frêles
Que le feu consacré dont leur chair pure luit
Nous préserve du mal et défende nos âmes
Des rets que le démon leur dresse dans la nuit.
Protégez les foyers où brilleront leurs flammes,
Aux champs les jours d'été quand un orage vient,
Qu'il tonne et que le ciel plein d'éclairs se déchide,
Les femmes dont l'esprit est demeuré chrétien,
Allument en priant ces longs épis de cire
Que leur sainte lueur éloigne tout fléau,
Qu'elle épargne aux maisons comme aux granges la foudre,
Que dehors leur vertu garde les blés nouveaux,
Pour que les durs gélons ne viennent pas les moudre.
Bénissez ô mon Dieu ces cierges. Donnez-nous
Un coeur digne comme eux de brûler dans un temple,
Que notre charité pour le prochain et Vous,
De leur rayonnement suive le clair exemple
Et comme eux ce matin nous élevons pieux
Ces flambeaux où palpite une ardente prière,
Faites que pour entrer dans la gloire des cieux
Nous vous portions Seigneur des oeuvres de lumière.

(Envoi de Petit Ecolier)

—:o:—

CUPIDON

(Envoi de T. Saint-Pierre)

—:o:—

EN FURETANT

Il y a 422 ans que Jean Cabot a découvert l'île du Cap Breton.

La dernière nouveauté en matière d'aviation est la "Marie Noire." Ceci n'est autre qu'un aéroplane acheté par la police de San Francisco pour le transport des prisonniers dans les géoles éloignées du Mexique.

Un petit puits d'huile découvert dernièrement à Shenei, en Chine, donne au-delà de 6,000 gallons d'huile par mois.

Une grande compagnie d'autos préfère comme chauffeuds les hommes au "cheveux gris," c'est-à-dire d'âge mur; une autre choisit les hommes mariés et toutes deux donnent comme raisons de leurs préférences que ces deux classes d'hommes ont l'avantage de jugement et de sens de la responsabilité que les jeunes célibataires.

(Envoi de Coeur Français, Valleyfield)

—:o:—

MINETTE

(Envoi de Rita)

MEPRISE

Un jour d'été, le maréchal de Turenne, en petite veste blanche, était accoudé sur le balcon d'une fenêtde.

Un domestique, le prenant pour le cuisinier, s'approche doucement, et, d'une main qui n'était pas légère, lui applique un grand coup sur... le postérieur.

L'homme frappé se retourne à l'instant; en voyant le visage de son maître, le domestique, confus, se jette à ses pieds et lui demande pardon, en disant qu'il avait cru que c'était Georges. —"Et, quand c'eût été Georges, répondit le maréchal en se frottant la partie meurtrie, il ne fallait pas frapper si fort!..."

L'HEURE DU REPAS

(Envoi de Louise Poitras)

M. LOMBARD POURRA EN APPELER

Samedi matin, l'hon. juge Martin siégeant en chambre, a accordé la motion pour permission d'appeler à la Cour du Banc du Roi du jugement rendu par l'hon. juge Bruneau refusant à Frederick Lombard et Charles Schauten une injonction interlocutoire contre Jacques Varennes pour l'empêcher de jouer la comédie ailleurs qu'au théâtre Canadien-Français.

Sur demande d'injonction intérimaire, en attendant le jugement sur l'appel, Sa Seigneurie a décidé qu'un juge n'avait pas juridiction pour l'accorder, réservant le droit de renouveler la demande devant deux juges du banc.

Me Désaulniers, avocat des appelants, a manifesté son intention d'adopter des procédures à cet effet prochainement.

PETROGRAD ET LONDRES S'ENTENDENT

Londres, 7.—Un sans-fil communique une longue dépêche de M. Tchicherin, ministre des affaires étrangères russe, au comte Curzon, secrétaire des affaires étrangères anglais. Le soviet aurait appris avec plaisir que l'esquisse de l'accord pour les conditions générales du commerce ne contient rien qui ne puisse être réglé par plus amples discusstons entre Leonid Krassine et le gouvernement anglais.

La note nie que le soviet ait envoyé des troupes en Perse ou en Asie Mineure, fomenté une révolution à Bukhara, tenté de conclure un traité avec l'Afghanistan, ou qu'il ait causé un soulèvement des peuplades des frontières des Indes. Elle accuse la Grande-Bretagne de mener une campagne anti-russe, de même que les alliés, et déclare que les malentendus sont inévitables tant que les deux gouvernements ne se réuniront pas pour discuter à fond leurs obligations et leurs intérêts mutuels.

L'ACCORD DE LA POLOGNE AVEC LA FRANCE

Paris, 7.—Les journaux attachent la plus haute importance à la déclaration franco-polonaise de "communauté d'intérêt qui unit ces deux pays amis".

L'accord serait non une alliance ni une esquisse d'alliance mais l'affirmation du maintien des relations d'amitié existantes. Ces liens, le "Petit Parisien" les appelle plus forts qu'une alliance écrite.

On croit aussi que la publication de la déclaration veut dire que la France a accepté l'assurance du président Pilsudski, à l'effet que la Pologne a adopté une politique pacifique et se tient sans intention agressive contre ses voisins, justifiant ainsi la France à venir à son aide si elle est attaquée sans provocation.

Mme Lilian Taylor raconte comment elle a guéri son Bébé

"Notre bébé avait deux semaines lorsque sa figure devint très rouge et lui démangeait terriblement, et il se grattait et s'égratignait jusqu'à ce que la peau se brisa et que le sang coula. Il ne pouvait dormir et il ne faisait que crier. Son visage paraissait devoir être défiguré pour la vie.

"Je pensai que je devrais essayer le Savon et l'Onguent Cuticura. Je trouvai l'échantillon gratuit si bon que j'en achetai encore et deux nouveaux de Savon Cuticura et une boîte de cinquante cents de l'Onguent Cuticura le guérirent." (Signé) Mme Lillian M. Taylor, boîte 99, Bracebridge, Muskoka, Ont., Déc. le 30, 1918.

Le Savon Cuticura pour nettoyer et épurer, l'Onguent Cuticura pour adoucir et calmer et le Talc Cuticura pour saupoudrer et parfumer sont idéals pour la toilette quotidienne.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Dominion. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Le Savon Cuticura rase sans pot

L'OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE AURA LIEU LE 14

Le coup d'oeil que présenteront les nouveaux édifices parlementaires.

LES A-COTES

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 7 — Lundi aura lieu l'ouverture du Parlement à Ottawa et des centaines de personnes sont actuellement employées à faire le "grand ménage" de l'édifice parlementaire. Bien que les travaux ne soient pas encore complètement terminés, les députés et sénateurs auront plus de confort que l'année dernière, surtout les sénateurs qui, pour la plupart, ne seront plus les hôtes des députés, l'entrepreneur depuis la dernière session ayant mis ses ouvriers à l'oeuvre dans la partie de l'édifice dédiée au Sénat.

A moins que l'épidémie de variole empêche les visiteurs officiels de se rendre à Ottawa, le public sera grandement désappointé à l'ouverture du Parlement. Il n'y a pas de place pour ceux qui désirent assister à cette cérémonie. Tel que la PATRIE l'a déjà annoncé, les galeries du Sénat peuvent loger à peine 300 personnes tandis qu'autrefois il y avait de la place pour 1,200 personnes. Le colonel Chambers, huissier de la Verge Noire, a dû faire de nouvelles listes en laissant de côté des personnes de la haute société qui assistent à cette cérémonie depuis des années. Il y a à peine de la place pour les épouses des ministres, des sénateurs, des députés, des juges et des lieutenants-gouverneurs. Où loger les autres? Le problème n'a pas encore été résolu. Bien que l'édifice actuel paraît beaucoup plus vaste que celui détruit par le feu il y a cinq ans, tel n'est pas le cas pour le Sénat.

Un officier du Parlement faisait remarquer à votre correspondant que les architectes ont certainement fait une erreur en faisant la Chambre des Communes trop grande et le Sénat trop petit. Tel que déjà dit, l'ouverture du Parlement sera très brillante cette année. La toilette de soirée est de rigueur et dans aucune galerie les dames ne seront autorisées à porter des chapeaux. Les enfants ne seront pas admis. Les dames devront être rendues à 2 heures 15; Leurs Excellences arriveront à trois heures.

L'ouverture du Parlement sera suivie d'une grande réception donnée par Mme Bolduc, épouse du Président du Sénat, dans les nouveaux salons du président et le même jour il y aura dîner d'Etat à Rideau Hall. Les députés et sénateurs se mettront au travail le lendemain par l'étude du discours du Trône, ce qui exige toujours plusieurs jours. La discussion sur ce sujet ne se fait pas beaucoup sur les questions mensionnées, mais ordinairement sur ce qui ne figure pas dans le discours et qui dans l'opinion de l'opposition aurait dû être présenté par le gouvernement.

DEPENSES DE LA SESSION

Une personne qui aime à faire des statistiques s'est demandée combien une session fédérale pouvait rapporter à Otawa. Elle en est venue à la conclusion que les députés, les sénaturs et les employés sessionnels doivent dépenser trois millions de dollars pour leur pension, dépenses dans les magasins, théâtres, etc. Le Parlement canadien se compose de 234 députés et 98 sénateurs qui reçoivent chacun $4,000 par session. Sur ce nombre on croit que 330 députés et sénateurs dépensent toute leur indemnité parlementaire à Ottawa, ce qui représente $1,320,000. Il y a aussi deux cents employés sessionnels qui passent 20 à 25 semaines dans la capitale, ajoutant environ un demi-million au revenu de la population. On calcule que ces 500 étrangers à Ottawa dépensent $75,000 chez les tailleurs et marchands de vêtements pour hommes. Plusieurs députés et sénateurs sont accompagnés de leurs épouses, de leurs filles, quelques-uns de toutes leurs familles et s'installent ici pour quatre à six mois. On a beaucoup d'exemple de personnes quittant leurs maisons pour se mettre en pension afin de les louer à des députés à un prix beaucoup plus élevé. Les représentants du peuple sont aussi de bons clients des joailliers, marchands de fleurs, de bonbons. Une session est toujours une aubaine pour la population de la capitale et outre le côté mondain il y a aussi la partie financière qui n'est pas à dédaigner.

La Patrie
Il y a vingt ans

Jeudi le 7 février 1901

Mariage de Wilhelmine, reine de Hollande avec le prince Henry de Mecklenburg-Scheverin.

—:o:—

M. W. Reeves est élu maire de Pointe-aux-Trembles.

—:o:—

M. R.-L. Borden, député de Halifax est choisi par les députés et sénateurs torys pour diriger l'opposition à Ottawa.

—:o:—

Scandale chez la police. Au lieu de faire leur garde de nuit, les constables du poste No 12 vont s'amuser et fumer au No 786 rue Cadieux.

—:o:—

L'honorable juge Gill est gravement malade.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal - Sherbrooke

Vers l'Est

Départ de Montréal, gare Windsor.

8.25 a.m., tous les jours, arrive à Sherbrooke à 12.15 p.m.

12.00 midi, tous les jours, arrive à Sherbrooke à 3.25 p.m.

4.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Sherbrooke à 7.45 p.m.

7.00 p.m., tous les jours, excepté le samedi, arrive à Sherbrooke à 10.15 p.m.

Vers l'Ouest

Départs de Sherbrooke.

4:55 a.m., tous les jours, excepté le lundi, arrive à Montréal, gare Windsor à 8.10 a.m.

8.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Montréal, gare Windsor à 11.40 a.m.

9.10 a.m., tous les jours, arrive à Montréal, gare Windsor, à 12.20 a.m.

3.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Montréal, gare Windsor à 6.50 p.m.

5.40 p.m., le dimanche seulement, arrive à Montréal, gare Windsor, à 9.10 p.m.

Bureaux des billets du C.P.R. 141-145 rue St-Jacques. Tél. Main 8125. Aussi aux gares Windsor, Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest.

LES BONS LOGEMENTS A OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 7 — Il se fait une propagande actuellement à Ottawa en faveur des "Bons logements" par la commission provinciale chargée de construire des maisons qui se vendent $4,500 à $5,000 à raison de $30 par mois pendant vingt ans. A une récente assemblée à l'Hôtel de Ville, l'un des orateurs a fait la remarque suivante: "Si chaque homme propriétaire de la maison qu'il habite, il n'y aurait plus de bolshévisme ni d'agitateurs."

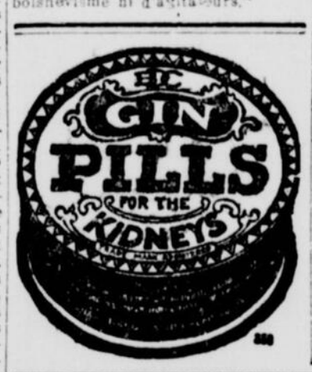

YEUX ABATTUS? LEVRES EXSANGUES? JOUES PALES ETIREES?

Vous devez arrêter les progrès de l'anémie ou mourir!

Quand vous êtes anémique, vous êtes languissant et sensible au froid.

Les gencives, les lèvres, les paupières sont blanchâtres et cireuses. La peau est pâle, le pouls devient rapide et faible. Vous devenez dyspeptique, essoufflé et nerveux.

L'anémie ne peut exister là où il y a une quantité suffisante de bon sang—FERROZONE fait du bon sang et beaucoup.

Mères voyez à vos enfants. Sont-ils rougeauds et forts—mangent-ils et dorment-ils bien, ou sont-ils pâles, faibles et anémiques?

FERROZONE les reconstituera. Prenez votre propre cas—le sang est-il riche et fort. Avez-vous cette force et cette vigueur d'antan, où êtes-vous sous l'effet de l'âge?

FERROZONE vous fournira les éléments reconstituants que vous exigez. C'est un créateur de sang, un tonique nutritif qui rend bien quiconque est malade.

FERROZONE est un merveilleux remède, il contient sous forme concentrée certaines rares qualités spécialement adaptés aux cas d'anémie, mauvaise couleur, sang pauvre, fatigue et perte de poids.

Chaque jour où vous négligez de prendre FERROZONE vous perdez du terrain. Ayez-en aujourd'hui, vendu à 50c la boîte, chez tous les marchands. 11

UN MINISTERE KALOGEROPOULOS EN GRECE

Le premier ministre et ses collègues sont avec l'Entente.

ENTREVUE

(Presse Associée Canadienne)

Athènes, 7.—Après des conférences qui ont duré toute la journée, samedi, entre le roi Constantin et les chefs de parti, on a annoncé peu après minuit que M. Kalogeropoulos, ministre des finances, dans le cabinet Rhallis, à qui avait été confiée la tâche de former un cabinet, avait réussi à le faire.

La plupart des membres du nouveau cabinet sont d'anciens ministres de Rhallis. L'un des nouveaux membres est Nicholaus Theotoky ancien ministre en Allemagne. En annonçant la formation du nouveau ministère, M. Kalogeropoulos a dit aux journalistes qu'il était fortement favorable à l'Entente et que ses collègues seraient de la même opinion que lui. A l'intérieur il a l'intention de faire plusieurs réformes, y compris l'abolition de la censure.

La nouvelle que M. Gounaris, ministre de la guerre et chef de la majorité parlementaire, avait été désigné de nouveau comme délégué à la conférence de Londres, a créé une mauvaise impression dans les milieux anglais et fait naître des craintes considérables dans les sphères politiques. On se demande ouvertement si M. Gounaris va mettre à exécution son intention d'assister à la conférence en dépit des objections de l'Entente contre lui.

$126,000 SONT ACCORDES A LA SAUVEGARDE

Dans la cause en expropriations au sujet de la

BATISSE DU PALAIS

La Commission des Services Publics vient de rendre sa sentence arbitrale dans la cause en expropriation de l'édifice "Bâtisse du Palais", angle Notre-Dame et St-Vincent, endroit choisi par le gouvernement de la province de Québec pour y construire la nouvelle annexe du Palais de Justice.

La sentence arbitrale accorde à la compagnie d'assurance "La Sauvegarde", propriétaire de la bâtisse et du terrain, la somme de $126,500 et l'oblige à payer les experts entendus au cours de l'enquête.

Ce jugement est le dernier rendu par le lieut-col. Hibbard avant sa mort. Bien que souffrant et très faible, le président de la Commission des Services Publics s'était astreint à l'étude de cette cause à laquelle il attachait une grande importance et qu'il désirait décider.

Londres, 7. — M. Gounaris, si l'on en croit le correspondant de l'agence Reuter, à Athènes, s'est désisté de son intention de prendre part à la conférence de Londres.

Horlick's —le Véritable Lait Malté—Refusez toute Imitation ou Substitution

INSISTEZ SUR LA BOUTEILLE RONDE, L'ORIGINALE

Il n'y a qu'une seule Aspirine—la "Bayer"—Vous devez dire "Bayer".

Boites de fer-blanc commodes contenant 12 pastilles et ne coûtant que quelques sous—Paquets plus gros.

BAYER Aspirin

Only "Bayer" is Genuine

(Seule la "Bayer" est véritable)

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

Pour Conserver et Rehausser

La BEAUTÉ

Rien n'égale le

LAIT DES DAMES ROMAINES

Délicieusement parfumé, le LAIT DES DAMES ROMAINES fait disparaître rapidement et complètement, boutons, points noirs, hâle, rousseurs, rides, et autres accidents et imperfections de la peau et rend au visage la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse.—Il a été adopté par les hommes pour enlever le feu du rasoir.

En vente partout, 50c. le flacon de 6 onces (valant $1.00)

Echantillon généreux expédié sur réception de 10 cts.

COOPER & CIE.,

Dept. E. 165, rue des COMMISSAIRES O., MONTREAL

102—L.S.-jno

CAISSE DE NOEL

PROFITEZ DU DELAI!

D'ici au 19 février inclusivement, nous vous accorderons encore le privilège de vous inscrire au nombre des bénéficiaires de notre "Caisse de Noel".

¶ Nous avons des plans pour convenir à toutes les bourses, et nous acceptons des *dépôts progressifs*, de 1c, 2c, 5c, et 10c par semaine et des *dépôts fixes* de 25c, 50c, $1. $2., $5., $10., $20. ou plus, car il n'y a *pas de limite au montant pouvant être déposé*.

¶ Ces dépôts bénéficient en plus de l'intérêt régulier des banques.

¶ "La Caisse de Noel" est ouverte depuis le 18 décembre. En vous faisant inscrire, il vous suffira simplement de verser les arrérages, les versements hebdomadaires devant couvrir une période de 50 semaines.

¶ Si, cependant, vous préférez commencer seulement vos dépôts à partir d'aujourd'hui, et les continuer de semaine en semaine, quel que soit le montant dont vous disposez, notre *Caisse Spéciale de Noel* vous est ouverte et recevra vos versements d'ici aux fêtes.

Consultez le gérant de notre succursale la plus rapprochée de chez vous; il vous fournira un livret avec tous les renseignements voulus.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

THE **JOHN MURPHY** CO., LTD.

Angle des Rues Sainte-Catherine et Metcalfe.

Vente d'Après Inventaire

VENTE DE SOIES DE FEVRIER

(Au Deuxième)

Uptown 6010

Excellentes Valeurs pour Mardi

SATIN "CHARMEUSE", 39 pouces, de très belle qualité, en un vaste assortiment de couleurs, la verge 3.24

SOIE HABUTAI AVEC FINI DE TAFFETAS, 36 pouces, excellente pour tous les usages. Couleurs: or, cerise, ciel, turquoise, champagne, abricot, hélio, vieux rose, nil, brun, or, gris foncé, mais, gris moyen, copen, blanc, marine et noir, la verge 1.50

EXTRA SPECIAL!

50 verges de CREPE DE CHINE tout soie, bleu marine, 40 pouces, la verge 2.50

SOIES NOIRES

TAFFETAS CHIFFON, 39 pouces, la verge 2.95

TAFFETAS CHIFFON "Imperial", 36 pouces, la lerge 3.50

SOIE "PAILLETTE", de qualité supérieure, 36 pouces, la verge 2.95

Chaussettes pour Hommes

1000 paires de chaussettes extra spéciales, à côtes larges. Couleurs: brun, marine, gris, bruyère, taupe, la paire 1.00

375 paires de chaussettes en cachemire tout laine, unies, la paire ..... .69

460 paires de chaussettes en beau et souple cachemire, à effet de noir et blanc, la paire 1.39

COTONS ET OREILLERS

(Au deuxième)

COTON BLANC à draps de lit, de fabrication canadienne, 8-4. Rég. .79 la verge, pour ..... .49

COTON A TAIES D'OREILLER, de fine texture et de marque canadienne, 42 pouces de large. Rég. .79 la verge, pour ..... .49

COTON A ESSUIE-MAIN, 15 pouces, de belle et pesante qualité, la verge ..... .19

OREILLERS bourrés de plume, avec bon dessus, de grandes dimensions, la paire 2.95

SOLDE DE

Culottes de Tweed pour Garçonnets

$2,000.00 DE VALEURS POUR MARDI.

200 culottes bouffantes, en tweed, grandeurs: 26 à 35, pour 2.98

150 culottes bouffantes, en tweed, grandeurs: 26 à 35, pour 3.50

180 culottes bouffantes, en corduroy, grandeurs: 26 à 35, pour 3.50

100 culottes droites pour enfants, 2 à 8 ans. 1.79

BAS POUR GARÇONS ET FILLETTES.

1000 paires de bas "Jeannette", en cachemire, importés, la paire ..... 1.00 A 1.50

1100 paires de demi-bas en lille de soie, de première qualité, 6 à 9½, la paire ..... .44

575 paires de bas en cachemire à côtes, 6 à 8½, la paire ..... .75 A 1.00

AUTRE VENTE DE

ROBES DE MAISON ET DE PORCHE

VALEURS DE 5.00, 6.00 A 8.00

POUR

3.89

Robes en gufngan, chambrai, piqué et drap "beach" unies, à rayures ou à carreaux, en un bon choix de patrons et de couleurs. Ce lot renferme plusieurs échantillons d'uniformes de garde-malades. Mardi 3.89

BOTTINES A PATINS

pour dames et garçons.

Toutes nos bottines à patins, en vente mardi, la paire 3.99

CAOUTCHOUCS NOIRS

De première qualité et de tous les styles, la paire 1.09

LA CONVENTION DES RAQUETTEURS A ETE LE CLOU DU CARNAVAL DE MONTREAL QUI A DURE DIX JOURS

Une partie des raquetteurs, rassemblés hier matin devant le Carré Chaboillez, d'où ils partirent pour se rendre à l'église St-Henri, pour y entendre une messe spécialement dite pour eux. On comptait plus de quarante clubs à cette parade d'église qui fut une des plus imposantes jamais faite à Montréal. St-Henri, pour la circonstance, était magnifiquement décoré, et ses citoyens ont fait aux visiteurs une réception inoubliable.

DE BELLES SCENES MARQUENT LA FIN DU CARNAVAL DE MONTREAL. HIER

Près de 2,000 raquetteurs, venus de tous les coins de la province, envahissent pacifiquement la Métropole samedi et hier. — Réception à l'hôtel de Ville, samedi. — Championnats de la raquette à Maisonneuve. — Parade aux flambeaux. — Réception à la Frontenac. — Parade d'église à St-Henri. — Banquet au Riendeau. — Fête de nuit au Bout de l'Ile.

QUARANTE CLUBS ASSISTENT A LA CLOTURE

Le Carnaval de Montréal s'est terminé, hier soir, ou plutôt cette nuit au Bout de l'Ile, à l'hôtel Bureau, après avoir duré exactement dix jours. La note générale qui domine à la conclusion de ces grandes fêtes d'hiver c'est qu'elles ont remporté un succès magnifique, complet. Malgré l'absence d'un palais de glace, qui n'eut pas manqué de donner une note bien distinctive au Carnaval, l'entreprise a été couronnée d'un succès admirable, succès qui est la juste récompense des zélés artisans, chargés de l'organisation.

Montréal a bien fait les choses, c'est-à-dire, les clubs de Montréal, les associations de Montréal. On s'est donné la main pour bien recevoir les clubs amis des villes étrangères, et le fait que plus de quaraante clubs étaient présents, ne prouve-t-il pas que ces visiteurs ont été reçus avec une extrême cordialité ? Nous pourrions seulement déplorer l'ignorance dans laquelle les autorités civiques ont laissé les raquetteurs, car on n'a remarqué la présence d'aucun drapeau sur les tours de l'hôtel de ville, samedi ou hier. De modestes citadins avaient décoré leurs demeures à la demande des organisateurs du Carnaval, mais notre palais municipal, qui avait pourtant reçu les raquetteurs, samedi, est resté vierge de toute décoration. Tel n'était pas le cas pour le quartier de St-Henri, qui ressemblait à un véritable Québec avec ses multiples décorations, et ses inscriptions de bienvenue, etc.

Nous n'avons que des félicitations à décerner aux organisateurs; leur succès est très satisfaisant, car ce n'était pas une mince tâche que de voir à l'organisation d'une telle entreprise, surtout dans une grande ville comme Montréal. Tous les détails ont été, à une ou deux exceptions près scrupuleusement observés, et les divers comités du Carnaval ont travaillé avec un ensemble admirable à la réussite d'une oeuvre qui tenait au coeur de tous.

Plus de quarante clubs étaient groupés sous leurs drapeaux et leurs oriflammes respectifs. C'étaient Boucanier Montagnard, Canadien de Saint-Henri, Union de l'Ouest, National, Molière, Feuille d'Erable, Sainte, Brigide, Richmond, La Casquette, le Vétéran, Tricolore, Coureur des Bois, Frontenac, Huron, Zouave, Union Commerciale de Québec, le Canadien de Joliette, le Sorel, le Trois-Rivières, et le Laviolette de Trois-Rivières; la Tuque Rouge et le Dollard de Sherbrooke; les Pieds Légers, de Drummondville, le Sallaberry, de Valleyfield, les Bons Amis, de Sainte-Thérèse, la Gaieté Canadienne, Ottawa, l'Infatigable, de Saint-Hyacinthe, le Champlain, de Saint-Jean, etc., etc.

Il fallait voir la combinaison des couleurs, des costumes typiques des divers clubs, pour apprécier la richesse de tons variés que les zélés amateurs du sport avaient imaginés pour charmer l'oeil des adeptes des jeux au grand air, de l'exercice physique et partant, du développement intellectuel. Il fallait voir surtout, groupés autour de l'autel de l'église St-Henri, les drapeaux qui s'inclinaient devant le ministre de Dieu qui bénissait la foule énorme qui encombrait la nef et qui écoutait les hymnes divers que le patriotisme religieux inspirait sous la provocation des élans que suggérait la fête du jour.

Lorsque le clairon sonna sa note claire et sonore pour saluer l'hostie, emblème de la déité, un frisson passa sur l'assemblée et les fronts s'inclinèrent pour remercier Dieu d'avoir fait de notre nationalité une race forte et fière.

L'hôtel Riendeau, recevait hier midi tous les présidents des clubs dans un dîner intime. Le menu était des mieux appréciés et MM. Gervais et Samson comme le disait hier M. Laliberté, du Sorel, ont encore été à la hauteur de leur nom. Franchement ce fut une fête des plus intimes.

Le nouveau club de raquettes le Vétéran qui portait si fièrement ses couleurs fut applaudi sur tout le parcours de la procession.

Il était beau de voir St-Henri décoré comme il l'était hier. Les banderolles, les drapeaux et oriflammes se voyaient tout partout. Nous avons regretté de ne pas voir la moindre petit drapeau sur notre hôtel de ville.

Après la réception officielle à l'hôtel de ville, samedi matin, où le maire Martin remit les clefs de la ville aux raquetteurs, les clubs, clairons en tête, ont défilé par les rues et tout le monde fut impressionné de la tenue des gais lurons.

Dans l'après-midi, ont eu lieu au terrain de Maisonneuve les grandes courses pour les championnats du Canada.

Contrairement à ce qui se produisait dans le passé, les victoires n'ont pas été exclusivement l'apanage d'une couple de clubs, mais les différents clubs ont partagé les honneurs de la journée.

100 verges — seniors

1. H. Speak, M.A.A.A.
2. J. C. Fitzpatrick, M.A.A.A.
3. A. Rowlands, M.A.A.A.

Temps : 12 1-5 secs.

220 verges — seniors

1. R. Hébert, National.
2. H. Speak, M.A.A.A.
3. H. Hébert, Dollard de Sherbrooke.

Temps : 27 4-5 secs

440 verges — seniors

1. H. Hébert, Dollard de Sherbrooke.
2. E. Clouette, Le Molière.
3. R. L. Hamilton, McGill Union.

Temps : 1.21 3-5.

880 verges — seniors

1. R. L. Hamilton, McGill Union.
2. G. Wighton, M.A.A.A.
3. A. Rowland, M.A.A.A.

Temps : 3.11 4-5

1 mille — senors

1. E. Clouette, Le Molière.
2. C. Craelman, McGill Union.
3. G. C. Simpson, McGill Union.

Temps : 6.39.

120 verges à obstacles — seniors

1. R Hébert, National.
2. J. G. Fitzpatrick, M.A.A.A.
3. A. Cadotte, National.

Temps : 19 secs.

100 verges — juniors

1. W. Page, M.A.A.A.
2. L. Beavie, M.A.A.A.
3. A. Cadotte, National.

Temps : 14 1-5 secs.

220 verges — juniors

1. A. Cadotte, National.
2. J. G. Fitzpatrick, M.A.A.A.
3. L. Beavie, M.A.A.A.

440 verges — juniors

1. A. Cadotte National.
2. J. Patry Montcalm de Québec.
3. D. Roy, Dollard de Sherbrooke.

880 verges — juniors

1. J. Crites, M.A.A.A.
2. Creelman, McGill Union.
3. D. Roy, Dollard de Sherbrooke.

Temps : 2.23 1-5.

Marche de 3 milles

1. W. Bollard, Dollard de Sherbrooke
2. B. Boyle, National.
3. E. Marquis, Ste-Brigide.
4. L. Lepage, Montcalm de Québec
5. A. Corriveau, Montcalm de Québec
6. H. Lecours, National.
7. L. Hallarière, Molière.
8. L. Benoit, Molière.
9. E. H. Drolet, National.
10. O. Marchand, National.

Temps : 32.34 3-5.

Les officiers étaient les suivants: starter: Emile Larose, juges: Louis Rubenstein et Alphonse Lachance, de Québec, et commis des courses; J. A. Morand, P. G. Majeau, Oscvar Lalonde, Xiste E. Narbonne, J. Speak, Arthur Maranda, Cardin, etc.

Le trophée d'équipe a été gagné par le National dans la marque de trois mâles avec Boyle, deuxième, H. Lecours, sixième et E. H. Drolet, septième.

Après cette matinée de sport, les raquetteurs furent reçus par le Tricolore de Maisonneuve à ses salons, situés au coin des rues Bourbonnière et Ste-Catherine. Le président Oscar Lalonde souhaita la bienvenue aux gais lurons et on s'amusa ferme. Il y eut plusieurs discours, entre autres par le président de l'Union Canadienne, M. Alp. Lachance, Adh. Tremblay, président de l'Union locale; Xiste E. Narbonne, du Montagnard, Achille Racicot, etc.

A LA BRASSERIE FRONTENAC

Samedi soir ce fut la parade aux flambeaux et ensuite les raquetteurs furent les hôtes de M. Pierre Beaubien, aux salles de la Brasserie Frontenac. On estime que plus de seize cents raquetteurs ont profité de l'invitation de cette grande institution pour aller se désaltérer.

M. Beaubien souhaita la bienvenue aux raquetteurs et ensuite un petit dîner d'habitant fut servi. Après que tous se furent un peu reposés on procéda à la distribution des prix aux vainqueurs des courses disputées l'après-midi et plus tard Emile Maupas donna une exhibition de lutte avec John Lindfords. On s'est amusé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une magistrale exhibition de lutte au genre libre, limitée à un heure, fut donnée au cours de la soirée par Emile Maupas et Lundfors, athlète suédois. Ce fut un spectacle de toute beauté, qui fut suivi avec la plus vive attention par les nombreux visiteurs. Au bout d'une heure de lutte scientifique, rapide et propre, les deux athlètes durent abandonner les hostilités, après avoir grandement satisfait leur assistance, qui les applaudit chaleureusement. M. Pierre Beaubien a agi comme arbitre avec beaucoup de tact.

LA PARADE D'HIER

Au-delà de deux mille raquetteurs ont pris part à la parade d'hier matin, et à 10 heures tous assistèrent à la messe à l'église de St-Henri.

M. l'abbé Bouleau, qui prononça le sermon, souhaita la bienvenue aux raquetteurs et les encouragea à continuer de populariser le sport de la raquette qui est en même temps une vieille tradition canadienne-française.

RECEPTION A L'HOTEL RIENDEAU

Après la messe les raquetteurs parcoururent dans les rues de Saint-Henri et revinrent dans le milieu de la ville, et hier midi les présidents des clubs assistèrent au banquet offert par le comité du carnaval des raquetteurs, à l'hôtel Riendeau.

Le banquet fut présidée par M. J. B. Mageau, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, qui avait à ses côtés l'échevin Dixon, de Notre-Dame de Grâces; A. Lachance, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs; Adhémar Tremblay, de l'Union de Montréal et J. A. Fournier, président de l'Union Québec-Lévis.

M. Dixon, qui représentait la Ville et le Maire Martin, a fait un éloquent discours qui a beaucoup plu à tous les raquetteurs présents. L'échevin de Notre-Dame de Grâces parla en français.

Après avoir remercié et félicité le Comité du carnaval, M. Dixon fit un court résumé de l'histoire de la raquette et ensuite il parla de la bonne entente qui doit exister entre nos associations portives.

"C'est un plaisir pour moi de vous adresser la parole en français" dit M. Dixon, "et je souhaite du plus profond de mon coeur que la bonne entente continue d'exister parmi vous.

Il me fait toujours plaisir de me trouver au milieu des Canadiens et je suis convaincu que j'exprime là le sentiment de tous mes compatriotes écossais ainsi que celui de nos amis les Anglais et les Irlandais. J'ai beaucoup d'admiration pour la race de la Nouvelle France et la preuve que je l'aime beaucoup c'est que j'ai appris à parler en langue".

M. Dixon parla ensuite des traditions de la foi ainsi que des moeurs de la province de Québec. C'est la plus belle partie du Dominion, a dit l'orateur et je suis orgueilleux d'y être un résident. Ceux qui la méprisent ne la connaissent pas et ce sont des ignorants.

Plusieurs autres discours furent aussi prononcés. M. Lachance répondit à la santé de l'Union Canadienne des Raquetteurs; M. Adhémar Tremblay à la santé de l'Union de Montréal; M. J. A. Fournier à la santé de l'Union québecoise; M. H. Laliberté à la santé des clubs; M. Achille Racicot à la santé du Comité du Carnaval et Louis A. Larivée à la santé de la presse. M. Paul Majeau répondit à la santé du Canada.

L'Union de l'Ouest n'était pas représentée mais on a quant même bu à sa santé.

Le Comité du Carnaval a droit aux félicitations des raquetteurs pour l'organisation de cette fête. MM. Majeau Desrochers, Racicot, Lalonde et Narbonne se sont dépensés sans compter pour préparer ces fêtes et le succès qu'elles ont remporté fait non seulement honneur au sport de la raquette mais aussi à la gente sportive de Montréal.

Le Carnaval s'est terminé hier soir par une soirée dansante ainsi qu'un feu d'artifice à l'hôtel Bureau, au Bout de l'Ile.

Dans le courant de la soirée, M. Philippe Roy, du Vétéran, alla décorer le club Trifluvien de Trois-Rivières au club du Palais. Il était accompagné de M. Louis Lemerise, vice-président du club.

L'UNION DES RAQUETTEURS DE L'OUEST

La réception organisée par L'Union de l'Ouest pour recevoir l'Infatigable de St-Hyacinthe, dimanche après-midi à l'hôtel de ville StHenri, a été un succès colossal. Les trois clubs de l'Ouest sont allés chercher l'Infatigable de St-Hyacinthe à son hôtel pour ensuite revenir à St-Henri. Il y eut parade par la rue Notre-Dame jusqu'à la Place St-Henri. Les clubs suivants étaient représentés dans la parade: Infatigable, 60 membres costumés; Pieds Légers, 25 costumés; Richmond, 70 costumés; St-Paul, 40 costumés; Canadiens de St-Henri avec 65 membres costumés et chacun leurs corps de clairons. Il y avait sur le parcours 1500 personnes échelonnées pour les voir passer. Il y eut des discours par M. R. Desrochers, président de l'Union de l'Ouest; M. R. Picard, président de l'Infatigable; M. A. E. Hotte, président de Drummondville; M. W. Geoffrion, du Canadien; M. Z. Elie, du St-Paul, et M. R. Gibeau, du St-Paul; pour clôturer les discours, M. A. Lachance, président de l'Union Canadienne se fit entendre. Après les discours, des rafraîchissements furent servis aux raquetteurs ainsi qu'au public et l'on s'amusa ferme et l'on sut faire honneur à tous les mets. Les chansons et la musique ont bien amusé tout le monde. Quand vint le temps de se séparer vers les 6 heures, tout le monde entonna en choeur "O Canada" accompagné par les corps de clairons de chaque club.

Eugène Criqui, poids coq français, a battu Sid Godfrey en trois rondes à Sydney.

Grand'Mère a défait La Tuque par 2 à 1 après une période additionnelle de 17 minutes, samedi soir.

NOS RAQUETTEURS

M. ADHEMAR TREMBLAY, président de l'Union Locale des Raquetteurs. Cette Union a voté $100 au succès du Carnaval de Montréal.

HOPPE MONTRE DE NOUVEAU TOUTES SES RESSOURCES

Willie Hoppe le champion joueur de billard du monde, a donné une autre belle exhibition, samedi soir, dans la salle du gymnase du National, devant près de 500 personnes. Comme pour son exhibition de mardi dernier, Hoppe a émerveillé les assistants par la finesse de sa technique, la hardiesse de sa conception et la sûreté de ses mouvements. Il a battu le professeur Peterson, de St-Louis, par 250 à 3, sa meilleure série étant 151.

Le professeur Peterson donna ensuite une intéressante exhibition de coupe de fantaisie, et la foule lui fit, comme à Hoppe, une enthousiaste réception.

TROP DE JEU INDIVIDUEL BAT LES HAMILTON

Les Ottawa prennent la tête de la N.H.L. en battant les Tigers sur leur glace par 7 à 3.

HAMILTON, 7.—L'Ottawa a pris la tête de la N. H. L. samedi soir, lorsqu'il a battu les Tigers de cette ville par le score de 7 à 3. Les locaux comptèrent le premier point et les deux derniers de la partie, mais les Sénateurs furent supérieurs du commencement à la fin. Le jeu d'ensemble de l'équipe sénatoriale a été impeccable, et ce fut le facteur principal de son triomphe. Au contraire, le club local s'surtout eu recours aux efforts individuels, et c'est ce qui l'a perdu. Alignement des équipes, suivi du sommaire de la partie:

HmEton		Ottawa
Lockhart	Buts	Benedict
Couture	Défenses	Gerard
Carpenter	Défenses	Boucher
Malone	Centres	Nighbor
McCarthy	Ailes	Denneny
Roach	Ailes	Darragh

SOMMAIRE

Première Période.

1—Hamilton....Malone 4.45
2—Ottawa.....Denneny . . . 1.15

Deuxième Période.

4—Ottawa.....Darragh . . . 14.20
5—Ottawa.....Boucher . . . 2.20

Troisième Période.

6—Ottawa.....Gerard 7.45
7—Ottawa.....Bruce 6.05
8—Ottawa.....Bruce 2.00
9—Hamilton....Malone 12
10—Hamilton....Roach 15

NOS RAQUETTEURS

J. N. O. LEDOUX, Le National, Montréal, prés. en 1914-1915.

NOS RAQUETTEURS

R. DESROCHERS, président de l'Union de l'Ouest et un des artisans dévoués du Carnaval.

NOS RAQUETTEURS

PAUL G. MAJEAU, Le Montagnard, Montréal, prés. en 1917-1918 et 1919.

NOS RAQUETTEURS

C. A. VALLIERAND, Cercle Paroissial, Montréal, prés. en 1915-1916.

NOS RAQUETTEURS

C. C. CABANA, Le Tuque Rouge, Sherbrooke, prés. en 1912-1914.

QUATRE PUISSANTES EQUIPES SUR LA GLACE, CE SOIR

LIGUE PROVINCIALE

Voici le résultat complet de la rencontre de dimanche après-midi, au club-house du National, entre le Trois-Rivières, et le Montréal:

Larivière	191	178	179—	548
Lafrenière	159	159	154—	472
Picard	202	186	148—	537
Chrétien	183	154	174—	511
Fournier	168	152	180—	500
Totaux	904	829	835—	2568

MONTREAL

Bryson	117	182	188—	548
Kaufman	232	222	157—	611
Talbot	202	205	173—	580
Désaultels	172	183	192—	547
Meunier	165	159	205—	629
Totaux	948	952	915—	2815

Montréal gagne trois parties.

McGill fera face au Westmount, et M.A.A.A. rencontrera Victoria. — Des émotions pour les amateurs.

Le programme de ce soir à l'aréna Mont-Royal, dans la ligue de la Cité, sera l'avant-dernier de la saison régulière de cette populaire organisation. Il alignera les quatre équipes suivantes:

McGill vs Westmount
M.A.A.A. vs Victoria.

On ne se dissimule pas que ce programme est l'un des plus importants de la saison. La première partie réglera le cas des clubs McGill et Westmount pour leur participation au détail de la semaine prochaine entre les quatre premiers clubs de la ligue. Une défaite pour un ou l'autre des deux clubs l'élimine complètement de la course au championnat, de sorte qu'on peut s'attendre à une dure partie. Il y aura de l'action sur la glace, ce soir, quand ces deux équipes en viendront aux prises.

La finale entre M.A.A.A. et Victoria promet aussi des émotions, sinon des surprises. Le Victoria, qui a remporté le championnat l'hiver dernier, mais qui n'est pas dans la course cet hiver, fera un effort désespéré pour gagner au moins sa dernière partie de la saison et faire perdre la tête de la ligue aux Westmountais. On peut donc s'attendre à une autre grande exhibition de sorte que tous les amateurs de hockey devraient être à l'aréna, ce soir.

NOS RAQUETTEURS

J. G. A. DECELLES, Le Champêtre, Montréal, prés. en 1912-1912.

LE CANADIEN BATTU PAR ST-PATRICK, JOUE ICI MERCREDI

Les équipiers de Toronto seront l'hôte de notre équipe locale, après-demain. —L'absence momentanée de Lalonde est désastreuse à l'équipe, samedi.

SCORE: 10 A 6.

TORONTO, 7. — Le Canadien de Montréal a été défait par un score de 10 à 6, ici, samedi soir, par les St-Patrick. Les vainqueurs avaient été renforcés par Sprague Cleghorne, anciennement de l'Ottawa, et ce nouvel arrivant a joué sur la défense, à côté de Cameron, une solide et brillante partie.

Le Canadien a dominé quelques instants dans la deuxième période, lorsqu'il a compté trois points en deux minutes et prie les devants. Mais ce fut pas pour longtemps, puisque les St-Patrick profitant de l'absence de Lalonde, à la suite d'un accident, compta cinq points en peu de temps et s'assura la victoire.

Lalonde a été l'étoile de son club, tandis que Vézina a joué une bonne partie dans ses buts, malgré le score élevé enrégistré contre lui. Presque tous les points du St-Patrick n'étaient pas arrêtables. Babe Dye a été cependant le meilleur et le plus brillant joueur de la soirée, et il a mis quatre points à son crédit Forbes, dans ses buts, a été également fort brillant. Alignement des équipes et sommaire de la partie:

Canadiens	Position	St-Patricks
Vézina	Buts	Forbes
Mummery	Défenses	S. Cleghorn
Corbeau	Défenses	Cameron
Lalonde	Centres	Noble
Berlinguette	Ailes	Denneny
Pitre	Ailes	Dye
Arbour	Substituts	Smylie
O. Cleghorn	"	Stewart
Wilsons	"	Randall

Arbitre—Steve Vain.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Patricks...Dye 5.00
2—St-Patricks...Dye 1.00
3—Canadiens.....Arbour 4.00
4—St-Patricks...Noble 9.00

Deuxième période

5—Canadiens.....Arbour.. . . . 1.00
6—Canadiens.....Lalonde 30
7—Canadiens.....Corbeau 30
8—St-Patricks....Noble 1.30
9—St-Patricks...Dye 10.00
10—St-Patricks...Denneny . . . 2.00
11—St-Patricks...Cameron 30
12—St-Patricks...Kandall . . . 2.00

Troisième période

13—St-Patricks...Dye. 7.00
14—Canadiens.....Berlinguette 1.00
15—St-Patricks...Smylie 10.00
16—Canadiens.....Lalonde . . . 1.00

ICI, MERCREDI SOIR

Le Canadien est revenu de Toronto, hier matin, prêt à se mettre à la tâche, alors qu'il fera face au St-Patrick à l'aréna Mont-Royal, mercredi soir. On s'attend à une dure rencontre entre les deux équipes, surtout après la victoire des St-Pats, samedi, sur le Canadien. Ce devrait être une des meilleures parties professionnelles de la saison.

Jack Britton vs Kid Lewis

NEW-YORK, 7. — Jack Britton, champion mi-moyen du monde, à la boxe, défendra son titre ce soir, dans un assaut de 15 rondes, à Madison Square Garden, contre Ted Kid Lewis. Ce sera la 196me bataille que se livrent les deux hommes, quelques-unes, dans le passé, ayant été des duels épiques.

Valeureux gagnant

RODOLPHHE (BEBE) HEBERT, qui a gagné deux courses au terrain du National, samedi, lors des championnats canadiens, en raquette, malgré quil n'eut pas l'entraînement nécessaire.

40 rondes de boxe au Monument, demain soir

Il y aura quarante rondes de boxe, demain soir, au Monument National sous les auspices du club Régal. Le programme comporte, en effet, trois assauts de 10 rondes et deux préliminaires de six rondes. Les assauts de 10 rondes seront les suivants:

Eddie Summers vs Geo. Girardin;
Oscar Deschamps vs Pete Murphy;
Moe Herscovitch vs Hugo Clements.

Ce programme devrait rallier tous les suffrages, étant donné qu'on verra trois de nos meilleurs boxeurs locaux s'aligner contre trois excellents artistes de l'arène américaine. On attend avec impatience les débuts de Moe Herscovitch, comme professionnel, et le boxeur du M. A. A. A. qui accompagna Bert Schneider à Anvers, aux derniers jeux Olympiques, compte une foule d'admirateurs, anxieux d'assister à ses débuts professionnels, demain soir, au Monument National.

COURSES SUR LA GLACE A OTTAWA

OTTAWA, 7.—Voici les résultats des courses sur la glace, samedi après-midi:

2.15 trot, bourse $500, commencée vendredi.

Red Top (Cares)..	1	5	2	1	2	1
Marion Kirke (MacPherson) . .	3	1	1	2	3	2
Bellani (Faser et Wilson)	6	3	5	3	1	3
Bucco (Stewart) .	2	2	3	4	4	4
Nellie the Great (Wall)	4	4	4	5	5	dr

Temps : 2.20 1-2, 2.23 3-4; 2.22 1-2; 2.25 1-4; 2.20 1-2.

2.24 trot, bourse $530 :

Mattie Tipton (Peacock) . .	4	1	1
Happy Bingen (Morrison) .	3	2	4
Brook Kink (Wilson) . . .	5	4	2
King Bengen (Foster) . . .	4	3	6
Tom Milleron (Craig) . . .	6	6	3
Captain Spier (d'Amour) . .	5	5	5
Lolita (Stewart	7	dr	

Temps : 2.29 1-4; 2.29 1-2; 2.32.

Course classifiée pour ambleurs, bourse $500 :

Allie Clay (Fleming) . . .	4	1	1
Peter Dillon (Fraser . . .	3	2	2
Golden Rea (Dean)	2	3	4
Uriko (Mackay)	1	4	3
Mona Hal (McDowell) . . .	6	4	5
Billy Hal (Tyne)	8	7	6
Fred Hal (MacPherson) . .	4	8	dr
Lady Clay (Morrison) . . .	7	6	dr

Temps : 2.20 1-4; 2.18 3-4; 2.20 1-4

NOS RAQUETTEURS

A. COUILLARD, L'Union Commerciale, Québec, prés. en 1911-1912.

Résultats dans l'association Junior thoile H Hohhoseg Saououonanaiin amateur: McGill 3, Westmount 0 ; Cathoilc High School 3, Loyola 1; Victoria 4, M.A.A.A. 3.

NOS RAQUETTEURS

J. N. O. LEDOUX, Le National, Montréal, prés. en 1914-1915.

NOS RAQUETTEURS

C. A. VALLIERAND, Cercle Paroissial, Montréal, prés. en 1915-1916.

NOS RAQUETTEURS

C. C. CABANA, Le Tuque Rouge, Sherbrooke, prés. en 1912-1914.

LE CANADIEN DE ST-HENRI

A eu sa course de trois milles pour amateurs du club, dimanche après-midi à 3 heures. La course avait réuni 4 partisans. Le départ se fit de l'hôtel du Thornhill jusqu'à l'hôtel de ville St-Henri. A l'arrivée des coureurs il y avait environ 250 raquetteurs costumés aux couleurs des clubs suivants: L'Infatigable de St-Hyacinthe; Pieds-Légers, de Drummondville; Richmond, St-Paul et Canadien de St-Henri avec leurs corps de clairons. Le résultat a été le suivant:

1er, Albert Lejour, temps 25 min.

2e, Alfred Daigneault, temps, 26 minutes.

3e, Paul-Emile Barrette, temps 27 minutes.

Le juge du départ était M. T. Martel, ex-président du Canadien. Les juges d'arrivée, M. E. Picard, président de l'Infatigable; A. E. Hotte, président du Drummondville; R. Desrochers, président de l'Union de l'ouest et du Richmond; Z. Elie, du St-Paul. Ce soir assemblée générale du club; que tous les membres soient présents.

ANTHOLOGIE SPORTIVE

Les Sons of Ireland, de Québec, ont défait les Ste-Brigide, d'Ottawa, samedi soir, par 3 à 1, devant 1,200 personnes, au patinoir Rideau, Ottawa.

Résultats dans la ligue Interadidirec: Huntingdon 2, Shamrock 2; McGill 3, Griffintown 2; Argos 3, Lachine 1; M.A.A.A. 5, Montréal ouest 0.

VARSITY BAT LE McGILL PAR 9 A 3, SAMEDI

Les locaux n'ont pas été de taille pour lutter avec les Torontoniens — Parie rude.

Plus de 3,500 personnes ont vu samedi soir la défaite des joueurs de McGills aux mains de l'équipe Varsity, de Toronto, dans un match de la ligue Intercollégiale. Les locaux n'étaient pas apparemment préparés à un match aussi difficile et aussi important, et ils se ressentaient visiblement des fatigues de leur rencontre avec le Loyola, deux jours auparavant.

Le score final a été de 9 à 3 en faveur des Universitaires de la Ville-Reine, qui comptèrent deux fois dans la première période, quatre fois dans la deuxième et trois fois dans la finale, dans laquelle également compta le McGill.

La partie n'a pas été dénuée de rudesse et plusieurs engagements pugilistiques l'ont marquée. Le referee Russell Bowie a dû sévir en plusieurs circonstances. Alignement des équipes et sommaire de la partie:

Varsity		McGill
Langtry	Buts	Timmins
Brown	Points	Cully
Ramsay	Couverts	Goddard
Carson	Centres	Anerson
Sullivan	Ailes	Behan
Olsen	Ailes	Flanagan

Substituts—Varsity: Wright, McIntyre; McGill: Dineen, Gallery.

SOMMAIRE

1—Varsity.....Carson 3.00
2—Varsity.....Sullivan . . . 12.05

Deuxième Période.

3—Varsity.....Sullivan . . . 1.50
4—Varsity.....Wright 2.20
5—Varsity.....Ramsay 1.10
6—Varsity.....Ramsay 1.10

Troisième Période.

7—McGill.....Flanagan . . . 2.10
8—McGill.....Flanagan . . . 2.05
9—McGill.....Flanagan . . . 2.10
10—Varsity.....Carson 4.14
11—Varsity.....Sullivan 10
12—Varsity.....Wright 1.20

Varsity 9; McGill 3.

Suite à la page 7

COQUELINETTE—Pulvis etiam niger sed... **Par Chas. McManus**

LE SPORT

Suite de la page 6

LE SPORT A GRAND'MERE

L'équipe "Berlin" du New Hampshire a subi une défaite écrasante aux mains de notre équipe sénior de hockey, mardi le 1er février dernier dans une magnifique partie d'exhibition jouée à l'aréna de Shawinigan Falls. Devant une foule énorme d'amateurs du patin de Shawinigan, Grand'Mère et même de l'étranger nos hommes se sont montrés à la hauteur de leurs capacités et peu s'en est fallu qu'ils administrent un lavage aux bons visiteurs américains.

L'équipe du New Hampshire a offert une faible résistance au jeu de combine de nos gars du commencement à la fin de la partie, aussi nos joueurs en profitèrent-ils pour faire du... fancy!

Tous nos joueurs en général jouèrent une belle partie. MacLaughlin voulut prouver une fois de plus que malgré son âge il était capable de faire encore quelque chose. Aussi il enregistra sept points sur les 16 que compta notre équipe. McKinnon joua en véritable étoile, avec Tom Richardson, MacLaughlin et Fred Hoffman, ce sont les piliers nos succès et de notre force. Le léger accident que subit Richardson dans la dernière partie avec le Loyola, le força à se tenir plutôt éloigné du jeu dur, aussi en fit-il du mauvais... lui qui aime à travailler ferme.

Fred Hoffman, pas n'est besoin de le redire joua encore comme une invention, va comme un poisson, il est partout—à la fois—pour déjouer le jeu de ses adversaires, demandez-en des nouvelles aux gars de Berlin et il vous répondront que Hoffman est, on ne peut plus... être fourré partout sur la glace. C'est encore un vieux joueur qui a gagné des épaulettes et qui sait encore les défendre. Maltais, dans les buts a joué une partie superbe, on aurait dit qu'il avait des yeux de lynx, disons cependant que les gens de Berlin ne l'ont pas trouvé très de leur goût de faire arrêter si souvent leur lancers par le bâton de Maltais.

Ernie Roberts et Lamirande ont joué un jeu excellent, Lamirande a fait fait compter trois point alors que Robert enrégistra aussi son point. Ces deux copins commtent certainement pour quelque chose dans notre équipe. Avec Ricard Barrette Neville et Boyd comme substituts pas n'est besoin de dire que nous avons aucunement rien à craindre quand bien même nos joueurs réguliers auraient quelques malchances.

Bref ce fut une très belle partie et nos joueurs par leurs succès se sont attirés de nombreux applaudissements. Ces deux victoires consécutives de notre équipe sur les Loyola et les Berlin leur donnent de bonnes espérances pour la partie de dimanche prochain avec les gens de La Tuque.

Nos gars ont plus d'entraînement et leur endurance est meilleure sur la glace. Les gens de La Tuque ont besoin de se bien tenir sur leurs gardes s'ils veulent triompher dimanche prochain car nos gars sont disposés à leur administrer une râclée en règle.

L'alignement était le suivant:

Richardson	Défense	Dubé
MacKinnon	Défense	Fleury
Hoffman	Centre	Dupont
McLaughlin	Avant	Laing
Roberts	Avant	Morin
Lamirande	Subs.	Desaulniers
Boyd	Subs.	Vachon
Barrette	Subs.	Montminy
Neville	Subs.	
Ricard	Subs.	

Les joueurs suivants de Grand'Mère ont compté des points comme suit: MacLaughlin 7; Lamirande 3; Neville 2; Boyd 2; Roberts 1; Hoffman 1.

Les compteurs des Berlin furent: Desaulniers 2; Dubé 1, et Laing 1.

Comme conclusion disons que Boyd a joué comme un grand garçon, c'est aussi un joueur de mérite qui laisse ses traces victorieuses en aidant à mener à notre équipe à la victoire. M. Jack Walsh a agi comme arbitre.

NOS RAQUETTEURS

GORDON C. BOWIE, M.A.A.A., Montréal, prés. en 1908-1909.

et s'est acquitté de cette tâche ingrate avec talent et justice. Environ une centaine d'amateurs de notre ville se sont rendus à Shawinigan Falls assister à cette partie.

Dimanche prochain un train spécial partira de Grand'Mère à 1½ hr. après-midi pour la partie de hockey Grand'Mère-La Tuque. Ce train partira de Shawinigan à 5.15 p.m. pour revenir à Grand'Mère.

—Maltais est maintenant un de nos concitoyens. Il est employé depuis peu à la Cie Laurentide de cette ville, dans le département de l'imprimerie.

—Un bon nombre d'amateurs de skis s'en sont donné à coeur joie dimanche dernier. Pas n'est besoin de dire que quelques trop hardis de ce sport ont piqué de belles pirouettes mais tous en ont été quittes pour la peur. Ce sport paraît se populariser de plus en plus en notre ville.

—Le club de hockey de la Fanfare du Sacré-Coeur a rencontré le C.J.C. de Shawinigan Falls, samedi dernier et les a vaincus. Nous donnerons le détail de cette partie dans un prochain courrier.

—Les gens de Trois-Rivières, paraît-il, attribuent leur défaite de samedi aux quilles, avec notre équipe, au fait, prétendent-ils, que les allées du Laurentide Bowling Club sont défectueuses. Nul doute que si ces allées étaient défectueuses pour elles elles l'étaient aussi certainement pour nos joueurs. De plus, il nous gars jouent si bien sur des allées défectueuses au point de faire perdre les gens de Trois-Rivières par 250 points, comment sera donc le score quand ils rencontreront nos amis trifluviens sur des allées de première classe... comme aux Trois-Rivières, par exemple!

Nous savons et avons déjà dit que les gens des Trois-Rivières sont de bons joueurs de quilles. Kh bien, que nos amis Trifluviens avouent... qu'à Grand'Mère nous n'avons pas seulement que des... chicots!

NOS RAQUETTEURS

C. J. LOCKWELL, Le Zouave, Québec, prés. en 1909-1910.

NOS RAQUETTEURS

W. S. PETCH, Holly S. S. C., Montréal, prés. en 1910-1911.

SPORTS D'HIVER DANS LA PROV. DE QUEBEC

A mesure qu'augmente chez nous la popularité des sports qui ont fait de la Suisse le rendez-vous des touristes d'Europe, durant la froide saison, la province de Québec acquiert une réputation qui en fait aussi sur ce continent, un centre d'attraction pour tous ceux qui aiment notre climat hivernal et les amusements qu'il procure. Chaque année maintenant, un grand nombre d'Américains enthousiastes du ski, de la toboggan, du patin ou de la raquette, traversent la frontière pour venir se livrer dans nos campagnes, dans nos montagnes ou dans nos villes, à ces sports qui font leurs délices et qu'ils n'ont pas la facilité de pratiquer chez eux. L'accueil qui leur est fait par notre population, l'entrain qu'on montre généralement à partager leurs plaisirs, font qu'ils retournent chez eux en emportant la meilleure impression de notre province et qu'ils contribuent ensuite à propager la bonne renommée de ses habitants.

Cette année plus que jamais, les sports d'hiver sont à la mode partout on a parlé de carnaval, de courses en raquettes, de sauts en skis, de tournoi de Curling, de joutes de hockey, etc. L'élan a été fermement donné, et l'on peut être sûr dès maintenant, que cette saison sera l'une des plus actives et l'une des mieux réussies que nous aurons encore eue.

Parmi les promoteurs à qui nous sommes redevables de l'organisation de ces fêtes carnavalesques, le Pacifique Canadien doit être mentionné l'un des premiers, car il en est peu qui ont fait plus que lui pour populariser le goût des sports d'hiver canadiens et pour attirer chez nous, à Montréal, dans les Laurentides et à Québec des centaines, des milliers de nouveaux adeptes du ski ou du toboggan, la plupart recrutés de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

Québec surtout exerce sur les Américains une attraction à laquelle ceux-ci ne peuvent résister. Le caractère vraiment français de la vieille capitale, le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de la colonie, son site pittoresque, l'antiquité de certaines de ses constructions, la Citadelle, le Château Frontenac, tout contribue à en faire une ville unique au point de vue touristique; aussi ne doit-on pas s'étonner de la vogue dont elle jouit, surtout quand à toutes ces choses s'ajoute l'attrait d'un carnaval.

La ville de Québec est certes l'endroit tout indiqué pour servir de cadre à un festival d'hiver. Admirablement partagée au point de vue topographique; pourvue de tous les accidents de terrain nécessaires dans l'exercice du ski, de la toboggan ou du bob-sleigh; dotée pour le confort des visiteurs, d'une hôtellerie capable de rivaliser avec les mieux ménagées des grands centres américains, le Château Frontenac; d'accès facile par chemins de fer et possédant parmi sa propre population, de très nombreux fervents des sports d'hiver, chose indispensable pour créer l'atmosphère d'enthousiasme nécessaire au succès d'un carnaval, il n'est pas surprenant d'y voir affluer les visiteurs de toutes parts durant la période affectée à ces réjouissances. Sur la Terrasse Dufferin, les Plaines d'Abraham à la côte de la Citadelle, à Montmorency, raquetteurs, skieurs et glisseurs s'en donnent à qui mieux mieux et l'entrain qui se manifeste partout est là pour prouver la popularité toujours croissante de Québec en hiver.

LE MARDI GRAS ET "L'AIGLON"

Tous ceux qui ont assisté au euchre et bal, organisé par le club "L'Aiglon" le 7 décembre dernier, ne manqueront pas de venir à celui qu'il donnera dans quelques jours à la palestre du National, parce qu'ils savent que "L'Aiglon" a toujours donné satisfaction à ceux qui l'ont encouragé.

La direction, après quelques délibérations, a décidé de ne pas augmenter le prix d'entrées qui sera, comme d'ordinaire, de cinquante sous (50c). Malgré ce prix relativement bas le club n'a rien ménagé pour faire de cette soirée un succès sans précédent.

Outre les nombreux prix qui seront distribués aux gagnants de la partie de cartes qui sera, comme toujours, sous l'habile direction de M. René Mazurette, le club "L'Aiglon" réserve une jolie surprise à ses amis. La "Dreuin's Symphony Jazz Orchestra", composée de plus de sept musiciens dont l'un jouera durant toute la soirée du marimbaphone (sorte de xylophone), a été spécialement engagée pour la circonstance. De sorte que les fervents de la danse auront un vrai régal, le programme comprenant de nombreux "fox-trot", plusieurs valses et quelques "one-step".

Allons! les amis, voulez-vous passer un agréable Mardi Gras? Eh bien! venez au euchre et bal du club "L'Aiglon".

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Ligue de Crapaud

H. VERSAILLES, secrétaire de la Ligue Canadienne de Crapaud, dont le euchre a lieu demain soir, mardi, à la salle du Collège de St-Henri.

GARDE MONTCALM

L'écussion de la garde Montcalm, fondée il y a quelques mois et qui compte déjà un bel effectif.

CHRONIQUE OUVRIERE

La liberté politique du peuple irlandais discutée au parti ouvrier.

Le parti Ouvrier de Québec (section de Montréal) a été saisi, de la question irlandaise à son assemblée mensuelle, hier matin, au Temple du Travail sous la présidence de A. Bayer.

Le délégué Thompson attire l'attention des délégués sur l'oppression dont le peuple irlandais était victime à l'heure présente de la part des autorités anglaises par suite des efforts inouïs de ce peuple pour obtenir sa liberté politique.

Une résolution fut adoptée protestant contre la façon arbitraire dont le peuple ouvrier irlandais a été et était traité actuellement, par le présent gouvernement anglais. Qu'une requête soit adressée au chef du parti ouvrier anglais M. Henderson, le priant de lancer un appel aux représentants du travail du monde entier, afin de les décider à prendre des mesures énergiques pour obtenir le recouvrement des droits et la liberté politique de ce peuple opprossé. De plus afin de faire connaître les véritables sentiments fraternels du parti ouvrier de Montréal, à l'égard de ce peuple malchanceux, que copie de la présente soit transmise au président de la République Irlandaise, Valera au président Wilson au premier ministre anglais Lloyd George et à l'honorable Meighen, premier ministre du Canada.

Le parti ouvrier a réitéré son opposition à l'augmentation des loyers. On a discuté longuement le bill du député de la division St-Louis M. Bercovitch, qui permettrait encore dans un grand nombre de cas des augmentations excessives. Il a semblé raisonnable de fixer le rendement maximum de tout immeuble loué à 12 pour cent en prenant pour base l'évaluation municipal. M. A. Laurendeau député ouvrier dans une lettre adressée au parti ouvrier, a déclaré qu'il se ferait un devoir de présenter devant la chambre législative toute mesure relative à l'augmentation des loyers. Le premier ministre, l'hon. M. Taschereau a fait savoir aussi que le gouvernement ne manquerait pas à donner toute son attention à la cause des ouvriers locataires.

Le comité d'organisation a été chergé de la réorganisation des clubs St-Jacques, St-Denis nord, St-Jean Baptiste et Ste-Anne. L'exécutif a été chargé de se procurer les listes électorales afin d'en faire le compilation. Le délégué R. Lynch, ancien trésorier a été choisi de nouveau trésorier en remplacement du délégué H. Massé démissionnaire. Cinq créances nouvelles ont été acceptées et les délégués dont les noms suivent ont été admis à siéger: W. Jourdenais, A. Lanouette échevin, N. H. Côté du club Verdun, U. Vigeant, M. Laplerre, N. Hamel du local 1558 des Charpentiers Menuisiers, R. Nicol, G. Richardson, R. Clark du club Rosemont, A. Goyer, A. St-Jacques et A. Zévaïscoff de l'union des commis de magasin.

—:o:—

Chez les cerdonniers samedi soir.

La fête de l'Union des Tailleurs de Cuir, local 249, a été très bien réussie samedi soir, aux quartiers de la Boot and Shoe. Un entrain considérable a régné toute la soirée. L'assistance était très nombreuse. Parmi les personnes qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette soirée intime, on remarquait MM. Omer Bilodeau, président du local 249, Zotique Lesérance, membre du bureau général, François Payette, surintendant du bureau de placement provincial, Lionel Thibault, secrétaire du local 266, M. et Mme Albert Lacroix, Eugène Caouette, secrétaire du local 472, Mlle Florence Lamarre, Mlle Marie Lacroix, Alfred Hogue, de l'union des camionneurs, Nap. Millette, Mme Jos. Bleau, E. Ségala, Mme J. St-Germain, Jos. Deschesne, Mlle G. St-Germain, Rodolphe Chevalier, Paul Lacroix, Mme J. Deschesne, X Laverge, Mlle Aurore Forest, Oscar Brunet, Mlle Yvonne Bleau, Paul Gendron, Mlle L. Gosselin, R. Garlépy, Mlles Germaine et Blanche Tremblay, W. Allard, Arthur Girard, E. Racette, Mme Paul Garvais, W. Boucher, Simonne Sasseville, Paul Henri Trudeau, Laurette Perron, Mlle O. Gosselin, Mlle M. Beaudoin, E. Gagnon, Mlle Clara Biron, F. Hamel, O. Gauthier, B. Drolet chroniqueur ouvrier de la PATRIE et un nombre considérable d'autres personnes.

Le comité d'organisation se composait de MM. D. Beaupré, R. Latulippe, Phillas Bourdon, T. Valiquette, George Stetlen, N. Long, O. Allard, M. Grenier, directeur de danse.

L'orchestre Caron composé exclusivement de cordonniers a fait les frais de la musique. Le prix de présence de $5 en or a été gagné par M. Rodolphe Chevalier. Bref, la soirée a été une des plus agréables et les participants s'amusèrent jusqu'aux petites heures.

—:o:—

Election des officiers du C. des M. et T. d'Ottawa.

Le Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa a procédé à l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant. Le capitaine J. A. P. Hayden (croix militaire) a été élu président, A. A. Aubry, vice-président, Rodolphe Plante, secrétaire financier, Daniel McCann, trésorier, W. Lodge, secrétaire archiviste, John Robertson, sergent d'armes, syndics, J. J. Sinnott, James Eadie et James Robinson, Wm Jennings. Dans le comité d'organisation on remarque le nom de M. A. Potvin.

—:o:—

Briquetiers-maçons et poseurs de tuile internationaux.

L'union internationale des briquetiers maçon et poseur de tuile d'Amérique, local No 4, inaugurera ses nouveaux quartiers 217 St-Catherine est, par une grande assemblée générale, demain soir, le 8 courant. On discutera à cette assemblée tout a fait spéciale, les salaires et les nouvelles conditions de travail pour 1921. M. Thomas Izzard, 4ème vice-président de l'union Internationale sera présent. On compte sur la présence de tous les membres.

—:o:—

Assemblée publique des charpentiers.

L'union des charpentiers menuisiers, local 134, tiendra ce soir, son assemblée mensuelle de propagande et d'éducation, au No 417 Ontario est. Toutes les dames des membres, celles du local 52 des dames auxiliaires, les dames de la ligue des femmes d'unionistes, les non unionistes et leurs dames, ainsi que ceux qui appartiennent aux unions rivales sont cordialement invités à venir s'instruire sur les questions ouvrières. Des orateurs bien connus dans le monde ouvrier parleront des questions d'actualité et sur nos lois ouvrières.

Syndicat des Textiles.

Le syndicat catholique et national des ouvriers Textiles, se réunira ce soir, à la salle du Cercle Langevin, 372 rue Desirey. Des questions de grande importance sont à l'ordre du jour.

—:o:—

Syndicat des plombiers

Le syndicat national et catholique des plombiers, tiendra son assemblée régulière ce soir a 8 heures, 3 Craig Est. Questions très importantes.

—:o:—

Causerie sur l'étiquette.

M. B. Drolet chroniqueur ouvrier de la Patrie, donnera une causerie sur l'étiquette de l'union, ce soir, devant le local 115, canadien-français des travailleurs en confection pour hommes, salle Prince-Arthur.

—:o:—

Réunion ce soir, 1er lundi du mois.

Salle de la construction:
Local 134 des charpentiers menuisiers.
Local 307 des charpentiers en fer.
Local 349 des cpeintres.
Temple du Travail:
Local 455 des barbiers.
Salle Alliance Nationale
Local 52 des pressiers.
Local 39 des préposés aux malles
Salle Royal Arcanum:
Local 568 des électriciens.
Salle Prince Arthur.
Local 115 Amalgamated Clothing Workers.

LES CAUSES DES CRISES ECONOMIQUES

CONFERENCE DE M. HUGUES DEMARTIGNY AU CLUB DE REFORME.

Le lieutenant-colonel Hugues L. de Martigny était samedi midi, l'hôte d'honneur au déjeûner hebdomadaire du club de Réforme. A cette occasion, il a fait une conférence sur les "Crises économiques".

Le conférencier ne s'en est pas tenu aux faits bruts que détermine l'économiste. Il a bien vu que les crises économiques avaient des causes plus lointaines et dont le caractère inspire un peu de pessimisme aux moins enclins de l'être. L'avenir pourra nous éviter de plus terribles catastrophes que la récente guerre européenne, aux soules conditions que l'humanité emboîte le pas aux économistes, aux sociologues peut-être plus encore, indiquant par l'examen de causes multiples les remèdes à appliquer.

Science de la production, de la répartition et de la consommation des richesses, l'économie politique ou mieux sociale, si elle est une tâche noble et fort utile, étudiera les crises, phénomène naturel, auquel donnent lieu les relations naturelles, et dans ces crises se retrouvent des phénomènes de deux ordres différents, les uns moraux, les autres matériels. Il convient donc d'examiner par gradation ces causes multiples.

On note d'abord, chez l'homme, des besoins, des instincts, des aspirations, et, dans la nature, des forces et des richesses soit acquises, soit accumulées. Une crise surgira, disent les spécialistes, d'un arrêt de circulation, d'une rupture d'équilibre entre l'offre et la demande, entre la production et la consommation.

La guerre européenne fut sans contredit, une catastrophe qui a été la cause de dettes phénoménales. Sa répercussion a atteint toutes les nations. La dette totale des pays belligérants se trouve portée à la moitié de leurs richesses d'avant-guerre, 600 milliards.

Ajoutez la perte de cinq années de production économique, une destruction immobilière considérable, l'invalidité de millions d'hommes soit par suite de leurs blessures ou d'un trop long désoeuvrement, et autres causes, d'ordre différent, s'additionnant à celles-là qui déjà pouvaient pousser à une grande calamité, telles le manque d'organisation scientifique, et l'absence de capitaux, le déséquilibre mental des foules prises aux utopies funestes de toutes sortes de doctrines et la révolte des volontés, méprisant et désirant la mort du capitalisme.

Il ne faut pas cependant se laisser décourager. Il faut plutôt coordonner ses efforts avec ceux du voisin, dans l'intérêt commun. Il est nécessaire à chacun de connaître sa part de responsabilité. Ce n'est que par la bonne entente, la bonne volonté et un travail intelligent et énergique que l'on réussira à [illegible] que la guerre a fait disparaître.

CLUB GARNEAU-TASCHEREAU

N'oubliez pas que c'est demain soir le euchre et danse au profit des pauvres du Sacré-Coeur à la salle Lavoie, à 8 hrs. précises, 875 Ontario Est, coin Champlain.

Pour Guérir un Rhume en un Jour

Prenez les

Tablettes Laxatives

Bromo Quinine De Grove

30c

Soyez certains que vous avez

BROMO

Les véritables portent cette signature

E. W. Grove

Un Excellent Magasin de Chaussures pour Dames et Messieurs.

Épargnez de l'Argent chez Stewart's

CHAUSSURES pour HOMMES

8.85

Valeurs jusqu'à plus de 15.00.

Toutes les largeurs et toutes les longueurs.

W. H. STEWART SHOES

344, RUE BLEURY, EDIFICE THEATRE IMPERIAL.

OXO

De l'OXO chaud, ou mieux encore un Cube d'OXO dans une tasse de lait chaud, constitue une nourriture idéale pour les enfants. Le lait et l'OXO peuvent être assimilés rapidement, et font un aliment d'une grande valeur nutritive et très soutenant.

BOITES DE 4 ET 10 CUBES

CUBES

LES CAUSES DES CRISES ECONOMIQUES

AMUSEMENTS

Théâtre Canadien-Français CETTE SEMAINE **"L'APPASSIONATA"** pièce en 4 actes de Pierre Frondaie. 288-5

FAMILY CETTE SEMAINE—La troupe de Mme Jeanne Demons présente "CRIME HEROIQUE", grand drame en 4 actes, de Armand Leclaire. 288-5

PRINCESS Deux fois par jour VAUDEVILLE De haute classe IRENE FRANKLIN & BURTON GREEN Dans des Chansons de genre 7—Autres numéros—7 288-3

Passe Temps AUJOURD'HUI Programme double LA FILLE d'EVE avec Violet Hampson et Stewart Rome "Mountain Madness" Avec Ora Careen

MOULIN ROUGE AUJOURD'HUI ET DEMAIN **CHARLIE RAY** DANS **'Peaceful Valley'** EILEEN PERCY dans "THE LAND OF JAZZ" 13ème épisode. "Bride 13".

STRAND AUJOURD'HUI ET DEMAIN GRAND PROGRAMME DOUBLE **GEORGE WALSH** DANS **Numéro 17** Un drame d'amour et de mystère dans une grande ville, du célèbre roman par Louis Tracy. Aussi VIOLET HOPSON "IN THE GLOOMING" Une charmante vue anglaise adaptée d'une chanson bien connue.

IMPERIAL AUJOURD'HUI **BLANCHE SWEET** DANS **"Unwilling Husband"** Une aventure gaie et un imbroglio matrimonial. "FOUR TIMES FOILED" POTINS — NOUVELLES DE L'IMPERIAL CHARLOTTE BERGH, Soprano

BRAMSONS NOUVEAU NUMERO DU TELEPHONE LIMOUSINES TAXI PLATEAU 4600 TAXI TOURING CARS Autos-Taxi Jaunes

Venetian Gardens MARDI GRAS — SOIREE DE GALA AMUSEMENT SPECIAL. Un excellent orchestre de sept instruments DANSE 9.30-2.00 A.M. Les célèbres "WINNIPEG KIDDIES" après leur représentation au théâtre His Majesty seront nos hôtes et aideront aux divertissements. M. HARRY ASHTON, autrefois de la "MAPLE LEAFS" Trans Canada Co., sera aussi présent comme engagement spécial. L'Habit de Soirée Facultatif Tables réservées UP. 9446. Frais de couvert: deux dollars. LES JARDINS VENITIENS 602, rue Ste-Catherine Ouest.

LE SCEAU DU PARTI NATIONAL

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 7. — Le parti national Lib-ral Conservateur, a adopté un sceau spécial et original pour la papeterie de son bureau d'infirmations à Ottawa. C'est un cercle mi-bleu et mi-rouge avec une feuille d'érable au centre.

GARDE MONTCALM

Il y aura grande assemblée des candidates lundi le 7 février à 8 heures p.m. précises chez M. E. Métivier, 916 Bordeaux pour sujet très important. Tous sont priés d'y assister.—Emery Métivier, secrétaire du Comité.

AMUSEMENTS

THEATRE ST-DENIS Cette semaine. Deuxième semaine d'opéra "CARMEN", 3ème acte). MARGUERITE ET ALVAREZ, les maîtres de l'Espace. LES TROIS AVALLOS, les rois du Xylophone. LES FRERES LAFRANCE, les acrobates suprêmes. LOUIS LARIVEE, dans son répertoire. Un film de Jesse L. Lasky "A FULL HOUSE", une comédie gaie. Un coin du monde ignoré des Voyageurs. La Gazette du théâtre Saint-Denis. Pas d'augmentation dans le prix des places. 286-5

ALEXANDRA LUNDI ET MARDI **813** Un émouvant drame d'Arsène Lupin aussi HARRY CAREY dans "WEST IS WEST"

ORPHEUM CETTE SEMAINE **"WEDDING BELLS"** 288-5

Théâtre CHANTECLERC CETTE SEMAINE **La Revue 1921** Grande revue en 8 actes de J. Daoust. 288-3

GAYETY GOOD CLEAN BURLESQUE TO DAY La Cie de Dave Marion SNAPPY SNAPS 2-15 8-45

Marshall Neilan "DINTY" WESLEY BARRY Ne manquez pas de voir "Dinty" au New Grand cette Semaine. 288-5

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE Cette semaine ETHEL CLAYTON dans "Sins of Rosanne" Une jeune fille du nom de Jekyll Hide et une sorcière Orientale. Une comédie Métro.—Nouvelle de la Semaine. VAUDEVILLE Une représentation complète. "Money is Money" Une revue musicale avec Joe Greenwald et une troupe de neuf. 3 — Autres bons Numéros — 3 Représentation continue: 1 à 11; après-midi, 20; soir, 40c. (taxe comprise). Samedi, dimanche et jours de fête prix du soir.

ST-DENIS VEND. SOIR, 11 FEV. **LAZARO** Le plus brillant ténor du jour assisté de Mme HENRIETTE WAKEFIELD, mezzo soprano et MAX TERR, pianiste. Billets en vente lundi matin chez Archambault et chez Lindsay. Piano Steinway. Dir. J. A. GAUVIN. 286-3

DANSE CE SOIR à 9 heures. Salle Stanley, 92 rue Stanley. Classe de leçons à 8 heures. Leçons privées tous les jours à toute heure. M. George Laurendeau, assistant. Prof. Frank Norman, principal. 284-2-3-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28

HIS MAJESTY'S Cette semaine mat. mer, sam. La plus grande reproduction "Juvenile" en tournée **WINNIPEG KIDDIES** Soirs, mat. sam.: 50c à $2.00, Mat. pop. merc.: 25c à $1.50, (500 sièges à 25c.) Semaine Prochaine Sièges en vente demain La sensation de Paris et New-York apportée à Montréal. F. RAY COMSTOCK — MORRIS GEST présentent la production la plus célèbre au monde. **APHRODITE** (Du théâtre de la Renaissance, Paris) Troupe de 300 personnes, 8 grandes scènes.

CONSTRUCTION INTENSE DE LOGIS EN 1921

On compte qu'au Canada elle s'élèvera à $300,000,000.

AVENIR PROMETTEUR

La hausse des loyers par tout le Canada continue de défrayer la conversation des pauvres locataires. On ne voit rien qui puisse lui être comparée que l'ambition des propriétaires. Jusqu'ici rien n'a pu prévenir à la crise du logement. L'année 1921 cependant s'ouvre, paraît-il, sous les meilleurs auspices. Cet espoir est la seule fiche de consolation à l'heure actuelle.

S'il faut en croire les connaisseurs, il se construira au Canada au cours de cette année pour plus de $300,000,000 de logements. Ces connaisseurs sont dans l'occurrence les agences d'immeubles. Leurs prévisions s'étaleraient sur d'assez bonnes raisons, notamment sur la baisse des matériaux de construction ainsi que sur la baisse du prix de la main d'oeuvre.

La guerre a considérablement nui à la construction. Depuis la signature de l'armistice cependant, cette sphère d'activité accuse un progrès. On pourra en juger du reste par les quelques statistiques que nous allons donner. Ainsi, pour 35 villes canadiennes, la valeur des permis de construction émis en 1920 s'élève à $100,241,607, tandis qu'elle s'élevait à $185,233,449 en 1912 et en 1913, à $153,662,842. L'émission tombe en 1915 à $33,566,749, pour ne dépasser 40 millions qu'en l'année 1919. Toronto, qui avait en 1912 émis des permis de construction pour une valeur de $27,401,761, obtenait l'an dernier une valeur de $25,784,732, arrivant en tête, Montréal étant second, et Winnipeg en troisième lieu. La construction pour toute la province de Québec, si elle a subi un déclin remarquable de 1915 à 1919, inclusivement, était en 1920 presque équivalente à l'année florissante de 1912, ayant donné $21,963,043. Les provinces de l'Ouest ont marqué un moindre nombre de constructions encore que la ville de Montréal, prise comme point de comparaison. Seule la province du Nouveau-Brunswick s'est maintenue.

Il est intéressant de faire observer que Toronto où la population n'est inférieure à celle de Montréal que d'environ 150,000 âmes, il se trouve plus de cinquante pour cent des citadins propriétaires, tandis que Montréal ne compte pas quinze pour cent de propriétaires fonciers. Toronto compte 86,600 maisons et Montréal 53,000. Cela vient de ce que Toronto possède environ 23,000 cottages de plus qu'à Montréal. Il n'y a donc en cette ville que 7,000 maisons occupées par leurs propriétaires.

Voici d'autre part des chiffres sur l'émission des permis de construction à Montréal depuis l'année 1912 : 1912, $22,433,398; 1913, $29,725,452; 1914, $2,000,000 1915, $8,000,000; 1916, $6,500,000 1917; $8,750,000; 1918, $6,750,000 1919, $10,000,000 1920, $14,333,00

SAISIE DE $5,000 D'ALCOOLS

EFFECTUEE PAR UNE ESCOUADE DE DETECTIVES PROVINCIAUX.

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 7. — Agissant d'après les instructions du procureur général, M. N. Juneau, de Québec, dirigeant une escouade de détectives a fait un raid peu ordinaire samedi à Hull contre ceux qui vendaient illégalement de la boisson sans licence. Les détectives avaient été parfaitement renseignés car ils n'ont pas perdu de temps et se sont rendus directement aux "Blind Pigs' soupçonnés. Tous les hôtels licenciés ont aussi été visités mais un seul a été trouvé en contravention avec la loi. La boisson saisie représente une valeur de cinq mille dollars et les délinquants comparaîtront cette semaine devant le magistrat de police de Hull. Les détectives se sont rendus sur la rivière Ottawa, où se tiennent actuellement des courses et ont saisi une roue de fortune ainsi que d'autres appareils de jeux de hasard. M. J. E. Laflamme, assistant percepteur du revenu à Hull déclare qu'il ne savait pas avant l'arrivé des détectives envoyés par Québec. C'est l'honorable W. Mitchel, Trésorier provincial qui a jugé de faire des recherches systématiques à Hull afin de connaître la situation exacte au sujet de la vente de boisson et les preuves obtenues justifiant les plaintes faites à ce sujet.

REUNION DE L'ASSOCIATION DES BOUCHERS

Les membres de l'Association des Bouchers de Montréal, tiendront une importante réunion ce soir, à 3 hrs. à la chambre 6 du Monument National.

La principale question à l'ordre du jour est celle des abattoirs de l'est, et une longue discussion sera engagée à ce sujet.

Le comité compte donc sur la présence de tous vu l'importance de cette réunion.

AU CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Sont recherchés les Français dont les noms suivent au sujet des primes de démobilisation: René Beauchamps, Jérémie Bert, Henri Cheville, Henri Cocher, Yves Coualch, Marie, Pierre Jamet, René Lemauviel, Alexandre Lombart, Georges Marin, Paul Quiral, Gabriel Rancher, Jean Subra, Alexandre Trochet.

REGLEMENTS DU PROCHAIN CAREME

Lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Bruchési aux fidèles.

JEUNE ET ABSTINENCE

Nous entrerons cette semaine dans le temps du carême.

Après un carnaval qui cette année, fut exceptionnellement brillant, la population catholique va prendre la vie sous un côté un peu plus sérieux et se préparer dans le jeûne et la pénitence à célébrer la grande fête de Pâques.

Voici la lettre que Sa Grandeur l'archevêque de Montréal a fait lire au prône hier matin, dans toutes les églises de l'archiocèse :

Archevêché de Montréal,
le 1er février 1921.

Bien chers collaborateurs,

Règlements du prochain Carême.

Ces règlements sont les mêmes que ceux de l'an dernier

1 — Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation !

2 — Tous les mercredis et vendredis sont, en plus, des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas.

3 — Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du jeûne ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

4—Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

5 — Le principal repas se prend indifféremment le midi ou le soir.

6 — La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le samedi saint à midi. Il est donc permis ce jour-là, de faire gras à midi et de faire un repas en gras et complet le soir.

7 Ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces environ de la nourriture en usage les jours maigres en notre pays.

—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont 7 ans révolus, et la loi du jeûne tous ceux qui ont 21 ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur 60me année.

Si l'Eglise adoucit la rigueur des lois du Carême, ils ne sont cependant pas dispensés de l'obligation de se mortifier et de faire pénitence. Nous demandons avec instance aux vrais enfants de l'Eglise de s'abstenir des théâtres,des bals, des soirées mondaines, des fêtes bruyantes,Qu'ils se livrent plutôt à la prière, aux bonnes oeuvres, au soulagement des misères de leurs frères.

Travaillez, chers collaborateurs, par votre zèle et votre charité à ramener à la pratique de leurs devoirs religieux ceux qui l'auraient abandonnée et à préparer à une fervente communion pascales toutes les âmes dont vous avez la charge.

Le temps de la communion pascale, comme par les années passées commencera à partir du mercredi des cendres et durera jusqu'au dimanche de la Quasimodo inclusivement.

AUMONES DU CAREME

Vous voudrez bien faire placer, comme d'habitude, dans vos églises un tronc destiné à recevoir les aumônes du Carême. Ces offrandes des fidèles sont destinées aux multiples oeuvres de charité du diocèse. On est prié de les envoyer à M. le procureur de l'archevêché aussitôt après Pâques.

† PAUL,
Archevêque de Montréal.

WRANGEL PREDIT UNE NOUVELLE AGRESSION DES BOLCHEVISTES

(Presse Associée Canadienne)

CONSTANTINOPLE, 7 — Le général Wrangel, le leader anti-bolchéviste de la Russie méridionale, a fait aujourd'hui la déclaratios suivante:

"Les bolchévistes russes ne peuvent survivre sans faire la guerre, aussi ils élaborent en ce moment une agression contre la Pologne et la Roumanie, qu'ils déclanchent comme un coup de tonnerres.

"La plus grande question d'actualité est le problème russe et la civilisation est menacée par la nouvelle propagande militaire bolchéviste.

"La seule chose que nous demandons aux puissances, c'est leur appui moral et l'argent que les nations, y compris les Etats-Unis doivent sacrifier dans leur propre intérêt. Je n'ai jamais reçu un sou des Français, des Anglais, ou de qui que ce soit, et je n'ai financé mes campagnes qu'au moyen du revenu de la vente des grains que j'écoulais à mesure que j'avançais. J'ai perdu la Crimée parce que je n'avais plus de munitions ni de vêtements à donner à mes hommes.

OUVERTURE DE LA SESSION AU MEXIQUE

(Presse Associée Canadienne)

MEXICO, 7. — Le Congrès mexicain s'est réuni aujourd'hui en session extraordinaire. Il se propose de trancher une foule d'items du programme de reconstruction d'Obregon avant l'ajournement. Les projets de loi à l'ordre du jour ont trait aux nouvelles taxes sur le pétrole, à la division de la grande propriété, à l'attention d'indemnités aux victimes des révolutions mexicaines, et à plusieurs autres importantes questions. Le projet de loi suggérant l'établissement d'un nouveau système fiduciaire sera également discuté devant cette session.

LE 4EME ANNIVERSAIRE DU JOUR DU POISSON A TRAVERS NOTRE PAYS

Il est fixé au mercredi, 9 février. — Pour aider nos pêcheries. — Le poisson sur toutes les tables.

DECLARATION

Le Jour du Poisson est fixé, cette année, au 9 février. A cette occasion, l'hon. C. C. Ballantyne, ministre des pêcheries, vient de demander, dans une déclaration officielle sur la célébration du Jour du Poisson, à tous les Canadiens de mettre à l'honneur des menus de poisson canadien. Cet usage causera un ralentissement urgent dans la consommation des autres denrées. Le ministre fait surtout appel aux gérants d'hôtels et aux restaurateurs. Il faut que le Jour du Poisson qui cette année coincide avec le carême, soit célébré dans tout le Canada. Toutes les classes de l'industrie du poisson se sont préparées depuis plusieurs semaines pour mettre sur le marché de larges quantités de poissons. Les chemins de fer nationaux et le Pacifique Canadien, de même que dans les hôtels dirigés par ces compagnies on offrira des menus spéciaux pour le 9 courant. Voici la

CANADIAN NEWSPAPER SERVICE PHOTO

M. J. A. PAULHUS, qui a lancé l'idée au pays d' "un Jour du Poisson".

déclaration de l'hon. M. Ballantyne :

"Pour permettre aux autres comestibles de prendre de l'avance, mais surtout pour encourager les produits de nos riches pêcheries et pour permettre au Canada de prendre la place à laquelle il a droit parmi les nations productrices de poisson, je demande à tout hôtelier et à tout restaurateur du pays de donner la première place au poisson canadien, le Jour du Poisson, 9 février.

Nous consommons un tiers du produit de nos pêcheries. Le Canada est notre premier client. Nos ressources illimitées sont à nos portes et l'industrie canadienne n'a qu'à le mettre sur le marché. Chaque Canadien peut faire sa part pour développer cette industrie nationale et pour assurere le progrès d'un de nos meilleurs produits sur nos marchés canadiens.

Que tous les Canadiens fassent le premier acte qui établira cette coutume en mangeant du poisson le 9 février."

On dit que la demande du poisson a considérablement diminué en ces derniers mois et que ce ralentissement a causé une surabondance chez les industriels. Tout porte à croire, cependant, que la consommation du poisson canadien sera plus considérable que jamais cette année. Ce jour tombe au début du carême et tous les catholiques se feront assément un devoir d'observer cette fête du poisson canadien. La demande a été considérable en ces derniers jours. Elle dépasse les chiffres de l'an dernier alors qu'à Montréal il a fallu 500,000 livres pour les besoins de la métropole. A Toronto, l'an dernier, il s'est mangé 300,000 livres de poisson.

Mercredi 9 février sera le quatrième anniversaire de l'établissement de ce Jour National du Poisson.

NECROLOGIE
FEU M. DUHAMEL

Nous avons le regret d'annoncer la mort prématurée de M. Marc Etienne Arthur Duhamel, voyageur de commerce de la maison J. C. Wilson et Cie.

Le défunt est né à St-Ours de Richelieu, du mariage de feus Henri Duhamel, ancien marchand et

Feu M. A. DUHAMEL

Odile Chapdelaine, en 1881.

Il commença ses études au collège de sa ville natale pour les terminer à l'école du Plateau, de Montréal.

Il entra ensuite à l'emploi de la maison Granger, passa successivement chez MM. Cadieux-Dérôme, librairie Beauchemin et depuis treize ans, il occupait une position de confiance chez MM. Wilson et Cie.

Frappé d'une maladie mortelle, il y a environ trois semaines, il fut transporté de sa résidence, avenue Laurier, à l'hôpital du Drr Dupout, où en dépit des plus suivis, il décédait samedi.

Lundi un service a été chanté en l'église St-Jean-Baptiste et la dépouille mortelle fut transportée à St-Ours et dans le lot de la famille Chapdelaine et Duhamel.

Les parents qui survivent au regretté disparu sont: Mesdames Alphonse Noël, Willie Lane, Joseph Devines, de Lowell, Mass., Pauline, des Soeurs de la Providence de Montréal; ses soeurs, 3 frères; le docteur J.-E. Albert Duhamel, du département de l'agriculture à Ottawa; Henri, commis-marchand, de Fall-River; Rodrigue-Henri, notaire du Bureau d'Enregistrement de Québec; de plus un grand nombre d'amis, de Montréal et Québec, qui ont tenu à exprimer leurs regrets sous forme d'offrandes de messes, prières fleurs, et ont accompagné le corps de la rue St-Denis à l'église, puis de là à la gare.

Le journal offre ses condoléances à ceux que ce deuil soudain affecte si profondément.

REUNION MENSUELLE DES RETRAITANTS

La réunion mensuelle des retraitants de la Villa St-Martin aura lieu dans les salles de l'Union Catholique, rue Bleury, le dimanche prochain, 13 février.

A 8 h. 30, messe ; à 9 h. 30 déjeuner ; à 10 h. conférence par le docteur Joseph Gauvreau.

Flétan, Saumon, Doré, Aiglefin

Nous avons tous les poissons précités, ainsi que différentes sortes de poissons fumés et salés. Strictement frais, reçus tous les jours.

Amédée Charbonneau
MARCHAND DE POISSONS, EN GROS ET EN DETAIL.
MARCHE CENTRAL
Angle des rues Berri et des Commissaires. Etaux No 1 et 2. Tél. Main 4439

Poisson Frais Pêché de l'Eau !

Pris aujourd'hui — sur votre table demain — avec toutes leurs fraicheur et la saveur originelles — voilà le poisson de Gatehouse. Il arrive de bonne heure, tous les matins par l'express. Avez-vous mis votre nom sur notre liste de commandes, cela vous épargnera l'ennui de donner votre commande, et vous assurera d'une grande variété de poissons pendant la carême.

Huitres de choix, à la mesure ou sur écailles. Homards frais, vivants ou bouillis.

Aiglefin de Portland — Poisson blanc — Harengs frais — éperlans — pétoncles.

Flétan frais péché — morue — doré — aiglefin fumés.

4 Téléphones: Uptown 2724-903-904-905

Henry Gatehouse & Son,
350 rue Dorchester Ouest, Montréal

UNE EMEUTE MEURTRIERE A SANTIAGO

Soldats et ouvriers en viennent aux mains dans une usine.

40 MORTS

SANTIAGO, Chili, 7. — La liste des morts de l'émeute entre soldats et ouvriers à la fabrique de nitrate de San Gregorio, jeudi, se chiffre à quarante. Ces chiffres ne sont ni démentis ni confirmés dans les milieux officiels. Les blessés des deux côtés se chiffrent à peu près 60 ou 70.

La cause immédiate du trouble semble être le refus opposé à la demande des ouvriers davoir les clefs du commissariat. Ils vinrent en conflit avec la petite garnison, occupèrent l'établissement et assassinèrent l'administrateur Jones, chilien.

Un groupe d'agitateurs de profession active le mouvement révolutionnaire depuis quelque temps. Les autorités ont fait des arrestations nombreuses d'individus, accusés d'avoir répandu le mécontentement chez les sans-travail de la zône où se fabrique le nitrate.

Les dépêches reçues ici disent que la plupart des pertes de vie ont eu lieu durant la première rencontre. Les ouvriers étaient au nombre de plus de 1,500. Ils se dispersèrent cependant à l'arrivée des troupes. La garnison fit une vaillante résistance.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

ATTENTAT CONTRE L'ARCHEVEQUE DE MEXICO

MEXICO, 7. — Le palais archiépiscopal de S. G. Mgr Jose Nora, a été bombardé de bonne heure hier matin. Vers le même temps une bombe faisait explosion à l'entrée de l'édifice occupé par la maison Juergens and Co., fabricants de bijoux. Il n'y a eu aucune perte de vie dans les deux cas. Ces attentats feraient partie d'une campagne de sabotage des éléments ouvriers radicaux qui depuis quelque temps prennent une attitude menaçante.

L'archevêque a reçu plusieurs menaces pour son attitude énergique vis-à-vis du radicalisme et son activité à organiser les ouvriers catholiques dans le but de combattre les extrémistes. Ce sont ces menaces qui ont été exécutées hier.

Les deux bombes ont fait explosion l'une peu avant l'autre. Il n'y avait personne dans les environs. C'est pourquoi il n'y eut pas de morts ni de blessés, car l'explosion fut très forte.

"ONTARIO FUT UN JOUR FRANCAIS"

DECLARATION DE M. A. LAVERGNE, AU COURS D'UNE ALLOCUTION A KINGSTON.

KINGSTON, 7. — M. Armand Lavergne, nationaliste de Québec, a prononcé à l'occasion de la collation du diplôme de docteur en droit au Dr D. A. Casey, directeur du Canadian Freeman.

En commençant son discours, M. Lavergne dit en suivant qu'il venait dans Ontario avec un peu d'hésitation, car selon le Toronto Télégram et le Hamilton Spectator, il est un traître et un rebelle.

M. Lavergne a parlé longuement du travail du Dr. Casey pour promouvoir l'intérêt entre les races. Il a ajouté qu'il n'était que juste qu'un Canadien-français assistât à la démonstration en l'honneur de M. Casey, "car, dit-il, si je me fais erreur, Ontario un jour fut un pays français.

"Vous entendez dire que Québec est isolé. C'est vrai, mais Québec est isolé non pas du reste du pays, mais du gouvernement."

"Nous nous devons en entier au Canada. Nos devoirs envers l'empire sont limités et nous ne sommes tenus que de défendre notre patrie."

"Lorsque les libéraux sont arrivés" au pouvoir en 1896, ce n'est pas sur la question de libre échange, mais bien sur celle de l'achat de carabines pour la participation du Canada aux guerres impérialles."

contribué à écraser une petite nation contre laquelle il n'avait aucun grief."

"En 1911, continue M. Lavergne les nationalistes, sur la question de la marine étaient unis avec les tories et c'est Toronto, la loyale cité, qui fournissait les fonds."

BAL DES SAC-AU-DOS

Le bal annuel de la société des Sac-au-dos a eu lieu samedi soir à la salle Lafontaine des Chevaliers de Colomb, et a remporté un très grand succès et fut honoré de la présence de M. le consul de France et de sa mère, Mme de Verneuil. On remarquait aussi M. René du Roure, président des Sac-au-dos, M. Lefaivre du Prey, M. Filion, M. Iselin, M. Michel Heibronner, Mme W. A. Huguenin, le colonel Leduc, etc.

PLATEAU 2112-2113

Kavanagh Provision Co.

Bouchers et marchands de provisions de haute qualité
BEURRE, OEUFS, FROMAGE, VIANDES FUMEES, LEGUMES FRAIS ET EN BOITES.

(Angle rues Bleury et Ontario)

Voulez-vous jouir du jour national du poisson le Mercredi des Cendres prochain. Kavanagh Provision Company a un grand assortiment de toutes sortes de poissons aux prix les plus modiques.

Aussi les prix les plus modiques dans toutes les épiceries et produits.

Oeufs strictement frais..... 75c
Beurre très frais..... 60c
Légumes assortis, 7 livres, pour..... 25c
Bifteck, rosbif et agneau, depuis..... 25c et plus
Pommes de terre, le quart..... 30c

Seules les viandes inspectées par le gouvernement sont vendues.
Ligne complète d'épiceries vendues aux plus bas prix.

MARCHE A POISSONS D'O'CONNOR

Les bouchers, les hôtels, les restaurants, les clubs et les institutions trouveront avant de donner leurs commandes ailleurs, que nos prix sont à leur avantage. Nous avons l'assortiment le plus considérable et la plus grande variété de poissons qu'il y a à Montréal.

Rappelez-vous du Jour National du Poisson, Mercredi le 9 Février

TELEPHONE UPTOWN **4512**

MARCHE A POISSONS D'O'CONNOR

Marché St-Antoine

Succursale du comptant et de la livraison 22 Square Chaboillez.

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
8 Telephones-Uptown 6940

Fournisseurs de produits de la mer de la meilleure qualité, à toutes les saisons de l'année.

Voyez notre annonce en page 3.

Plusieurs Convois de POISSONS

de toutes descriptions arriveront à nos

Entrepots de la rue Bonsecours

pour la

FETE NATIONALE du POISSON et l'OUVERTURE du CAREME

Le Mercredi 9 Février Prochain

La demande en cette occasion sera énorme et il sera de votre intérêt de vous approvisionner de bonne heure.

Nous vous réservons le meilleur accueil et une surprise par le choix, la qualité et les prix de nos poissons, soit vivants, congelés, en saumure, fumés et en conserve.

D. Hatton Company,

FONDEE EN 1871.

Venez nous voir nous vous garantissons satisfaction.

LA PAROISSE DE ST-ZOTIQUE EST EN LIESSE DEPUIS HIER

A l'occasion des noces d'argent sacerdotales de son curé, l'abbé J. O. Mousseau.

LA FETE D'HIER

Les paroissiens de St-Zotique ont commencé hier, de façon magnifique, une série de fêtes à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de leur distingué pasteur, l'abbé J. O. Mousseau, justement nommé "le père des pauvres."

A 11 heures une grand'messe solennelle a été célébrée, à laquelle le jubilaire officiait, assisté du R. P. Saucier, du collège de Joliette, et de l'abbé Samuel Gascon, comme diacre et sous-diacre. Le choeur et la nef étaient littéralement remplis.

L'abbé Noel Fauteux, de Tétreaultville, dans une très éloquente allocution, a rappelé les qualités de coeur et d'esprit de l'abbé Mousseau. En voici un bref résumé:

"Pro Christo legatione fungimur."
Nous sommes les délégués du
Christ. (St-Paul aux Cor.)

Monseigneur, M. le curé, mes frères,

La fête paroissiale qui vous a attirés si nombreux aujourd'hui dans l'enceinte de votre temple, a pour objet de rappeler une date mémorable et de célébrer par des réjouissances pieuses vingt-cinq années de vie sacerdotale. Vingt-cinq années consacrées au service du bien, c'est un monument de grâce et de salut, édifié par le travail, l'abnégation, la prière, les bonnes oeuvres, monument plus précieux et plus brillant que l'argent puisqu'il est fait du bien qui s'attache à l'âme immortelle, puisque l'éclat de sa gloire rejaillit jusqu'au ciel. Rien n'est plus digne de notre attention, de notre admiration et de notre joie que cette fête que l'on appelle noces d'argent. Personne aussi n'en est plus digne que celui qui en est l'objet.

Mais quelle est donc la pensée qui fait susciter de vos coeurs ces sentiments respectueux et sympathiques à l'égard de votre pasteur? En quoi consiste ce titre de gloire et d'honneur qui place le prêtre au-dessus de ceux qui l'entoure, qui l'élève comme sur un trône, et lui concilie l'instinctive vénération des fidèles de toute classe et des hommes de toute croyance? Ce pouvoir qui en impose aux principautés de la terre et aux puissances de l'enfer elles-mêmes, c'est le rayonnement du sacerdoce de Jésus-Christ. Nous reconnaissons que le prêtre est revêtu d'une autorité qui ne vient pas des hommes, mais de Dieu. Vous reconnaissez que la paroisse est une famille dont l'église est la maison, et dont le curé est le père.

Les paroissiens vinrent ensuite rendre hommage à leur vénéré pasteur et à 1 heure un magnifique banquet était donné en l'honneur du jubilaire auquel assistaient Mgr de la Durantaye, grand vicaire de l'archevêché, Mgr Lepailleur, Mgr Richard, les chanoines A. Mousseau, D. Binette, A. Papineau, Cousineau, L. U. Mousseau, l'hon. Sévérin Letourneau, les abbés Victor Therrien, A. Gascon, J. Verscheiden, le R. P. Bourque, O.P., Saucier, C.S.V. MM. D. O. H. Mousseau, Leduc, H. Bédard et Mlle Germaine Bédard, M. et Mme Charbonneau, W. Villemaire, M. et Mme Anselme Lacas, J. A. Mousseau, N.P., Mme Jos. Lafontaine, Carolus Mousseau, l'abbé Lucien Poitevin, le R. F. Liguori, le R. F. Timothée, l'abbé Z. O. Campeau, l'abbé A. Moisan, Lionel Drouin, J. E. Villemaire, A. Picard, Rose Villemaire, Dr et Mme Geo. Lonergan, M. et Mme J. E. Alarie, Mlle Lucille Nantel, Bernard Boucher, Jos. Nantel, M. et Mlle Lachapelle, Mlle Alice Dauth, M. Henri-Tassé Dauth, M. et Mme Joseph Blais, M. et Mme Joseph Brière, M. A. Fournier, L. Fournier, l'abbé Léon Boismenu, Mlle B. Sauvé, l'abbé T. H. Lecourt, curé de St-Luc, L. Lemieux, Hector Grenier, maire de Repentigny, J. B. Desautels, A. Leclair, Mlle A. Leclair, Z. Crevier, M. et Mme Honoré Lalonde, M. et Mme J. Léveillé, le Dr et Mme Arthur Charbonneau, Dr E. Ranger, R. Dagenais, J. B. Gagnon, M. et Mme A. Dubuque, Emery Lanthier, Mme Lanthier, Mme D. O. H. Letourneau, Mme R. Charbonneau, M. et Mme J. O. Lemieux, J. W. Charbonneau, E. O. Lafond, M. et Mme Armand Brunet, Rosario Beaudin, J. A. Biais, A. J. Tremblay, Narcisse Gougeon, l'abbé A. Lamarche, L. A. Rivet, avocat, J. V. Desaulniers, l'abbé Brisset, l'abbé Gariépy, Paul Mercier, avocat, l'abbé Noe. Fauteux, l'abbé S. Boismenu, M. L. Martel, M. L. Potvin, M. et Mme Sylva Alarie.

Durant le banquet un joli programme musical a été exécuté auquel prirent part M. et Mme Sylva Alarie, accompagnés par Mlle Berthe Sauvé.

M. Paul Mercier, avocat, proposa la santé du Pape et présenta le jubilaire.

La paroisse St-Zotique, dit-il, est actuellement dans la joie. Ces fêtes grandioses qui commencent, ces agapes fraternelles sont la preuve de l'existence d'un peuple et d'une communauté qui reçoit. Un peuple, dit Lacordaire, est une communauté qui n'a qu'une âme et qu'une histoire. Réfléchissant sur cette belle parole de l'illustre Dominicain, nous, paroissiens de St-Zotique, nous apercevons ce que nous sommes, grâce à l'habile direction de nos pasteurs. Nous n'avons qu'une âme et qu'une histoire.

Cette âme, mesdames et messieurs, mais c'est cet esprit de famille, de solidarité, de charité qui règne au sein de cette paroisse. C'est cette impulsion du coeur qui s'attriste sur les malheurs des uns; c'est cette vie exubérante qui s'émeut du succès et du bonheur des autres.

Oh! Monsieur Mousseau, qui ne connait vos grandes qualités de coeur et d'esprit. Homme dévoué, intègre, franc, administrateur prudent, parfait éducateur de l'enfance et surtout le père des pauvres, puissiez-vous demeurer de longues années au milieu de nous.

D'autres discours furent aussi prononcés et la plus grande gaité n'a cessé de régner pendant ces agapes toutes fraternelle.

Un don très généreux a été fait à l'abbé Mousseau par voie de souscription. "C'est un cadeau princier, a dit M. le curé Mousseau, et ce sont mes amis les pauvres qui en bénéficieront."

Les fêtes se continueront et en voici le programme:

Aujourd'hui: 7.30 hrs. a.m., messe célébrée par M. le curé. Communion générale des enfants de la paroisse. 8 hrs. p.m. hommages des religieuses et de leurs élèves au jubilaire, à la salle Cartier. La paroisse est invitée.

Demain: 10 hrs. a.m., hommages du personnel et des enfants de l'école Sir Georges-Etienne Cartier, à M. le curé. La paroisse est invitée. 8 hrs. p.m., hommages des religieux et de leurs élèves au jubilaire, à la salle Cartier. La paroisse est invitée.

COURRIER DE CABANO

A une assemblée générale des actionnaires de "La Compagnie Electrique de Cabano, Limitée", tenue hier, en la salle publique, ont failli être nommés directeurs: MM. Alphonse Pelletier, Prudent Couturier et J. H. Béland. Par contre, cette compagnie, bien que récemment formée, est sur le point de payer aux actionnaires des dividendes qui vont surpasser de beaucoup leur attente, à ce qu'il parait; et cela, grâce à l'habile direction dont elle est pourvue. Il convient de l'en féliciter crânement et chaleureusement.

Vient de partir pour entrer en religion Mlle Morin, fille de M. Chrysostome Morin, de cette paroisse, aussi Mlle Leclerc, fille de M. Bruno Leclerc. Il est rumeur que Mlle E. Bélanger doit partir sous peu, étant animée des mêmes intentions.

—Dame rumeur veut qu'au printemps Mlle Juliette Michaud unisse sa destinée à celle de M. Charles Bilodeau, marchand de cette localité.

INTERESSANTE POUR LES FEMMES

Cette lettre est courte, mais elle prouve la valeur du Composé Végétal de .. Lydia E. Pinkham.

Bothwell, Ont.—"J'étais faible et épuisée, je n'avais pas d'appétit et j'étais nerveuse. L'infirmière qui me soignait me conseilla de faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant je reprends des forces. Je recommande votre médicament à mes amies et vous pouvez faire l'usage qu'il vous plaira de mon attestation."—Mme W. J. BRADY, R. R. 2, Bothwell, Ont.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, a une vertu curative si remarquable des maladies des femmes, c'est parce qu'il contient le tonique, dont les propriétés sont tirées de racines et de simples à l'action puissante sur l'organisme féminin.

Si vous voulez un conseil spécial, écrivez une lettre confidentielle au Lydia E. Pinkham Medecine Co. à Lynn, Mass. Votre lettre sera ouverte et lue par une femme qui seule y répondra.

DISSOLUTION PARLEMENTAIRE CETTE ANNEE

CE QU'ON DIT CHEZ LES LIBERAUX D'OTTAWA.

OTTAWA 7. — A l'installation des nouveaux officiers de l'Association de Réforme il y eu plusieurs discours. Malgré la déclaration de l'honorable Hugh Guthrie à Montréal à l'effet qu'il n'y aura pas prochainement d'élections générales, M. E.-P. McGrath, est convaincu que la dissolution du Parlement aura lieu en 1921 suivie immédiatement d'élections. M. E.-P.-E. Chevrier a aussi annoncé que plusieurs dames ont demandé leur admission à l'association de réforme et quelques-unes assistaient à l'assemblée. Les officiers de quartiers ont été choisis.

Quartier By:—M. Frank Robert, président; M. Noel Moyneur, vice-président; M. James Gleason, secrétaire.

Quartier Ottawa:—M. George Pouliotte, président; M. U. Sauriol, vice-président; M. Joseph Pinard, secrétaire.

Quartier St-Georges:—M. Wilfrid Grace, président; M. H. Charron, vice-président; M. Jules Audette, secrétaire.

Quartier Rideau:—M. Thomas Brethour, président; M. Herman Boehmer, vice-président; M. Fred.-F. Courtney, secrétaire.

Quartier Victoria:— M. J.-S. Edmundson, président; M. F. Fagan, vice-président; M. F. Bonenfant, secrétaire.

Quartier Dalhousie:—M. Nap. Hurteau, président; M. J. Harmett, vice-président; M. Wm. McEwen, secrétaire.

Quartier Centre:—M. Geo. S. May, président; M. T. Sidney, vice-président; M. W.-F. Rennick, secrétaire.

Quartier Wellington:—M. A.-J. Marshall, président; M. O. McEvoy, vice-président; M. A.-W. Slack, secrétaire.

Avec l'élection de ces officiers, l'organisation libérale est complétée à Ottawa.

CAUSERIE SUR LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Le Women's Club, section des sciences sociales, aura le plaisir d'entendre cet après-midi, au Y.M. C.A., le Dr William Frederick Slocum de Boston.

Le Dr Slocum a eu l'avantage de se familiariser avec la politique internationale: il a en effet étudié dans les universités d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis. Durant la dernière guerre, il a été d'autre part correspondant de la presse américaine en Europe. Il a aussi fait partie de la ligue de la paix.

Le conférencier a choisi pour sujet de sa causerie, La Nouvelle Ere Internationale.

Parmi les personnages de marque qui ont été invités à assister à la conférence se trouvent l'honorable William Howard Taft et M. Albert Halstead, consul général des

PAS LE CADAVRE DE SMALL

Toronto, 7. — Le sergent détective Mitchell, qui travaille l'affaire de Small depuis sa disparition, il y a plus d'un an, n'ajoute pas grande foi à la dépêche de Kemptville, annonçant que Small a passé quelques jours à la résidence de Mme W. E. James. "J'ai reçu un télégramme à 10 heures samedi soir, de Mme James, mais il n'y a rien du tout là-dedans, dit le détective. Il ressemble à une centaine d'autres messages—une rumeur."

Il n'y a rien de nouveau dans l'affaire, a ajouté le détective.

EN FAVEUR DE LA REVOLUTION

Berlin, 7. — La "Neue Zeitung" organe bolchéviste de Munich, publie des articles incitant les volontaires étudiants à proclamer le gouvernement soviétiste. Le "Freiheit" et la "Vossische Zeitung" prennent le mouvement au sérieux et disent qu'il se propage rapidement.

Le Savon CUTICURA —Procure— Le VELOUTE

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun Vendus partout. Dépt. Can. Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

M. F. W. HIBBARD EST DECEDE HIER MATIN

Le défunt était président de la Commission des Services Publics.

BELLE CARRIERE

Hier matin, est décédé après quelques mois de maladie, le lieutenant colonel Frédérick William Hibbard, président de la Commission des Services Publics. Par sa mort, la ville de Montréal perd un citoyen distingué qui, au cours de sa carrière, servit sans faveur, les intérêts publics et privés, et acquit, par sa compétence, ses connaissance légales et son esprit de justice, l'estime et la considération de ses concitoyens et administrés.

Le défunt était fils du colonel Ashby Hibbard, de Montréal, 1er colonel du 6e Fusillers, et de Ann S. Lane, fille du révérend Ambrose Lane, de Pendleton, Manchester, Angleterre.

Il naquit à Dublin, Irlande, le 19 octobre 1865. Il fit ses études à l'Université McGill où il obtint le degré de bachelier es-arts en 1889. Il prit ses degrés de bachelier en loi, avec médaille, en 1891, et ceux de maitre es-arts en 1892. Il fut admis au Barreau en 1893. Il a toujours pratiqué le droit à Montréal. Jusqu'à ces derniers temps, il était à la tête de l'étude Hibbard, Gosselin et Moyse.

En 1898, il épousait Mlle Emily Laura Baker, fille de M. Joseph Baker de Dunham, P.Q.

Il fut créé conseil du Roi en 1907, et fut substitut du Procureur général de 1907 à 1910. Depuis 1910, il était président de la Commission des Services Publics de la Province de Québec.

M. Hibbard avait à son crédit une longue carrière militaire. Il fit partie des artilleurs de la garnison de Montréal. Promu lieutenant en 1894, capitaine la même année, major en 1895, lieutenant-colonel en 1901, il fut porté aux cadres des officiers de réserve en 1906.

Le 3 août 1914, malgré son âge avancé, le lieutenant-colonel Hibbard offrit ses services au gouvernement canadien pour servir au front et, à maintes reprises, au cours de la guerre, renouvela sa demande à l'effet de servir au front. Il offrit même de lever une batterie d'artillerie lourde et de la conduire au front.

Ses services au front n'ayant pas été acceptés, il entreprit la tâche difficile de dresser au pays des artilleurs pour le service outremer et servit aussi pendant quelques années comme assistant juge avocat général en Cour Martiale.

Le lieutenant-colonel Hibbard était en politique un libéral et fut vice-président du Club de Réforme. Le défunt faisait partie de plusieurs clubs et de diverses sociétés entre autres, le St. James Club, le Club de Réforme de Montréal, le Club de la Garnison de Québec, la St.James Literary Society dont il fut président en 1903, enfin le défunt était gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal.

M. Hibbard était malade depuis le mois d'août.

Les funérailles auront lieu à quatre heures, mardi, à l'église de l'Advent Anglicane, angle des rues Wood et Western, Westmount, et mercredi à Dunham, lieu de la sépulture.

Le corps sera transporté par voie du C.P.R. (train de 5 heures 25) à Cowansville et de là à la résidence du défunt, à Dunham.

L'inhumation aura lieu à deux heures mercredi à Dunham.

Les Femmes Faibles

ne sauraient espérer devenir jamais fortes et en bonne santé à moins qu'elles n'aient beaucoup de sang, de sang riche et rouge comme celui que le fer organique—Nuxated Iron (fer nuxaté)—aide à faire. Le Nuxated Iron (fer nuxaté) en, comme le fer dans votre sang, et comme le fer dans les épinards, les lentilles et les pommes, tandis que le fer métallique est du fer comme celui qu'on obtient de l'action de puissants acides sur les substances de fer. Le Nuxated Iron (fer nuxaté) ne gâte pas les dents ni ne bouleverse l'estomac; il est entièrement différent du fer métallique ordinaire. Il aide rapidement à faire du sang riche et rouge, revigore les nerfs épuisés et extenués et vous donne une force et une énergie nouvelles. Plus de 4,000,000 de personnes en prennent tous les ans. En vente chez tous les pharmaciens. Méfiez-vous des succédanés. Les lettres N. I. sont gravées sur les véritables pastilles. Exigez toujours les véritables pastilles.

FER NUXATÉ

pour donner du sang rouge, de la force et de l'endurance.

PARURES QUI CONVIENENT A LA FEMME

CE QU'EN DIT MADEMOISELLE H.-K. FOBES DE NEW-YORK.

Mademoiselle Henriette Keith Fobes de New-Yor celle-là même à qui on doit le goût des ouvrages en cuir et en bois brûlés et qui est une artiste qui a étudié la bijouterie dans ses détails en Arménie, en Egypte et en Italie, est d'avis qu'une femme y gagne beaucoup en portant des parures qui conviennent à sa personne plutôt qu'indicatrices de son compte de banque ou de celui de son mari.

D'après mademoiselle Fobes, une femme ne devrait porter de bijoux que ceux qui s'allient à son teint, ses yeux et sa chevlure.

Il n'y a malheureusement trop de femmes qui ne recherchent dans les bijoux que la quantité, la grosseur et le prix, alors qu'elles feraient preuve de bien meilleur goût, si elles savaient se contenter de bijoux souvent plus modestes, mais qui dénotent un goût plus distingué.

On semble être d'opinion que le diamant est la seule pierre convenable pour une bague de fiançailles. On a tort, car il y a nombre de pierres qui sont tout aussi jolies et qui font un bien meilleur effet chez celles qui les portent. Elles ont souvent aussi l'avantage très appréciable d'être moins dispendieuses.

UN SOLDAT CANADIEN DE RETOUR

Le lieutenant Louis A. Gravel, fils du chef de police de St-Lambert est revenu hier matin d'Angleterre, après avoir servi depuis le commencement de la guerre dans l'armée canadienne.

En 1917, alors qu'il se trouvait dans un régiment aux Indes Occidentales et qu'il n'était âgé que de 18 ans, il reçut une promotion et partit pour l'Italie avec le 7ème bataillon.

En 1918 il partit pour l'Angleterre d'où il fut envoyé en Russie en mission spéciale. Son service fut le soin des réfugiés. De là il fut envoyé en Egypte où il demeura jusqu'en novembre 1920, puis revint en Angleterre.

CONFERENCES ANTIVENERIENNES

L'honorable Athanase David, Secrétaire Provincial, présidera à 5 heures, mardi après-midi, à une conférence anti-vénérienne qui sera donnée, au Parlement devant les membres du cabinet, les conseillers législatifs et les députés, par le Dr A. H. Desloges, directeur de la campagne dirigée par l'honorable M. David.

Une autre conférence anti-vénérienne sera donnée dans la salle de l'Ecole Ste-Brigide, à Montréal, jeudi soir, à 8 heures par le Dr Noé Fournier. Tous les citoyens des paroisses Ste-Brigide et St-Pierre sont invités.

Les Drs A. H. Desloges et J. A. Rangers ajouteront aussi quelques mots, puis il y aura ensuite projections cinématographiques et clichés.

MÈRE !

Le Sirop de Figues de Californie" le meilleur Laxatif pour l'Enfant

N'acceptez que le Sirop de Figues de "Californie"—Cherchez le nom California sur la boîte, vous êtes certaine, alors, de donner à votre enfant le meilleur et le plus anodin des purgatifs pour son estomac, son foie et ses intestins délicats. Les enfants aiment son goût de fruit. Directions complètes sur chaque bouteille. Vous devez demander "California".

Dispensaire de Montréal

(Le Dispensaire de Montréal)

ANGLE ST-ANTOINE ET INSPECTEUR

a établi une clinique pour le traitement des maladies vénériennes. Des médecins y recevront les patients les mardis et jeudis à 12 hrs. (midi) et les samedis à 3 hrs. p.m. jan.-14-17-19-21-24-26-28-31-fév.-2-4-7-8

900 Serviettes de Bain

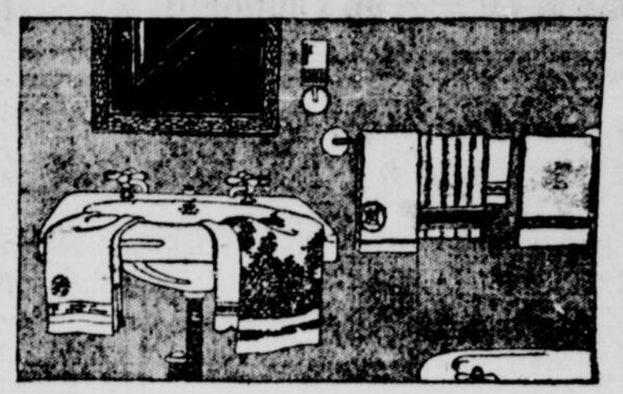

d'une valeur actuelle de $2.00 et $2.50 chacune—En vente demain à

$1.00

C'est une occasion comme il s'en présente rarement, profitez-en, ces serviettes sont de textures épaisse, de jolis dessins jacquards, elles sont finies de jolies bordures de couleurs variées, telles que rose, bleu, tan, hélio, etc.

Sur plusieurs il y a un endroit pour broder un monogramme. Dimension 18 x 36, 19 x 38, 20 x 40 et 20 x 42 pouces. Votre choix demain $1.00 chacune.

—Deuxième étage.—Commande par la poste remplies.

ALMY'S LIMITED — LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

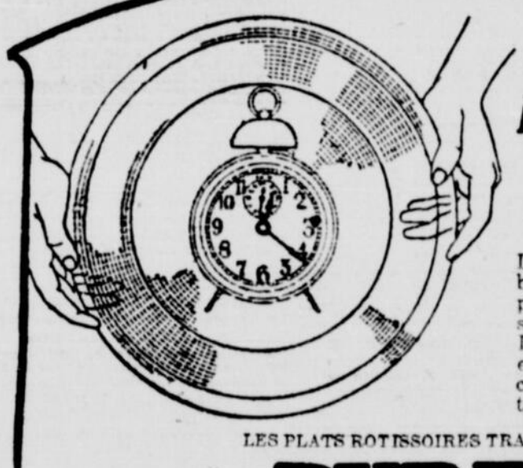

PYREX Epargne du Temps et du Combustible

L'épargne du temps et du combustible seul paye rapidement le prix du PYREX, mais la grande satisfaction qu'on obtient du PYREX est le résultat qu'il procure et le plaisir de sa beauté de nuance dorée qu'il donne servi sur la table.

LES PLATS ROTISSOIRES TRANSPARENTS

PYREX

sont toujours utiles.

Le PYREX est garanti contre le bris causé par la chaleur du fourneau. Il ne s'écorne pas, ni ne se brise, ni ne vieillit. Employez le Pyrex pour chaque mets, tous les jours. Tous les aliments cuits ordinairement sur le poêle sont mieux cuits dans le fourneau. Il y a un plat Pyrex pour chaque besoin.

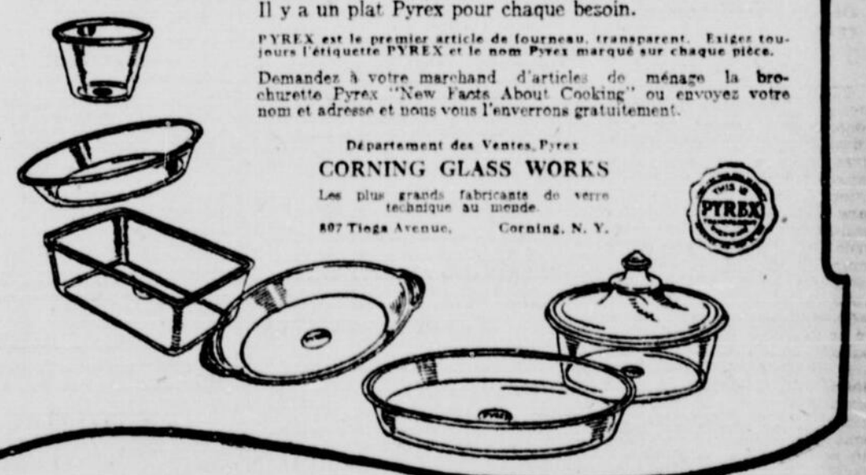

PYREX est le premier article de fourneau, transparent. Exigez toujours l'étiquette PYREX et le nom Pyrex marqué sur chaque pièce.

Demandez à votre marchand d'articles de ménage la brochurette Pyrex "New Facts About Cooking" ou envoyez votre nom et adresse et nous vous l'enverrons gratuitement.

Département des Ventes, Pyrex
CORNING GLASS WORKS
Les plus grands fabricants de verre technique au monde.
807 Tioga Avenue, Corning, N. Y.

Feuilleton de La Patrie

Reproduction et Adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

LE CHAPEAU GRIS

Par Pierre Decourcelle

14 Suite

—C'est bien. Mettez ici deux hommes en garde permanente, pour empêcher qu'on n'approche et faites partir le brancard! Gingiard l'accompagnera.

Et passant familièrement son bras sous celui du jeune praticien:

—Quand vous voudrez, docteur? dit le magistrat; tandis que Legris, faisant volte-face vers le funèbre convoi, commandait d'une voix sonore:

—Allons! vous autres! De l'ensemble, et en route! Pas accéléré!.. A la Morgue!...

X

Il y a dans Paris, chacun le sait, un certain nombre d'agences d'affaires, auxquelles s'auressent les financiers embarrassés, créanciers non payés, ou débiteurs n'ayant pas la moindre intention de régler leurs comptes.

Ces agences-là, quelque véreuses qu'elles paraissent, ne le sont pas à beaucoup près autant que celles qui sont la dernière ressource des femmes jalouses et des maris trompés.

Meilhac et Halévy les ont pris au comique dans leur vaudeville à tiroir du Palais-Royal, Tricoche et Cacolet.

Il nous est impossible d'en faire autant avec le sieur Emmanuel Bourdoche, l'ex-patron d'Eusèbe Crépinet.

Son bureau était installé rue Feydeau, dans une maison borgne.

Pénétrons-y par une belle matinée d'avril, un lundi, et voyons un peu à quelle espèce de client pouvait avoir affaire, ce matin-là, le sieur Emmanuel Bourdoche.

D'abord, ce client était une cliente. Assez forte, grande, blonde, l'oeil d'un vert phosphorescent, madame Eugénie Lebastard pouvait passer pour une beauté de second ordre.

Sa mise était celle d'une bourgeoise élégante qui ne va pas à un rendez-vous galant.

—Vous avez bien compris ce que je désire, n'est-ce pas, cher monsieur? demanda-t-elle à son interlocuteur.

—Je l'eusse deviné si vous ne me l'aviez pas expliqué aussi clairement, chère madame, répondit Bourdoche de sa voix la plus sucrée. Pour plus de sûreté, permettez-moi de résumer en quelques mots le but de votre visite, et vous verrez que vous ne vous êtes pas trompée en comptant sur mon intelligence.

—Je vous écoute.

—Voici la chose. Il y a incompatibilité d'humeur entre vous et M. Lebastard, votre mari. La loi française vous vient en aide. Elle autorise le divorce. Vous ne demandez pas mieux que de l'invoquer, il faut un ou plusieurs motifs graves. Vous venez à moi et vous me criez du fond de votre embarras: Monsieur Bourdoche, trouvez-moi ce ou ces motifs et comptez sur toute ma reconnaissance. Est-ce bien cela?

—Parfaitement fit madame Lebastard en souriant d'un sourire froid comme l'acier le mieux trempé. Vous oubliez cependant un point capital.

—Lequel?

—Je vous ai parlé comme à un confesseur. Je vous ai dit: Je hais mon mari, mais j'aime un autre homme. Cet homme est sur le point de se marier. Il faut rompre mon mariage et...

—Et empêcher le sien.

—Ne l'oubliez pas.

—Ce second point étant l'enfance de l'art, ricana aimablement Bourdoche, je ne me donnois pas la peine d'en parler. Il en est un dernier que nous n'avons pac réglé, et comme de lui dépend le succès de mes démarches...

—Vous voulez parler du nerf de la guerre?

—Peut-être bien.

—Voici dix mille francs pour commencer. Le jour où le divorce sera prononcé, vous en toucherez dix mille autres..

—Et le lendemain de votre second mariage?

—Dix mille encore.

—Quand dirons-nous: Affaire faite!

—Croyez bien, chère madame, s'écria le crocodile en lunettes, qu'avant douze ou quinze mois...

—C'est long.

—Impossible de mettre la charrette avant les boeufs! ajouta-t-il en prenant son air le plus fin.

—Je compte sur vous.

—Comme sur un père.

Sur ce mot, la belle madame Lebastard se leva et prit congé de son homme de confiance.

Il l'accompagna jusque sur le palier et, en rentrant, il dit à son clerc qui était en train de manger un petit pain contenant un atome de saucisson à l'ail:

—Crépinet!

—Patron?

—Suivez-moi dans mon cabinet.

Crépinet obéit, et, peu d'instant après, l'agent d'affaires et son clerc se trouvaient, lui assis derrière son bureau, et l'autre debout, dans une attitude des plus respectueuses.

En lisant les lignes qui précèdent, le lecteur intelligent comprendra que tout ce qui est contenu dans ce chapitre se passait bien avant la terrible nuit où le vicomte Robert de Gesvre était tué en duel par son ami Jacques de Grandprey.

Crépinet étant, pour ainsi dire, la cheville ouvrière de notre récit, il nous faut bien montrer comment cet homme, honnête et bon, s'était vu forcé de tremper da nsun complot tendant à déshonorer une femme et à trahir un homme dont, à bon escient il se serait fait le défenseur.

—Crépinet, mon garçon, commença M. Bourdoche, jusqu'à ce jour, vous avez pu croire que j'étais un maitre avare et sans entrailles.

—Moi, moisieur! s'écria le pauvre diable, je n'ai jamais dit ça à personne.

—Je le crois... mais vous avez pu le penser. Ne vous en défendez pas. Vous êtes marié?

—Oui monsieur.

—Père de famille?

—Oui, monsieur. J'ai deux enfants.

—Ont-ils bon appétit?

—Un appétit énorme monsieur.

—Bien! Votre femme vit encore?

—Grâce au ciel, monsieur, fit-il vivement.

—Très bien. Donc vous avez quatre bouches à nourrir, y compris la vôtre.

—Oh! la mienne!!

—Oui, vous vous privez... Et voilà ce que je ne veux plus. Je vous ai fait subir un stage, un temps d'épreuve. Je suis content de vous. Vous aviez cent francs par mois. Je vous augmente. Vous en aurez cent cinquante.

—Oh! fit Crépinet, laissant tomber par terre le petit pain qu'il avait gardé à la main par mégarde.

—De plus je vais vous employer dans une affaire qui, si elle réussit, vous fera gagner une centaine de louis.

—Une centaine de quoi? dit le clerc n'en croyant pas ses oreilles.

—Deux milles francs pour parler plus clairement.

—Oh! oh! oh!...

—Je comprends votre émotion. Remettez-vous. Asseyez-vous et écoutez-moi

—Monsieur, je hume vos paroles

—Il s'agit dit M. Emmanuel Bourdoche, d'une aimable plaisanterie qu'une de mes clientes veut faire à une de ses amies intimes. C'est une gageure. Je me suis engagé à la lui faire gagner. Vous m'aiderez.

—De tous mes faibles moyens, monsieur?

—J'y compte. Ah! d'abord, la discrétion la plus absolue

—Faut-il jurer?

—Non, le pain de vos enfants, l'avenir de votre famille m'en répondent. Voici ce dont il s'agit.

Et en peu de mots, Bourdoche expliqua à son employé l'affaire Lebastard, et il l'expliqua de telle façon que ce bon Crépinet l'accepta bel et bien et s'engagea à faire le nécessaire pour mener la chose à bonne fin.

Il lui vint bien quelques scrupules à l'esprit, mais il se dit:

—Si je refuse mes enfants mourront de faim; un autre acceptera la mission et fera pis que moi. Acceptons toujours quitte à mettre plus tard des bâtons dans les roues de Mtre Bourdoche.

Il accepta donc et se mit en campagne.

Bourdoche lui ordonna d'établir et d'écrire une série d'épitres plus ou moins enflammées à M. Louis Lebastard, l'heureux époux de sa cliente.

Ces épitres étaient signées tout simplement: "Eugénie"; Eugénie était le prénom de mademoiselle Martel et mademoiselle Eugénie Martel se trouvait, pour son malheur: être la fiancée de Clodion Borin.

Or, Clodion Borin, photographe très en vue pour le moment, avait enthousiasmé la belle madame Lebastard, un jour où elle était allée dans son atelier poser de profil, de face et de trois quarts. Et comme c'était une femme aux passions vives, elle lui avait tendu une perche d'une longueur respectable. Clodion ne l'avait pas saisie, quoique photographe. Inde irae.

Les lettres, les fausses lettres d'Eugnie arrivèrent à M.Lebastard. Il déchira les premières ou les jeta dans sa cheminée; mais à mesure qu'il faisait le sourd et défendait sa vertu conjugale contre les attaques de son inconnue, sa femme devenait de plus en plus pie-grièche et désagréable; elle l'exaspérait tellement qu'un beau matin, au lieu de jeter ou de brûler la lettre d'Eugénie il la lut, la relut et se prit de pitié pour cette pauvre fille qui s'était si consciensement attelée à sa conquête.

Le moment psychologique approchait.

Sur une réponse encourageante de Louis Lebastard, la fausse Eugénie, c'est-à-dire notre bon ami Crépinet, lui écrivit ces simples mots bien sentis:

—Ce soir, à neuf heures, je serai chez vous. Envoyez votre femme au théâtre.

C'était net et brutal.

Crépinet avait outré le trait, mais il savait les hommes si pleins d'eux-mêmes, si sottement fats, qu'il était bien sûr de ne pas étonner le mari de madame Lebastard en lui écrivant de cette encre-là.

Restait à trouver le mot qui put amener la pauvre Eugénie Martel dans la souricière tendue par les ordres de maitre Bourdoche.

Ce ne fut pas difficile pour ce dernier qui connaissait ses auteurs, et savait qu'en amour comme au théâtre les vieux moyens sont les plus sûrs.

Ayant fait espionner par un de ses hommes de peine déguisé en commissionnaire les pas et les gestes des époux Lebastard il était sûr que le mari avait conduit sa femme et une de ses amies aux Variétés, quil les avait installées dans une baignoire et que là, prétextant une affaire à la petite Bourse, il les avait laissées seules.

Bourdoche, tranquille de son côté, lança son faux commissionnaire chez Eugénie Martel.

Eugénie attendait Clodion Borin, son fiancé; mais, par les soins de Bourdoche, Clodion se trouvait retenu à son atelier pour faire, à la lumière électrique, le portrait d'une cliente de l'homme d'affaires.

Au lieu de Clodion, ce fut le faux commissionnaire qui arriva chez elle.

Il était neuf heures moins un quart. On sonna. Elle ouvrit.

—Qui demandez-vous?

—Mademoiselle Eugénie Martel.

—C'est moi.

—Vite, vite, mademoiselle, il faut descendre.

—Pourquoi?

—Vous attendiez monsieur Borin, le photographe?

(A suivre)

QUE DESIREZ-VOUS ? louer, mais bien LOUER VOTRE LOGIS publiez une petite annonce dans La Patrie TEL. EST 5800

200 Succursales

à Montréal où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau principal, ou Tél. Est 5800.

TARIF

1er MAI 1920
Des Petites Annonces Classsifiées

CLASSE A
25 mots 25c. 2c du mot additionnel les signes de $ et autres abréviations comptant pour un mot.

CLASSE B
Naissance. Mariage. Décès. Service anniversaire. Remerciements. Prochain mariage. Messe Requiem. — 50c chaque insertion, suivant formules.

Emploi demandé avec informations du bureau de placement, 25c, 32c, 38c par insertion, suivant l'annonce.
Titre en noir 22 lettres à la ligne, 25c par insertion.
Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 11 hrs. Les décès 1 heure. Pour le samedi jusqu'à 6 heures le vendredi soir.
Ce tarif est le même pour l'édition Hebdomadaire.
Adressez vos communications comme suit: Petites Annonces, la "Patrie", Montréal.

Service Domestique
MESDAMES

Le moment est propice pour placer votre demande à nos bureaux pour
CUISINIERES
SERVANTES
FILLES DE CHAMBRE
BONNES D'ENFANTS, Etc
Service rapide et courtois.
Vous n'avez pas à vous déplacer pour loger votre application à nos bureaux, téléphonez à EST 5800
et demandez le
BUREAU DE PLACEMENT DE "LAPATRIE" N

Bureau de Placement de "La Patrie"
Les demandes quotidiennes du marché consistent en

HOMMES DEMANDES
Journaliers
Jeunes hommes général
Garçons de table
Garçons
Charretiers
Menuisiers
Peintres
Commis épiciers
Couturiers
Bouchers
Ouvriers de tous métiers
Couple sans enfants
Steno Dactylo Bilingue
Vendeurs
Agents
Voyageurs
Aide-cuisine
Garçons de bureau
Plombiers Steamfitters
Assistants comptables
Cordonniers-monteurs
Apprentis Horlogers
Commis marchandises sèches.

FEMMES DEMANDEES
Servantes $15 à $35
Cuisinières $25 à $40
Aide-cuisine $7 à $8
Filles de chambre
Filles de table
Filles générales
Opératrices
Préparateuses
Filles de manufactures
Repasseuses de buanderie $15
Filles ou femmes $7 à $25
Steno Dactylo
Filles de bureau
Vendeuses
Caissières
Filles de restaurant $7 à $8
Modistes de robes
Contremaîtresses couturières.
Edifice "La Patrie". Tél. Est 5800.

ASSOCIES DEMANDES
ASSOCIE demandé avec petit capital pour vues animées, expérience pas nécessaire, bonnes garanties, gros profits. Appartement D, 534 Visitation. 287-2

AGENTS DEMANDES
AGENTS demandés pour la campagne, $7 et $9 par jour, échantillons envoyés gratuitement. Ecrire Ernest Audet et Cie., 21 Iberville, Montréal.

AGENT de manufacture, ayant les meilleures relations dans le commerce de quincailleries en détail, anglais et français, manufactures, institutions publiques et édifices, pour diriger une ligne de première classe en brosses et balais d'une grande compagnie manufacturière. Devra avoir un peu de capital et des références de première classe. Les hommes actifs seuls devront faire application. Boîte 535 la PATRIE. 288-3

MAISONS D'EDUCATION
ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modérés. Institut La-Roche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 74996. 217--6ms

COURS DE Mlle ROBICHAUD, 267 St-Denis, sténographie, anglais, méthode très rapide et pratique. Jour et soir, positions assurées. Inscrivez-vous maintenant. Est 3293. 109-1an

COURS Commercial, comptabilité, télégraphie, matière commerciale par professeurs experts, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 carré St-Louis. Tél. Est 2539. Sténographie par correspondance. 266-1an

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, 214 Ste-Catherine ouest. Fondé en 1895. Enseignement individuel. Positions assurées. Visite sollicitée. Prospectus gratis. Tél. Main 309. Angus Caza, Principal. 140-156

STENOGRAPHIE Perrault-Duployé en deux mois. Jeunes gens, jeunes filles, qualifiez-vous pour les meilleures positions. Il y a sténographie et sténographie: de mauvaises, de médiocres et d'excellentes. N'expérimentez pas; apprenez la seule sténographie bilingue approuvée par le conseil de l'Instruction publique et imposée par la Commission Scolaire de Montréal. (78 élèves sténographes judiciaires). Enseignement individuel. Cours par correspondance une spécialité. Institut Sténographique Perrault, 3 Avenue des Pins ouest, Montréal. 7-1an

EMPLOIS DEMANDES
APPRENTIE couturière de quelque mois d'expérience demande place en manufacture. S'ad. Mlle Laura Paquette, 71 Lagauchetière ouest, ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de La PATRIE, Tél. 5800. 285-E4

COMMIS pharmacien, les 2 langues 2 années d'expérience, bonne références, demande à travailler. S'ad. J. Préville, 480 St-Christophe ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE Tél. Est 5800. 286-E4

COMMIS vendeur d'expérience en mercerie, marchandises sèches, etc. Bonnes références demande à travailler. S'ad. M. Pierre Langlois, 661 St-Hubert. Tél. Est 9462 ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE Tél Est 5800. 286-E4

COMPTABLE (Fille) et dactylo, 2 années d'expérience, les 2 langues, bonnes références demande à travailler. S'ad. Mlle Lilly McNeil, 2940 St-Hubert ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE Tél. Est 5800. 286-E4

EMPLOIS DEMANDES
AIDE manufacture, 16 ans, demande à travailler S'ad. L. Mager, 744a Alma ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 284-E4

BOULANGER compagnon, 27 ans, demande à travailler. S'ad. J. Magrand, 650 Valois ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 286-E4

COMPTALE, 22 ans, les 2 langues, bonnes références, demande à travailler. S'ad. J. A. Houle, 1621 St-Laurent, Tél. St-Louis 4883, ou à Maurice Bellerose du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

COUTURIER d'expérience en habits de pratique demande à travailler. S'ad. M. A. Beaudet, 343 de Lanoudière, ou à Maurice Bellerose du Bureau de la PATRIE. Tél. 5800. 285-E4

ELECTRICIEN (homme de section) demande à travailler. S'ad. M. W. Fajardeau, 2781B St-Dominique. Tél. Calumet 1294w ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 288-E4

FILLE de manufacture demande place comme chequeuse, etc. S'ad. Mlle Gladys Metcalfe, 1490 Hôtel de Ville ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 284-E4

FILLE de tables d'epérience, les 2 langues, demande à travailler. S'ad. Mlle M. C. a-s de Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E4

FILLE de tables d'expérience, les 2 langues, bonnes références, demande à travailler. S'ad. Mlle D. F. a-s de Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E4

JARDINIER Français, 15 années d'expérience, demande à travailler. S'ad. L. a-s de Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

JEUNE homme de 15 ans demande
JEUNE fille demande position dans bonne famille comme cuisinière, fille de table ou fille de chambre, bonnes références. S'adresser 1025 Cartier. 283-5
à travailler. S'ad. A. Cloutier, 181 Ste-Elisabeth, ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

JEUNE homme de bureau, 18 ans, les 2 langues, demande à travailler. S'ad. Roméo Bolduc, 2670 Parthenais, ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

JEUNE homme ayant de l'expérience demande place dans épicerie. S'ad. D. Bélanger, 440 Dorion ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 288-E4

JEUNE homme de bureau, 17 ans, les 2 langues, sachant le clavigraphe, demande à travailler. S'ad. Aimé L. Lafortune, 1172 Rachel Est. Tél. St-Louis 6542, ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

JEUNE homme de 25 ans, demande place dans magasin ou manufacture. S'ad. J. L. Labranche, 573 rue Ste-Catherine Ouest ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 284-E4

SITUATION demandée—Ingénieur mécanicien pour moulin à scie à vapeur. Licence 2ème classe. Références de 1ère classe. Peut faire des arrangements maintenant, s'adresser C. E. McConville, Joliette, P.Q. 285-4

SOLLICITEUR d'expérience, les 2 langues, demande à travailler. S'ad. A. Redmond, 1072 St-Jacques ou à Maurice Bellerose du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 284-E4

SOLLICITEUR d'expérience, les 2 langues, demande à travailler. S'ad. M. R. M., a-s de Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 285-E4

SOLLICITEUR d'expérience, 23 ans les 2 langues, demande à travailler. S'ad. 1013 rue Cartier ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800. 286-E-4

STENO-dactylo bilingue d'expérience, bonnes références, demande à travailler S'ad. Mlle Bernadette Schmidt, 522 St-Valier, ou à Maurice Bellerose, du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. Est 5800 287-E4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES
APPRENTIS pour apprendre le métier de cigares, de 14 à 16 ans. Z. Davis & Co 18 St-Paul Est.

APPRENTI demandé comme mécanicien dentiste. S'ad. Cie Dentaire Masson, 452 Peel.

BON peintres demandé de 1ère classe pour voitures. 253 Carrières. St-Louis 7797. 287-2

BOULANGER demandé. S'ad. 59B Sheppard. Las. 2915.

CHAUFFEURS, serre-freins, commençants $200; plus tard $300 par mois; doit comprendre la langue anglaise; répondez en anglais quelle position vous voulez? Railway Association, Boîte 400 a-s La Patrie, Montréal. 287-S.L.8

CHAUFFEUR—Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, licence garantie à l'Ecole Technique avec de bonnes références, vous apprendrez. Payable par petit versement chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 708 Demontigny. Est 4344. 261-1an

COMMIS-VENDEUR d'expérience les deux langues. Bonnes références, demande à travailler. S'ad. M. J. M. Deschaine, 1066 St-Hubert ou à Maurice Bellerose du Bureau de Placement de la PATRIE. Tél. 5800. 285-E4

CHARRETIERS demandés avec cheval et voiture, salaire et commission 494 Visitation Est. 5273J. 286-2

CHAUFFEURS, SERRE-FREINS, pour commencer $200, plus tard $300 par mois, devront comprendre l'anglais, répondre en anglais (quelle position ?). Railway Association, Boîte 200 a-s la PATRIE. 259-L.S.-10

ELECTRICIEN demandé sachant réparer les moteurs. S'adresser à 425 rue Richmond. 286-3

COMMIS voyageur à commission, pour vendre une spécialité pour hommes. S'ad. entre 5 et 7 hrs p.m., Bertrand, 737 Notre-Dame E. 288-2

COMMIS d'expérience pour épicerie, parlant les deux langues, avec références, 1101 Ste-Catherine Est. 286-2

COUPLE honnête demandé comme concierge d'une maison avec petit salaire, 60 rue Clarke. 287-2

ELECTRICIENS compétents demandés immédiatement, bons gages. S'ad. 2422 St-Urbain, entre 6 et 7 hrs. seulement. 285-4

GARÇON demandée pour faire les messages. S'ad. 30 St-Paul Est, M. Boissonnault. 287-2

500 GARCONS demandés pour acheter 17 cierges pour 35 cents; aussi cierges à vendre bon marché, par 5 lbs, 1373 Bordeaux ou 562 Bourbonnière. 287-3

1000 GARÇONS honnêtes demandées pour vendre des cierges, plus hauts pourcentages payés. S'ad. A. Lanthier, 1081 Demontigny Est. 287-2

HOMMES, GARÇONS, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations; Collège de Barbiers, 62 St-Laurent, Montréal. 245-520

HOMMES, GARÇONS DEMANDES
GARCON demandé immédiatement, pour se rendre utile dans pharmacie, 68 St-Viateur Ouest. 286-2

GARCON demandé pour faire messages après la classe. S'ad. 555 St-Christophe. 286-2

GARÇON demandé pour faire les messages. Imprimerie Marchand, 40 Place Jac.-Cartier. 287-2

HOMME de confiance demandé comme valet de chambre et service de maison. S'ad. 448 Chemin Ste-Catherine 287-3

HOMME de confiance pour chauffer une fournaise. S'ad. immédiatement, "Léontine", 182 Ste-Catherine ouest. 287-2

JEUNE garçon pour aider dans épicerie. Ouvrage permanent, bon salaire, 1507 Esplanade. 287-2

PEINTRE de voiture et d'automobile, de première classe demandé immédiatement, s'adresser P. Chevalier 391 Colonial le soir 403 Colonial. 287-1

PEINTRE de voitures et d'automobiles de 1ère classe demandé immédiatement, sachant bien strapper place permanente. P. Chevalier, 391 Coloniale. 28--1

PEINTRE, bon peintre de voitures demandé, position immédiate. L. Vaillancourt, 77 St-Timothée. 286-2

PEINTRE de voitures et d'automobiles de 1ère classe demandé immédiatement, sachant bien strapper, place permanente. P. Chevalier 391 Coloniale. 286-2

PEINTRE de voiture et d'automobiles de 1ère classe demandé immédiatement sachant bien strapper, place permanente. P. Chevalier, 391 Coloniale.

PHARMACIEN demandé, heures raisonnables, inutile de se présenter sans bonnes références, 2472 Notre-Dame O., West. 2048. 286-2

2 PLANTEURS de quilles demandées. S'ad. gérant, 137 Sherbrooke Est. 286-2

PLATRIER demandé, un qui connait le blanchissage préféré. S'ad. 2056 Hutchison, tél. Rockland 3193.

SOLLICITEURS demandés, hommes actifs, pouvant se faire facilement $10 à $20 par jour. S'ad. de 2 à 6 hrs., 271 Ontario E., près rue St-Hubert.

VOYAGEUR demandé pour visiter restaurant et épiciers. S'ad. dans la journée. Montreal Pop Corn, 280 Panet, dans ruelle, soir 485a, 8e ave. Rosemont. 286-2

VOYAGEURS demandés pour maison établie, bonne position aux hommes compétents. S'ad. entre 4 et 6 hrs p.m., 260 Rivard. St-L. 6638. 287-2

VOYAGEURS demandés pour la province de Québec pour vendre habits d'hommes et de garçonnets, salaire ou commission. S'ad. 1er étage, 863 St-Laurent.

VOYAGEUR, deux ayant expérience en merceries, pour province de Québec. Informations 7 à 8 p.m. lundi Hôtel Relais, 82 Berri ou écrire à M. Désy. 288-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES
APPRENTIE demandée comme modiste de robes. S'ad. 52 rue Victoria près Goodwin. 287-3

BONNE femme générale demandée S'ad. à l'Hôtel Roy, 23 Place Jacques Cartier. 286-2

BONNE d'enfant pour la campagne avec références. S'adresser 595 St-Denis Est. 2438 ou 1070. 287-1

BONNE nurse pour prendre soin de 3 enfants, famille privée, bonnes références. S'ad. 328 Roslyn. West 1717. 288-2

BONNE première modiste de chapeaux, bonne préparateuse, courtes heures, travail à l'année. 182 Ste-Catherine ouest. 287-2

BONNE servante demandée pour 2 personnes, pas de lavage. S'ad. 681 St-André. 287-3

BONNE servante demandée. 276 Church, Verdun. 288-2

BONNE servante demandée pour aider au ménage, famille de 2 personnes et 1 enfant, références exigées. 1383 St-Hubert. St-Louis 6126.

BRODEUSE
Brodeuse et étampeuse pour blouses georgette, perleuses au crochet, brodeuse et étampeuse d'expérience seulement. Henry McMullen & Co., 282 rue Ste-Catherine O., 3e étage. 283-6

BRODEUSE et perleuse demandées avec expérience. 2194a St-Denis. 286-2

BRODEUSE et perleuse au crochet 2194a St-Denis. 286-2

BRODEUSE expérimentée demandée pour travail d'échantillon, d'autres pour ouvrage à domicile, 656 St-Christophe. 286-2

BRODEUSES demandées pour ouvrage à domicile. Inutile de se présenter sans expérience. 2269 St-Jacques. 286-2

BRODERIE, nous donnons de la broderie sur Muddy, à domicile. S'ad. Mme Eugène Richard, 508, St-Denis. Tél. Est 4122. 287-3

75 BRODEUSES et perleuses sur serge, à domicile. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. 1211 des Erables.

CHECQUEUSES - ASSORTEUSES
Plusieurs chequeuses et assorteuses d'expérience de buanderie demandées. S'ad. sans retard au Bureau de Placement de la PATRIE. 276-10

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de robes. S'ad. immédiatement à M. Bruker, 367 Ste-Catherine ouest. 287-2

COUTURIERE demandée dans les habits de pratique. 484a Roy, près Mentana. 286-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les vestes et pantalons pour hommes, 307 Panet, angle Ste-Catherine. 287-4

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées immédiatement. S'ad. 520 St-Laurent, 5ième étage. 286-2

COUTURIERE demandée avec un peu d'expérience pour travailler avec tailleur. S'ad. 487 Lasalle, Maisonneuve.

COUSEUSES de boutons, dans les vêtements de femmes demandées. S'adresser Lazare et Novek, 302 de la Montagne. 286-3

150 CUISINIERES
Cuisinières demandées pour être placées dans des bonnes familles de Montréal avec de très bons salaires. $20 à $50. S'adresser sans retard au Bureau de Placement de la PATRIE. 172-N

CUISINIERE demandée ou fille générale sachant faire la cuisine, références exigées, 46 Carré St-Louis. 287-3

CUISINIERE générale demandée immédiatement, références exigées. S'ad 262 Bloomfield, Outremont. Rock. 1723. 286-3

CUISINIERE, servante générale demandée, petite famille, références exigées, près avenue Green et Ste-Catherine. Tél. Westmount 2662. 286-2

DAME ou demoiselle demandées pour solliciter salaire, 1764 Ste-Catherine E., entre 9 h. et 6 h.

FEMMES, FILLES DEMANDEES
COUTURIERES expérimentées dans les robes de serge et de soie. Emploi constant, bon salaire, atelier hygiénique. S'ad. Villeneuve, 243 Bleury. 288-2

CUISINIERE-servante capable et expérimentée avec petit enfant, ville ou campagne. S'adresser entre 5 et 5, chambre 6, 63 rue Drummond, Uptown 7739. 286-3

DAME pouvant coiper des patrons demandée, inutile de se présenter sans être qualifié, bon salaire à personne voulue, ouvrage à l'année, 281 Visitation, 2e plancher. 286-2

ETAMPEUSE expérimentée dans broderie, doit être vive, capable de préparer l'ouvrage et prendre charge d'un petit atelier privé, bon salaire à personne voulue. 655 St-Christophe. 286-2

FAMILLE privée demande fille de chambre. Elle devra aussi servir la table. S'adresser 303 Peel. 287-1

FAUFILEUSES d'emmanchures et finisseuses demandées dans les habits de garçons. S'ad. 133 St-Laurent, 2e étage. 286-2

FAMILLE privée demande fille de chambre. Elle devra aussi servir la table. S'ad. 303 Peel.

FEMME de journée demandée pour 2 ou 3 jours par semaine, références. S'ad. 2533 St-Hubert, Cal. 464.

FEMME ou fille demandée, aide de cuisine. S'ad. Western Ave. Westmount 3268.

FEMME pour ouvrage générale dans un restaurant. Pas d'ouvrage le dimanche. S'ad. 106 Notre-Dame Est. Chambre 5. 286-2

FEMME demandée pour travailler à la cuisine, laver la vaisselle, 528 Ste-Catherine E. 286-2

FEMME demandée pour laver la vaisselle. S'ad. 39 St-Laurent. 287-2

100 FILLES GENERALES
Filles générales demandées pour être placées dans des bonnes familles de Montréal avec de très bons gages. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. 172-N

FILLES DE TABLES
Nous avons toujours en mains des demandes pour des filles de salles d'hôtels ou restaurants qui parlent les 2 langues. S'ad. au Bureau de Placement de La Patrie. 258-20

FILLE DEMANDEE
Filles d'expérience pour faire des casquettes. S'ad. au Bureau de Placement de La Patrie. 284-4

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, petit appartement chauffé, pas de cuisine, une parlant anglais, 379 Esplanade. 286-2

FILLE d'expérience demandée dans manteaux de dame et enfant. S'ad. Royal Garment Co., 1488c St-Laurent. 287-2

FILLE de chambre expérimentée, bon salaire, costume fourni, petite famille. S'adresser 106 St-Marc. 287-2

FILLE d'expérience demandée pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser immédiatement No 244 Craig Est. 287-2

FILLE ou femme demandée pour faire le ménage, 2 jours par semaine, 439 Mont-Royal Est. 288-2

FILLE de table demandée. Références requises. S'adresser 296 avenue des Pins ouest.

FILLE demandé, famille 3 personnes, pas d'enfants, pas de lavage, 787 Boyer. 286-2

FILLE demandée, ayant des filles travaillant pour elles, pour proder à domicile au moins 200 robes par semaine. Anne Dress Co., 520 St-Laurent, 5ième étage. 288-2

FILLE, femme ou veuve demandée pour aider au ménage, pas d'enfant, 563 rue Henri-Julien. 286-3

DEUX filles demandées, entre vingt-deux et trente, salaire et commission. Chambre 46, 20 St-Jacques. 286-2

FILLE de bureau demandée avec connaissance de la comptabilité et sachant écrire à la machine. S'adresser à 416 Bleury. 286-2

FILLE demandée pour aider au ménage, pas de lavage ni repassage. S'adresser 3891 Boul. St-Laurent.

FILLE d'expérience pour boîte en carton sur machine à coin. Sreed Paper Box, 615 Beaudry. 286-2

FILLETTE de la campagne demandée pour aider au ménage. S'ad. 16 rue St-Jérôme. 286-2

FINISSEUSES et faiseuses de boutonnières à la main demandées. S'ad. au 3ème étage, 149 ouest, rue Notre-Dame. 287-2

FINISSEUSES de jupes ou de vêtements de femmes demandées. S'adresser Lazare et Novek, 302 de la Montagne. 285-3

FINISSEUSES de manteaux pour vêtements de dames, de première classe seulement. Royal Cloak Company, 282 Ste-Catherine Ouest. 287-3

FINISSEUSES, drapeuses et couturière à la machine expérimentées demandées immédiatement. S'ad. à M. Wittal, 246 St-André. 287-3

FINISSEUSES en jupes demandées. S'ad. Harry Rodher, 24 McGill College.

GARDE-MALADE une couple d'années d'expérience demandée pour bureau de médecin. Dr Gratton, 899 Notre-Dame Ouest. Main 7944. 287-2

JEUNE femme démonstratrice avec des articles de toilette doit parler l'anglais. 245 Ste-Catherine O. 286-2

JEUNE femme propre pour laver la vaisselle. S'adresser 220 Ste-Catherine Est. 286-2

25 JEUNES filles demandées $12 par semaine. S'adresser entre 7 et 8 200 Boyer. 286-2

JEUNE fille d'expérience pour faire les chambres. S'ad. à l'hôtel St-Jacques, 540 St-Jacques. 287-4

JEUNE fille demandée, 16 à 17 ans, pour aider au ménage dans famille privée, références exigées. S'ad. 1363 St-Hubert. St-L. 6828. 287-2

JEUNE fille demandée au No 260A Bourbonnière, pour prendre soin du ménage dans petite famille, pas de lavage. Sad. de préférence le soir.

JEUNE fille, de 15 à 18 ans demandée. S'ad. 679 St-Denis. Est 3170. 287-2

JEUNE fille demandée dans maison privée légers travaux petite famille bon chez soi 1338 St-Urbain. St-Louis 4017. 287-2

JUNE fille demandée au No 260A, Bourbonnière, pour prendre soin du ménage dans petite famille, pas de la vages. S'ad. de préférence le soir. 287-3

JEUNE fille de 15 ans demandée pour travailler dans un atelier de corsets, C. J. Grenier, 403 Ste-Catherine Est. 286-2

JEUNE fille comme coiffeuse ou manicuriste, bon salaire, devra parler l'anglais, 245 Ste-Catherine ouest. 285-3

UNE jeune fille pour les chambres et la table dans une famille privée canadienne, 709 Sherbrooke ouest, près rue Guy. 285-3

JEUNE fille demandée dans une petite famille de deux enfants, pas de cuisine, bon salaire. S'ad. 1783 Hutchison. 286-4

JEUNE servante demandée comme aide générale. S'ad. 2064 Esplanade.

FEMMES, FILLES DEMANDEES
JEUNE fille demandée comme aide générale, famille de 3. S'ad. matin et soir. 1201 St-Urbain. 286-2

JEUNE fille compétente demandée pour un commerce de provisions S'ad. P. Nadon, 10 marché St-Jacques. 286-2

JEUNE fille demandée pour aider au ménage. 335 Bloomfield, Outremont. Rock. 409.

JEUNE fille demandée pour aider aux soins légers du ménage, références, devra coucher chez elle. 3734, Christophe Colomb. 286-2

JEUNE fille demandée pour aider aux travaux légers du ménage, bon chez-soi. 347 Boulevard St-Joseph O. Mme L. P. Forest. 288-2

JEUNE fille demandée pour aider au soin du ménage, références, devra coucher chez elle, 2734 Christophe Colomb.

JEUNE fille demandée dans maison privée, légers travaux, petite famille, bon chez soi, 1638 St-Urbain. St-Louis 4017. 286-2

JEUNE fille demandée, pour travaux du ménage en général, pas de cuisine. Petit plain-pied, 49a rue Ste-Famille. 286-2

JEUNE fille environ 15 ans demandée pour sortir 2 enfants, 2 à 5 hrs. p.m., fille bien recommandée, 37 Sherbrooke Est. Est 2768.

JEUNE veuve demande dame seule ou couple marié, donnera chambre en échange de quelques petits services. S'ad. 5580 Cléo, près Dufresne et Ontario.

JEUNE veuve demandée pour prendre soin d'une maison privée, peu d'ouvrage, bon chez soi. S'ad. par lettre J. H. R., 250 Delisle. 287-3

MODISTE pour faire altérations dans magasin confection pour dames, ayant expérience et déjà travaillé pour magasin. Perley, 677 Ste-Catherine E. 287-3

MODISTE de chapeaux demandée immédiatement, bon salaire, place permanente 643 Notre-Dame O. Main 5697.

MODISTE de chapeaux et bonne préparatrice, ouvrage à l'année, bon salaire pour personne compétente. S'ad au Goût Parisien, 1702 Notre-Dame O.

NOUS donnerons chambre et pension en retour de services rendus dans famille privée, 13 Notre-Dame de Lourdes. 286-2

OPERATRICES
Opératrices d'expérience demandées immédiatement dans les blouses de première classe en georgette et crêpe de chine pour dames S'adresser de suite à M. Barth, The Henry McMullen Co., Ltd., 3ème étage, Edifice Jacobs, 282 Ste-Catherine Ouest. 283-6

OPERATRICES
Opératrices d'expérience dans les blouses et jupes. Ouvrage permanent, bons gages. Manhattan Skirt Co., 516 rue St-Laurent, 1er plancher. 283-6

OPERATRICES d'expérience, dans les robes de femmes, demandées immédiatement. Ouvrage permanent, bons salaires. S'adresser S. & D. Dress Co., 142 rue Peel. 288-2

OPERATRICES demandées dans les casquettes, 285 Clarke.

OPERATRICE d'expérience dans les jupes demandée. S'ad. Lazare et Nouch 303 de la Montagne. 286-3

PERSONNE recommandée demandée pour prendre soin de bébé. S'adresser à 671 Rockland, Outremont. 285-3

PREPAREUSE de chapeaux demandée avec beaucoup d'expérience, bon salaire. 924 Ste-Catherine Est. 288-2

PREPAREUSE de chapeaux, bon salaire, prépareuse de premier ordre. C. Smith, 149 Peel. Uptown 3479. 287-2

PREPAREUSES de chapeaux demandées immédiatement. S'ad. Freeman et Freeman, 265 Notre-Dame O. près McGill. 288-2

PRESSEUSE expérimentée dans les robes de soie et serge. De préférence une parlant l'anglais. 731 Mt-Royal Est, 1er étage. 288-2

200 SERVANTES
Servantes demandées pour être placées dans des bonnes familles avec de très bons gages. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. 172-N

SERVANTE demandée, bons gages, pas d'enfants ni blanchissage, 2330 Clarke, Rock. 2898. 285-3

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans famille privée, références. S'ad. 117 Parc Cartier. 286-2

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'ad. 253 Bloomfield, Outremont, Rockland 1325w. 286-3

SERVANTE générale demandée immédiatement, références exigées. S'ad. 262 Bloomfield, Outremont, Rockland 1723. 286-3

SERVANTE générale demandée pous petite famille, pas de lavages. S'ad. 488 Atwater, 3ème étage. Tél. West. 7962. 286-3

SERVNATE pour maison privée. S'ad. 346 ave Hôtel de Ville. 286-2

SERVANTE générale demandée. S'ad. 29 Bonsecours. 286-2

SERVANTE générale demandée. S'ad. 35 Bonsecours. 286-2

SERVANTE demandée. S'ad. 533 Fullum. 286-2

SERVANTE générale demandée pour ouvrage léger de maison, famille de 2 et 1 enfant, bon chez soi et bons gages. S'ad. 2359 Esplanade. 286-2

SERVANTE générale demandée dans petite famille, ouvrage facile. S'ad. avant 7 hrs p.m., 775B St-Laurent. 286-2

SERVANTE, personne fiable demandée, bon chez soi, bon salaire. Mme J.-A. Provost, 569 est Laurier. 286-2

SERVANTE générale demandée dans famille sans enfants, une connaissant la cuisine. S'ad. 872 Côte St-Antoine. West. 6239. 287-3

SERVANTE demandée, 30 à 40 ans pour restaurant. S'ad. 86A Inspecteurs 286-2

SERVANTE demandée dans famille privée, 622 St-Christophe. 287-2

SERVANTE générale demandée, famille 2 personnes. Pas lavage. 72 Ste-Marguerite. Upt. 2016. 287-2

SERVANTE générale pour famille 4 personnes. 333 de l'épée. 287-3

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans petite famille. 990 Laurier Est. 287-3

SERVANTE générale demandée, bon chez soi, pour personne compétente. 2585 Drolet. 287-2

SERVANTE générale demandée. Main 8367, 803 Notre-Dame O. 287-2

SERVANTE demandée pour petite famille, pas de cuisine, bon chez soi et bon salaire, les deux langues. S'ad. à 2367 ave Esplanade. St-Ls. 1141w. 287-4

SERVANTE demandée pour ouvrage énégral de la maison, pas de lavage, bons gages, références exigées. S'ad. 1723 avenue de l'église, Côte St-Paul. Victoria 354. 288-2

SERVANTE générale demandée immédiatement pour petite famille, pas de lavage, références exigées. S'ad. à Mme A. L. Dupont, 423 ave Marlowe, N. D. G.

FEMMES, FILLES DEMANDEES
SERVANTE demandée 1289 St-Urbain, app. 4, parlant un peu l'anglais, ouvrage facile. 286-2

SERVANTE générale demandée dans famille de 3 personnes, bon salaire. Rock. 2864. 414 Durocher. 287-2

SERVANTE générale, trois grandes personnes, 319 ave Redfern. West 3144 286-2

SERVANTE GENERALE DEMANDEE
pour légers travaux du ménage, pas de cuisine, ni de lavage, on paiera de $25.00 à $30.00 par mois, seules les personnes expérimentées devront faire application 233, avenue Esplanade. 288-2

SERVANTE demandée au No 492 Strathcona, W. 2866. Famille canadienne-française. 288-2

SERVANTE parlant l'anglais demandée pour petite famille, dans maison d'appartements. Pas de cuisine, bon chez soi. S'ad. 2248 Hutchison, appartement 2, entre Fairmount et St-Viateur. 288-2

SERVANTE générale pour petite famille, bon chez soi; références exigées. 809 Côte St-Antoine, N.-D. G. Melrose 983. 287-2

SERVANTE, bonne personne de 30 à 45 ans demandée, désirant se faire un bon chez soi. Références exigées. S'adresser 262 Brébeuf. 288-2

SERVANTE générale, bon salaire, pas de lavage, références exigées.

SERVANTE, fille demandée pour travail général du ménage, bon salaire. S'ad. 1495 Côte-des-Neiges. Rockland 1063. 288-2

SERVANTE dans petite famille, références. S'ad. 277 Marquette.

SERVANTE générale demandée, pour petite famille, bon chez soi, références exigées. 809 Côte St-Antoine, N. D. G. Melrose 393.

SERVANTE demandée, bon salaire pour personne désirée, pas de cuisine. S'ad. immédiatement 159 Esplanade.

SERVANTE générale demandée dans petite famille, références. Salaire 26.00 par mois. S'ad. 2533 St-Hubert. Cal. 464.

SERVANTE et jeune fille demandée pour aider au ménage. S'ad. 23 ave Laval.

SERVANTE générale demandée, pour famille de trois personnes, 23 Sherbrooke ouest. Tél. Plateau 1453.

SERVANTE demandée dans petite famille. Bon chez soi. S'adresser 446 Laval.

SERVANTE générale d'expérience sachant faire la cuisine, 2 personnes, 113 Laval. Est 3713.

SERVANTE demandée dans petite famille, références exigées. S'ad. 4 Labelle.

SERVANTE demandée au No 44 Boul. St-Joseph Est.

SERVANTE demandée, bon salaire, bon chez soi, 835 St-Denis

SERVANTE demandée, jeune fille pour aider à la maison, 1134 Dorion.

SERVANTE demandée. No 23 Cherrier.

SERVANTE demandée, famille quatre grandes personnes. Bons gages. 17 Place Guay, St-Henri. 287-2

SHOPPEUSE demandée. S'ad. Hector Shoe, 331 Demontigny Est. 286-2

STENOS-DACTYLOS
Nous avons toujours en mains des demandes pour des steno-dactylos bilingues d'expérience. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 276-15

STENOGRAPHE et dactylographe demandée, S'ad. chambre 34, 30 St-Jacques. 287-3

VENDEUSE demandée à la pâtisserie Logan, 626 Papineau.

A LOUER.
A LOUER, cottage, ville St-Laurent, 8 appartements, cave en ciment, système de chauffage, garage et écurie situé 5860 Boulevard St-Germain $60 par mois, s'adresser Osias Robitaille, St-Laurent, côte Vertue, Tél. Mt-Royal 603, ring 23. 282-6

LOGEMENTS à louer, $13.00 à $22.00 par mois, rue Desmarteau. Alcide Latendresse, 4512 Notre-Dame, L.-P. 286-2

RESIDENCE D'ETE A LOUER
MAISON d'été à louer, située au pont Viau, Laval des Rapides, 4 chambres, w.c., électricité, louera pour la saison ou pour l'année complète. S'adresser M. Ritchot, 242 Sherbrooke Ouest. Demandez à l'ascenseur ou écrivez pour détail à 1273 St-Denis. 288-N

ON DEMANDE A LOUER
APPARTEMENT DEMANDE
Petit appartement meublé, ou deux chambres meublées et cuisinette, pour occupation immédiate, de préférence au centre de la ville. Ecrire à 534, la PATRIE, en donnant description et prix. 288-3

A VENDRE
A VENDRE musique à bouche, très bien fini, 50c à $4.00, cordes à violon, mantonnier pour violonistes, records de toutes sortes, pour gramophones. Echange "Mac", en face du théâtre Chanteclerc. 260-7

A VENDRE, poêle d'acier $35, table de cuisine $3.50, chaises de cuisine $1.25, mobilier salle à dîner noyer noir $75, bureau et chiffonnier chêne doré $75, couchette de cuivre $18, mobilier de salon 3 morceaux $35, 2 rugs Axminster Royal $95, 2 rugs de chambre $19, table extension $10, valise $5, poêle à gaz $15, Chesterfield $110, bureau de boudoir $25, bureau $20. S'adresser 70, 2ème avenue, Viauville, Maisonneuve, Tél Lasalle 3747. 285-4

UNE belle occasion de vous procurer des marchandises de l'armée et de la marine en dessous du prix coûtant. Meilleurs bargains en ville à 1167 Ste-Catherine Est. 115-1an

BEURRE ET OEUFS — Le beurre Régal, les oeufs spéciaux, le sirop d'érable pur, sont toujours bons et vous les achetez chez P. Poulin et Cie, 39 Marché Bonsecours, Main 7107-08-09. 56-1an

COMMERCE à vendre. Salon de billard Monarch, coin St-Laurent et Ste-Catherine, valant 30,000 pour 15,000. Cause de santé, téléphone Plateau 5836. 283-6

COMBUSTIBLE A VENDRE
CHAUFFAGE IDEAL
Peut mettre votre poêle rouge en 3 minutes. 20 sacs de rognures de formes pour $6.00 ici. 1000 livres environ. Livraison extra, 50c en montant, selon la distance. Robin Frères, coin Carrière et Gilford. St-Louis 1609. 273-26

EPICERIE de 1ère classe, établie depuis 15 ans, 365 Marie-Anne, coin Berri. Stock, fixtures, roulant clair, valant $8,000 pour $5,500, cause de santé. St-Louis 3784. 283-6

Machine à coudre New Williams, virtuellement neuve, à moins de la moitié de sa valeur. S'adresser 2487 Clarke. 288-3

A VENDRE
A VENDRE — Beau rug 3½ x 4. S'ad. 1704 Cadieux. 287-1

DRAP—DRAP—DRAP—Est-ce que vos amies ont besoin de tissus de bonne qualité pour leurs robes et manteaux? Nous en avons des milliers de verges, en vente au bas prix de $2.75 la verge, à moitié du prix régulier, en coupons, largeur 54 à 56 pouces. C'est une excellente occasion de vous procurer des tissus de meilleur qualité que vous pouvez trouver dans la fabrication de tissus pour femmes; faites attention aussi à ce que vos enfants ont besoin. Venez à nos magasins dont les adresses suivent: 851 Ste-Catherine Est; 1835 Ste-Catherine Est; 615 Ste-Catherine Est; 261 Ste-Catherine Ouest; 904 Mont-Royal; 1764 Notre-Dame Ouest English & Scotch Woollen Co. 288-26

GRAMOPHONE
MAGNIFIQUE cabinet et demi cabinet, valant $150 à $200 pour $75. Aucune taxe à payer, son superbe, directement de la manufacture; aussi records Gennett, Columbia, Victor, les derniers sortis, à vendre. Nous échangeons les records 10c et plus. Echange "Mac", 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 260-N

GRAMOPHONE réparé, ouvrage garanti; moteur, ressort, reproducteur et accessoires à vendre. Ordres par malle seront remplis avec grande attention. Record Victor et Columbia échangés et à vendre. United Globe Record Shop, 719 Notre-Dame Ouest. 281-1an

JOLI CHAPEAU de deuil à vendre. S'ad. 115 Lagauchetière Est. 288-3

MARCHANDISES de l'armée, de la marine et autres à être vendues aussi rapidement que posible à votre propre prix, à 1028 Notre-Dame ouest. 115-1an

$50,000 marchandises de l'armée, marine, pantalons, sous-vêtements, claques, bottines, couvertes, paillasses etc., moins qu'au prix de manufacture. Petit magasin aux grandes affaires 220 rue Centre, Pointe St-Charles. 158-1an

$25 DOLLARS
Gramophone demi cabinet très bien fini, son superbe, joue tous les records, valant $50 pour $25 seulement. "Echange Mac", 1273 St-Denis en face du théâtre Chanteclerc. 280-N

SUPERBE manteau Mouton de Perse, pleine peau, frisé égal, longueur 40, $175.00. Autre Seal français, poignets et collet Alaska, $115.00. 195 De Courcelles, St-Henri, Westm. 6262. 267-26

TOUS les complets et paletots non réclamés, de nos trente succursales par tout le Canada, seront vendus à $14.00 chacun. Pantalons désassortis $3.95. Dans bien des cas, ce prix est moindre que le tiers de leurs valeurs actuelles. Les marchands achètent ces marchandises pour les revendre à leur clients. Les hommes avisés achèteront 2 ou 3 complets et un paletot à ce prix. En vente à cinq de nos magasins, 851 rue Ste-Catherine Est; 415 rue Ste-Catherine Est; 261 rue Ste-Catherine Ouest; 901 Avenue Mont-Royal; 1764 Notre-Dame Ouest. English & Scotch Woollen Co. 288-26

NOTRE qualité est la meilleure. Nos prix les plus bas pour de véritables marchandises de l'armée canadienne. Le petit magasin aux grandes aubaines. 214 Lasalle. 115-1an

STOCK de marchandises d'armée et de marine à être écoulé à votre propre prix, aussi rapidement que possible. Venez à 166 St-Laurent. 115-1an

VIN SANTO PAULO, célèbre reconstituant vendu chez les pharmaciens ou Cie des vins Franco-Canadien, dépositaires généraux, 517 Mont-Royal Est. St-Louis 1133. 57-1an

AUTOMOBILE A VENDRE
A VENDRE, autobus, un truck de deux tonnes. S'ad. 760a Berri. Tél. Est 5475. 287-2

CAMIONS
CAMION Réo, Ford, National, d'une et deux tonnes en très bon ordre et prêts pour le travail, à écouler à des prix d'occasion. S'adresser à M. Lamb, Ledoux, Jennings Ltd, 93, rue Osborne, Uptown 5310. 287-2

NOUS AVONS en vente des Réo, McLaughlin, Chandler, Chevrolet, Dodge, autos de tourisme et Routières dans des conditions de première classe, à des prix d'occasion. S'adresser à M. Lamb, Ledoux, Jennings Ltd, 93 rue Osborne. Tél. Uptown 5310. 287-2

WINTON
Sept places, rebâti à neuf, nouvelle peinture, bons caoutchoucs et en très bon ordre. Conditions si désiré. Echangera pour plus petit char. Allied Motors Ltd. Tél. Est 4861. M. Gervais. 287-2

EXPOSITION CHARS USAGES
Si vous avez besoin de char usagé venez nous voir au Motordrome, 228 est, Sherbrooke, Tél. Est 4864. Demandez M. Gervais. 287-5

A VENDRE OU A ECHANGER
A VENDRE ou à échanger, terrain 25 x 100 situé rue voisine du Boulevard Pie IX, près de la ligne de tramway, Sault au Récollet, vendra avec peu de comptant et la balance facile ou échangerait; écrivez pour appointement à Boîte 200, la PATRIE. 285-N

ACHETONS, vendons échangeons records, gramophone, réparons aussi tout moteurs, spring posé 50, bon assortiment de musique (à bouche) à vendre de 75c en montant, violon $10, $15 et plus, gramophone cabinet sortant de la manufacture $75 et plus. Entrez à l'échange "Mac", 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 218-8

ON DEMANDE A ACHETER
VOLAILLES de bonne qualité. Plus haut prix payé. P. Poulin, 39 marché Bonsecours. 56-1an

ON DEMANDE à acheter des disques à gramophones (records) ayant peu d'usure, paiera comptant. Veuillez mentionner la quantité, marque et le prix à Boîte 300 La Patrie. 201-N

ROMANS français achetés pour argent comptant. S'adresser de 5 à 7 hrs. p.m. au No 1273 St-Denis, près Mont-Royal. 277-N

ON DEMANDE à acheter moteur électrique pour être adopté à un gramophone, envoyez détails et prix en écrivant à boîte 303 La Patrie. 277-N

PROPRIETE d'une couple de logements demandée, donnera $200 comptant, du terrain clair et la balance à demande, écrire à boîte 302 La Patrie. 283-12

CHEVAUX ET VOITURES
ECURIE de pension, chevaux tondus à l'électricité, ouvrage garanti. J. B. Legault & Cie., 446a Hôtel de Ville, près Ontario. Tél. Est 5568. 72-10ms

AUX MALADES
ABANDONNES, Guérisons garanties; maladies syphilitiques, vénériennes, nerveuses, catarrhe, demangeaisons, faiblesse, reins, vessie, bronchite, paralysie, toutes maladies. Ordonnances docteur belges. Consultations gratuites. Institut Belge St-Joseph, 1343 St-Denis. 14-1an

ATTENTION
CONSTIPATION. Guérison assurée et immédiate avec 2 bouteilles de 8 onces de remède magique d'Ovila Meunier règle les intestins aussi composition de toutes sortes de remèdes magiques pour les deux sexes. Ovila Meunier 38 Notre-Dame Est, coin St-Gabriel, Montréal. Dépôt chez Quennoville Guérin & Bélanger, pharmaciens, coin Visitation et Ste-Catherine et coin Cadieux et Ste-Catherine. 206-1an

—Pas d'enfants!
—Non... trop cher à élever... Vous comprenez... quand on est obligée de payer un chapeau $60.

CARTES DE
PROFESSION

AVOCATS
RHEAUME, THEODULE, C.R., avocat. Edifice La Sauvegarde. Chambres 42-43, 92 Notre-Dame Est. Tél. Main 1183. Résidence, Melrose 221. Montréal. 5-1an

PICHE-QUESNEL—J. A. Piché, C.R. J. A. Quesnel, L.L.L., avocats, 92 Notre-Dame Est, ch. 34, Main 2110. Edifice Sauvegarde. Rés. 926 St-Hubert, Est 7162. 274-26

MEDECINS
CHAUSSE DOCTEUR J. N., spécialité maladies de la peau. Rayon X, département d'électricité médicale, traitement 606-914. 708 Parc Lafontaine. Tél. St-Louis 2275, 1 à 3 hrs et 7 à 9 p.m. 211-1an

Dr F. L. DEMERS, des hôpitaux militaires de Paris, traitement spécifiques des maladies vénériennes, électricité médiale, rayons X. 1075 Delorimier, St-Louis 486. 298-1an

NOTAIRES
CREPEAU, ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Tél. Main 3038. Résidence, 530 Centre. Tél. Victoria 966. Argent à prêter sur hypothèque. 211-1an

PALMISTE et CLAIRVOYANTE. Madame Berthe, palmiste et clairvoyante, dit le présent, le passé l'avenir. Consultation 9 a.m. à 8 p.m. excepté le dimanche. 86 Boulevard St-Laurent. Correspondance anglaise et française. 200-6ms

ON DEMANDE A ECHANGER
ECHANGE MAC—Nous échangerons vos records pour 10c ou $1.00 la douzaine; avons aussi en mains ressorts, bras, gramophone, violon, aiguilles pour gramophone, etc., 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 92-N

ARGENT A PRETER
A JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885) experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 St-Jacques, chambre 10. Prêts sur 1ère et 2e hypothèque, achats de balances de prix de vente et hypothèques. 258-1an

DETTES GENERALES REGLEES—Marchands ou particuliers. Paiements faciles, informations gratuites. Lemieux, 43 Place d'Armes. Soir, 68a Laurier ouest, coin St-Urbain. 32-1an

A PRETER, plusieurs montants de $1,000.00 à $4,000. 1ère hypothèque. J. E. Galarneau, notaire, 705 Notre-Dame Ouest. Main 3358. 166-26

AUTOMOBILES
RADIATEURS promptement réparés, soudure autogène, toutes pièces d'autos et machineries, travail soigné. Dominion Welding Mn'fg. 340 Amherst, Est 4450. 231-1an

RADIATEURS et cylindres rayés réparés. Soudure toutes pièces brisées. Vente d'appareils de soudure garantis. Welding and Supplies Co., 1142 Ontario, près Delorimier. Lasalle 2556. 219-78

AUTOGENUS Welding Cie, radiateurs nouveaux et réparations, soudure cylindres et toutes pièces brisées, décarbonisation de moteurs, 131 St-Augustin, Westmount 255. 36-1an

DIVERS
BONS DE LA VICTOIRE
On demande à acheter obligations de la Victoire argent comptant. H. I. Coombs Co., Limited, 145 St-Jacques Main 6180 Soir Uptown 6033. 60-1an

L'AGENCE PROVINCIALE achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, loyers, salaires, comptes de toutes sortes. Remises assurés. 97 St-Jacques. Tél. Main 7223. 283-1an

LAVAGES DEMANDES
BLANDERIE PAQUETTE — Blanchissage de famille, lavé, séché, empesé, et linge uni repassé, $2.00 la boîte. Ouvrage garanti, 706a Papineau. St-Louis 692. 166-s-1-1an

ON DEMANDE lavage de famille. Retourné humide 25 lbs. $1.00; séché 25 lbs. $1.25. Linge uni repassé 25 lbs $1.75. Dominion Laundry, 298 Carrières. Tél. St-Louis 6302. 92-1an

HOMME demande lavages à la douzaine, 1472B Messier. 288-1

OCCASIONS D'AFFAIRES
SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez [illegible] des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1121 rue Papineau, près Mont-Royal. 287-26

REPARATIONS
HOPITAL des gramophones. Nous réparons toutes les sortes de gramophones pendant que vous attendez. Satisfaction garantie. S'ad. à 794 boulevard St-Laurent. Tél. Est 6702. 161-1an-S.L.V.

REPARATION de meubles, rembourrages de tout genre, set de Chesterfields fait sur commande, Chs Turcot, 417 Ontario Est. Est 5896. 302-1an

REPARATION de gramophone de toutes sortes, prix raisonnable, aussi moteur à vendre, records échangés, etc. "Echange Mac", 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 92N

PROPRIETE A VENDRE
PARTIE NORD et Verdun, ou n'importe quelle partie de la ville, 6 chambres, bain, lambrissé en brique, quelques cents dollars comptant, balance comme un loyer. Pour plus amples informations s'adresser à Chambre 525, 83 rue Craig. 266-20

MAISON meublée à vendre pour louer des chambres 14 appartements rapporte $300 par mois, continuation du bail. S'ad. 319 Dorchester est, visible aussi le dimanche. 287-2

Propriétaires
TOUT PROPRIETAIRE ayant des MAISONS disponibles pour MAI prochain aura des RESULTATS PROMPTS et SATISFAISANTS en passant à notre bureau faire leur enregistrement.

Département des PETITES ANNONCES
EDIFICE "LA PATRIE"
261-Jn

LES VALEURS NEW-YORKAISES FAIBLISSENT TOUTES DE UN A TROIS POINTS

Matinée tranquille à la Bourse de Montréal; Le Steamship à l'avant

La Bourse locale a eu une matinée absolument tranquille. La cote n'a pas varié depuis samedi et l'activité a été restreinte. Le Steamships a été la seule valeur à faire une avance digne d'attention, ayant débuté à 41 et montant à 43 1-2. Il y a plusieurs rumeurs contradictoires en circulation au sujet du Steamship et cette attitude du marché indique que les optimistes sont en majorité.

BOURSE DE MONTREAL

Liste des ventes de la matinée communiquée par L. G. Beaubien et Cie., Edifice Duluth, 50 rue Notre-Dame O.

VENTES JUSQU'A 11.30 A.M.

Dominion Iron—10 à 43.
Abitibi—50 à 51 3-4, 25 à 51 5-8, 60 à 51 1-4, 25 à 51.
Atlantic Sugar—30 à 29 1-2.
Brompton Paper—100 à 52 1-2, 25 à 51 7-8, 160 à 52.
Laurentide—50 à 90 1-2, 1 à 91 1-2.
Canada Steam—150 à 41, 72 à 42, 10 à 42 1-2, 35 à 42.
National Breweries—200 à 53.
Cons. Smelting—101 à 20.
Quebec Railway—25 à 25 1-2.
Spanish ord—60 à 81.
Dominion Textile—25 à 108.
Mont. Light Heat & P.—56 à 83 7-8.
Riordon Paper—5 à 143, 5 à 143 1-2.
Toronto Ry—35 à 67.
Winnipeg Railway—25 à 41.
General Electric—10 à 103 3-4.
Dom. Bridge—10 à 89.
Crown Reserve—50 à 15 1-2.
Illinois Traction—25 à 20.
Dom. Glass priv—1 à 82.
St. Law. Flour—4 à 73 1-2.
Asbestos Corp.—25 à 80.
Spanish priv—66 à 90 1-2, 15 à 90 3-4.
Cement priv—3 à 93.
Canada Steam priv—57 à 69 3-4.
Banque Union—4 à 160.
Banque Marchands—3 à 176 1-2, 150 à 177.
Banque Royale—25 à 203.

DERNIERES VENTES JUSQU'A 12.30 P.M.

Dominion Iron—10 à 42 3-4, 10 à 43.
Abitibi—10 à 51.
Brazilian—100 à 32 1-2.
Atlantic Sugar—25 à 29.
Brompton Paper—10 à 52.
Laurentide—20 à 90.
Canada Steamship—15 à 41 1-2.
National Breweries—25 à 53, 15 à 52 1-2.
Quebec Railway—25 à 25 3-4
Spanish River—50 à 80
Dom Textile—150 à 108, 25 à 108 1-8, 70 à 108 1-2.
Mont. L. H. & Power—16 à 83 7-8.
Toronto Ry.—50 à 67.
Winnipeg Ry.—3 à 40 1-2.
Spanish priv.—25 à 90.
Cement priv.—2 à 93.
Can. Steam priv.—48 à 69 3-4.
Banque Royale—2 à 203.

Emprunts du gouvernement du Canada

TABLEAU DES COURS
Fournis par L. G. Beaubien & Cie, 50 rue Notre-Dame Ouest. Agents de Change.

Echéance	Dern. Offre	Cote a Dem.	
	Exempt de l'impôt.	Intérêt 5 %	
1925	95		2000 à 94 7-8
1931		94 1-4	1000 à 94 3-8
1937x		97 1-2	200,000 à 97 5-8
	Exempt de l'impôt.	Intérêt 5½ %	
1922	99 1-8	99	1000 à 99
1923	98 3-4		14,000 à 98 1-2
1927	98 5-8		9000 à 98 5-8
1933	99	98 1-2	8000 à 98 3-4
1937	99 7-8		11,000 à 99 7-8
	Sujet à l'impôt.	Intérêt 5½ %	
1924		96 1-2	1000 à 96 1-2, 1000 à 96 5-8
1934	95 1-2	95 3-8	7000 à 95 1-2

a Prix sujets à intérêt couru.
x Payable en fonds New-York.

Echéance	Prix	Rendement
1925	94 7-8	6.215
1931	94 1-2	5.67
1937	97 3-8	5.21
1922	99 1-8	6.105
1923	98 3-4	5.955
1927	98 3-8	5.755
1933	99	5.605
1937	99 7-8	5.515
1924	96 3-8	6.455
1934	95 1-2	5.96

Marché des changes

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie.

NEW-YORK

	Cours moyens
Londres, (livre sterling)	3.84
Paris, (franc)	.0703
Bruxelles, (franc)	.0739
Genève, (franc)	.1602
Madrid, (peseta)	.1395
Berlin, (mark)	.0161
Vienne, (couronne)	.2095
Roterdam, (florin)	.3385
Rome, (lire)	.0363
Athènes-Drachme	.0705

MONTREAL

	Cours moyens
New-York	13 1-4 %
Londres	4.37
Paris	.0805
Bruxelles	.0847
Genève	.1835
Madrid	.1590
Berlin	.0192
Vienne	.0037
Rotterdam	.3820
Rome	.0432
Athènes-Drachme	.0820

Valeurs hors-liste

Le marché des valeurs hors-liste a été relativement calme durant la semaine écoulée.

Riordon qui s'était rendu la semaine précédente à 30, a décliné de 4 points et 1-2 et ne trouvait acquéreur qu'à 25 samedi. Les actions de priorité ont perdu 1 point à 81. La demande de ces dernières actions par ceux qui veulent faire des placements ont contribué à les maintenir relativement plus fermes. Great Easter Paper ordinaire était en baisse l'un 1-2 point à 221-2; Mattagami ordinaire qui a été très calme, était offert en baisse de 3 points à 25. Les actions de priorité qui avaient bénéficié d'une forte vogue pendant la période d'activité à cours de hausse des papiers semblent avoir disparu du marché. Elles n'ont en effet donné lieu depuis quelque temps à aucune transaction.

Cuban-Canadian Sugar ordinaire est offert à 101-4. Belding de priorité s'est maintenu à 74, tandis que les actions ordinaires n'ont subi aucun changement. Brandram-Henderson ordinaire est en baisse de 1 point à 591-2; Southern Canada Power trouve acquéreur à 741-2, mais il n'y a aucune action disponible, tandis que Western Grocers de priorité est en bonne demande à 65, mais il n'y a non plus aucune action sur le marché à ce prix. Ritz Carlton de priorité s'est vendu à 25, soit une baisse de 7 points depuis la dernière vente. Can. Westinghouse ordinaire s'est négocié à 102 1-2 et 103 et était en bonne demande à ce niveau. Les obligations des Utilités publiques ont été très recherchées.

L'activité renait

BOSTON, 7. — Les filatures de la Nouvelle-Angleterre qui étaient fermées depuis plusieurs mois, ou qui ne travaillaient qu'à demi temps, vont reprendre leurs opérations et donner leur plein rendement.

BELLES PERSPECTIVES INDUSTRIELLES A HULL

HULL, 7. — Le docteur J. E. Fontaine, député de Hull à la Chambre des Communes, a été nommé pour la troisième fois président du Board of Trade de Hull. Les autres officiers sont les suivants: vice-président, M. H. Thérien; secrétaire, M. J. E. Couture; assistant-secrétaire, M. P. A. Laroque; trésorier, M. Jean Lacroix; auditeurs, notaire F. A. Labelle et M. D. Robertson; directeurs, MM. R. Bisson, A. Laflèche, le notaire Louis Bertrand, A. Valin, Adémar Labelle, H. Dupuis, J. Pharand, W. Monette et J. E. Lessard. Le Board of Trade a décidé de travailler activement à l'établissement de nouvelles industries à Hull. Tel que la "Patrie" l'annonçait il y a quelque temps la Canadian Forging Mill, est disposée à fonder des usines à certaines conditions, dont une exemption de taxes sur $200,000 ou plus. La compagnie Riordon serait aussi disposée à s'établir à Hull au lieu de Chelsea; une maison de New York voudrait également fonder une manufacture de bas à Hull. Les perspectives sont encourageantes pour la classe ouvrière.

Une Industrie prospère

LE PAPIER ET LA PATE DE PAPIER.

Des témoignages nombreux viennent tous les jours attester de la prospérité actuelle de l'industrie canadienne du papier et de la pâte de papier ou pulpe, et du brillant avenir qui l'attend.

L'un des derniers en date est celui de M. W. G. Mitchell, ingénieur, qui vient de faire une enquête de douze mois sur la fabrication du papier et de la pâte de papier en Europe, pour le compte d'une grosse compagnie canadienne d'exportation.

Suivant les constatations de M. Mitchell, les trois pricipaux pays exportateurs de pulpe et de papier de l'Europe sont la Norvège, la Suède et la Finlande. Dans les deux premiers de ces trois Etats, cette industrie a atteint son maximum de développement, et il est même fort probable que la Norvège ait connu le point culminant de sa capacité de production. Il y a peut-être encore de légères possibilités d'augmentation en Finlande quoique, là aussi, la production ait fait d'appréciables progrès en ces dernières années. Il serait hasardeux de vouloir prévoir jusqu'où ces développements peuvent s'étendre, mais il reste acquis que, tant que les conditions ne seront pas plus stables en Russie—marché naturel de la Finlande—cette progression ne saurait s'effectuer de façon sérieuse.

Quant aux perspectives que le marché européen réserve à l'industrie canadienne, M. Mitchell fait observer qu'il y a là une question de transport mais de toute manière, il y a des indications que la consommation mondiale de papier et de pâte de papier va s'accroître encore et qu'il y a peu de craintes à entretenir sur une surproduction ou un encombrement du marché.

C'est en Allemagne, en Autriche et dans les autres pays de l'Europe centrale que se produisait la plus grande partie du papier de luxe et d'autres produits d'un ordre spécial, mais la production est encore au-dessous de la normale, dans ces endroits, et le relèvement ne saurait être que très lent dans plusieurs cas.

Il y a déjà plusieurs années que la plupart des débouchés de l'industrie allemande lui sont fermés, et, d'une façon générale, la désorganisation économique et sociale de l'Europe oientale est la cause de la forte réduction du rendement des pays producteurs.

Après une année d'étude en Europe, dit en terminant M. Mitchell, je reviens plus convaincu que jamais que notre pays occupe, sur ce terrain, une position des plus favorables et de l'avenir de l'industrie canadienne du papier et de la pâte de papier demeure remarquablement brillant. Durant mon séjour là-bas, j'ai été frappé des cas nombreux où on utilise le bois comme matière première, en Europe. Nous pourrions tirer de larges enseignements des pratiques européennes, dans ce domaine comme dans celui de la conservation de nos richesses forestières. Etant donnée notre situation particulière, nous ne pourrions suivre à la lettre l'exemple européen, mais nous arriverons sans doute à développer sensiblement nos méthodes d'utilisation de nos forêts. Et, à ce point de vue, il est très consolant de noter l'intérêt qu'apporte aujourd'hui le peuple du Canada à la conservation de notre domaine forestier.

Contre la crise du change

La Chambre de Commerce de Tourcoing vient de demander pour obtenir la stabilisation des changes indispensable au commerce national français:

1. Que les pouvoirs publics négocient avec chacun des Etats créanciers de la France des emprunts pour le montant de la dette, remboursables en quarante ou cinquante annuités, ce qui aurait pour conséquence de faire baisser le change et de permettre aux Anglais et aux Américains de placer avantageusement leurs fonds aux cours actuels de la livre et du dollar;

2. De gager notre créance sur l'Allemagne chez nos alliés, de façon à présenter une unité de front financier qui nous permettra de gagner la paix;

3. De cesser tout paiement en or à l'Allemagne, qui utilise à notre préjudice les sommes ainsi versées.

Autour de la vente du Toronto Railway

TORONTO, 7.—Le commissaire des finances Ross a déclaré que les débentures qui serviront à l'achat du Toronto Railway seront placées exclusivement sur le marché canadien.

Les rumeurs de la rue sont à l'effet que les actionnaires recevront $85 par action quand la compagnie deviendra la possession de la ville, et que tel est le prix prévu par l'arrangement maintenant sous considération.

Le marché de New-York est repris d'une faiblesse générale

WALL STREET, NEW-YORK, 7 — Les huiles, les maritimes et les utilités publiques ont continué à être le centre d'activité, à l'ouverture de la Bourse ce matin. General Asphalt, Atlantic Gulf et Manhattan Elevated ont gagné de una deux points. Depuis samedi, la demande pour Reading est bonne. Mexican Petroleum a été lourd au début et a contrebalancé les progrès des autres valeurs.

Le rejet du plaidoyer des unions d'employés de chemins de fer par le président Wilson et la rumeur d'un accord probable dans les projets du Reading ont suffi à provoquer de fortes attaques de la part des baissiers.

Les différents stocks de Reading ont fléchi de 1 à 2 3-4 points. Les autres chemins de fer ont été également très lourds. Les huiles, particulièrement Mexican Petroleum, Royal Dutch, Shell Transport, et Houston, ont fléchi de un à trois points.

Baldwin, Studebaker, American International et International Paper ont cédé de un à deux points.

L'argent à vue était facile à 8 pour cent mais l'argent à terme était rare.

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cours sont fournis par la maison Bryant Isard & Co., 86 St-François-Xavier.

	Ouverture	Midi
Allis Chalmers Mfg	34	34
Am. Can Co	30 3-4	29 3-4
Am. Int. Corp	45	44 1-4
Am. Smelting	41 1-4	41 1-4
Am. Woollen	66 1-4	66 1-4
Anaconda Copper	38 1-2	38 1-2
Atlantic G. & W. I.	65 1-4	63 3-4
Baldwin Loco	88	87 1-4
Balt. & Ohio	32 1-2	32 1-2
Beth. Steel B	55 1-2	55 1-2
Butte & Superior	13	13
Can. Pac. Co	115 3-4	115 1-2
Carro de Pasco	28 1-2	28
Chandler Mot. Car	71	70
Chicago Rock Island	26 3-4	26 1-4
Columbia Grapf	10 7-8	10 7-8
Corn Products	69 3-4	69 1-2
Crucible Steel	92 1-8	90 3-4
Cuban Cane Sugar	22 7-8	22 7-8
Erie Railroad	13 1-8	13 1-8
Gen. Motors	14 1-2	14 1-4
B. F. Goodrich	39 1-2	39 1-2
Inspiration Copper	35	35
Int. Mer. Mar. priv	50 3-4	50 3-4
International Paper	57 1-2	57
Kelly-Springfield	45 3-4	45 3-4
Kennecott Copper	19 1-8	19 1-8
Keystone Tire	14 1-2	13 3-4
Mexican Petrol	156 1-4	154 3-4
Midvale Steel	31	31
Middle States Oil	13 1-4	13 1-4
Missouri Pac. Ry	18 1-8	18
Northern Pac. Ry	84 1-4	83 1-2
Pan. Am. Petrol	72 1-2	73
Pierce Arrow	24 1-2	24 1-2
Pressed Steel Car	92 1-2	92 1-2
Punta A Sugar	46 1-8	46
Replogle Steel	31 1-2	31 1-2
Reading Co	83 1-4	83 3-8
Rep. I. & Steel	64 3-4	64 1-2
Royal Dutch Co	59 3-8	57 1-2
Sinclair Cons. Oil	22 7-8	22 3-4
Southern Pacific Co	96 1-2	96 3-8
Studebaker	56 1-2	56 1-2
Texas Oil Co	42	42 1-2
Texas & Pacific	22 3-8	23
Tobacco Products	53	53
U. S. Food Products	23 1-2	23 1-2
Un. Retail Stores	54 5-8	54
U. S. Ind. Alcohol	67 1-2	67 1-8
U. S. Rubber	69 1-2	68 3-4
U. S. Steel Corp	81 7-8	81 5-8
Utah Copper	55 1-4	55 5-8
Vanadium	36 1-4	36
Westinghouse	44 7-8	45
Willys-Overland	7 3-4	7 5-8

Le Curb de New-York

Cours du midi fournis par Fairbanks, Gosselin & Co.

	Offre	Dem.
Aetna	9 1-4	
B. A. Tobacco	13 1-8	13 1-2
Cons. Arizona	1-16	3-16
Hollinger	5 1-2	6 1-2
Indian Packing	3 1-2	4
Int. Pete	15 3-4	16
Merritt Oil	12 1-2	12 3-4
Midwest	137	139
Nat. Leather	8	9
Nipissing	8 1-8	8 1-4
N. A. Pulp	5 1-8	5 1-4
Perfection Tire	1 5-8	1 3-4
Prov. and Ref	4 1-2	4 3-4
Silver King	10	20
Simms Oil	7 1-2	7 3-4
Sweets	2	2 1-4
Texas Ranger	1-16	1-8
U. S. Steamship	1	1 1-8

LE BOIS A PULPE DE NOS FORETS

(De notre correspondant)

QUEBEC, 7. — Au cours de l'année dernière, trois millions de cordes de bois de pulpe ont été converties en papier dans tout le pays, d'après des statistiques recueillies par le service forestier de la province de Québec.

Un million et quart de cordes de bois de pulpe coupées dans le pays ont été exportées aux Etats-Unis, en 1920, après avoir été transformées en pulpe, selon la loi.

Cela revient à dire que durant la dernière année il s'est coupé quatre millions et trois quarts, près de cinq millions de cordes de bois de pulpe dans le Canada.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal Cour Supérieure No 48. A. Vienneau, de Montréal Est, district de Montréal, requérant, vs J. David, du même lieu, intimé et Mtres Beaubien et Cie., avocats de Montréal, distrayants.

Le 16e jour de février 1921 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit requérant, No 32 Broadway, Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit requérant saisis en cette cause, consistant en 1 piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
R. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 48, A. Vienneau, de Montréal-Est, district de Montréal, requérant, vs A. Berthiaume, du même lieu, intimé, et Mtres Beaubien et Cie, avocats, de Montréal, distrayants.

Le 16ème jour de février 1921, à dix heures de l'avantmidi, au domicile du dit requérant, No 32 Broadway, Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit requérant saisis en cette cause, consistant en 1 piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
R. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 22049, Jean L. Mair, demandeur, vs Walnut Specialty Co., défenderesse.

Le 16ième jour de février 1921, à une heure de l'après-midi, à la place daffaires du dit défendeur, au No 397 Blvd St-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches.

Conditions: Argent comptant.
E. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

LA "PATRIE" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE Limitée au No 130 rue Sainte-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. Tarte, président et directeur gérant.

Assemblée annuelle de l'Ottawa Traction

OTTAWA, 7. — Les actionnaires de la compagnie des tramways Ottawa Traction Co., ont tenu leur assemblée annuelle ce matin. Le rapport soumis par le président Acarn, ne contient que quelques lignes et est probablement le plus court qui ait encore été présenté par une compagnie de cette importance. Pendant l'année terminée le 31 décembre 1920 les bénéfices de la compagnie ont été de $279,060 employés à payer quatre dividendes de 1 pour cent soit $55,812 chacun, plus un boni de 1 par cent soit encore $55.-812. La compagnie possède un capital payé de $5,581,200 représenté par 18,601 actions. Le rapport ne donne aucun renseignements sur les dépenses d'exploitation. Le président déclare que le succès de la compagnie a été maintenu pendant l'année et le revenu a continué à augmenter.

UN RECORD DANS L'EMPIRE

L'assemblée annuelle de la Sun Life sera tenue demain aux bureaux de la compagnie, à Montréal.

C'est la cinquantième assemblée annuelle, et cette année de jubilé a été la plus prospère dans l'histoire de la compagnie, son chiffre d'affaires ayant été plus considérable que jamais, son record dépassant celui de toutes les autres compagnies du Canada et même de tout l'Empire.

LA DETTE DE L'ANGLETERRE

La Grande-Bretagne a réduit sa dette nationale de 247 millions de livres en 1920. Cette dette était de 7,832 millions de livres à la fin de l'année. Un sixième de cette dette est dû aux pays étrangers, particulièrement aux Etats-Unis.

Au marché aux bestiaux

ABATTOIRS DE MONTREAL, 7. Bestiaux: arrivages, 780 frais de ce matin et 200 alissés de la semaine dernière.

Jusqu'à l'heure du midi, les ventes ont été lentes et les meilleures bêtes n'ont pas été touchées. Quelques lots de vaches assez grasses ont obtenu de $7 à $7.50.

Veaux: arrivages, 182. Vu la petite quantité la demande a été grande. Les meilleurs lots se sont vendus de $13 à $15. Les autres, de $10 en montant.

Moutons, arrivages: 311. Il n'y a pas eu assez de ventes pour établir une cote.

Les meilleurs agneaux ont eu de $12 à $13.

Cochons: arrivages, 1,132. Le prix le plus général a été de $16.50. Quelques pièces choisies ont été achetées par les bouchers locaux à $17 et même $17.50.

Le Canada Steamships

La rumeur a circulé avec persistance depuis plusieurs jours que la Canada Steamships ne devait pas payer son prochain dividende trimestriel, ce qui a eu pour effet d'ennuyer plus d'un actionnaire. Il est aujourd'hui annoncé semi-officiellement qu'à la prochaine réunion du bureau de direction, le 18 février, le dividende ordinaire sera déclaré, et que même si elles étaient vraies, les rumeurs à l'effet que la compagnie a fait des pertes récemment, n'auraient aucune influence en face de la saison prospère qui s'annonce pour 1921.

Le président Norcross actuellement en Europe sera de retour à la fin de février, alors que le rapport annuel sera soumis aux actionnaires.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 429. Dame Léa Cartier, demanderesse, vs Oscar Gladu, défendeur.

Le 16ième jour de février 1921, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 355 rue Lagauchetière Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et livres de bibliothèques, etc.

Conditions: Argent comptant.
EUGENE ROCHON, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 17154. The Montreal Light Heat and Power Co., corporation commerciale des Cité et District de Montréal, demanderesse, vs Henry Lee, des mêmes lieux, défendeur.

Le seizième jour de février 1921, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 108 rue Chenneville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de maison, etc.

Conditions: Argent comptant.
LEON LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 260. Dame Eudoxie Daigneault, veuve de Alphonse Homier, demanderesse vs Hormisdas Chartrand, défendeur.

Le 21ème jour de février 1921 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Richardson en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en voitures, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 5 février 1921.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 18316, Raymond Emard, demandeur vs Damase Hamel, défendeur.

Le 17ème jour de février 1921 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3628 rue St-Gérard en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 5 février 1921.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 786. Dame Achille Robillard et vir, demandeurs vs Arthur Contant et al, défendeurs.

Le 16e jour de février 1921 à dix heures de l'avant-midi au domicile de Arthur Contant l'un des dits défendeurs rue Brunet à Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J E DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

La convention de la Canadian Produce Association

C'est demain et après-demain, au Windsor que se tiendra la convention annuelle de la Canadian Produce Association. Il y aura une délégation de vingt à trente marchands des Etats-Unis venus plus particulièrement de Chicago, New York, Philadelphie et Duluth.

Depuis au moins un quart de siècle il y a un grand échange réciproque de beurre, fromage et oeufs entre le Canada et les Etats-Unis. Au commencement de l'année, alors que la poule canadienne n'a pas encore commencé à donner tout son rendement, le Canada doit importer ses oeufs des Etats de l'Ouest, le produit canadien étant alors trop cher pour la moyenne des consommateurs. Plus tard dans la saison, quand l'exportation des oeufs canadiens en Angleterre est commencée, les Canadiens vendent leurs oeufs et consomment ceux des Américains.

D'autre part, le Canada fournit à ses voisins d'énormes quantités de fromage, beurre et volaille.

Tous les grands centres du Canada et des Etats-Unis seront représentés à cette convention.

Ventes d'Immeubles

DERNIERES TRANSACTION DE CE MATIN.

Dame Ernest Temple Jamieson, vend à William I. Bishop, Lot No 274-1-46, Cité de Westmount, mesurant 35 x 105 pds., avec bâtisses, ayant front Avenue Elm, No 454. Pour $18,-000.

Dame Joseph Michaud, vend à Anthime S. Archambault, Lots Nos 256-161 à 163, quartier Ahuntsic, 76 x 107 pds. avec bâtisses ayant front Boulevard Gouin, No 1030 et rue Lavordue o 6385. Pour $13,500.

Joseph Lucien Roy et al, vend à Olivier Groleau, Lots Nos 2629-138 à 141, quartier Bordeaux, mesurant 100 x 88 pds. sans bâtisses et ayant front rue Letang.—de Lots Nos 489-182 A 184, quartier St-Denis, mesurant 76 x 106 1-2, avec bâtisses ayant front rue de Châteaubriand. Pour $15,000.

Luigi D'Onofrio et al vend à Morris Berstein, ptie. S.E. du lot o 11-1233, lot No 11-1232, ptie. N.O. 11-1231, ptie N.O. 44-284, quartier Laurier, mesurant 40 x 90 pds., avec bâtisses, ayant front rue St-Urbain Nos 1798 à 1808. Pour $15,000.

A Prud'homme et fils Limitée vend à Alexandre Prud'homme, Lots Nos 287-1 à 4, quartier Bordeaux, mesurant 7,045 pds. en superficie, avec bâtisses ayant front Chemin Crémazie. Pour $11,100.

Edmond Neve vend à Dame William D'Oyley Hutchins, Lot No 347 Cité de Westmount, avec bâtisses ayant front Avenue Olivier No 381. Pour $11,000.

Adélard Messier vend à Arthur Séguin, Lot 24-478, quartier Hochelaga mesurant 23 x 121 pds. avec bâtisses, ayant front rue Nicolet Nos 272, 274. Pour $6,500.

Frederic Lapointe, vend à Ovila Bourgon Lot o 3402-39, Cité de Verdun, mesurant 25 x 100 pds. avec bâtisses ayant front rue Pacifique Nos 37-39. Pour $4,000.

J. Arthur Lambert vend à Frs. Alcide Lambert, Lot 209-134, quartier St-Denis, mesurant 50 x 66 pds. avec bâtisses, ayant front rue Rivard, Nos 832 à 838B. Pour $9,000.

Delle Emma Laviolette vend à John W. McBain, Lot No 153-199, quartier Delorimier, mesurant 24 x 72 pds., avec bâtisses, ayant front rue Cartier No 1774, 1776. Pour $4,600.

Dame Thomas Whittet vend à Dame John Joseph Byrne, ptie. N.O. de 278-80 Cité de Westmount, mesurant 32 x 112 1-2, avec bâtisses ayant front Avenue Kensington No 318. Pour $16,000.

RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 21822. Mark Fisher Sons & Co., demanderesse, vs R. R. Gidley, défendeur.

Le 16ième jour de février 1921, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 24 rue Westminster, en la Cité de Montréal-Ouest, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en papier, etc.

Condition: Argent comptant.
ED. DESROCHERS, H.C.S.
Montréal, 7 février 1921.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 18773, Lion Pants, demandeurs, vs E. L. Bernstein, défendeur.

Le 16ième jour de février 1921, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1573 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir, fixtures, drap, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. LE RACINE, H.C.S.
Montréal, 7 février 19921.

La réserve des banques augmente un peu

NEW-YORK, 6. — Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies fiduciaires de New-York fait voir les changements ci-après:

Prêts, escomptes, etc., aug.	$ 3,085,000
Encaisse, dim.	680,000
Réserve en Banque Fédérale, aug.	5,714,000
Réserve en voûte, aug.	385,000
Réserve chez les dépositaires, dim.	154,000
Dépôts à dem., dim.	868,000
Dépôts à termes, dim.	2,870,000
Circulation, aug.	78,000
Dépôts des E.-U., dim.	50,878,000
Réserve totale	524,732,000
Excédent de réserve	15,097,000
Augmentation	6,221,920

Achats de débentures

TORONTO, 7. — La Dominion Securities Corporation a acheté de la ville de Brockville une émission de débentures de $143,964 à 97.839. La municipalité se trouve à payer un taux de 6.41 p.c.

Les prix du Marché

PRIX DU GROS SEULEMENT

Beurre, solide, de 43 à 54c; en pain d'une livre, de 54 à 55c.
Beurre de ferme, 50c.
Oeufs, No 1, 70c; la douz.; de choix 75c, frais, 90c.
Saindoux, en pain d'une livre, 27c.
Jambon, 36c.
Jambon cuit, 57c.
Bacon, Windsor désossé, 55c; à déjeûner de 43 à 53c.
Poulets, engraissés au lait, de 38c à 40c la livre; oies, 33c; dindes, de 55c à 58c la livre.
Fromage fort, 31c; frais, 26c.
Fèves, $5.00 le minot.
Pois, $4.75 le minot.
Porc dressé, frais tué, aux abattoirs, de $20.50 à $30.00.
Farine, premières patentés, $10.90 le baril; Secondes patentés, $10.40; Forte de boulanger, $10.20 le baril; farine de blé d'hiver, de $9.25 à $9.50 le baril.
Son, $40.25 sacs compris, moins 25c, pour argent comptant.
Moulée, $42 la tonne, livrée, sacs compris.
Foin No 1, de $29 à $30 la tonne, No 2, de $27 à $28. Trèfle, de $23 à $25.
Pommes de terre, sacs de 90 livres, de $1.50 à $1.80 aux chars.
Sucre granulé, $10.50 le cent livres.

LE BILL DES ALCOOLS

QUEBEC, 7. — Ce matin les officiers en loi du département du procureur-général ont mis la dernière main au bill des spiritueux et ont corrigé des dernières épreuves du bill avant de donner le bon à tirer à l'imprimeur. L'on s'attend que le bill sera distribué demain après-midi.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, rue St-Jacques, lundi, le quatorze février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction,
A. P. LESPERANCE,
Gérant-général.
Montréal, le 12 janvier 1921. 278-16

AVIS AUX CREANCIERS

La loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de

Dominion Meat Market,

du No. 80 rue Cuvillier, MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné que DOMINION MEAT MARKET, de Montréal, a le premier jour de février 1921, fait une cession autorisée aux soussignés.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau des Syndics, Suite 501, 120 rue St-Jacques, Montréal, le quinzième jour de février 1921, à 4 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnent droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce cinquième jour de février, 1921.

PAQUET & BONNIER
Syndics Autorisés.

POUR VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES

Un homme blond, de taille moyenne, âgé d'environ 30 ans, facile à être identifié par les autorités policières municipales comparaissait, ce matin, devant le recorder, pour avoir vendu illégalement des liqueurs enivrantes à l'hôtel "L'Aiglon", 23 rue Ste-Catherine Est.

Le défenseur de l'accusé, Me René Gauthier, dans un éloquent plaidoyer, a su faire reconnaître l'innocence de son client et a convaincu le président du tribunal que le poids de la preuve n'était pas suffisant pour le faire condamner. L'inculpé a été libéré séance tenante.

WASHINGTON, 7 — La Commission coréenne, au texte d'une déclaration officielle publiée aujourd'hui accuse le corps d'occupation japonais dans le district de Chintoa d'avoir, en octobre et novembre dernier, assassiné 3,128 personnes, incarcéré 238 indigènes, assailli 76 femmes, saboté 2,404 résidences, et incendié 31 écoles et a 10 églises. En outre, plus de 818,620 boisseaux de graine auraient été détruits.

Un contingent japonais de 15,000 hommes a été envoyé dans le district de Chuntoa, au mois l'octobre, pour y étouffer le mouvement nationaliste.

EMPRUNT FRANCAIS
4% 1918
DE LA LIBERATION
$61.00 le titre de 40 francs de rente.
LIVRAISON IMMEDIATE
Bryant, Isard & Co.,
84-90 rue St-Frs-Xavier Montréal
Canadian Pacific Building Toronto.
Communications télégraphiques par fils particuliers.
Exécution rapides des ordres de Bourse.

MAISON RENE-T. LECLERC 1901
SERVICES MUNICIPAUX
Winnipeg Electric Railway Company
Actions privilégiées 7% dividende cumulatif.
Valeur au pair: $100.
Les actions privilégiées WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY, offertes au public par le syndicat d'émission, ont été entièrement souscrites en moins de dix jours.
A même la part qu'elle a prise pour son compte, notre Maison est aujourd'hui en mesure d'offrir à sa clientèle un nombre limité de ces actions, au prix de
$90 l'action privilégiée—avec prime de 20% en actions ordinaires
(Fractions d'actions ordinaires ajustées à $35 le titre)
Bien que réduit de 30% à 20%, le boni en actions ordinaires attribué aux souscripteurs des titres privilégiés offre encore un très grand attrait si l'on tient compte du mérite de cette émission, de sa popularité, et des perspectives d'avenir que le placement comporte.
Prospectus et bulletin de souscription sur demande.
RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 76, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)
288-2

Faites fructifier votre Argent
Toutes les Chances sont en votre Faveur
Si vous achetez maintenant des Obligations françaises offrant le maximum de sécurité. Le change français est tout à l'avantage du souscripteur Canadien. Profitez-en, et achetez des
Obligations à Lots
CREDIT NATIONAL DE FRANCE
Entièrement garanties par le Gouvernement Français.
EMISSIONS 1919-1920 5%
Ce qui fait la valeur de ces obligations qui sont en grande demande à cause des avantages qu'elles offrent à l'acheteur immédiat:
1. Possibilité pour vous de réaliser cent pour cent (100%) sur l'argent investi, à cause du cours du franc qui est très bas.
2. Participation à 12 Tirages Annuels dont Un Gros Lot de 1,000,000 francs chaque mois.
3. En attendant le remboursement de Votre obligation vous touchez un intérêt annuel de 5%, payable en 2 coupons, l'un le 15 juin, l'autre le 15 décembre.
Tous renseignements et liste officielle des numéros gagnants fournis par la
SOCIETE GENERALE DU CANADA, LIMITEE
EDIFICE DE LA BANQUE NOVA SCOTIA
Chambre 508—263 rue St-Jacques, Montréal.
Tél. Main 2874

Obligations Municipales
de la
PROVINCE de QUEBEC
au rendement de
6½%
Nous offrons en ce moment à l'épargne des placements de cette nature.
Renseignements supplémentaires sur demande.
Versailles Vidricaire Boulais
Bureau-chef:
Montréal, Immeuble Versailles
Tél. Main 7080.
288—2

INVENTIONS
Pour obtenir un Brevet d'Invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.
PIGEON & LYMBURGER
Edifice Power, rue Craig Ouest.
Tél. Main 3025. Montréal, P.Q.
L-Mer-S-jno

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université. Montréal.

DOMINION COAL COMPANY Limited
"DOMINION" et SPRINGHILL
CHARBONS BITUMINEUX pour VAPEUR et GAZ
112, rue St-Jacques, Montréal.
BUREAU GENERAL DES VENTES
jno

La Collection Facile des Intérêts
est l'un des trois avantages frappants qui dérivent de l'achat des Bons du Gouvernement et des Bons municipaux. Les deux autres sont la sécurité et la facilité du marché.
Ces trois caractéristiques permettent au spéculateur de s'assurer que son capital est en sûreté, que ses intérêts sont sûrs et prompts, et qu'il peut, si c'est nécessaire, trouver un marché prêt pour ses bons. Aux prix actuels ces bons rapportent 6.10% à 7%.
Ecrivez pour une liste.
Wood, Gundy & Company
Toronto Montréal Winnipeg
157, rue St-Jacques MONTREAL
Saskatoon New-York Londres, Ang.
282-31-F.7

Bureaux à Louer
EDIFICE
La Patrie
s'adresser AU GERANT
286-jno

Services que rend la Banque
La position qu'occupe la Banque des Marchands dans le monde commercial et financier, lui permet d'être merveilleusement informée des choses du marché et des meilleures méthodes commerciales en usage au pays et à l'étranger. Nous mettons toujours à la disposition de nos clients notre expérience, nos conseils et nos facilités d'analyse des problèmes commerciaux.
LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA
Bureau-chef: Montréal. Etablie en 1864
BUREAUX DE LA VILLE:—205 rue St-Jacques; 1255 rue Ste-Catherine Est; 320 rue Ste-Catherine Ouest; 1319 rue St-Laurent; 1866 rue St-Laurent; 672 rue Centre (angle Charlevoix); St-Denis et St-Zotique; 1599 rue Ontario Est; Notre-Dame de Grâce; Verdun; Maisonneuve; Lachine. 399 succursales au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

L'ANNEE SCOLAIRE CATHOLIQUE A MONTREAL EN 1919-1290

Rapport de l'hon. juge Eugène Lafontaine, soumis au Bureau central et aux commissions de districts.

L'année 1919-1920 la troisième de notre existence, ressemble à celles qui l'ont précédée. Aussi, je ne trouve rien de bien articulier à vous signaler, et je pourrais même me contenter de vous dire que dans son ensemble elle a été une bonne année?

C'est par ces deux phrases que débute le rapport de l'honorable juge Eugène Lafontaine, président du bureau central des écoles catholiques de Montréal, soumis aux commissaires et aux membres des commissions de districts, réunis en assemblée plénière le 15 décembre 1920.

Ce rapport est très volumineux et contient des faits très intéressants relativement aux traitements des instituteurs, à la fréquentation scolaire, aux devoirs des instituteurs, aux revenus et dépenses des écoles, au rôle de la femme dans l'éducation des garçons, au cours pédagogiques, aux constructions nouvelles, etc. Le dernier chapitre a trait à l'avenir heureux qui s'annonce pour nos écoles, et l'essor qu'elles prendront si l'esprit de religion domine et si on accepte sans arrière-pensée les quelques suggestions qui sont offertes.

LES TRATEMENTS DES INSTITUTEURS.

La commission, lisons-nous dans le rapport, a fait tout en son pouvoir pour améliorer la situation des instituteurs, aux prises avec l'augmentation continue du coût de la vie".

La législature et les contribuables ont consenti à une augmentation de la taxe scolaire, dont une partie devait être consacré à l'augmentation du traitement des professeurs.

La commission a eu à faire face à une agitation créée par certains instituteurs qui voulaient se joindre et qui se sont joints au syndicat ouvrier.

La commission ne pouvait tolérer une telle chose. Sa liberté d'action, son autorité eussent disparu virtuellement.

Les éducateurs remplissent un service national, dont la cessation lèse le pays.

En se mettant en marge de ses devoirs, les éducateurs forment une caste à part qui méconnaissant l'autorité, devient un rebelle. Cette caste est une délinquante et non pas une grèviste et l'on ne peut mettre sur le même pied les intérêts du pays et la solidarité syndicaliste du travail.

Continuant, le juge Lafontaine constate avec regret dans toutes les classes de la société une absence déplorable de différence à l'autorité, un manque regrettable de respect envers ceux qui l'exercent, et un sans-gêne absolu dans la critique des chefs de la société, quelqu'ils soient, et de leurs décisions.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS.

Lors de son entrée en fonctions, en juillet 1917, le Bureau Central avait adopté les traitements fixés par l'ancienne Commission, qui se sont appliqués au personnel enseignant des Commissions annexées. Depuis, à diverses reprises au cours des deux dernières années, les traitements, soit au moyen d'un remaniement partiel, soit au moyen de distributions de boni, avaient été sensiblement augmentés. Mais la cherté de la vie comme l'importance des services rendus par nos instituteurs et institutrices laïques et religieux, imposaient un changement plus considérable. Le Bureau Central a donc cru devoir fixer les traitements de son personnel enseignant à un chiffre qui a paru donner satisfaction généralement. D'ailleurs, on peut en juger:

ECHELLE DE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS (1920-21)

Laïques :—Principaux, min. $2,000, max. $3,000;-16 classes et plus supplément x$200.

Instituteurs mariés, min. $1,200, max. $2,500; cours acad. supplément, $200. Célibataires, min. $900, max. $2,500; cours acad. supplément $200.

Directrices : min. $1,000, max. $1,400 ; 16 classes et plus, supplément $100.

Institutrices: min. $625, max $1,200; cours acad. supplément $100.

x—Lorsque ceux-ci ont atteint le maximum.

ECHELLE DE TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS (1920-21)

Religieux et religieuses.

Directeurs : min. $850, max. $850; non logés, chauffés et éclairés allocution accordée $125. Instituteurs: min. $650, max. $650; non logés $125.

Directrices: min. $450, max $450, non logés $100. Institutrices, min. $450, max. $450; non logés $100.

ECHELLE DE TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS (1920-21)

Avec brevet :

Instituteurs et institutrices, pour tout leur temps, salaire régulier : moitié de leur temps, instituteurs, min. $700, max. $1,250; institutrices, min. $400, max. $600.

Sans brevet: tout leur temps, instituteurs, min. $700, max. $2,500, moitié de leur temps, min. $700, max. $1,250; institutrices, tout leur temps, min. $400, max. $900; moitié de leur temps, $min. $400, max. $600.

Suppléants.—Instituteurs : $5.00 par jour; institutrices $3.00 par jour.

En outre du traitement qui leur est payé, divers bénéfices, comme on le sait, sont alloués aux instituteurs en cas de maladie ou de retraite.

REVENUS ET DEPENSES

Le crédit de cet acte de justice, cependant, doit rejaillir moins sur la Commission scolaire que sur les contribuables qui supportent le fardeau de la dépense,

Le revenu total de la Commission pour l'année 1919-20, a été de $3,056,498.75. Cette somme a été employée de la manière suivante: Intérêts et amortissements $852,455.11 Traitement du personel enseignant, $1,333,122.83; réparations des écoles, chauffage, éclairage, etc., $567,1699.41; administration et divers, ..296,620.-29. Le rapport du Trésorier vous fournira tous les détails à ce sujet.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Quelque considérable que soit cette répense de $1,337,000.00 pour le traitement, elle est justifiée par le nombre grandissant des enfants que l'école réclame. L'inscription scolaire, qui n'est malheureusement pas la même chose que la fréquentation scolaire et encore moins la présence moyenne en classe, a été, l'an dernier, de 76,448 enfants, ainsi répartie: Centre 24,-831 enfants; Ouest, 14735 enfants; Est 21,647 enfants, Nord 15,245 enfants .

Pour accomoder les nouvelles recrues, il y fallu l'an dernier ouvrir 70 classes, savoir: 21 dans l'Est; 27 dans le Nord, 13 dans l'Ouest, et 9 dans le Centre.

LES FEMMES DANS LES CLASSES DE GARCONS

Pas moins de 172 institutrices ont, durant l'année 1919-1920, fait la classe aux petits garçons. Cette année, on en compte 209 enseignant dans des écoles dirigées par des religieuses, des laïques ou même des religieux. Cette pratique, nouvelle pour la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, mais ancienne ailleurs, née de la rigueur des circonstances et de la pénurie du trésor, donne les meilleurs résultats au point de vue pédagogique comme au point de vue financier.

L'économie réalisée l'an dernier, de ce chef, est estimée à $56,000. Elle sera de $73,000.00 environ pour cette année.

Cette pratique d'avoir des laïques, déjà commencée même dans des écoles de frères, devra donc se réaliser. Lorsque les communautés de frères ont commencé à employer des instituteurs laïques, ces communautés s'arrangeaient comme elles le pouvaient et payaient elles-mêmes le salaire modique des laïques qu'elles engageaient. Pour leur venir en aide, assurer un meilleur recrutement, ainsi que pour mieux rétribuer les services de ces auxiliaires, la Commission en avait assumé, avant la fusion, la charge qui, d'année en année, est devenue plus lourde. Durant l'année écoulée il a fallu fournir aux frères 153 instituteurs laïques faisant exclusivement les classes préparatoires et de première et deuxième année généralement, et quelques-uns seulement de troisième année. Ils ont coûté à la Commission plus de $162,000, entraînant un surcroît de dépenses d'au-delà de $80,000. Cette année, la Commission fournit aux frères 167 instituteurs qui coûtent $134,000, entraînant un surcroît de dépenses de $86,500, dont il faudra déduire, cependant l'augmentation de salaire de $50.00 à chaque frère enseignant, que le Bureau Central vient d'accorder, d'après la correspondance échangée par ces communautés avec le Bureau Central, elles n'auraient pas d'objection à l'emploi d'institutrices, à certaines conditions auxquelles il serait assez facile d'accéder.

COURS PEDAGOGIQUE

Désireux de perfectionner cette institution dont on attend les meilleurs résultats, suivant le principe que vaut le maître tant vaut la classe, le Bureau Central a accueilli avec plaisir la proposition de M. l'abbé Maurice de se rendre en Europe pour étudier sur place la situation de l'enseignement primaire, s'enquérir des développements qu'il a reçu et des méthodes nouvelles qui ont été adoptées.

M. l'abbé Maurice inaugurera pour notre personnel enseignant religieux et laïque, tant à l'Université que chez les Dames de la Congrégation le cours de pédagogie sous les auspices de la faculté des lettres de l'Université de Montréal, à laquelle il est rattaché, après que le plan de M. l'abbé Maurice a esquissé aura été adopté, de concert entre le Bureau Central et les Commissions de district qui s'en occupent actuellement.

Aux examens qui ont eu lieu à la fin de la deuxième année, suivant les règlements adoptés, trois religieuses appartenant aux diverses communautés et trente-deux instituteurs ont subi les épreuves avec succès, et obtenu le certificat d'aptitude pédagogique. Le Bureau Central a été heureux de leur verser la prime de $40.00 qui avait été annoncée.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Durant l'année, les écoles suivantes ont été construites et livrées à l'enseignement: — De Lorimier avec 19 classes, St-Edouard avec 12 classes, St-Gabriel (Sault-aux-Récollets) avec 7 classes dont 4 en opération, et Frontenac (agrandissement) avec 9 classes dont 6 en opération. Elles abritent 1837 enfants.

D'autres écoles sont en cours de construction, savoir:— St-Jacques, St-Georges, St-Michel, Dollard des Ormeaux (Ville Emardx et St-Aloysius. Plusieurs autres écoles sont nécessaires et devront être construites d'ici à peu d'années.

Mais le pouvoir d'emprunt d'un million accordé l'an dernier par la Législature étant épuisé, il ne peut être question, avec notre seul revenu, d'entreprendre de nouvelles constructions. Il faudrait donc demander un nouveau pouvoir d'emprunt une augmentation qui ne semble pas désirable dans les circonstances—de la taxes foncière, vu l'indécision qui règne dans la situation financière du pays. D'ailleurs, la cherté encore persistante des matériaux, le prix élevé de la main-d'oeuvre, ainsi qu'une tendance perceptible vers l'abaissement des prix et la prévision, dans un avenir prochain, d'un grand essor de prospérité pour Montréal, ont porté le Bureau Central à remettre à plus tard la plupart des demandes qui lui ont été faites, et il se bornera cette année aux constructions les plus urgentes.

COUP D'OEIL GENERAL

Au mois de septembre 1917, suivant l'inscription scolaire, le nombre des enfants dans nos écoles était de 71,000. Au mois de septembre 1920, l'inscription scolaire montre 77,550 enfants. Le nombre des classes en opération était de 1,770 ainsi réparti: Centre, 577; Est, 491; Nord, 333; Ouest, 369. A cause du trop grand nombre d'enfants accumulés dans les classes des petits, qui étaient plutôt des garderies qu'une classe proprement dite, dès l'entrée, en septembre 1917, il a fallu de suite voir au désencombrement de ces classes en les subdivisant, ce qui explique la grande augmentation subite du nombre de classes cette année-là, au point que les écoles se sont trouvés insuffisantes et qu'il a fallu se pourvoir ailleurs en louant maisons et magasins. Aujourd'hui, il existe 2,086 classes réparties comme suit: Centre 818, Est 540, Nord 500 et Ouest 618.

Depuis 1917, 18 écoles nouvelles ont été, les unes parachevées et livrées à l'enseignement, les autres sont en cours de construction.

Aussi, deux emprunts ont été faits et absorbés: l'un de $2,000,-000 et l'autre de $2,000,000, en sorte que la dette, qui était au mois de juillet 1917, de $6,487,-614.46 est aujourd'hui de $16,-840,932.37. Il est bon de dire, toutefois, que toute cette somme n'a pas été employée pour les constructions, et que, malheureusement, il faut en déduire une somme de $1,157,000 qui a été employée pour payer des dettes courantes des municipalités annexées, augmentant ainsi le passif, sans équivalent à porter à notre actif.

Un des plus importants items de la dépense qu'il est à propos de faire ressortir, est celui du traitement du personnel enseignant qui a été de beaucoup augmenté, tant à cause de l'augmentation considérable du nombre d'instituteurs et institutrices, que par suite de l'augmentation du traitement payé à chacun.

Au mois de juillet 1917, la somme totale des traitements du personnel enseignant était de $977,-880; au mois de septembre 1920, elle était de $1,626,000.

Si l'on ajoute à ce chiffre respectable celui des réparations, des intérêts de la dette et du fonds d'amortissement et de l'administration, on comprend que le revenu de la Commission ait été insuffisant . Aussi, la taxe, qui était de cinquante centins, a été portée, par des augmentations successives, à soixante-dix centins pour les individus et à une piastre pour les corporations (c'est-à-dire les neutres), en sorte que le revenu total, qui était en 1917 de $1,114,540.-83, atteindra, cette année, en toute probabilité, le chiffre de $3,676,-717.19. Cette somme considérable est tout de même insuffisante pour satisfaire aux demandes des Commission de districts qui insistent pour avoir des écoles nouvelles, et, à moins d'un essor dans la propriété bâtie, peut-être faudra-t-il aviser à une augmentation du revenu, soit au moyen d'une taxe sur le loyer ou sur les immeubles. Car on ne peut songer à revenir à la rétribution mensuelle qui nous a privés d'un revenu de $250,000 au moins, dont profite surtout la classe ouvrière qui a le plus grand nombre d'enfants dans nos écoles.

SUCCES DU NOUVEAU REGIME

Au point de vue de l'administration, le changement est complet. Une tenue de livres régulière, avec une méthode de comptabilité claire et rigoureuse, sous un contrôle vigilant, a été instituée de façon à pouvoir rendre compte continuellement de chaque sou reçu comme de chaque sou dépensé. Aussi, l'ordre et l'honnêteté ont remplacé le relâchement et la malhonnêteté, et l'ère des dilapidations, des obligations vendues à sacrifice comme des grosses opérations de toutes sortes, a cessé pour faire place à une stricte économie et à un judicieux emploi des deniers publics.

Avec l'abolition de la rétribution mensuelle dans les municipalités fusionnées et l'uniformité des livres, l'école a été mise à la disposition du plus pauvre, les charges du père de famille ont été diminuées, et le progrès des enfants qui changent d'écoles n'a plus été retardé.

Le nouveau régime est donc de beaucoup supérieur à l'ancien. Toutefois, comme on arrive rarement du premier coup à la perfection, il n'est pas étonnant que dans la nouvelle organisation qui était considérée comme un essai, l'expérience ait amené la constatation de certaines défectuosités de l'organisation. Le système est compliqué et dispendieux. Il manque de cohésion et l'agencement des rouages laisse à désirer. Cinq bureaux se partagent trente et un commissaires avec secrétaires, régisseurs, comptables et autres employés que la division en cinq corps de l'administration multiplie nécessairement, alors qu'une plus grande concentartion ou une autre distribution d'attributions en réduirait le nombre sans nuire à l'efficacité de l'administration. Ainsi, on ne voit pas bien pourquoi il existerait quatre comptabilités particulières, dont une pour chaque commission de district, et une comptabilité centrale qui les surveille et les résume, alors qu'une seule suffirait avec beaucoup moins de frais.

De même pour les travaux, dont

Suite à la page 13

DANDERINE

Arrête la chûte des cheveux, les épaissit, les embellit.

Quelques cents achètent "Danderine". Après une application de "Danderine", vous ne pourrez trouver un cheveu tombé ou des pellicules, en outre, chaque cheveu manifeste une vie nouvelle, vigueur, brillant, plus de couleur et plus d'épaisseur.

AVERTISSEMENT PUBLIC

L'Association des Assureurs Canadiens contre le Feu.
(Canadian Fire Underwriters' Association.)
Bureau de l'Inspection des Assureurs, Limitée.
(Underwriters' Survey Bureau, Limited.)
Bureau d'Inspection Electrique des Assureurs Canadiens
(Canadian Underwriters' Electrical Inspection Bureau Limited.)

A cause de nombreuses plaintes que des personnes non autorisees ont eu acces aux edifices incendiees, sur rapport qu'elles representent les "ASSUREURS", le public est par les presentes notifie que tous les inspecteurs sont munis de cartes ou d'insignes, et que les personnes non autorisees se disant elles-memes nos representants devraient etre renvoyees, a moins qu'elles montrent notre autorisation.

LEONARD HOWGATE,
524, Edifice Coristine, Montreal, P. Q. *Secretaire.*

287-2

Grape-Nuts

Un mélange de blé et d'orge maltéayant une saveur particulièrement délicieuse et possédant des qualités nutritives qui vous invitent à en manger.

Encore et Encore.

Tour prêt à être servi.

Vendu chez tous les épiciers.

Merveilleux ! Magique ! Les Cors détruits

L'on a jamais rien vu de pareil! C'est un succès chaque fois! Amollit n'importe quel cor, promptement, sans douleur, satisfaisant tous ceux qui s'en servent.

Tel est le record de cet ancien et sûr Extracteur de Cors de Putnam. En usage depuis près de cinquante ans, se vendant de plus en plus chaque année.

L'Extracteur de Putnam est une préparation secrète qui n'a jamais été égalée pour déraciner les cors. C'est de beaucoup le meilleur. Ayez-en une bouteille de 25c aujourd'hui. En vente partout chez les marchands. Refusez les substitutions à "Putnam". 18

NAVIGATION

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANCAISE
SERVICE POSTAL RAPIDE
NEW-YORK--HAVRE--PARIS

France	Fév. 17 Mars 17 Avril 14
Chicago	Fév. 19 Mars 26 Avril 30
La Savoie	Fév. 26 Mars 26 Mai 21
Leopoldina	Mar. 1 Avril 8 Mai 21
Rochambeau	Mars 8 Avril 12 Mai 14
La Touraine	Mars 12 Avril 7 Mai 12
La Lorraine	Avril 2 Avril 30 Mai 28

HAMBOURG (Direct)

Niagara ..... Mars 15, Mai 7 Juil. 2

NEW YORK via HAVRE

Roussillon ..... Mar. 24 Avril 28 Juin 7

Genin, Trudeau & Cie, Ltée, agents généraux Canadiens de passagers, 22, rue Notre-Dame Ouest, ou agents locaux. 214-1-mer-v-j.n.o.

Expédiez votre fret de et en France et du continent par la ligne Fracanda.

DEPARTS DE ST-JEAN OUEST, N.-B.
Pour le HAVRE, (France)
Février 12 ..... xS.S. MANOA

xLe vapeur Manoa transporte des passagers de cabine et de troisième classe.

Pour taux et plus amples renseignements s'adresser

Canada Steamship Lines Limited
Agents généraux.
Montréal—Trois-Rivières—Québec
272-Jan. 19,21,24,26,28,31, Fév. 2,4,7,9,11

Croisière de 25 Jours aux Tropiques

Laissez l'hiver derrière vous. Visitez les îles où règne un été perpétuel. Voyagez sur les mers bleues des tropiques, sous des cieux ensoleillés, au milieu des verdoyantes Antilles aux senteurs parfumées.

S. S. MEGANTIC

SPACIEUX LUXUEUX CONFORTABLE

Quitte New-York le 21 Février.

Visite tous les endroits vraiment intéressants.
Havane, Kingston, Canal de Panama, Barbades, Trinidad.
Arrêt prolongé à tous les ports. Prix raisonnables. Cuisine et confort insurpassables
D'autres croisières partent de New-York le 22 mars.
WHITE STAR-DOMINION LINE . . . . 211, rue McGill, Montréal.
Ou agents maritimes locaux. 272-1-mer-v-j.o.

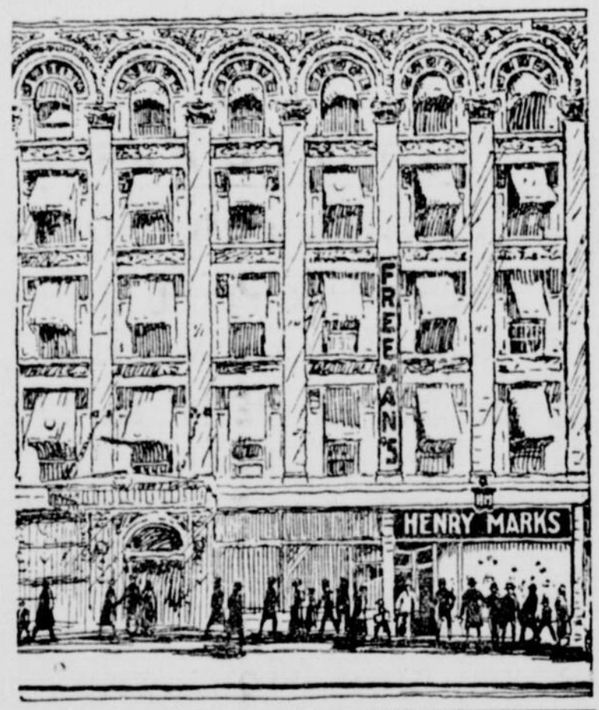

L'hôtel Freeman, montrant le magasin de Marks où cette vente à MOITIE PRIX aura lieu.

Fermant notre Magasin du Bas de la Ville au No 190 rue St-Jacques

Voici le local ou notre bail expire. Remarquez l'endroit. Droit ici, est la place ou les grandes occasions seront données. Ne confondez pas ce magasin avec nos magasins du haut de la ville

La Vente commencera Demain à 8.30 a.m.

Tout notre assortiment sera Ecoulé à - - - - - **MOITIE PRIX**

Faux-cols Arrows
500 douzaines de faux-cols Arrow désassortis — styles discontinués. La douzaine $1.00
Vendus en boîtes seulement.

Sous-Vêtements
Tout notre assortiment, comprenant les Walsey, les Turnbull, Two Steeples, Cartwright et Warners, à écouler à
Moitié Prix

Chemises
Toutes nos autres chemises, qui se vendent toujours à 35% moins que partout ailleurs, à écouler maintenant à
Moitié Prix

Bonneterie
150 douzaines de chaussettes anglaises en laine pesante. Régulier $1.75 la paire, pour écouler à 75c

Faux-cols anglais
Tout notre assortiment de nouveaux cols anglais se vendant à
MOITIE PRIX

Sous-Vêtements
500 camisoles et caleçons désassortis, valeurs régulières depuis $3.00 à $7.50. A écouler à un seul prix $1.35

Chemises de Toilette
50 douzaines de chemises de toilette, à plastron mou plissé. Régulier $4.50 chacune, pour $2.25

Pyjamas
Pyjamas en flanellette anglais se, des milliers de choix. Rég. $6, pour $2.95

Vêtements Balmacan
15 seulement — Vêtements Balmacan dans les tweeds écossais et worsteds. Rég. $40 pour.... $10.50

Chemises
Chemises en percale anglaise, confectionnées dans notre propre manufacture. Régulier $2.50 pour..... $1.25

Faux-cols mous
Tout notre assortiment de faux-cols mous—tous des nouveaux styles, à écouler à
Moitié Prix

Pyjamas
Pyjamas ou Oxford anglais, toutes les couleurs, brandebourgs en soie. Rég. $6.50 pour $3.25

Imperméables
50 imperméables désassortis—pratiquement donnés. Réguliers $18.00 à $30.00, pour..... $10.50

Chemises
Chemises en percale française. Notre prix régulier de manufacture est $3.00, pour..... $1.50

Mouchoirs
250 douzaines de mouchoirs irlandais ourlés. Rég. $4.50 la douz. pour.. $2.25

Cravates
Chaque cravate de $1.50 pour..... 62½c
Chaque cravate de $2.00 et $2.50 pour..... 79c

Paletots Burberry
Les célèbres paletots Burberry. Vendus régulièrement $65 pour.. $42.50

Chemises
Chemises en taffetas laine union et en shantung. Rég. $8.50 pour.... $4.25

Gants
Tout notre assortiment de gants, marqués depuis $2.00 à $6.00, pour écouler à
Moitié Prix

Chapeaux mous
Tous nos chapeaux mous—marque Christie. Réguliers $5.00 à $9.00 pour écouler à
Moitié Prix

Rien au-dessus de la moitié du prix et des lots de marchandises plus bas que la moitié du prix

Vêtements de Printemps.
Imperméables, paletots de printemps, paletots en gabardine. Régulier $21.50 et plus.
Moitié Prix

Accessoires
Belles accessoires en noyer circassien, toutes doivent être vendues.
Soumissions demandées

HENRY MARKS
190, Rue St-Jacques
Vente à moitié prix à ce magasin seulement.

Casquettes
Casquettes pour l'hiver, l'été et le printemps, à écouler maintenant à
Moitié Prix

Accessoires
Belles accessoires à électricité, en bronze solide, toutes doivent être vendues.
Soumissions demandées

DUT SOUVENT ABANDONNER SON TRAVAIL

Avant de prendre du Tanlac, Georges Frégault perdit beaucoup de jours de travail.

SE PORTE TRES BIEN

"Je dis l'essai du Tanlac sur la foi de ce que d'autres en disaient. Je peux dire maintenant qu'ils n'exagéraient rien. C'est un médicament merveilleux." Telle est la déclaration que faisait récemment M. Georges Frégault, demeurant 570 Montcalm, à Montréal. Ajoutons que M. Frégault est un employé très estime du Lion Vinegar Works.

"Je peux dire que pas un seul jour, en trois ans, je m'étais bien porté, continua-t-il. Mon travail se ressentait de mon état de santé. L'estomac me causait tous les ennuis que l'on peut imaginer et j'avais perdu l'appétit à peu près completement. Des gaz se formaient sur mon estomac en telle quantité qu'ils exerçaient une pression sur mon coeur et que j'avais toutes les peines du monde à respirer. Mon système nerveux était constamment tendu et j'avais de telles douleurs dans le dos que je pensais en mourir lorsqu'il me fallait me baisser. J'étais constipé, je maigrissais et je peux dire que je me sentais toujours mal en train.

"Je me porte maintenant si bien que je peux dire sans faire un effort de mémoire, que j'ai jamais été malade. Je mange comme un loup et j'ai repris tout le poids que j'avais perdu. Je n'ai plus mal dans le dos et je suis aussi fort aujourd'hui que je ne l'ai jamais été. Je ne manque pas un jour de travail. Voilà ce que le Tanlac a fait pour moi. C'est pourquoi je dis en toute certitude que c'est un médicament merveilleux."

Le Tanlac est en vente dans chaque ville aux meilleures pharmacies.

L'ANNEE SCOLAIRE CATHOLIQUE

Suite de la page 12

le coût serait grandement diminué pas des achats de matériaux faits en grande quantité à la fois pour les besoins des quatre commissions, après demande de prix au préalable aux meilleures maisons ou par soumissions, ainsi que par une direction unique, comme la chose se pratique dans les grandes administrations, tout en accordant aux Commissions de district une juste participation en la matière.

Je ne dis rien, ni du contrôle par le bureau central inscrit dans la loi, mais passablement illusoire, surtout lorsque les demandes de crédit ou d'autorisation sont faites après que la dépense est déjà encourue, ni la distribution des pouvoirs qui est telle qu'on ne voit pas bien où résident les pouvoirs corporatifs de la Commission et quelle est la nature des attributions conférées aux Commissions de district et si ces attributions sont des pouvoirs d'administration ou des pouvoirs complets et absolus de contracter, sous l'oeil paternel du bureau central, comme toute Commission scolaire, bien qu'aucune Commission de district séparément ne soit la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et, par conséquent, ait d'existence juridique.

La même observation peut être faite au sujet du Bureau Central, sauf que la loi que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est gouvernée et administrée par le Bureau Central, lequel cependant, pas plus que les Commissions de district n'est pas une personne juridique, et n'est pas, à lui seul, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Enfin, chose étrange dont personne ne semble s'être aperçue, c'est que le président du Bureau Central et son Secrétaire - Trésorier qu'on a considéré, d'un commun accord, tant la chose semblait naturelle, comme les officiers de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et de ses représentants, comme dans toute autre commission scolaire, et qu'on désigne par le titre de président et de secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire, ne sont, en réalité, que le président et le secrétaire-trésorier du Bureau Central, lequel n'est pas la Commission. En sorte que, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal n'a pas de chef et n'a pas d'officiers. Elle aurait cinq généraux, tous indépendants les uns des autres, dans leur domaine respectif, mais elle n'a pas de commandant en chef.

M. JOEL LANCTOT EST DECEDE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joël Lanctôt, à l'âge de 62 ans. Ses funérailles auront lieu, mardi, le 8 courant, à 8 heures 15, en l'église de St-Jean-Baptiste.

Né à St-Contsant, comté de Laprairie, il était venu, jeune encore, établir un commerce d'épicerie à Montréal, dans la paroisse St-Jean-Baptiste. Son établissement occupait l'angle des rues Rachel et St-Dominique. M. Lanctôt s'était retiré des affaires il y a treize ans.

Il laisse pour pleurer sa perte trois enfants: un fils, Serge, employé chez Hodgson Summer; deux filles, Mlles Rita et Rollande, et une épouse en secondes noces, Rose-Délima Savarie.

M. Joël Lanctôt était cousin-germain, à M. Roh Lanctôt et de M. le magistrat Husmer Lanctôt".

LE SANG COULE SAMEDI SOIR DANS LA VILLE DE DUBLIN

Embuscades meurtrières, explosions, toute cette révolution en miniature s'y déroule.

LUEURS D'INCENDIE

BELFAST, 7 — Les dépêches de Dublin ont révélé hier que samedi soir la ville a été surprise par de violentes explosions et une fusillade continuelle ressemblant au bruit d'une bataille en miniature que l'on pouvait entendre des faubourgs éloignés. Trois embuscades avaient été tendues, l'une causant la mort d'un enfant de quatre ans.

La première eut lieu aux environs de Merrion Square, peu avant huit heures. Des explosions qui secouèrent les anciennes maisons de leurs fondations furent suivies de fusillades à la carabine et au revolver. Les habitants cherchèrent refuge dans les caves pendant que les personnes dans les rues se trouvèrent prises au milieu de la fusillade. Trois bombes avaient été lancées sur une voiture remplie de soldats. Ce fut le signal d'un échange de coups qui dura plusieurs minutes sans résultat.

Le deuxième embuscade eut lieu sur le côté sud de la ville. Deux voitures militaires furent la cible de bombes. Une courte fusillade s'engagea. Un enfant de quatre ans reçut une balle qui lui traversa la tête et une femme fut blessée et transportée à l'hôpital.

La troisième embuscade eut lieu à 9 heures p.m. Deux voitures militaires furent attaquées à Rathmines, faubourg sud, dans les environs de la chapelle catholique. Un officier militaire fut légèrement blessé et quelques civils, dont un garçon, reçurent de légère blessures.

Le rapport de Dublin Castle prétend que plusieurs civils ont été frappés dans l'affaire de Merrion Square, cinq civils dans l'incident du sud de la ville et deux jeunes gens dans la rencontre de Rathmines.

Le Château rapporte aussi que près de Clonmel, une patrouille du régiment de Devon, a découvert un corps de civils prêt à l'attaque. Une escarmouche eut lieu. Un civil fut tué et un sergent militaire fut blessé.

CHATEAU INCENDIE

LONDRES, 7—Summerhill House, à 25 milles de Dublin, l'une des plus belles résidences d'Irlande, a été brûlée samedi. Les pertes sont de 100,000 livres sterling, au dire du "Weekly Dispatch". Plusieurs hommes sont entrés en arrière du château, ont saisi trente gallons de pétrole, mis le feu aux deux ailes de l'immeuble et la police auxiliaire trouva le château en flammes lorsqu'elle arriva.

DUBLIN, 7 — Le juge Bodkin a accordé 187,000 livres sterling comme compensation pour biens immeubles détruits par les troupes de la Couronne à Ennistimon et autres villages du comté de Clare.

QUEENSTOWN, Irlande, 7 — A la fin des offices religieux à la cathédrale et dans les églises ici hier, tous les hommes entre les âges de 16 et 40 ans ont été cernés. Plusieurs centaines d'entre eux furent transportés aux casernes. Ils durent avant de partir donner leurs noms et leurs adresses.

Ils furent ensuite divisés en groupes, de six chacun et reçurent un chiffre et une date. Ils furent alors informés que si des embuscades étaient tendues aux troupes de la Couronne dans un rayon de deux milles de Queenstown à une date assignée à leurs groupes ils seraient tenus responsables et requis de fournir les informations nécessaires aux autorités.

DUBLIN, 7 — On a annoncé hier à Dublin Castle qu'une cour martiale avait sentencié John Cennoly à quinze ans de pénitencier pour avoir eu en sa possession, une bombe, un revolver et six cartouches. Deux individus de Limerick ont reçu respectivement des sentences de sept ans et cinq ans pour avoir tenu un soldat en respect et lui avoir volé dix schellings et une bicyclette du gouvernement.

'EUCHERE-CINQ-CENTS'

C'est ce soir qu'à lieu la soirée annuelle donnée par la chorale de Saint-Viateur d'Outremont, (section féminine) sous le distingué patronage de M. E.-A. Senez et de Madame Senez. Elle aura lieu dans la salle de l'Académie Querbes; coin Bloomfield et Fairmont. Les billets en vente à la porte.

CES VILAINS PETITS BOUTONS

Qui Surgissent sur la Figure Sont causés par le mauvais sang

Plus d'une figure qui autrement serait jolie et attrayante est défigurée par de vilains boutons et autres maladies de la peau, causés par le mauvais sang.

Plus d'une joue ou d'un front qui étaient beaux ont été tristement enlaidis, leur attrait perdu, et celui qui était defiguré par les boutons rendu malheureux pour des années.

La présence des ces boutons est une source d'ennuis pour ceux qui en sont affligés autant qu'une peine et un regret pour leurs amis.

Il existe un remède efficace pour ces imperfections de la figure et ce remède ce sont les Burduck Blood Bitters, le vieux remède de confiance qui est sur le marché depuis plus de 40 ans.

Il chasse toutes les impuretés du sang et laisse le teint clair et sain.

Mme James Williams, Waterford, Ont., écrit: "Ma figure fut couverte de boutons pendant près d'un an. J'employai différents remèdes pour me débarrasser des boutons, et finalement je crus qu'il n'y avait pas de soulagement possible. Une amie vint me voir un jour et me dit que je devrais essayer les Burduck Blood Bitters. C'est ce que je fis et employai trois bouteilles, et je trouvai que tous les boutons disparaissaient de ma figure, et maintenant j'ai de nouveau un teint clair".

B.B.B. sont manufacturés seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 2

BENEDICTION DE L'EGLISE S. FERRIER

ELLE A EU LIEU HIER AU MILIEU D'UN CEREMONIAL IMPOSANT.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier officiait hier, à la bénédiction de l'église paroissiale de St-Vincent-Ferrier.

Monseigneur l'auxiliaire, assisté de l'abbé L'Heureux, curé de la paroisse, a consacré le nouveau temple divin avec toute la pompe du cérémonial liturgique.

La grand'messe suivit immédiatement la dédicace de l'église. L'abbé Lafortune officiait, assisté de l'abbé O. Lachapelle comme diacre et du R. P. A. Champagne, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait l'abbé Valois, de l'archevêché, l'abbé Olivier, de la paroisse St-Jean-Baptiste et les RR. Frères Gauthier et Gervais, C.S.V.

La chorale de la paroisse, sous l'habile direction du maitre de chapelle, exécuta la messe de Boissière avec beaucoup de succès.

Au prône, M. le curé L'Heureux prononça une courte allocution où il remercia Sa Grandeur Mgr Gauthier, qui, au milieu de ses nombreuses occupations, daignait venir prêter son concours à la fête.

PLUSIEURS MORTALITES

Nous avons plusieurs morts à relater depuis samedi.

Hier est décédé à l'hôpital Western, M. Alexandre Bruce Smith, ancien gérant du télégraphe pour le Grand-Tronc qui fut frappé de maladie près de sa demeure hier matin.

M. Sarsfield Edmect Walsh, député protonotaire de la cour Supérieure est mort hier à sa résidence après une maladie de six mois.

A l'Hôtel-Dieu, M. Joel Lanctôt, épicier bien connu de cette ville est décédée hier.

M. Ernesht Prudhomme directeur de la maison Prudhomme et Fils est mort samedi à l'âge de 21 ans. Il laisse une épouse qu'il avait marié, il y a cinq mois.

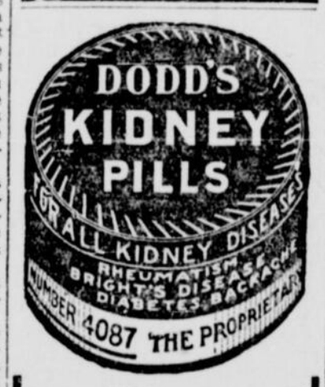

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LE CARDINAL LOGUE DENONCE LES REPRESAILLES

Au cour d'une lettre pastorale adressée aux fidèles d'Irlande.

LE CRI DE L'IRLANDE

BELFAST, 7 — Les lettres pastorales quadragésimales lues hier par tous les évêques catholiques de l'Ulster sont consacrées à la grave situation actuelle en Irlande. Celle du cardinal Logue, primat d'Irlande, traite de la situation au long.

Le cardinal a déclaré qu'il n'avait jamais écrit dans des sentiments d'une plus profonde anxiété ni d'un plus vif sens de sa responsabilité en présence des sombres prophecies pour l'avenir du pays.

"Le cri de l'Irlande souffrante, dit le cardinal malgré les efforts pour l'étouffer par une propagande, se fera entendre pendant des siècles, marquant une place déplorable dans l'histoire du dictateur actuel. Il n'y a pas eu de mot de conciliation mais de la répression pure et simple comme on n'en a jamais vu en Irlande depuis les jours de Cromwell et que dépassent tous les exemples à part peut-être ceux de la Turquie et des Bolchévistes."

Le cardinal dénonce en termes vigoureux la politique du gouvernement, qui, dit-il, a perdu tout sens du prix sacré de la vie humaine et éteint l'horreur instinctive de l'effusion du sang. Il déclare que les prétendues représailles officielles ne sont que des actes d'oppression et d'injustice et que des hommes innocents de quoi que ce soit contre la loi ou l'ordre, étaient arrachés de leur lit durant la nuit et fusillés aux yeux de leurs familles.

"Dernièrement, dit le cardinal, même la religion n'a pas été épargnée. Les sacristies des églises ont été perquisitionnées et peu de respect a été porté aux choses saintes. Les églises ont été entourées d'hommes armés et les fidèles qui assistaient à la messe ont été détenus et perquisitionnés en quittant l'église. Certes rien n'a été trouvé si ce n'est des livres de prières et des rosaires. Les catholiques ne vont pas armés entendre la messe ni préparés pour commettre un crime."

Le cardinal a protesté en termes aussi courageux contre les raids sur les couvents et la consternation que l'on y jette.

SIMONS NE VEUT PAS CEDER

Londres, 7.—Le Dr Simons, ministre des Affaires Etrangères allemand, a déclaré qu'il donnerait sa démission plutôt que de céder un pouce sur sa décision par laquelle il déclarait que les conditions de Paris étaient inacceptables. C'est ce que mande une dépêche de Berlin au "London Times." Le gouvernement est inondé de résolutions semi-officielles et officieuses le pressant de tenir bon.

DELEGUES ASSASSINES

Londres, 7. — Une dépêche d'Athènes au "Daily Herald" annonce que les délégués socialistes grecs à l'Internationale de Moscou, Demosthènes Liddeopoulos et ses deux compagnons ont été assassinés pendant qu'ils revenaient en Grèce. Le navire sur lequel ils voyageaient fut attaqué par des pirates dans la Mer Noire.

Ce Misérable Rhume

qui vous arrache la gorge—qui vous déchire la poitrine—et vous rend malheureux—disparaitra rapidement, et pour de bon, si vous prenez du

Sirop de Goudron NA-DRU-CO avec huile de Foie de Morue composée

Il détourne le rhume aussi bien que la toux—il adoucit les membranes enflammées de la gorge et des bronches. Il dégage la muqueuse et fait disparaitre l'irritation.

Lorsque vous prenez ce médicament dans lequel vous pouvez avoir toute confiance, vous pouvez être certain d'un soulagement rapide et durable.

Très agréable au goût. Excellent pour les enfants. 247

Préparé par National Drug and Chemical Company of Canada, Limited.

Tuyaux de Plomb Recoudes en Plomb

"Sispoon" de Plomb Dubois

Soudure, Fil et Barre, Métal Babbitt

THE CANADA METAL Co. LTD.

3050, RUE HUTCHISON - - Montréal.

Tél. Rockland 3409 241-4-m-v-j.n.o

Transportant une Montagne dans une Cuillère à Thé

Il est peut être possible de transporter une montagne dans une cuillère à thé, mais on n'en recommande pas la méthode.

De nombreuses demandes de marchandises, par toute la Province ou le Dominion, peuvent être faites sans annonces dans les journaux, mais encore une fois nous n'en recommandons pas le principe. Vous pouvez vous en rendre compte par vous-même en demandant aux 20 premières personnes que vous rencontrerez des questions comme celles-ci:

Quelle marque de collets portez-vous?
Quelle sorte de savon employez-vous?
Quelle nourriture pour votre déjeuner?
Quel thé?
Quel cocoa?
Quel café?
Quelle sorte de sous-vêtements?
Quelle gomme à macher?
Quelle sorte de tabac?
De razoir?
De cigares?
De moutarde?
De chaussures?
De sucre?
Quel modèle d'automobile?
Quels pneus?
Quelle marque de toutes sortes de choses?

Sans égard aux lieux, les réponses révèlent les noms des produits annoncés dans les journaux quotidiens. Cet état de choses n'est pas accidentel. Il est le résultat de l'ambition, de la prévoyance et du courage — surtout du courage — de la part des industriels.

L'annonce dans les journaux quotidiens n'est pas une chose à entreprendre à la légère — mais une fois entreprise et continuée, elle rapportera des dividendes de demandes que nulle puissance sur terre ne peut empêcher.

Si vous n'êtes pas très au courant des moyens à prendre pour annoncer dans les journaux, écrivez-nous et nous vous renseignerons.

Publié par l'Association des Journaux Quotidiens du Canada. Toronto.

0A4

365, RUE BLEURY, ANGLE ONTARIO.

WILDERS LIMITED

AMALGAME AVEC ONTARIO FURNITURE CO.

QUI MEUBLENT COMPLETEMENT LA MAISON

VENTE D'ECOULEMENT DE FEVRIER

20% à 33% sur tous les morceaux et mobiliers désassortis **20% à 33%**

LES nouveaux mariés sont spécialement invités à se prévaloir de cette bonne aubaine pour meubler leurs propres foyers et réaliser ainsi la véritable joie de vivre, qu'aucun couple ne connait quand il vit chez les autres ou dans les maisons de pension, où la vraie vie domestique ne peut jamais se trouver. Vous serez surpris du petit montant de comptant requis de votre part pour un ameublement complet de maison et nous sommes toujours heureux de renseigner les nouveaux mariés, sans obligation d'acheter de leur part à ce magasin. Venez voir les bons arrangements que vous pouvez faire ici.

OFFRES SPECIALES du LUNDI DANS les LITS

Magnifique Lit en Cuivre Fini Rubané

Une grandeur seulement, 4.6 x 6..... $12.98

Pour ce lit en cuivre véritable $12.98 Tant qu'il y en aura.

Fini mat ou rubanné.

$12.98 Pour ce lit en cuivre véritable **$12.98** Tant qu'il y en aura.

50 seulement de ces lits seront mis en vente lundi matin. Venez de bonne heure.

Offres Spéciales

LITERIE

Douillettes rembourrées en duvet, 60 x 72, pour..... $18.98
Douillettes rembourrées en coton, grandeurs 72 x 72..... $4.98
Couvertes finies en laine grises ou blanches, pour..... $5.98
Couvre-lits, bords festonnés, grandeurs: 72 x 90..... $4.98
Couvre-lits, simples, 64 x 84..... $1.98
Essuie-mains pour la figure, chacun..... 59c
Serviettes de table, la douzaine, pour. $2.00
Tapis de table, 3 verges de longueur. Prix pour..... $6.98
Dessous de plats, chacun, pour.... $1.98

No. 420

Ce beau lit en cuivre fini brossé, grandeur 4 pds. 6 x 6 pds. Tel que la vignette. Prix rég. $40.00. Prix de vente..... $22.49

Offres Spéciales dans les Sleighs pour Bébés

Seulement 10 sleighs rembourrés, émaillés blancs avec capuchon.. $13.98
Seulement 6 sleighs émaillés blancs, à. $10.98
20% de rabais sur tous carrosses de bébés, carrosses de poupées, sleighs, services à dîner et à thé en émail, en verre taillé, etc., etc.

Conservez vos Coupons d'or. Ils ont de la valeur.

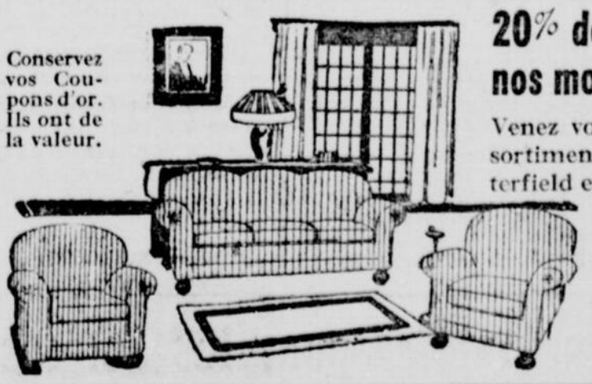

20% de Rabais sur tous nos mobiliers de Vivoirs

Venez voir notre immense assortiment de mobiliers Chesterfield en tapisserie soie de velours et velours, coussins souples Marshall, tous dans les dessins et les couvertures les plus nouveaux. Tous réduits de 20% pour notre vente d'écoulement de février.

20% de rabais sur service à dîner, de toilette, porcelaine de fantaisie, articles en verre, en émail, en ferblanc, poêles, machines à laver, etc., etc.

Offres Spéciales dans les Poêles et Chaufferettes

Chaufferettes No. 3, pour..... $12.98
Chaufferettes No. 4, pour..... $14.98
Service de toilette, 10 articles, couleurs rose ou vert. Rég. $10.50... $6.98
Chaufferettes No. 3 avec grille..... $19.98
Chaufferettes No. 4 avec grille..... $27.50
Service à dîner, bordure bleu foncé, 97 morceaux. Valeur régulière $45.00. Spécial pour..... $38.98
Chaufferettes Hot Blast..... $28.00
Chaufferettes à l'huile. Spécial.... $8.98
Plat Pyrex à Pudding, 6 chopines... $1.25
Casseroles Pyrex, forme ovale, 1 pinte.. $1.75

ONTARIO FURNITURE CO.

COIN DES RUES BLEURY ET ONTARIO.

LE CRIME DE WESTMOUNT

ARRESTATION DE L'ONCLE DE LA VICTIME

M. J. M. Malherbe identifie le cadavre de sa fille Adeline. — Arthur Jacques l'oncle de l'assassinée, écroué au bureau de la sûreté. — La hache. — L'enquête du coroner. — Le prévenu sanglote et s'énerve. — Ce qui s'est passé depuis samedi à midi.

VOIR DETAILS EN 1ère PAGE

La victime de l'horrible tragédie qui s'est déroulée à Westmount vendredi soir, a été identifiée samedi matin. C'est une jeune fille du nom d'Adeline Malherbe, appartenant à l'une des familles les plus respectables de Westmount. Elle était âgé de 28 ans et demeurait chez son père, No 67 rue Clandeboye. Elle a été identifiée à la Morgue, par son père. En apercevant sa fille qu'il avait vue la veille si joyeuse et si enjouée, le malheureux père ne put contenir son émotion, "Mon Dieu, Mon Dieux", s'écria-t-il en se couvrant la figure avec ses mains.

L'ONCLE EST ARRETE

A la suite de l'identification de la victime des soupçons se portèrent sur un oncle de la défunte, un nommé Arthur Jacques, âgé, dit-on, de 23 ans, domicilié à Notre-Dame de Grâce, No 312 avenue Old Orchard. Il fut arrêté samedi après-midi par le chef Thomas Moffitt et l'inspecteur W. Wren, de la police de Westmount. Il est le dernier frère de la mère de la victime.

Interrogé par la police, il a déclaré qu'il ne connaissait rien de la tragédie. Il ne semblait nullement énervé. Il répondit avec calme aux questions qui lui furent posées. Il admit avoir demeuré avec la famille Malherbe pendant plusieurs années. Il ajouta que depuis cinq années il pensionnait ailleurs. Il fut autrefois à l'emploi d'un boucher comme chauffeur d'un camion de livraison. Lors de son arrestation, il était à l'emploi de M. C. L. Osborne, épicier, 5263 rue Sherbrooke, Notre-Dame de Grâce, comme commissionnaire. Il se servait d'une motocyclette avec side-car pour faire les livraisons.

L'INSTRUMENT DU CRIME

Lors de son arrestation, le nommé Jacques portait ses habits de travail: un gilet khaki, des culottes de cyclistes, des bottines pâles et des claques. Il portait une casquette gris pâle. Plus tard, on lui apporta son gilet pour lui en remettre un autre qu'il est supposé avoir porté vendredi, le jour du drame. Deux frères du nom de Madore, comme on le verra par la suite, eurent l'identifier.

Le prisonnier fut conduit au bureau de la Sûreté de Montréal par les détectives Gorman, O'Donnell et Isaïe Savard, de la police municipale. Au bureau des détectives, on montra au prisonnier la hache qui a été trouvée près du corps de la victime. On lui demanda s'il avait vu cette hache et s'il s'en était servi autrefois. Jacques répondit qu'il se rappelait s'être servi d'une hache semblable alors qu'il demeurait avec la famille Malherbe. Il avait brisé le manche, dit-il, en hachant du bois il y a cinq ans. Il ajouta qu'il ignorait s'il s'agissait de la même hache.

Interrogé sur ses allées et venues le soir du meurtre, le prisonnier déclara qu'il était rentré chez lui vers 9 heures ce soir-là et qu'il n'en était sorti que samedi matin.

Le prisonnier fut ensuite confronté avec Mlle Marie Girard qui a vu le meurtrier s'enfuir après avoir commis son crime. Mlle Girard demeure au No 45 rue Prospect. C'est en face de sa demeure que le crime a été commis. Elle a déclaré qu'elle ne pouvait identifier positivement le prisonnier. Elle a ajouté cependant qu'il était de la même taille que l'individu qu'elle a vu fuir.

ILS DISENT L'AVOIR VU

Deux jeunes gens ayant noms Jean et René Madore, deux frères, âgés respectivement de 17 et 18 ans, ont aussi été confrontés avec le prisonnier. Ils avaient déclaré avoir vu un homme stationner à l'intersection des rues Prospect et de l'avenue Greene le soir du meurtre. Ils ont identifié le prisonnier comme étant l'individu qu'ils avaient vu à cet endroit.

Ils revenaient de St-Henri où ils étaient allés visiter un parent et ils retournaient à leur domicile, avenue Greene, lorsqu'ils virent un homme stationner à l'angle des rues précitées. L'individu semblait surveiller les environs. Ils remarquèrent que l'individu semblait porter quelques chose sous son bras. Ils ne peuvent dire si c'était une hache. Ils rencontrèrent cet homme entre 10 hrs 20 et 10 hrs 30. Suivant la police, le meurtre a été commis à 11 hrs 50.

AUTRE TEMOIN

Une jeune fille qui demeure avenue Clandeboye a informé la police qu'elle avait vu un homme se promener près de la résidence de la famille Malherbe vendredi après-midi. Elle dit que cet homme portait une hache sous son bras. Il avait la tête rouge.

Elle se présenta au bureau de la Sûreté à la demande des détectives. Le prisonnier fut placé au milieu de plusieurs autres personnes mais la jeune fille ne put l'identifier parmi le groupe en question.

De son côté, M. A. Hurtubise domicilié rue St-Denis, a déclaré à la police hier qu'il connaissait Jacques depuis plusieurs années. Il sortait quelquefois avec lui. Il y a quelques semaines, dit-il, il parla au nommé Jacques, du père de la victime, M. Malherbe. Il dit à Jacques qu'il désirait connaître l'endroit où M. Malherbe demeurait.

Jacques lui répondit qu'il connaissait l'endroit pour y avoir demeuré, ils se rendirent tous deux dans l'avenue Clandeboye et Jacques, dit-il, lui désigna la maison. M. Hurtubise a ajouté que Jacques n'avait jamais montré de dépit contre la famille Malherbe et ne lui avait jamais beaucoup parlé de la victime.

IL RECONNAIT LA HACHE.

Jacques Malherbe, le frère de la victime, a identifié la hache qui a servi au crime, comme étant celle que le prisonnier se servait lorsqu'il demeurait chez lui. Il a déclaré que la hache était disparue de la maison il y a cinq ans à l'époque où le prisonnier quitta la famille Malherbe. Il jure que c'est la même hache.

LA DEMEURE DE L'ONCLE.

Trois personnes qui demeurent dans la maison où l'oncle pensionnait ont déclaré que ce dernier était chez lui le soir du meurtre. Un des chambreurs a déclaré qu'il avait entendu le prisonnier entrer dans la maison vers 9 heures. Jacques, dit-il, prit un bain et se mit au lit. Le propriétaire a déclaré aussi qu'il avait entendu Jacques entrer dans la maison. Une femme a déclaré que vers 11 heures elle avait entendu le nommé Jacques ronfler dans sa chambre. Les deux hommes désignés ci-dessus ont déclaré que Jacques avait sa propre clef et qu'il aurait pu sortir de la maison plus tard sans éveiller l'attention des autres occupants.

LE PRISONNIER SANGLOTE.

Hier, après avoir été interrogé par la police, le prisonnier est devenu subitement ému et s'est mis à sangloter. Jusqu'alors il semblait fort calme. Plus tard, il reçut la visite d'un avocat avec lequel il eut une conversation.

Antérieurement à l'arrestation de l'oncle de la victime, plusieurs individus furent appréhendés et interrogés. Ils furent relâchés après avoir rendu un compte satisfaisant de leur conduite.

FAUSSES PISTES.

Deux fausses pistes ont été suivies par la police à la suite du meurtre. Un individu se présenta dans un poste de police, rue St-Laurent, vendredi soir vers minuit pour protection. On lui fit subir un interrogatoire serré mais il prouva qu'il n'était pas allé dans les environs de Westmount ce soir-là. On dut abandonner cette première piste.

Une deuxième piste fut découverte par la police du poste de la rue des Seigneurs. Ils appréhendèrent un jeune homme qui portait des habits déchirés et qui avait dit à un garçon de table dans un restaurant situé à l'intersection des rues Atwater et St-Jacques qu'il s'était battu avec son amie. Le jeune homme a prouvé lui aussi qu'il n'était pas allé dans la rue Prospect le soir du meurtre. Il a donné l'adresse de la jeune fille et les détectives au cours d'une enquête ont découvert qu'il avait dit la vérité. La jeune fille a déclaré qu'elle s'était querellée avec le jeune homme au sujet d'une montre qu'il ne voulait pas lui remettre.

Par la suite, les détectives, après avoir interrogé le frère de la victime et après avoir obtenu les déclarations des frères Madore, eurent des soupçons sur l'oncle de la défunte et subséquemment opérèrent son arrestation.

EMPREINTES SUR LA NEIGE

Samedi matin, les détectives de Westmount firent mesurer les empreintes de pas relevées sur la neige et qui conduisent à la voie du Pacifique Canadien qui longent la rue Prospect où le crime a été commis. Un ingénieur et un dessinateur de la municipalité de Westmount ont pris les mesures. La longueur des empreintes est de 11 pouces et la largeur varie entre 2 pouces et un quart et 3 pouces et un quart. Le propriétaire d'un magasin de chaussures de l'endroit estime que ces empreintes correspondent a des claques point No 11, pouvant être mises sur des bottines points Nos huit ou neuf.

Au poste de police de Westmount, on a mesuré les claques du prisonnier Jacques et ces mesures sont à peu près les mêmes que celles relevées apparaissant sur la dessin préparé par les experts.

Les chaussures portées par le prisonnier cependant sont un peu plus petites, mais légèrement, et le bout est pointu tandis que les claques ont l'extrémité en ovale. Les empreintes relevées sur la scène du meurtre ont été faites apparemment par des claques dont le bout est en ovale.

ON TROUVE UNE BOUCLE D'OREILLE

L'inspecteur Wren a fait un examen soigneux des lieux samedi matin dès que la lumière du jour le lui permit. Sur le trottoir, en face du No 43 rue Prospect il a trouvé dans une mare de sang, un morceau de boucle d'oreille qui était autrefois sertie d'une perle. La boucle était quelque peu écrasée. Elle a été identifiée par la famille Malherbe comme ayant appartenue à la défunte.

UNE ALERTE

Samedi matin, la police de Westmount était informée qu'un individu apparemment très excité avait sauté à bord d'un train à destination de Toronto, à la station de Montréal-Ouest vers 11 heures, vendredi soir. Le sergent Long et le détective firent une enquête mais découvrirent qu'il ne répondait pas au signalement donné par Mlle Girard. Ils apprirent qu'il avait acheté un billet pour Toronto.

SCENE PENIBLE

La victime n'a été identifiée que samedi matin par son père. Apercevant sa fille sur les dalles de la morgue, il s'écria: "Mon Dieu, Mon Dieu." Succombant à l'émotion qui l'étreignait il se cacha la figure avec ses mains et pendant une couple de minutes ne put prononcer une seule parole. Il se pencha sur sa fille, à demi agenouillé, puis il passa ses mains sur les cheveux de la morte comme dans un geste d'ultime caresse.

M. Eugène Laflamme, chef du service anthropométrique de la cité, était présent. Il venait de prendre les mesures de la morte car alors elle n'était pas encore identifiée. M. Laflamme, visiblement ému, questionna doucement, avec précaution, le malheureux père touchant l'identité de la défunte. M. Malherbe répondit aux questions qui lui étaient posées et il sortit de la salle en chancelant, comme s'il eut été dans un rêve.

L'HORRIBLE NOUVELLE

La famille Malherbe n'a appris la terrible nouvelle que samedi matin, vers 10 hrs 30.

M. Jacques Malherbe, frère de la victime, a déclaré à notre représentant que la défunte avait quitté la demeure paternelle vendredi soir vers 8 hrs 15 pour aller veiller chez Mme J. A. Boyer, 1013 avenue Greene. Mme Boyer est une amie de la famille Malherbe depuis plusieurs années. Les deux familles sont intimes. La fille de Mme Boyer, M Paul René de Cotret, 159 ue Selby, était aussi en visite chez sa mère ce soir-là.

"Adeline était très joyeuse, ce soir-là. On ne l'avait jamais vue aussi gaie", déclara M. Jacques Malherbe à notre représentant. Vers 10 hrs 30, dit-il, elle quitta la demeure de Mme Boyer accompagnée de Mme de Cotret. Elle alla re onduire celle-ci chez elle. Lorsqu'elle fut arrivée à la demeure de Mme de Cotret, celle-ci lui demanda de rester pendant quelques minutes, mais ma soeur lui répondit: 'J'ai mal à la tête et je préfère retourner chez moi, car demain je dois aller veiller chez ta mère." Il devait y avoir une soirée dimanche soir chez Mme Boyer.

Ce fut en retournant chez elle, à environ 200 pieds de sa demeure que la jeune fille fut assassinée. Mme de Cotret avait offert à la jeune fille de la faire accompagner pour retourner chez elle, mais la jeune fille refusa ne voulant déranger personne.

A la maison de la défunte, on ne fut pas trop inquiet de ne pas la voir revenir ce soir-là. On crut qu'elle était restée à coucher chez Mme Boyer. Le lendemain matin, cependant, Mme Malherbe prévint son mari. Celui-ci s'enquit chez Mme Boyer, mais il apprit que sa fille avait quitté cet endroit à 10 heures. Dans l'intervalle l'une des deux soeurs de la victime, Mlle Jeanne, alla faire des achats dans une épicerie située dans les environs. Elle apprit à cet endroit qu'un meurtre avait été commis dans la rue Prospect. Soupçonnant qu'un malheur était arrivé à sa soeur, elle retourna en toute hâte chez elle. Elle se rendit chez Mme Boyer enquite et de là chez Mme de Cotret. Plus tard on téléphona à la police et grâce au signalement obtenu par les détectives on apprit l'affreux malheur. M. Malherbe se rendit à la morgue où il identifia sa fille.

La défunte était une fille très sage. Elle sortait peu. Elle n'avait pas d'ami qui la fréquentait au dit de ses parents.

Mme Girard, rue Prospect, a déclaré à notre représentant que sa fille était occupée à écrire dans sa chambre, située au premier étage, lorsqu'elle entendit comme une plainte. Elle regarda par la fenêtre et elle vit deux ombres se débattre. Il semblait y avoir lutte. Presque aussitôt, elle vit tomber une personne à la renverse tandis que l'autre personne, l'assassin, se sauvait à toutes jambes dans la direction de la voie du Pacifique Canadien. Elle prévint sa mère qui était dans une chambre voisine. On connaît la suite. On sait comment la jeune fille fut secourue et transportée dans la maison voisine où elle succomba à ses blessures.

La défunte laisse son père, sa mère, deux soeurs, Mlles Jeanne et Germaine, et un frère, M. Jacques. M. Malherbe père est comptable dans un gros établissement.

L'ONCLE DE LA VICTIME

Arthur Jacques l'oncle de la victime, avait demeuré pendant plusieurs années avec la famille Malherbe. A la suite de certaines difficultés qui s'élevèrent entre lui et la famille de la défunte, on le pria de laisser la maison. Il alla demeurer ailleurs et une hache, dit-on, disparut de la maison vers le même époque. On n'entendit plus parler de lui jusqu'au jour de Noël de l'an dernier alors qu'il adressa une carte postale avec ces souhaits de bonne année à Mme Malherbe, sa soeur.

Au poste de police de Westmount on a découvert que le nommé Jacques avait été arrêté trois fois deux sous une accusation peu grave et la troisième fois sous une accusation de vol. Il fut trouvé coupable chaque fois.

Un nombre considérable de curieux ont visité la morgue depuis samedi matin.

Les funérailles de la victime auront lieu demain matin à 8 hrs 15. Le service funèbre sera chanté en l'église St-Léon de Westmount et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

La douleur des parents de la victime fait peine à voir. C'est avec des sanglots dans la gorge que le frère de la victime a raconté à notre représentant comment il avait appris la tragique nouvelle. La défunte était l'enfant gâtée de la maison. Elle était choyée et rien ne semblait manquer à son bonheur. Elle était toujours joyeuse.

Lorsqu'elle a été assaillie, la victime portait un chapeau rose, un manteau vert avec collet en fourrure.

NOTRE CONCOURS

Les personnes qui ont en leur possession les médailles du Concours Jeanne d'Arc font bien de les conserver et de continuer à lire tous les jours la PATRIE, elles y verront peut-être un jour leur numéro de médaille leur gagner la prime de cinq dollars attribuée au concours de ces médailles.

NUMEROS GAGNANTS

Les numéros gagnants pour aujourd'hui:

100700 35870
41071 24290

CADAVRE ORANGISTE RETROUVE

WINNIPEG, 7 — Un squelette que l'on croit être celui de Thomas Scott, qui fut fusillé par ordre de Louis Riel, en 1870, a été découvert par des terrassiers qui creusaient dans une couche de gravier, à quelques milles de Transcona.

Le corps de Scott n'avait jamais été retrouvé et un comité d'orangistes a été formé pour enquêter si ce squelette est bien celui du fusillé.

LA SITUATION VARIOLIQUE DANS LA CAPITALE

Le duc et la duchesse, leurs enfants et tout le personnel de Rideau Hall vaccinés.

LE MAL AUGMENTE

Ottawa, 7. — La situation variolique s'est agravée dans le district d'Ottawa par la découverte de 51 cas cachés à Westboro, village situé sur la ligne de tramways Ottawa-Britannique. On se demande si c'est par négligence que ces cas n'ont pas été déclarés ou si on ne connaissait pas les symptômes de la maladie. Le docteur J. S. Nelson, officier de santé du district, découvrit un enfant à l'école atteint de la variole et plus tard apprit qu'un fermier qui vend du lait à Ottawa en était aussi atteint. Chez ce dernier le médecin n'a été appelé que lorsque six membres de la famille, sur neuf eurent la variole. L'un d'eux a avoué qu'il soupçonnait avoir la variole, mais cela ne l'a pas empêché de se rendre en ville en tramway. Sur les 51 cas découverts une seule personne avait été vaccinée. Malgré le danger de la contagion et les preuves à l'effet que la variole qui existe aujourd'hui n'est pas la picote volante, car plusieurs personnes sont restées marquées pour la vie, il se fait à plusieurs endroits une campagne très active contre la vaccination. Le docteur Nelson propose une campagne éducationnelle sur ce sujet, mais l'association municipale de Westboro, comme le conseil de ville d'Ottawa, semble porter peu d'intérêt à la situation. Cependant les autorités d'hygiène font tout en leur pouvoir pour enrayer les progrès de la maladie. Ce n'est pas un chauffeur et un cocher de Rideau Hall qui ont la variole, tel qu'annoncé samedi, mais deux enfants de ces employés du gouverneur-général. Leurs Excellences le duc et la duchesse de Devonshire, leurs enfants de même que tout le personnel ont été vaccinés il y a quelques semaines.

HOSTILITES IMMINENTES DANS LE CAUCASE

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 7 — L'Azerbaijan menace de rompre toutes relations avec la Georgie à moins que ce pays ne consente à lui remettre immédiatement tous les navires battant pavillon russe, à libérer tous les communistes, à mettre un terme à la persécution politique, et à lui accorder le droit d'utiliser tous les réseaux géorgiens.

LES OUVRIERS AUSTRALIENS HOSTILES A L'EMPIRE

(Presse associée canadienne)

LONDRES, 7 — Un message de Sydney annonce que les ouvriers australiens syndiqués ont intercalé dans leurs conventions une résolution désaprouvant la Fédération Impériale. Des résolutions analogues avaient été adoptées antérieurement, exprimant la crainte que la Fédération ne partât atteinte à l'autonomie de l'Australie.

ENCORE DES RABAIS EXTRAORDINAIRES

pour le deuxième jour de notre grande vente du stock de faillite de P. Lafrance & Cie, Limitée.

MANTEAUX D'HIVER

MANTEAUX val. 30.00 pour. 7.98
MANTEAUX en velours, valeur de 40.00 pour 12.98
MANTEAUX en peluche, valeur de 60.00 pour... 19.98
MANTEAUX en silvertone, val. de 75.00 pour 24.98
MANTEAUX garnis de fourrure. Valeur régulière de 115.00 pour..... 34.98

Costumes pour Dames et Jeunes Filles

COSTUMES en serge et en vécuna. Val. 35.00 pour 9.98
COSTUMES en serge. Val. de 45.00 pour..... 14.98
COSTUMES en serge. Val. de 60.00 pour..... 19.98
COSTUMES en drap fin. Val. de 75.00 pour.. 24.98
COSTUMES garnis de fourrure. Val. 125.00 pour.. 34.98

—Au premier.

Aux Rayons des Soies et Etoffes

Mardi, deuxième jour de notre grande vente du stock de faillite de P. Lafrance & Cie, Limitée, que nous avons acheté à .32½ dans la piastre.

3,750 verges de TISSUS de couleur pour robes et costumes. Huit des textures les plus en vogue pour le printemps 1921. Toutes les nuances les plus désirables à votre choix. Valeurs de 3.95, 4.95 jusqu'à 7.95 pour 2.49

SERGE BLEU MARIN.

100 verges de SERGE bleu marin tout laine, 54 pouces, texture serrée et rétrécie. Valeur régulière de 4.95 la verge, pour..... 2.98

75 verges de SERGE bleu marin tout laine, 54 pouces, fini souple français, surface ne se tachant pas. Valeur régulière 6.50 pour... 3.49

PELUCHE (sealette)

15 verges de PELUCHE "Esquimette", marque Salt. Valeur régulière 12.95 pour.. 4.98

25 verges de PELUCHE "simili-phoque", marque Salt. Valeur régulière 25.00 pour.. 8.98

TRES SPECIAL.

CREPE DE CHINE

1000 verges de CREPE DE CHINE tout soie, 40 pouces, surface tissée serrée ne s'étirant et ne s'échiffant pas; qualité durable et se lavant bien pour robes, blouses et sous-vêtements. Toutes les nuances les plus en demande, aussi ivoire et noir. Valeur régulière de 2.50, pour..... 1.69

SOIES NOIRES

150 verges de SATIN MESSALINE NOIR tout soie, 36 pcs. Val. rég. 2.50 pour... 1.69

100 verges de SOIE TAFFETAS CHIFFON noir, 38 pouces, qualité recommandable pour sa durée. Valeur régulière 2.95 pour... 1.79

75 verges de PAILLETTE noire tout soie, 36 pouces, qualité ne se froissant pas. Valeur rég. 3.50 pour... 1.89

—Au rez-de-chaussée.

MAISON FONDEE EN 1868

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président.

A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

HENRY MORGAN & COMPANY LIMITED

LINGERIE ET BLOUSES POUR DAMES

Chemises-Enveloppes

en beau nansouk, une ou plusieurs de ces chemises-enveloppes serait une bonne acquisition pour votre assortiment de sous-vêtements.

Confectionnées pour éviter toute ampleur inutile, et mettant en vedette l'effet à empiècement carré, en belle dentelle, elles valent bien leur prix de $2.95 à $3.95.

Blouses en Crêpe de Chine

PRIX $12.00

Aucun complément de plus d'ajustement, pour un costume de printemps ne pourrait être mieux trouvé qu'une de ces magnifiques blouses en pesant crêpe de Chine lustré.

Ces blouses mettent en vedette le col reversible, les manches longues et le devant plissé, et elles sont étalées dans les blanc, sable, rose et noir. A $12.00

Cache-Corsets

$1.35

Ces cache-corsets sont en beau nansouk, joliment garnis de dentelle ombrée, dans de beaux dessins. Les attaches aux épaules sont aussi en dentelle. Aux bas prix de $1.35, ils vont se vendre rapidement.

—Deuxième étage.

Le Rayon des Articles pour les Jeunes Offre de Bons Motifs pour Acheter

Robes de Nuit en Coton

Maintenant $1.35.
Rég. $1.60

Ces chemises de nuit en diront beaucoup à la mère occupée, dont les problèmes de blanchissage sont nombreux, et ces robes de nuit, étant d'une seule pièce, on peut les repasser en trois minutes. 6 à 14 ans.

Middies pour Fillettes

De plus, ils sont très jolies et donneront une excellente durée. Grandeurs pour 6 à 16 ans. Maintenant $2.95

Seulement 45 de ces populaires middies qui nous restent, mettant en vedette le Jean pesant blanc, avec couleurs en pareil ou col marin, garni de soutache blanche. Grandeurs pour 6 à 16 ans.

Maintenant $2.95

Caleçons pour Fillettes

Maintenant $1.35.

Ces caleçons sont confectionnés en beau coton fort, avec garniture de broderie au genou, et bordure de satin. Grandeurs pour 14, 16 et 18 ans.

A 65c. Rég. 90c.

Ces caleçons sont de très belle qualité et dans des grandeurs pour 6 à 14 ans.

Maintenant 65c.

—Deuxième étage.

$7.00 et 7. plus

Ponts $5. la Dent.

La Cie Dentaire Masson, Limitée

860, rue ST-DENIS. St-Louis 4613. OUVERT LE SOIR. 152, rue PEEL. Uptown 5609

Le Carême s'en Vient !

Nous avons récemment reçu une importation de splendides fourchettes et couteaux à dépecer le poisson, dont les prix varient depuis $45.00, pour 12 paires par section. Les couteaux sont munis de lames de notre fameux "Prince's Plate", et de poignées Tasca. D'autres dessins sont munis de poignées plaquées, marque Pearl ou Prince. Nous avons aussi des plats à servir le poisson à $12.25 la paire, d'une grande nécessité pour le temps du Carême.

Ces articles font un cadeau idéal bien approprié à cette époque. Les fourchettes et les couteaux à fruits et à desserts sont cotés à peu près aux mêmes prix.

Mappin & Webb CANADA LIMITED

353, RUE STE-CATHERINE OUEST Montréal

Et aussi à Londres, Paris, Nice, Biarritz, Lausanne, Rome, Buenos Aires, Johannesburg, Rio de Janeiro, Monte Carlo, Sao Paulo, Sheffield.